QUARANTIÈME ANNÉE – N° 12022 – JEUDI 22 SEPTEMBRE 1983

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3,00 ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,50 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 4,00 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 60 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,300 DL ; Luxembourg, 27 fr. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207-23 PARIS
Tél. : 246-72-23

EN CORSE

Le F.L.N.C. a revendiqué l'assassinat de M. Massimi

LIRE NOS INFORMATIONS PAGE 46

L'O.U.A. et le Sahara

Le comité de mise en œuvre des résolutions de l'O.U.A. sur le Sahara occidental est réuni pour trois jours à Addis-Abeba à partir de ce mercredi 21 septembre. Réussira-t-il le miracle, après huit ans de guerre, d'organiser un référendum dans l'ancienne colonie espagnole avant le 31 décembre ? C'est ce qu'avait recommandé, en juin dernier, le dix-neuvième sommet de l'Organisation comme les membres du comité : Ethiopie, Guinée, Mali, Nigéria, Sierra-Leone, Soudan et Tanzanie. Ils ne se font toutefois pas d'illusions, tant est profond le fossé qui sépare Marocains et Sahraouis.

Que le comité se réunisse est déjà un succès, une précédente réunion, en juillet, ayant été annulée à la suite de la défection du Maroc. Cette fois, répondant à l'invitation personnelle du colonel Menguistu, chef de l'Etat éthiopien et président en exercice de l'O.U.A., le roi Hassan II, après avoir laissé planer l'incertitude a décidé de se faire représenter par son fils, Sidi Mohamed.

Le prince héritier acceptera-t-il de répondre à l'« exhortation » du sommet de l'O.U.A. en entamant des « négociations directes » avec M. Mohamed Abdelaziz, qui porte la double casquette de secrétaire général du Front Polisario et de « président de la République arabe sahraouie démocratique » ? « A priori », c'est peu probable. Pour les Sahraouis, une rencontre officielle couronnant les contacts secrets du début de l'année apporterait ce début de reconnaissance que Rabat refuse de leur accorder, de crainte d'être pris dans l'engrenage de l'indépendance.

Le tête-à-tête entre Hassan II et le président Chadli Bendjedid le 26 février dernier avait laissé espérer le rétablissement de la paix et l'édification de l'unité du Maghreb. Mais le ton s'est aigri à nouveau depuis lors entre Rabat et Alger. L'intransigeance du souverain marocain a-t-elle été ranimée par l'attitude du colonel Kadhafi, qui a « abandonné » le Polisario pour se consacrer au conflit tchadien ? Ou bien les Algériens seraient-ils revenus, comme le laisse entendre Rabat, sur l'idée d'encourager les Sahraouis à accepter un statut de large autonomie ?

Le fait est que Hassan II a affirmé, peu après le sommet de l'O.U.A., que si le résultat du référendum était négatif « rien n'obligeait le Maroc à offrir le Sahara, sur un plateau d'argent, à une poignée de mercenaires ». Le successeur de Boumediène répliquait alors : « La construction du Maghreb arabe ne se fera pas aux dépens de la lutte du peuple sahraoui. » Et il a laissé le Front Polisario reprendre, après une trêve de dix-huit mois, ses attaques contre l'armée royale.

Le souverain ébérifien pouvait-il boycotter une nouvelle fois la réunion d'Addis-Abeba ? Il semble que, lors de la visite qu'il lui a rendue récemment, le vice-président américain, M. Bush, tout en réaffirmant le soutien de Washington, ait recommandé à son hôte de respecter les recommandations de l'O.U.A. Mais l'interminable conflit saharien est riche en coups de théâtre et en batailles de procédure, et tout donne à penser que Marocains et Sahraouis vont utiliser la rencontre pour essayer d'améliorer leurs positions diplomatiques respectives avant l'Assemblée générale des Nations unies, où les attend une autre épreuve de force.

L'accord C.G.E.-Thomson donne naissance à l'un des principaux groupes mondiaux dans le secteur de la communication

En misant sur le partage des tâches dans l'industrie électronique française l'État fait un pari tentant mais risqué

L'accord conclu entre les deux groupes nationalisés, C.G.E. et Thomson, dont le gouvernement vient d'approuver les principes, représente l'un des événements industriels les plus importants de cette dernière décennie. D'abord parce qu'il intéresse deux des groupes les plus puissants de l'industrie française ; deux groupes qui « pèsent » à eux deux plus de 100 milliards de francs de chiffre d'affaires et emploient plus de trois cent mille personnes. Accord capital ensuite, car il porte sur un domaine – l'électronique – appelé à devenir le pivot de l'activité économique des prochaines années. Accord important, enfin, par les bouleversements, la redistribution des cartes à l'échelle française, mais aussi mondiale, qu'il va entraîner.

Que ce pari réussisse, et la France recollera au peloton de tête des quelques pays qui maîtrisent ces nouvelles technologies ; qu'il échoue, et l'industrie électronique française sera irrémédiablement décrochée, et réduite à jouer les seconds rôles.

La crise, l'internationalisation des échanges, imposent aux grands groupes industriels une redéfinition de leur stratégie, une « optimalisation » de leurs ressources. Face aux géants mondiaux de l'électronique, des télécommunications, l'industrie française, explique-t-on, ne peut pas rester passive. Elle doit mettre fin à des concurrences stériles, regrouper ses moyens afin d'obtenir la taille mondiale, éviter la dispersion des efforts de recherche-développement, très coûteux dans ce secteur de l'électronique.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(Lire la suite page 41.)

Les députés de gauche demandent un allégement de la fiscalité sur les revenus moyens

Le premier ministre exclut pour le moment toute révision du dispositif prévu

Pressé par de nombreux députés socialistes, et par les députés communistes, d'alléger le projet de budget pour 1984 en faveur des cadres aux revenus moyens, M. Pierre Mauroy a personnellement exprimé sa volonté de fermeté, mardi soir 20 septembre, au cours d'une réunion de travail qui rassemblait, à l'hôtel Matignon, comme chaque mardi, notamment le premier secrétaire du P.S., M. Lionel Jospin, le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, M. Pierre Joxe, et le président de la commission des finances, M. Christian Goux, en présence du secrétaire d'État au budget, M. Henri Emmanuelli. Ce mercredi, au cours de la réunion du conseil des ministres qui devait adopter définitivement le projet de budget, le chef du gouvernement se proposait d'insister sur la nécessité de ne pas remettre en question le dispositif fiscal élaboré cet été au terme d'une période de fortes tensions internes.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 10)

Le Congrès va autoriser M. Reagan à maintenir les « marines » à Beyrouth

La canonnade continuait mercredi matin 21 septembre au Liban. La veille, les forces américaines avaient pilonné des positions syriennes et druzes aux alentours de Souk-el-Gharb. A Washington, un compromis a été conclu entre la Maison Blanche et les dirigeants du Congrès, aux termes duquel les 1 200 « marines » pourront rester dix-huit mois au Liban *(lire page 3).*

La tentation du partage

par ANDRÉ FONTAINE

Les plus beaux consensus, quand ils ne sont pas étayés par un pouvoir fort, résistent mal au choc des passions et des intérêts. Les Libanais, qui, par un réflexe naturel aux peuples riches, se sont crus pendant trente ans à l'abri des tempêtes, auraient dû le savoir mieux que personne. On ne compte pas en effet les invasions qui ont violé depuis l'Antiquité leurs accueillants rivages. Ni les heurts entre les communautés qui se sont implantées au cours des âges sur le relief, trouvant dans les mille et une manières connues d'adorer un même Dieu autant de raisons de s'entre-tuer.

Maîtres nominaux du pays depuis 1516, les Turcs ne contrôlèrent jamais vraiment la montagne, gouvernée depuis le douzième siècle par des émirs druzes. Les plus célèbres d'entre eux furent Fakhreddin II (1585-1635), de la dynastie des Maan, qui unifia pour la première fois le Liban et entretint des relations diplomatiques avec l'Europe, avant d'être exécuté à Constantinople. Et Bechir II, de la famille des Chehab, qui écrasa au dix-neuvième siècle la dissidence d'un ancêtre de Walid Joumblatt et fit mine de se convertir au christianisme pour séduire les maronites. Il n'hésita pas à se placer sous la suzeraineté du vice-roi d'Egypte Mehmet Ali, révolté contre le sultan. Mais l'administration du Caire était pire que celle de la Sublime Porte, et les Libanais, en 1840, s'insurgèrent à leur tour, non sans y avoir été quelque peu encouragés par les grandes puissances européennes.

Le 8 juin, les représentants des diverses confessions, réunis à Antélias, imposèrent à l'émir une série de mesures, dont l'institution d'un conseil représentatif des communautés. Dès l'année suivante cependant, des incidents opposaient dans le Chouf druzes et maronites. Les Turcs en prirent prétexte pour diviser le Liban en deux districts, administrés le premier par un chrétien et le second par un druze, mais intégrés l'un et l'autre dans des provinces syriennes.

En 1860, les druzes entreprirent d'exterminer les chrétiens vivant dans leur district. Il fallut l'intervention militaire de la France, protectrice des chrétiens d'Orient, et le courageux plaidoyer d'Abd el-Kader, alors établi à Damas, pour arrêter le massacre. En fin de compte, les Turcs reconnurent l'autonomie d'un « Mont Liban » réduit à la portion congrue, à la tête duquel ils placèrent un gouverneur polonais, et donc catholique, assisté de représentants des diverses communautés religieuses.

Lors de l'effondrement de l'empire turc, en 1918, les populations de la région réclamèrent l'indépendance, mais Français et Britanniques entendaient bien se partager les dépouilles du sultan. Ils obtinrent de la Société des nations des « mandats », à charge pour eux de conduire les peuples intéressés à l'émancipation.

La France reçut pour sa part la Syrie. Elle en détacha aussitôt le « Grand Liban », dont Beyrouth devint la capitale. En 1936, le Front populaire leur accorda l'indépendance, mais l'opposition du Sénat le fit renoncer à demander la ratification des traités conclus à cet effet. En 1941, le soutien donné par les Allemands, avec l'aide de Vichy, à la révolte de Rachid Ali en Irak entraîna une intervention conjointe au Levant des Britanniques et des Forces françaises libres.

(Lire la suite page 2.)

Alain DUHAMEL
Les prétendants

Parmi les princes qui nous gouvernent et ceux qui aspirent à les remplacer, découvrez les cinquante hommes politiques qui feront l'avenir de la France.

GALLIMARD *jrf*

L'OUVERTURE DU SICOB

Le choc électronique

Lire le point de vue de M. ABEL FARNOUX page 29 et notre dossier pages 29 à 38

UNE PRISON AU QUOTIDIEN

Les « longues peines » de l'île de Ré

De notre envoyé spécial BERTRAND LE GENDRE

Saint-Martin-de-Ré (Charente-Maritime). – Avignon a son Festival et Romans ses tanneries. Saint-Martin-de-Ré cultive sa prison et ses « taulards », spécialité locale qui remonte au dix-neuvième siècle, quand le fort, construit par Vauban, abritait des bagnards, dernière étape avant Cayenne. Le bagne n'est plus, mais pour les vacanciers en short qui s'aventurent le long du bord de mer sous les murs d'enceinte, le centre pénitentiaire conserve un charme simanté. Quel Papillon, qui y fat pensionnaire, tiendra un jour la chronique de cette prison des années 80, miroir déformant mais miroir quand même d'une société qui entend surveiller et punir mais aussi guérir ?

Punir, sans doute. Mais guérir cinquante meurtriers ou assassins, autant de violeurs et de trafiquants de drogue, quinze proxénètes, deux cents voleurs ou « braqueurs », en tout quatre cent soixante criminels et délinquants, grands et moyens ?

Entrevue par les jolies touristes qui, des fortifications, échangent de loin en riant trop fort des signes de la main avec les détenus, la prison ne livre qu'un demi-secret : celui d'un horizon cerné de barreaux et de miradors, évidemment sans liberté ni femmes. Pour le reste, le « bagne », comme disent encore, par habitude, les vieux Rétais, garde ses mystères.

La vie s'y déroule selon un ordre immuable : 7 heures, petit déjeuner ; 7 h 45, travail en atelier ; 11 h 45, déjeuner ; 12 h 30, promenade ; 13 h 50, atelier ; 17 h 30, promenade ; 19 heures, dîner ; 19 h 45, fermeture des cellules.

(Lire la suite page 21.)

A TRAVERS LES EXPOSITIONS D'ITALIE

L'exploration des terroirs culturels

Un article fort et passionné du peintre Renato Guttuso a provoqué vers la fin du mois d'août un petit feu d'artifice à l'italienne sur l'utilité d'un ministère de la culture (1) (il faut savoir que le ministère ainsi défini, créé en France après 1958 par et pour André Malraux, est apparu en Italie il y a quelques années seulement, en 1974, sous l'appellation de « ministère des biens culturels » et confié au sénateur Spadolini, qui l'a malheureusement quitté depuis). Parlant en « *homme que n'ont pas détruit ses choix politiques* », Guttuso soutient tout simplement que ce ministère est à ses yeux le plus important de tous, qu'il devrait être l'orgueil de tout gouvernement et attirer les personnalités exceptionnelles. Pourquoi ? Parce qu'une interaction constante de la connaissance et de l'amour doit soutenir et maintenir sous toutes leurs formes les particularités et les bonheurs d'une civilisation richement articulée dans l'espace et dans le temps, « *des oliviers de la Pouille aux fresques giottesques de Padoue* ». Écologie et préservation se conjuguent dans l'authenticité du vécu.

Ce plaidoyer en faveur de la dignité et de la diversité du patrimoine – entendu au sens massif et complexe que nous l'avons vu prendre en 1980 – a retenu l'attention, à un moment où les Italiens s'interrogent sur l'opportunité et les limites des interventions étatiques en ces domaines. Heureux Italiens qui, vivant depuis toujours dans la réalité provinciale, à la différence des pauvres Français, n'ont pas à se demander comment cette réalité peut être reconstituée par une concession du pouvoir central rêvé de ses erreurs ! Dans le domaine culturel, en tout cas, l'éclatement est la règle. Il va si loin que chaque région ignore facilement l'activité des autres et que la carte des manifestations intéressantes est presque impossible à composer. Et, d'autre part, c'est la petite manifestation locale qui est souvent la plus riche en intuitions. On va essayer de le montrer en parcourant la situation de l'été 1983.

A Côme, on commémore le grand homme qui inventa le « musée ». Le terme de *museo*, séjour des muses, existait pour désigner un cabinet d'études non la séjour d'une collection. Paolo Giovio fut le premier à organiser vers 1540 dans sa villa au bord du lac (dont les restes ont été détruits par la guerre en 1944), un arrangement de salles pour les antiques, les objets, les tableaux, méthodiquement commentés et classés.

ANDRÉ CHASTEL.

(Lire la suite page 14.)

(1) R. Guttuso, « Che cosa è dunque il bene culturale », dans *Corriere della Sera*, 24 août 1983.

AU JOUR LE JOUR

Mariages

Le concubinage notoire de Thomson et de la C.G.E., la solidité de l'union de la gauche et l'éventualité d'une cohabitation gauche-droite en 1986 posent de graves questions morales.

Fidélité conjugale, indissolubilité des liens du mariage, caractère sacré de l'engagement : le P.C.F. brandit des grands principes qui en font l'allié objectif de Jean-Paul II.

BRUNO FRAPPAT.

Le Monde

idées

La tragédie libanaise

Le Liban s'enfonce
chaque jour
un peu plus
dans une guerre
de moins en moins
civile.
Daniel Le Gac souligne
la responsabilité
d'Israël dans l'affaire,
tandis
qu'André Fontaine
estime, en se référant
à l'histoire
mouvementée
du pays du Cèdre,
que la seule chance
d'éviter un partage
est de s'entendre
sur une solution
à la suisse, basée
sur la neutralité
et le fédéralisme.

La tentation du partage

(Suite de la première page.)

Au Liban comme à la Syrie, de Gaulle promet l'indépendance... en étroite association avec la France. Or, en novembre 1943, le Parlement libanais élu l'année précédente enlève de la Constitution toutes les clauses incompatibles avec la souveraineté nationale, à commencer par celle qui confiait à la France le soin de négocier les traités.

La réplique du général ne se fait pas attendre : il dissout l'Assemblée et fait arrêter le président du conseil. Hurlements des Alliés, et pour commencer des Britanniques, persuadés que leur seule chance de préserver leur influence dans la région est de s'appuyer sur le nationalisme arabe. Finalement, de Gaulle devra s'incliner et accepter de fixer au 1er janvier 1944 la fin du mandat, tout en maudissant la perfide Albion, coupable de vouloir supplanter la France au Levant. Mais il ne met aucune hâte à s'exécuter et n'hésite pas, au printemps 1945, à acheminer des renforts, la Syrie ayant rejeté les termes proposés par Paris pour le traité d'indépendance. Les choses vont si loin que les troupes françaises bombardent Damas, et que Londres leur adresse un véritable ultimatum pour les amener à se retirer dans leurs cantonnements et à cesser le feu. De Gaulle doit derechef s'incliner. « *Si je pouvais*, dit-il à l'ambassadeur britannique, *je vous déclarerais la guerre...* »

Le Conseil de sécurité de l'ONU se chargera, l'année suivante, de réconcilier Français et Britanniques en les contraignant à déguerpir les uns et les autres au plus vite. Qui va, après leur départ, faire tenir debout la mosaïque libanaise ? Il avait été entendu en 1943, sur la base du dernier recensement disponible, que le président de la République serait un maronite, le président du conseil un musulman sunnite, le président de la Chambre un chiite, le ministre des affaires étrangères un grec-orthodoxe, etc. Ce « pacte national », auquel on s'est si souvent référé depuis, consacre ainsi la prédominance de l'élément chrétien, tout comme avait été consacrée, dans la Belgique bilingue de 1830, celle de l'élément francophone.

Depuis lors, comme en Belgique, le rapport des forces s'est notoirement inversé, bien qu'on n'ait pas osé procéder à un nouveau recensement. En Belgique, les Wallons n'ont pu éviter un transfert de fait de la prépondérance de s'opérer au profit des Flamands, qui dirigent sans interruption le gouvernement depuis maintenant neuf ans. Rien de tel ne s'est produit au Liban, la division des musulmans en sunnites et chiites, leurs désaccords politiques, l'écart entre leurs revenus les empêchant de se manifester comme un tout homogène.

On a donc fait longtemps comme si rien n'était changé. Ce qui explique le succès de la prédication panarabe de Nasser auprès des musulmans libanais, dont beaucoup prirent leur fusil lorsque le président Chamoun demanda à un Parlement à sa dévotion, en mai 1958, de modifier la clause de la Constitution qui lui interdisait de solliciter un nouveau mandat.

Camille Chamoun, c'était l'homme des Etats-Unis qui, depuis huit ans, cherchaient à entraîner les pays de la région dans leur système d'alliances. En 1950, ils s'étaient entendus avec Paris et Londres pour maintenir l'équilibre des armements entre Israël et les pays arabes, sans se douter qu'ils encourageaient ainsi l'U.R.S.S. à se gagner les bonnes grâces des Arabes en leur livrant elle-même les armes que l'Occident leur refuserait.

Avec sa traditionnelle hantise de l'encerclement, elle ne pouvait que s'inquiéter de la création, l'année suivante, d'un « *commandement du Moyen-Orient* » auquel étaient invités à se joindre à la fois Israël et les pays arabes alors indépendants. Comme, en 1953, de la conclusion d'un pacte dit de Bagdad entre l'Irak, la Grande-Bretagne, l'Iran et la Turquie, avec les Américains dans la coulisse. Si l'on a souvent oublié les causes, on se souvient du résultat : les ventes d'armes tchèques à Nasser, la saisie du canal de Suez, la guerre qui suivit, et le rembarquement sous la double injonction américaine et soviétique du corps expéditionnaire franco-britannique.

Cet épisode dramatique n'allait pas décourager les Etats-Unis, bien au contraire, d'essayer de prendre le Proche-Orient sous leur coupe : c'est, en 1957, l'objet de la « doctrine Eisenhower ». Résultat, après divers assauts contre le trône jordanien, le coup d'Etat du 14 juillet 1958 qui coûta la vie au roi d'Irak et à son premier ministre, privant le système occidental de son principal point d'appui dans la région. Et aussi la première guerre civile libanaise, Chamoun n'ayant pas compris que la seule chance qu'avait son pays de préserver son unité était de se cramponner à sa neutralité.

Il y avait à l'époque beaucoup de gens au Liban et ailleurs pour en être convaincus, à commencer par le commandant en chef de l'armée, le général Chehab, descendant des émirs d'autrefois et, à ce titre, incarnation de l'unité nationale, qui sut n'utiliser ses troupes que pour séparer les combattants si bien que, lorsque vint l'heure de la réconciliation, il fut porté à l'unanimité à la tête de l'Etat. Les « marines » américains, débarqués entre-temps à l'appel de Chamoun, étaient restés eux aussi l'arme au pied, si bien que, après des semaines passablement dramatiques au cours desquelles se fit plus d'une fois entendre la voix du général de Gaulle tout juste revenu au pouvoir, la Ligue arabe et les Nations unies pour une fois unanimes s'accordèrent pour faciliter la tâche de Fouad Chehab.

Dix-sept années séparent cette guerre civile, heureusement terminée, de celle qui a commencé en 1975. Dix-sept années relativement paisibles au cours desquelles pourtant s'est déroulé un événement annonciateur des tempêtes ultérieures. Le 28 décembre 1968, un commando israélien détruisait, sur l'aérodrome de Beyrouth, une série d'appareils libanais. Raison invoquée : punir le Liban de l'aide qu'il donnait aux Palestiniens. En réalité, pensait de Gaulle, qui réagit vivement à l'affaire, persuader les chrétiens du Liban que leur seule chance de survie résidait dans une alliance de fait avec Israël.

Le jeu des autres

Dès ce moment se trouvaient réunis les ingrédients d'une guerre marquée de trop d'ingérences extérieures pour qu'on puisse honnêtement l'appeler civile :

1) La présence massive des Palestiniens, qui, mis en demeure par les autres Etats arabes de se soumettre ou de s'en aller, trouvent au Liban non seulement un Etat trop faible pour pouvoir leur tenir le même langage, mais aussi de nombreux soutiens. Au début des hostilités, ils seront près de 600 000, dont 40 000 armés. Ayant transformé leurs camps en forteresses, ils se cachent à peine de vouloir établir à Beyrouth un pouvoir qui soutienne leurs ambitions.

2) La détermination d'Israël, qui veut liquider la présence palestinienne au Liban et placer le gouvernement de Beyrouth sous sa protection, sinon son protectorat.

3) La détermination de la Syrie de ne pas laisser l'O.L.P. appuyer sur le détonateur d'une éventuelle guerre avec Israël, et de faire passer sous son bégémonie un Liban dont elle n'a jamais reconnu l'indépendance.

4) Le jeu des Etats-Unis, qui cherchent toujours à « stabiliser » la région à leur avantage, sans que l'on sache très bien s'ils veulent faire du Liban une sorte d'abcès de fixation de la résistance palestinienne — ou, en le partageant, la clé d'une paix israélo-syrienne.

5) Celui de l'U.R.S.S., qui a les moyens d'empêcher l'établissement dans la région d'une *pax americana* ou *hebraica*.

Quand on amasse la poudre, il suffit d'une étincelle pour que tout saute. Le 28 février 1975, une manifestation de pêcheurs à Saïda tourne à l'émeute lorsque l'armée disperse le cortège. Il y a des morts civils et militaires. C'est le début d'une agitation grandissante, qui, de provocation en vendetta, aura déjà fait, au 30 juin, de 1 000 à 2 000 morts.

On se perdrait à vouloir rapporter ne serait-ce que les principales péripéties de cette guerre, dans laquelle les Oradour ont répondu aux Oradour. Elle n'aurait pas pris une telle extension si les Palestiniens n'avaient pas fourni les gros bataillons du camp « islamo-progressiste ». Mais les milices chrétiennes étaient de leur côté armées par Israël, qui entraînait ouvertement, au sud du Litani, une armée de supplétifs aux ordres du major Haddad. Et les divers clans libanais ont tous à un moment ou à un autre fait appel à l'intervention de Damas, dont l'objectif a pourtant toujours été de dominer le Liban. Tous, même la droite chrétienne, même Walid Joumblatt, dont les Syriens ont froidement assassiné le père.

On a vu des peuples, las de la guerre civile et des ingérences étrangères, puiser dans l'épreuve la force d'âme suffisante pour fonder sur la paix retrouvée l'indépendance de leur nation. C'est ce qui s'est passé, encore que cela ait pris du temps, aux Etats-Unis, en Espagne et en Grèce. On a pu espérer que tel serait aussi le cas du Liban, lorsque l'an dernier s'est manifestée une évidente volonté de rester « entre Libanais ». Lorsqu'on marchait sans entendre un coup de feu dans Beyrouth enfin réunifiée, patrouillée par les soldats d'une armée nationale dont les combats actuels montrent la solidité, et par la force multinationale, comment ne se serait-on pas pris à rêver d'un avenir de reconstruction, servi par l'énergie et le don d'adaptation proverbiaux de ce peuple ?

Un accord dangereux

Mais voilà que, précisément, on ne reconstruisait pas. Sans doute les éventuels bâtisseurs sentaient-ils que ce fragile équilibre résisterait mal à une tentative de tel ou tel pour marquer un avantage trop net. Dans ce climat, ce fut pure folie que de signer, sans même prendre l'avis de Damas, l'accord avec Israël sur l'évacuation de ses troupes.

Les responsables libanais que nous avions rencontrés quelques jours plus tôt à Beyrouth se déclaraient alors unanimement décidés à refuser de traiter aux conditions posées par Israël et dont ils considéraient qu'elles empiétaient sur leur souveraineté. L'insistance de la Maison Blanche, qui, après l'échec du plan Reagan, avait un urgent besoin d'un succès diplomatique à vendre au Congrès, a eu raison de leurs objections.

Amine Gemayel, pas toujours bien conseillé par son père, « Cheikh Pierre », fondateur des Phalanges, et les siens ont pu mesurer combien il est dangereux de mettre tous ses œufs dans le même panier. Quand ce ne serait que parce que, ce faisant, *ils* ont braqué *non seulement* la gauche libanaise et les druzes, furieux de l'excessive prédominance des phalangistes dans l'Etat et des trop fréquentes exactions des milices chrétiennes, mais les Syriens et les Soviétiques, qui détiennent toujours une des clés de la situation ; enfin, il est manifeste que l'attitude hostile d'une partie de la population de Beyrouth, tant musulmane sunnite que chrétienne d'ailleurs, à l'égard non seulement des Palestiniens mais des réfugiés chiites a fait perdre au président des concours qui lui paraissaient acquis comme ceux du mouvement Amal, aujourd'hui mobilisé contre lui.

Au point où en sont les choses, avec les Américains et les Syriens de plus en plus engagés, avec les Palestiniens qui remontent en ligne, avec le Chouf solidement tenu par les druzes, de plus en plus de gens en viennent à la conclusion qu'il n'y a pas d'autre solution qu'un partage soit du pouvoir soit du Liban. Mais comment partager le pouvoir entre des gens qui se font si peu confiance ? Du Laos au Tchad, l'histoire récente offre pas mal d'exemples de tentatives dans ce sens, mais peu de réussites. Quant à partager le pays, ce serait encourager ce tribalisme auquel est de plus en plus tenté de revenir, à l'heure de la crise des empires, un monde à qui l'ampleur des défis économiques impose pourtant de s'organiser en grands ensembles.

Tout devrait donc pousser à chercher une autre voie. Le maintien d'une structure unitaire, à la jacobine, n'est-il pas illusoire dans un pays où les antagonismes de clans sont si forts et l'Etat si faible ? Seul le fédéralisme, au Canada, en Yougoslavie, au Nigéria, pour ne citer que quelques exemples, a permis d'établir au-dessus de la diversité des cultures un minimum de pouvoir commun. C'est lui qui a fait la Suisse. N'est-il pas trop tard pour le Liban, qui s'est si longtemps considéré comme la Suisse du Proche-Orient, d'emprunter à son modèle helvétique non seulement la neutralité sans laquelle il ne retrouvera pas la paix, mais une structure politique respectueuse des diversités nationales ?

ANDRÉ FONTAINE.

Ponce Pilate

par DANIEL LE GAC (*)

VINGT-QUATRE heures après le départ du dernier soldat israélien du Chouf, la deuxième chaîne de télévision nous gratifiait d'un reportage étonnant. Interrogé par un correspondant en Israël, une jeune recrue de Tsahal était invitée à livrer ses sentiments : « *Je quitte sans regrets ce pays de fous (...) Pendant plus d'une année, j'ai essayé d'arranger les choses entre druzes et chrétiens. Rien à faire, je commence à croire que ces gens-là aiment la guerre !* »

Cela se passait dans la première semaine de septembre. Depuis, je ne crois pas avoir lu dix lignes, entendu deux phrases sur l'énorme responsabilité de l'Etat d'Israël dans la tragédie que vit le Liban — et plus précisément les populations du Chouf. Avec une hypocrisie consommée, largement répercutée par des médias complaisants, les dirigeants israéliens se répandent en déclarations lénifiantes, évoquent la « *tristesse* » ressentie, leur « *terrible impuissance* », etc. Mieux encore, au lendemain de massacres qui ont fait au moins six cents victimes innocentes des deux bords, et à la veille d'autres tragédies hélas ! plus que probables, ils font savoir solennellement qu'ils ne toléreront pas la chute de Deir-el-Qamar, où quarante mille chrétiens se sont réfugiés, encerclés par les miliciens druzes !

Travail de sape

Qui, pourtant, jouant admirablement de la carte confessionnelle libanaise, a, dès les premiers jours de l'invasion du Liban en 1982, laissé pénétrer les miliciens phalangistes dans le Chouf, indisposant aussitôt des populations druzes et chrétiennes qui, en huit années de guerre plus ou moins ouverte, avaient vécu en relatifs bons termes ? Israël. Qui, par la suite, a armé tour à tour les miliciens druzes de Walid Joumblatt et les milices phalangistes de Fady Frem ? Israël encore. Qui a systématiquement sapé l'autorité fragile d'un président Gemayel incapable de s'opposer aux folles ambitions des militaires (les soi-disant « *forces libanaises* ») de son parti ? Israël toujours.

(*) Journaliste, auteur de *Juifs et Arabes en Palestine*, en collaboration avec J.-P. Kaufmann (Centurion, 1974) et de *Au nom de la Palestine* (Denoël, 1975).

On n'en finirait pas de rappeler le manque de tact ou les provocations grossières du général Sharon ou de M. Moshe Arens passant en revue — exemple entre cent — la garde d'honneur des Phalanges libanaises, tandis qu'une majorité de Libanais assistaient impuissants à cette humiliation supplémentaire.

Ce travail de sape systématique a porté merveilleusement ses fruits. Les propagandistes du gouvernement israélien ont beau jeu aujourd'hui de dire : voyez ! nous sommes partis, et déjà ils s'entretuent !

Déjà Ben Gourion

Certes, je ne veux pas ici sous-estimer le cruel aveuglement ou la folie meurtrière de la quasi-totalité du personnel politique libanais. Celui-ci, au mépris de trois millions de Libanais épuisés par un conflit interminable, continue, qu'il soit de droite ou de gauche, chrétien ou musulman, à se tourner vers l'étranger. Mais Israël a eu l'intelligence diabolique de comprendre avant tout le monde la fragilité de l'édifice libanais et de détruire, année après année, ses maillons les plus faibles.

A tous ceux qui n'auraient pas été convaincus par ces quelques lignes, rappelons ces propos tenus par Ben Gourion, dès le 27 février 1954, et rapportés par Jonathan Randal (1) : « *L'établissement d'un Etat chrétien* (au Liban) *est une étape naturelle. En temps normal, ce serait impossible, d'abord à cause du manque d'initiative et de courage des chrétiens. Mais en période de confusion, de soulèvement ou de guerre civile, les choses changent et le faible dira : je suis un héros (...). Sans notre esprit d'initiative et notre aide énergique, cela n'arrivera pas. Il me semble que cela doit être la tâche essentielle où l'une des tâches essentielles de notre politique étrangère, et nous devons investir moyens, temps et énergie pour parvenir à un changement fondamental au Liban.* »

Sans commentaires.

(1) Jonathan Randal, *Going all the Way : Christian Warlords, Israeli Adventurers, and the War in Lebanon*. Viking press. New York. 1983, page 190.

LU

« LES FRÈRES MUSULMANS »
d'Olivier Carré et Gérard Michaud

Une internationale islamique

LES Frères musulmans ont fait beaucoup parler d'eux : il était grand temps que des chercheurs analysent à fond cette internationale islamique fondée en 1928. Olivier Carré raconte l'histoire du mouvement constitué en Egypte par Hassan el-Banna, premier « guide suprême », tandis que Gérard Michaud suit son évolution en Syrie. L'un et l'autre traitent longuement de la répression dont les Frères ont été victimes dans les deux pays, illustrant ainsi le « *combat radical* » qui a opposé, dès le début, le nationalisme arabe laïcisant et moderniste et l'islam politique qui prêche le fondamentalisme.

Soucieux de corriger nombre d'idées fausses, d'approximations, voire d'amalgames abusifs avec des courants occidentaux nés dans un contexte différent, comme l'intégrisme, les auteurs présentent avec une sympathie certaine le mouvement des *Frères musulmans*, alternative à l'arabisme dont ils soulignent les échecs sans bien voir le rôle qu'il a joué dans la décolonisation du monde arabe.

Les dangers du « guide suprême »

La richesse de leur étude fait d'autant plus regretter certaines lacunes. Né de la *Nahda* (renaissance), l'arabisme propose un cadre qui permet la coexistence des minorités chrétiennes et de la majorité musulmane. Or les Frères rejettent aujourd'hui cette *Nahda* en raison de l'apport des chrétiens arabes — trait d'union avec la civilisation occidentale — tout en oubliant, semble-t-il, que leur apport fut encore plus important à l'âge d'or de la civilisation islamique (*le Monde* daté 18-19 septembre). Les auteurs ne paraissent guère se préoccuper du sort que l'activisme islamique réserverait à ces minorités, de même qu'ils expédient en quelques lignes ce qui a trait à la condition de la femme.

Mettant l'accent sur la répression dont sont victimes les Frères, les auteurs donnent à penser, à travers les textes cités, que le régime islamique garantirait, mieux que les régimes « modernistes », les libertés et les droits de l'homme. C'est ce que disaient les mollahs victimes du chah. Dans la mesure où la *révolution islamique* d'Iran, bien que d'inspiration chiite, partage les principes essentiels des Frères musulmans (sunnites), on regrette qu'Olivier Carré ne se soit pas interrogé sur la pratique du pouvoir à Téhéran, infiniment plus intolérant et despotique jusqu'à présent que le régime nassérien.

Les auteurs réfutent les qualificatifs de « *fascistes* » et de « *terroristes* » appliqués parfois aux Frères en dénonçant ces tares chez leurs adversaires. Pourtant, le mouvement a bien des points en commun avec les sectes secrètes qui jalonnent l'histoire de l'islam ; il n'a pas hésité à commettre des attentats spectaculaires, certains de ses membres ont été des admirateurs de Hitler. La notion même de « *guide suprême* » disposant d'un pouvoir absolu n'est-elle pas inquiétante ?

PAUL BALTA.

★ LES FRÈRES MUSULMANS (1928-1982), « Archives », Gallimard-Julliard, Paris, 1983, 238 pages, 57 F.

OCDE

POLITIQUES d'INFORMATION d'INFORMATIQUE et de COMMUNICATIONS

7 La Micro-électronique, la Robotique et l'Emploi

OCDE

Evaluation des Incidences Sociales de la Technologie

☐Mai 1983, 264 pages, F 125

☐Avril 1983, 88 pages, F 45

à paraître

☐ROBOTS INDUSTRIELS — Leur rôle dans l'industrie manufacturière.
Les robots industriels se répandent rapidement dans toutes les industries manufacturières des pays Membres de l'OCDE. Ce rapport passe en revue le rôle de cette nouvelle technologie et examine ses implications dans la productivité de la fabrication. F 49.

☐CATALOGUE DES PUBLICATIONS DE L'OCDE : gratuit.

Prière de retourner ce bon de commande accompagné de votre carte de visite à : OCDE

ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES
2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16, FRANCE

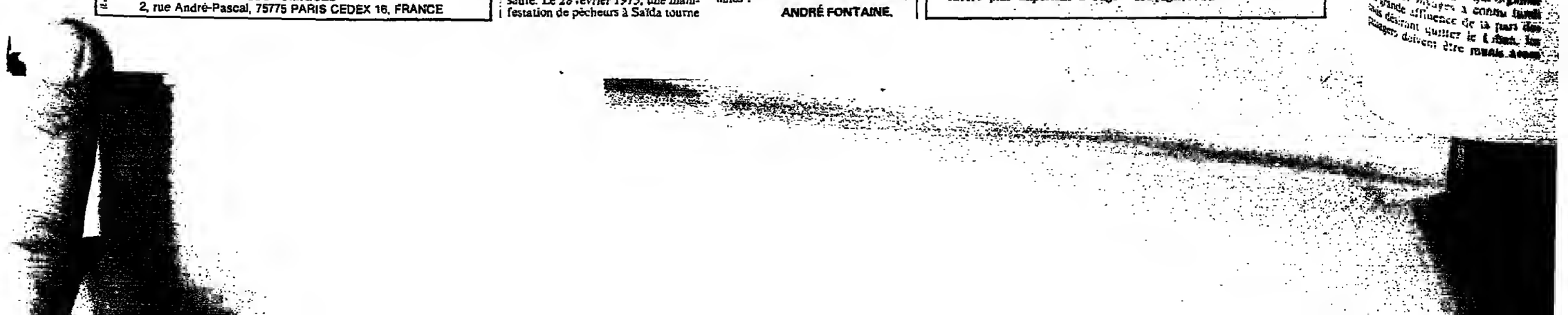

Le Monde étranger

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE AU LIBAN

La France, l'Italie et la Grande-Bretagne se concertent pour arrêter une action diplomatique commune

Pour la deuxième journée consécutive, l'artillerie de la marine américaine est intervenue, mardi soir 20 septembre, pour pilonner aussi bien les positions syriennes dans le haut Metn que celles des druzes et de leurs alliés sur les hauteurs de Souk-el-Gharb. De nombreux obus tirés par les milices druzes et leurs alliés se sont abattus sur plusieurs quartiers de la capitale, notamment sur les camps palestiniens de Sabra et de Chatila. Un important incendie s'est déclaré à proximité de la résidence de l'ambassadeur des États-Unis. Dans la matinée, des F-14 américains et cinq Super-Étendard français ont entrepris des missions de reconnaissance au-dessus de Beyrouth.

Selon l'agence américaine United Press, qui cite le département d'État, ce dernier a admis mardi que les forces américaines ont reçu de nouvelles directives quelque peu différentes des précédentes à savoir qu'elles sont désormais autorisées à s'attaquer à des positions « rebelles » qui ne mettent pas directement en péril le contingent des États-Unis dans la force multinationale. On indique à ce propos dans les milieux autorisés libanais à Beyrouth que la marine américaine intervient après concertation avec le haut commandement de l'armée libanaise, sans passer par le gouvernement du président Amine Gemayel.

L'intervention américaine dans la guerre du Liban soulage sans doute l'armée régulière mais ne recueille pas l'adhésion de nombreux Beyrouthins, qui craignent l'internationalisation du conflit, note l'agence Reuter. Notre correspondant à Beyrouth, Lucien George, indique à ce propos que nombre de Libanais se posent la question de savoir si les États-Unis pourraient réussir là où les Israéliens ont échoué après quinze mois d'efforts militaires et politiques.

Le ministre italien des affaires étrangères, M. Andreotti, a déclaré, mardi, que son gouvernement avait accueilli avec faveur *« les mesures plus fermes prises par les États-Unis pour protéger le contingent américain »*, ajoutant que celles-ci *« contribuaient à créer une situation plus équilibrée sur le terrain, ce qui a été utile aux initiatives en cours en vue d'une réconciliation »*. Il a révélé à ce propos que des consultations entre la France, la Grande-Bretagne et l'Italie avaient été engagées dès lundi pour arrêter *« une action diplomatique commune »*.

La Grèce, pour sa part, a annoncé, mardi, dans un communiqué officiel, qu'elle a rejeté une requête de Washington concernant l'utilisation de ses aéroports pour l'atterrissage d'avions transportant des armements destinés aux forces américaines et à l'armée libanaise. Pour justifier ce refus, le communiqué d'Athènes fait valoir des arguments juridiques mais aussi politiques : la Grèce ne veut pas être mêlée, *« même indirectement »*, à la guerre civile libanaise, d'autant plus que *« la force américaine s'est rangée dans l'un des deux camps en conflit »*.

Le premier ministre français, M. Pierre Mauroy, en cours d'un discours prononcé devant l'Institut des hautes études de la défense nationale *(lire page 9)*, a notamment déclaré : *« C'est au rétablissement d'un État pluraliste et à la stabilité d'une région déchirée que nous entendons œuvrer. (...) Au Tchad, comme d'ailleurs au Liban, nous nous appliquons à préserver l'unité, l'intégrité et la souveraineté de pays amis qui font appel à nous. (...) En revanche, il est bien évident que la France et, à plus forte raison, ses forces armées n'ont pas à intervenir dans les équilibres politiques de ces États, dans des affrontements qui s'apparenteraient à des conflits internes. »*

Répondant à M. Claude Cheysson, sans le nommer, l'ambassadeur des États-Unis en France, M. Evan Galbraith, a estimé qu'il n'y avait pas, sur le Liban, *« une divergence de fond avec la France »*. *« Nous avons les mêmes objectifs : aider le gouvernement élu* [du Liban] *et lui donner le temps de gouverner. »*

La médiation de l'émir Bandar, le représentant personnel du roi Fahd d'Arabie Saoudite, paraissait mardi soir sur le point d'aboutir. Il avait obtenu dans la journée l'adhésion de l'opposition libanaise et de la Syrie au projet de règlement qu'il avait amendé, en tenant compte de l'avis du gouvernemem de Beyrouth. Un porte-parole du président Gemayel ainsi que le département d'État avaient confirmé que l'accord entre toutes les parties en conflit était imminent et qu'un cessez-le-feu pourrait intervenir dans les heures qui suivent. L'émir Bandar indiquait pour sa part qu'il jouait « la carte de la dernière chance ».

Cependant, mardi en fin de soirée, la radio officielle libanaise annonçait que le projet d'accord était inacceptable en raison des *« manœuvres d'obstruction »* de la Syrie. Cette dernière, selon la radio, aurait opposé un veto à la participation du président de la Chambre des députés et du chef du gouvernement à la *« table ronde »* qui devait être organisée après l'instauration du cessez-le-feu. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

AUX TERMES D'UN ACCORD ENTRE LA MAISON BLANCHE ET LES DIRIGEANTS DU CONGRÈS

Les 1 200 « marines » pourront rester dix-huit mois au Liban

Washington *(A.F.P.)*. — Les mille deux cents « marines » américains membres de la Force multinationale, pourront demeurer au Liban pendant dix-huit mois, aux termes d'un accord conclu entre la Maison Blanche et les dirigeants du Congrès et rendu publie le mardi 20 septembre à Washington. Cet accord, qui doit être maintenant approuvé par l'ensemble du Sénat et de la Chambre des représentants, limite l'importance du contingent américain aux unités actuellement présentes au Liban.

Il reconnaît, comme le souhaitaient les parlementaires, que les « marines » *« sont maintenant dans une situation d'hostilités »*, ce qui rend nécessaire un vote du Congrès, selon la loi sur les pouvoirs de guerre du président des États-Unis *(War Powers Act)*.

Mais le projet de résolution autorise en même temps le président Reagan à *« poursuivre la participation »* des « marines » à la Force multinationale, aux côtés des contingents français, italien et britannique. Il précise que les soldats américains pourront rester dix-huit mois au Liban, à dater de la signature de la résolution par le président Reagan, *« à moins que le Congrès ne prolonge cette autorisation »*.

M. Reagan : satisfaction et réserves

En confirmant mardi l'existence de ce compromis, le président Reagan s'est déclaré *« satisfait »* que les dirigeants du Congrès soient parvenus à un accord *« soutenant la présence et la politique des États-Unis au Liban »*.

L'accord entre la Maison Blanche et les dirigeants du Congrès autorise également les « marines » à prendre *« les mesures de protection nécessaires pour assurer la protection de la Force multinationale au Liban »* et prévoit que le contingent américain devrait être rapatrié en cas de retrait des contingents italien, britannique et français.

M. Reagan a noté qu'il avait d'*« importantes réserves à faire sur certaines parties »* de cet accord et un haut fonctionnaire de la Maison Blanche a précisé que ces réserves portaient sur les problèmes constitutionnels soulevés par le *War Power Act*.

Cette loi, votée en 1973 durant la guerre du Vietnam et à laquelle se sont opposés tous les présidents américains, vise à limiter la liberté d'action du président des États-Unis. Elle stipule que le chef de l'exécutif ne peut maintenir pendant plus de quatre-vingt-dix jours des soldats américains dans des situations d'hostilités sans une autorisation expresse du Congrès.

Cette loi n'a, jusqu'à présent, jamais été appliquée et le président Reagan, tout en acceptant de signer le projet de résolution mis au point avec les dirigeants du Congrès, devrait en même temps publier une déclaration soulignant que, selon lui, cette loi n'a pas à être invoquée à propos du Liban.

Le président Reagan a ainsi évité une querelle constitutionnelle entre la Maison Blanche et le Congrès sur ses pouvoirs de guerre, au moment où s'accroît l'intervention américaine au Liban. En outre, la période de dix-huit mois pendant laquelle la présence des « marines » est autorisée pourrait repousser tout débat du Congrès sur ce sujet après l'élection présidentielle de 1984.

Le projet de résolution devrait être adopté par les deux Chambres, politiquement d'accord sur la nécessité de la présence américaine au Liban.

A SOUK-EL-GHARB, AVEC L'ARMÉE NATIONALE

« Il y a eu, hier soir, de féroces batailles à l'arme blanche »

De notre envoyé spécial

Souk-el-Gharb. — *La route* qui monte vers Souk-el-Gharb traverse la rianta vallée du Wadi-Chahroune, où une batterie de l'armée libanaise est dissimulée à l'abri des pins où chantent les cigales. De là, une petite route de montagne mène directement au village de Houmal, qui, malgré les violents bombardements de la semaine dernière, n'est pas entièrement abandonné par ses habitants.

A l'entrée du village, une barricade est surmontée de l'inévitable portrait de Bechir Gemayel. Un groupe des Forces libanaises locales, réduites au chômage forcé depuis que l'armée a pris leur place au début du mois, monte la garde. Leur chef, un revolver à la main, nous *« autorise »* à poursuivre notre route : *« Vous pouvez monter. Les bombardements sont pratiquement arrêtés depuis 6 heures du matin, mais la nuit a été rude. »* Nous comptons pourtant les « départs », un obus de mortier toutes les minutes, et les *« arrivées »*, une toutes les cent vingt secondes : la régularité d'une horloge. Bientôt, les plus profanes d'entre nous font facilement la distinction entre le claquement sec des « départs » et celui des « arrivées », qui ressemble étrangement au bruit d'un drap que l'on déchire brusquement.

Profitant de l'accalmie, les habitants de Houmal s'affairent à leurs préoccupations quotidiennes comme si de rien n'était. Neuf ans de guerre leur ont appris à être fatalistes. D'ailleurs, où iraient-ils ? Ils préfèrent encore s'accrocher à leurs vieilles mais charmantes demeures plutôt que d'aller s'entasser dans un quelconque centre de réfugiés. Ici, au moins, l'air est pur, malgré l'odeur de poudre, et la vue sur Beyrouth admirable.

Une des maisons du village a été transformée en centre de la Croix-Rouge libanaise, où sont amenés les blessés de Souk-el-Gharb, en attendant les ambulances qui les acheminent vers les hôpitaux de Beyrouth. Une de ses responsables, une jeune musulmane de vingt ans, affirme que plus de deux cent cinquante blessés ont transité depuis vendredi par le centre, dont soixante-cinq seulement pour la journée de lundi. Seuls les blessés légèrement atteints ou ceux qui, par suite de la violence des bombardements, *ont perdu le contrôle de leurs nerfs et sont devenus hystériques »*, passent par le centre, précise-t-elle ; les personnes grièvement blessées sont, elles, directement acheminées vers Beyrouth par les ambulances de l'armée.

Souk-El-Gharb est perché 200 mètres plus haut. A première vue, il ressemble à n'importe quel autre centre de villégiature libanais avec ses forêts de pins dominant la crête et ses immeubles en béton armé conçus pour abriter le plus d'estivants possible. La route en lacets qui y grimpe est, en certains endroits, totalement labourée par les obus, les roquettes et les chenilles des blindés gouvernementaux. Elle mène directement au P.C. de l'armée, installé dans le parking d'un immeuble de six étages, qui sert en même temps de poste de secours d'urgence et de mess pour les officiers. Des M-113 des troupes blindées, stationnés à l'entrée du perking à l'abri de sacs de sabla, servent de « chambre des opérations militaires ».

Le commandant de la place, un lieutenant-colonel qui tient à garder l'anonymat, — *« Je n'aime pas qu'on parle de moi »*, dit-il — s'était déjà rendu célèbre le mois dernier par la manière énergique avec laquelle il avait pacifié Beyrouth-Ouest. Il examine sur une carte d'état-major les positions de l'artillerie adverse et se plaint de ne pas disposer de moyens de repérage modernes pour localiser les sources du tir.

La cadence des « arrivées » augmente. Le lieutenant-colonel nous déconseille de franchir la crête donnant sur le versant qui fait face à Aley : *« Il y a eu hier soir de féroces batailles à l'arme blanche sur la colline de Kors-el-Medawar, à 3 kilomètres d'ici. Contrairement à ce qui a été dit, nous n'avons pas occupé le village de Keifoun, qui est toujours sous le contrôle des Syro-Palestiniens, mais nous occupons la lieu-dit de la Citadelle qui se trouve à 300 mètres de nos positions avancées. L'ennemi, lui, est à 100 mètres de là, au village d'Aitate.*

— Déplorez-vous beaucoup de victimes ?

— *Nos blessés constituent 10 % des troupes engagées et nos morts environ 2 %.*

— Combien êtes-vous de militaires ici ? Mille cinq cents ?

— *Certainement plus.* »

En fait, selon des estimations de source occidentale, l'armée compterait à Souk-el-Gharb plus de deux mille cinq cents soldats.

Les prisonniers ? « On les tue... »

Le commandant libanais, qui a fait, il y a quelques années, un stage de sous-lieutenant à l'école d'application d'artillerie de Saint-Maixent, aurait voulu entrer à l'école de guerre, mais a abandonné son projet en expliquant que pour l'instant le pays a besoin de lui et qu'il préfère combattre sur le terrain.

A la question : faites-vous des prisonniers ? Il répond : *« Non, on les tue »*, puis il ajoute rapidement : *« Sauf s'ils jettent bas leurs armes. »* « Récemment, l'un d'entre eux a tué un de mes officiers avec une hache qu'il avait dissimulée dans son treillis », précise-t-il.

Il affirme que certains de ses soldats sont épuisés physiquement et moralement parce qu'ils n'ont pas quitté leur position avancée depuis treize jours.

« Je fais de mon mieux pour assurer leur relève.

— On vous accuse souvent d'être l'armée des chrétiens et de faire le jeu des Forces libanaises...

— *Absurde. Ce n'est pas notre faute si les Forces libanaises appuient l'Etat et ne souhaitent pas le combattre. Personnellement, on ne peut m'accuser d'être de leur bord puisqu'il y a trois ans je les ai combattues les armes à la main.*

— Que pensez-vous des États-Unis ?

— *Le plus grand bien, puisqu'ils nous accordent leur appui politique.* »

Il évite cependant de parler de l'aide directe que les « marines » lui ont fournie la veille en bombardant les positions de l'ennemi. Nous apprendrons par le suite que nous avons croisé sans la savoir, sur le chemin du retour, un groupe de conseillers militaires américains qui montaient vers Souk-el-Gharb pour mieux coordonner la collaboration militaire avec les défenseurs de la place assiégée.

Le lieutenant-colonel n'est pourtant pas trop amer à l'égard de la France, qui « n'a pas compris l'enjeu de la bataille de Souk-el-Gharb », et malgré le fait que, au cours de la bataille de Beyrouth, il affirme avoir perdu cinq de ses hommes, tués à bord de leur M-113 détruit, dit-il, probablement accidentellement par un Panhard français.

Deux des adjoints du commandant — un druze et un Arménien — opinent de la tête. Eux aussi sont fiers d'appartenir à l'armée libanaise. L'officier druze ne se sent nullement culpabilisé du fait qu'il tire contre ses coreligionnaires. « En face de nous, dit-il, il n'y a pas des Libanais et des druzes, mais seulement des étrangers : des Syriens, des Palestiniens et des hezbollahis iraniens.

— Avez-vous vu des hezbollahis ?

— *Personnellement, non, mais d'autres les ont vus.* »

Apparemment, les officiers avec qui nous avons pu nous entretenir ne craignent pas trop les bombardements, bien qu'ils soient pratiquement incessants. Ils redoutent surtout les combats à l'arme blanche dans l'obscurité totale de la nuit. « Nos positions, dit l'officier druze, sont totalement imbriquées les unes dans les autres. Nous avons constamment l'impression d'être débordés. Tous les soirs, ils nous attaquent et essaient de s'infiltrer parmi nous. Tous les matins, nous contre-attaquons. Parfois, nous luttons d'une maison à l'autre et d'étage en étage, dans des conditions apocalyptiques... »

Il est midi. Les « arrivées » d'obus commencent à devenir plus fréquentes. « Il est temps de partir, sinon vous serez probablement obligé de passer la nuit avec nous », plaisanta l'officier libanais. Dehors, les bombes commencent à pleuvoir avec toujours ce même sinistre bruit de drap que l'on déchire.

JEAN GUEYRAS.

● *Les autorités israéliennes* ont autorisé lundi 19 septembre la population du Liban-Sud à voyager par mer à l'étranger. Un premier voyage par bateau entre Saïda et le port chypriote de Larnaca est prévu pour le mardi 20 septembre, et la principale agence de voyages qui organise à Saïda ces voyages a connu lundi une grande affluence de la part des civils désirant quitter le Liban, les passagers doivent être munis avant d'embarquer d'un laisser-passer délivré par le gouverneur militaire israélien. — *(A.F.P.)*

● *Quatre militaires israéliens* ont été blessés mardi 20 septembre dans une embuscade tendue par des éléments armés non identifiés dans la localité de Nabatiyeh (secteur central du Liban-Sud). Il s'agit du deuxième attentat anti-israélien en moins de vingt-quatre heuresdans cette localité située à 15 kilomètres de la frontière israélienne. Cinq militaires israéliens avaient été blessés lundi (*le Monde* du 20 septembre). — *(A.F.P.)*

● *M. Ibrahim Souss va quitter Paris.* — Représentant de l'O.L.P. en France, M. Ibrahim Souss sera prochainement affecté à Rome ou à Dakar. Sa nouvelle affectation pourrait être annoncée officiellement lundi 26 septembre à l'occasion de la visite que devrait faire à Paris M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P. (affaires étrangères) à l'invitation du parti communiste français, indique-t-on dans les milieux politiques arabes. Âgé de trente-huit ans, M. Souss avait succédé en 1978 à M. Ezzedine Kalak, assassiné par des extrémistes palestiniens.

Exorciser les mythes forcenés du tiers mondisme

Bruckner a raison de se demander "comment la haine de soi est devenue le dogme central de notre culture", et pourquoi une société qui a éliminé l'idée de péché individuel cultive à ce point le sentiment d'une culpabilité collective.

Jean-François Revel / Le Point

Les deux cents premières pages du *Sanglot de l'homme blanc* sont parmi les plus riches, les plus décapantes parues depuis longtemps sur le sujet.

Jean-Pierre Salgas / Jeune Afrique

L'HISTOIRE IMMÉDIATE AU SEUIL

هكذا من الاصل

مكذا من الاصل

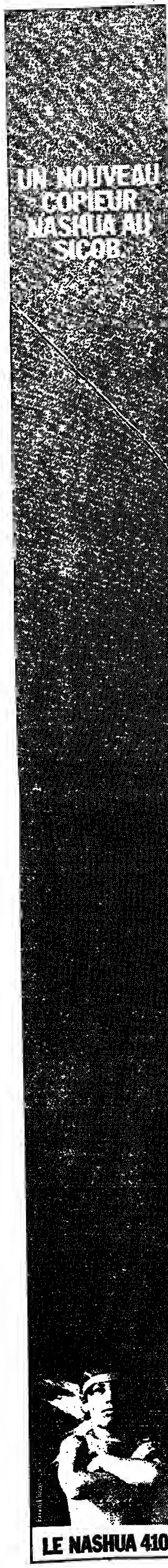

PROCHE-ORIENT

Israël

M. Shamir est chargé de former le nouveau gouvernement

Le président M. Haïm Herzog a convoqué le mercredi 21 septembre M. Yitzhak Shamir pour le charger officiellement de former un nouveau gouvernement, a annoncé le porte-parole du président. M. Shamir, actuellement ministre des affaires étrangères, dispose d'une période de vingt et un jours, renouvelable une fois, pour obtenir la confiance de la Knesset et succéder à M. Menahem Begin, premier ministre démissionnaire. En principe M. Shamir peut s'appuyer sur la même majorité que M. Begin et dispose du soutien de 62 à 64 députés sur 120 à la Chambre.

En appelant d'abord M. Shamir, M. Herzog a écarté la proposition travailliste de formation d'un gouvernement dirigé par M. Shimon Pérès, qui faisait valoir que son parti était, avec 50 députés, le plus important de la Knesset et devait donc être chargé avant le Herouth de M. Shamir de la formation du cabinet.

PORTRAIT

Un vieil irréductible

Il veut assurer la continuité de la politique de M. Begin, et c'est pour cela que la « vieille garde » du parti Herout l'a préféré à M. David Levy. Elle peut compter sur lui. S'il peut gouverner à sa guise – mais rien n'est moins sûr, – il saura se montrer au moins aussi intransigeant que l'ancien premier ministre, et même davantage, ainsi qu'il l'a prouvé si souvent au cours de son étrange carrière.

Lorsque M. Begin, en 1978, a demandé à la Knesset d'approuver les accords de Camp David, qui définissaient les grandes lignes du processus de paix avec l'Egypte, M. Shamir, alors président de l'Assemblée, s'est cantonné dans l'abstention. Il boudait. Car il désapprouvait l'évacuation du Sinaï et surtout le démantèlement des quelques implantations créées dans la péninsule. Il adoptait ainsi la même attitude que M. Moshe Arens, aujourd'hui ministre de la défense, et que M. Ariel Sharon, prédécesseur de ce dernier.

M. Shamir fait partie de ce clan des durs parmi les durs, et il n'y a guère de doute que, s'il le peut, il reconduira M. Arens dans ses fonctions et récompensera M. Sharon pour son précieux soutien au sein du parti Herout pour écarter la candidature de M. David Levy. L'ancien ministre de la défense sait qu'il a toutes les chances de voir sa quarantaine levée pour retrouver un rôle important. Il a d'ailleurs déjà fait savoir qu'il souhaitait recevoir la charge de mener à nouveau la politique gouvernementale pour le développement de la colonisation des territoires occupés, domaine qui est sa « spécialité ». M. Shamir aurait mauvaise grâce de lui refuser cette nouvelle chance.

Homme de petite taille, toujours souriant, apparemment paisible, M. Shamir est en réalité un vieil irréductible. Né en 1915 en Pologne, il abandonne ses études de droit pour militer activement au sein du Betar, l'organisation de jeunesse du parti « révisionniste » qui, sous la houlette de Jabotinsky, s'oppose à la majorité du mouvement sioniste, dont il représente la tendance la plus dure.

Arrivé à l'âge de vingt ans en Palestine, il rejoint immédiatement les rangs de l'Irgoun, qui juge trop modérée l'action de la Hagannah, le bras armé de l'Agence juive. L'Irgoun prône des méthodes de représailles contre les révoltes arabes, puis le terrorisme contre les autorités mandataires britanniques. En 1940, M. Shamir, avec quelques camarades, se sépare de l'Irgoun pour fonder le Lehi, qui sera plus connu sous le nom de groupe Stern. Le Lehi et l'Irgoun (dont M. Begin prend le commandement en 1943) se livrent à une compétition dans l'extrémisme, qui ne les empêche pas de collaborer, comme ce sera le cas lors de l'attentat contre le Q.G. britannique installé à l'hôtel King David, à Jérusalem, ou lors du massacre des villageois arabes de Deir-Yassin.

Un combattant de l'ombre

M. Shamir est arrêté à plusieurs reprises, puis déporté en Erythrée en 1946. Mais il s'évade, se réfugie à Djibouti, où il apprend le français, avant de pouvoir rentrer en Israël au moment de l'indépendance.

Il ne dément pas son jusqu'au-boutisme. Alors que l'Irgoun accepta de quitter la clandestinité et de continuer la lutte sur le plan politique, en créant le parti Herout, le Lehi ne s'y résigne pas. Parce que son organisation est soupçonnée d'être responsable de l'assassinat du comte Folke Bernadotte, émissaire de l'O.N.U., M. Shamir est de toute façon condamné à continuer de vivre dans la clandestinité. Il est de nouveau recherché par la police, mais celle-ci, cette fois, n'est plus britannique mais israélienne. Il doit se cacher pendant plusieurs années avant qu'on ne passe l'éponge. Et, peu après, les services spéciaux – le Mossad – recrutent en 1955, pour dix ans, ce combattant de l'ombre.

En 1966, revenu à une vie normale, il se réconcilie avec M. Begin, dont il devient le fidèle second, après son adhésion au Herout en 1970. Trois ans plus tard, il est élu à la Knesset, qu'il présidera à partir de 1977, après la victoire électorale du Likoud. En 1979, M. Begin le choisit pour succéder, au ministère des affaires étrangères, à Moshe Dayan, qui vient de démissionner.

Quand, l'an dernier, M. Ariel Sharon lance Israël dans l'aventure libanaise, M. Shamir est de ceux qui approuvent presque sans réserve l'action débridée du ministre de la défense. Attitude qui le distingue de M. David Levy, son rival malheureux lors de la récente désignation du successeur de M. Begin à la tête du Herout.

Dès le mois de juin, M. Levy est l'un des rares ministres à remettre en question les initiatives de M. Sharon. Et, quand le gouvernement approuve l'entrée des phalangistes dans les camps de Sabra et de Chatila, M. Levy est le seul à s'en inquiéter, la commission d'enquête israélienne sur cette affaire l'a souligné, tandis qu'elle a sévèrement blâmé le comportement de M. Shamir pour avoir « maîtrisé » durant les massacres les informations alarmantes que lui transmettait l'un de ses collègues.

FRANCIS CORNU.

(Publicité)

ALGÉRIE...
...avec COREADIS ?
...plus de pannes irrémédiables
...plus d'immobilisations d'engins
véhicules – électroménager ou machines
TOUT L'OUTILLAGE...
TOUTES LES PIÈCES... DISPONIBLES
Chez COREADIS
B.P. 72 PARIS 75022 CEDEX 01
COLIS CONTRE REMBOURSEMENT

(Publicité)

Agence de publicité, spécialisée sur les marchés du Moyen-Orient arabe, recherche :
Collaborateur qualifié
maîtrisant les langues arabe et française pour rédaction, conception et traduction. Ecrire « Le Monde Publicité » nº 10213, qui transmettra, lettre manuscrite dans les deux langues + c.v.

AMÉRIQUES

Chili

DIRIGEANT SYNDICAL, M. SEGUEL A ÉTÉ LIBÉRÉ

Le dirigeant syndical chilien Rodolfo Seguel a été libéré le mardi 20 septembre. Depuis son incarcération, le 9 septembre, il menait une grève de la faim à la prison de Santiago. M. Seguel, qui est le président de la Confédération des travailleurs du cuivre (C.T.C.) et du Commandement national des travailleurs (C.N.T., front unitaire syndical), avait été arrêté au lendemain de la cinquième « journée nationale de protestation » contre le régime du général Pinochet. Il lui était reproché d'avoir, dans une interview publiée par un journal mexicain, insulté le chef de l'État chilien en déclarant que le général Pinochet était *« un dictateur absurde et obsédé »*.

Cette libération intervient après que le chef de l'État eut, le 19 septembre, retiré sa plainte, à la suite d'une requête personnelle de l'archevêque de Santiago. Mgr Fresno avait transmis au général Pinochet une lettre de M. Seguel précisant qu'il n'avait pas eu l'intention d'insulter le chef de l'État. Cependant, le leader syndical fait toujours l'objet de poursuites judiciaires en raison de son rôle dans le mouvement de protestation engagé depuis mai contre le régime.

Brésil

LES MANŒUVRES POUR L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 1985 ONT COMMENCÉ

Seize mois avant la prochaine élection présidentielle, les grandes manœuvres politiques ont commencé au sein de l'appareil du Parti démocrate social (P.D.S.), qui soutient le chef de l'Etat, le général Figueiredo.

Le ministre de l'intérieur, M. Mario Andreazza, soixante-cinq ans, a officiellement annoncé, mardi 20 septembre à Brasilia, qu'il serait candidat à l'élection de janvier 1985. Le futur chef de l'Etat doit être élu par un collège électoral composé des parlementaires fédéraux et des délégués des assemblées des Etats fédérés. Au sein de ce collège, le P.D.S. a la majorité absolue, et l'élu sera donc celui qui aura obtenu l'investiture du parti officiel.

M. Andreazza est un très proche collaborateur de l'actuel chef de l'Etat, et passe pour être « son » candidat. Néanmoins, le général Figueiredo n'entend pas, à l'inverse de son prédécesseur, le général Geisel, imposer une personnalité. Aussi a-t-il, selon toute vraisemblance, simplement « autorisé » M. Andreazza à se lancer dans l'arène, afin qu'il puisse tester sa popularité, au moins auprès de l'appareil P.D.S.

Deux autres personnalités pourraient prétendre à l'investiture. Il s'agit de M. Paulo Maluf, ancien gouverneur de Sao-Paulo, et de M. Aureliano Chaves, actuel vice-président de la République, qui, à deux reprises, a occupé les fonctions de chef de l'Etat par intérim.

L'opposition, minoritaire en toute hypothèse au sein du collège électoral *ad hoc*, n'entend pas participer au processus conduisant à la désignation du futur chef de l'Etat.

Etats-Unis

LES CONFESSIONS TARDIVES DE L'ANCIEN MINISTRE AMÉRICAIN DE LA DÉFENSE

Dès 1961, M. McNamara jugeait les armes nucléaires « totalement inutiles »

« Pour avoir été sept ans secrétaire à la défense, je ne crois pas que nous puissions éviter le risque inacceptable d'une guerre nucléaire tant que nous n'aurons pas admis – et tant que nous n'aurons pas fondé sur cette constatation tous nos plans militaires, nos budgets de défense, nos programmes d'armement et nos positions dans les négociations – que les armes nucléaires n'ont aucune espèce de but militaire. Elles sont totalement inutiles, sauf pour dissuader l'adversaire de les employer. C'est mon opinion aujourd'hui, c'était déjà mon opinion au début des années 60. »

En concluant ainsi le nouvel article qu'il vient de publier dans *Foreign Affairs*, M. McNamara, ministre de la défense des présidents Kennedy et Johnson, fait un pas de plus par rapport à sa position, affirmée au printemps 1982 dans la même revue, en faveur d'une renonciation de l'OTAN à tout premier emploi de l'arme nucléaire (*le Monde* du 10 avril 1982).

Il précise au passage qu'il est parvenu à cette conclusion *« dès 1961-1962 »*, qu'il l'a recommandée à l'époque aux deux présidents qu'il a servis et qu'il *« croit »* que ceux-ci l'ont acceptée. Mais aujourd'hui il convient d'aller plus loin : un sommet des pays de l'OTAN devrait selon lui proclamer solennellement l'intention de l'alliance *« de s'orienter vers une politique de dissuasion d'une agression conventionnelle soviétique par le seul recours aux forces non nucléaires »*, après quoi tous les programmes d'armement seraient révisés en conséquence.

Le nombre des armes nucléaires tactiques stockées en Europe serait ramené de 6 000 à 3 000, la création d'une zone dénucléarisée en Europe centrale serait discutée avec l'U.R.S.S. dans le cadre de la conférence sur les mesures de confiance prévue à Stockholm en janvier 1984. A plus long terme, et toujours en partant de la prémisse selon laquelle il n'y a pas de *« dissuasion nucléaire »* contre une agression soviétique, il faut s'acheminer vers un monde *« non nucléaire »*.

M. McNamara donne au passage d'intéressantes précisions sur l'arsenal des armes nucléaires tactiques entreposées en Europe. Sur les 6 000 charges de ce type dénombrées aujourd'hui, 2 000 sont des obus d'artillerie (pour obusiers de 155 mm et canons de 203 mm), portant à moins de 20 kilomètres, 1 069 sont des bombes larguées d'avions, 270 équipent des missiles Pershing-1 A (700 km de portée), 910 les fusées Lance et Honest-John (110 km et 40 km), enfin 1 750 sont réparties entre la défense anti-aérienne et les *« mines de démolition »*, sortes de machines infernales destinées à *« bloquer les cols »* et autres points de passage d'une invasion soviétique, et qui, précise-t-il *« ont environ vingt-cinq ans et ne sont probablement plus fiables »*.

Après avoir noté que la plupart de ces engins exploseraient sur le territoire de l'OTAN et tueraient surtout la population alliée, y compris militaire, il reconnaît qu'il n'a jamais été possible de leur trouver un emploi « avantageux ».

Chacun a le droit de se tromper, mais M. McNamara se donne cette fois des verges pour se faire fouetter. C'est à lui, en effet, que l'on doit non seulement le programme d'armement stratégique visiblement excessif mis en œuvre dans les années 60 par le Pentagone (tant en mégatonnage qu'en nombre d'armes, l'arsenal américain était supérieur à ce qu'il est aujourd'hui), mais aussi ces mêmes armes « tactiques » qui ont atteint avec lui le nombre record de 7 000. Et s'il ne croyait pas, dès 1961, à l'emploi des armes nucléaires, pourquoi avoir fait adopter par les alliés en 1967 la doctrine de *« réponse flexible »* qui prévoyait explicitement le recours à l'escalade nucléaire, à un « seuil » il est vrai un peu plus élevé que par le passé ?

Notons encore que M. McNamara ne mentionne à aucun moment le changement que pourrait apporter à ce schéma la bombe à neutrons ni l'évolution qualitative qui résultera de l'installation des Pershing-2 et des missiles de croisière en Europe occidentale. Pour lui, ces engins n'introduiront qu'un nouvel échelon dans une escalade de toute manière dangereuse et le président américain hésitera à les employer tout comme les autres. Ce sont pourtant ces armements qui ont les meilleures chances de rendre superflues ces milliers d'armes « tactiques » que M. McNamara a fait installer en son temps en Europe et dont il dénonce aujourd'hui, à juste titre, l'inutilité meurtrière.

MICHEL TATU.

DIPLOMATIE

ELU PRÉSIDENT DE LA TRENTE-HUITIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

M. Illueca (Panama) a renvoyé dos à dos Moscou et Washington dans l'affaire du Boeing

New-York. – M. Jorge Illueca, vice-président de Panama, a été élu, mardi 20 septembre, président de la trente-huitième Assemblée générale de l'ONU. Il a obtenu 83 voix contre 70 à son concurrent, M. Davidson Hepburn, représentant permanent des Bahamas aux Nations unies. Deux pays se sont abstenus. M. Illueca, qui représente le groupe des pays latino-américains et caraïbes, succède à M. Hollai (Hongrie).

Agé de soixante-cinq ans, le vice-président panaméen est avocat de formation. Après des études à l'université de Panama, à Harvard et à Chicago, il a enseigné le droit et a été élu président de l'Association des avocats de son pays. M. Illueca a commencé sa carrière politique en 1964, lorsqu'il a été nommé ambassadeur aux Etats-Unis, chargé des négociations sur le traité qui devait restituer le canal de Panama à ses compatriotes. Membre de la délégation panaméenne pendant plusieurs sessions des Nations unies, il a aussi joué un rôle important dans les conférences sur le droit de la mer.

De notre correspondante

Ministre des affaires étrangères de 1980 à 1982, puis élu, en août 1982, vice-président de Panama, M. Illueca s'était fait remarquer, au moment du conflit des Malouines, par son soutien quasi inconditionnel aux thèses argentines et ses attaques, parfois sans nuances, contre les gouvernements anglais et américain et leurs représentants aux Nations unies. Le souvenir de l'une de ses algarades avec Mme Kirkpatrick au sujet du *« système glandulaire »* de Mme Thatcher est resté vivace dans les couloirs de l'ONU...

Dans son discours d'acceptation, M. Illueca en a appelé à la solidarité latino-américaine et à celle des pays non alignés. Il a souligné que Panama avait joué un rôle important dans le « groupe de Contadora », aux côtés du Venezuela, du Mexique, de la Colombie et de l'Equateur, pour tenter de régler les conflits d'Amérique centrale.

M. Illueca a, enfin, comparé l'affaire du Boeing de la Korean Airlines à l'assassinat de l'archiduc d'Autriche, en 1914 à Sarajevo, qui devait déclencher la première guerre mondiale. Mais il a renvoyé dos à dos les deux superpuissances, jugées également responsables de la tension entre Moscou et Washington qui menace de compromettre toute la session de l'ONU.

Il est rare que l'élection du président de l'Assemblée ne se fasse pas par consensus sur un seul nom. Bien que le scrutin soit secret, il semble que, cette fois, le concurrent malheureux de M. Illueca, M. Hepburn, très populaire à l'ONU, ait pu bénéficier des voix du Commonwealth et de celles d'un bon nombre de pays africains.

NICOLE BERNHEIM.

● *Mme Gandhi, premier ministre de l'Inde, et le président égyptien M. Moubarak* seront reçus par le président de la République, la première, dimanche 25 septembre, à dîner, le second, lundi. Tous deux se rendront à New-York pour la session de l'Assemblée des Nations unies.

AMÉRIQUES

L'engagement des États-Unis en Amérique centrale

GUATEMALA : le général Mejia attend une reprise de l'aide militaire américaine

De notre envoyé spécial

Guatemala. — Un mois après la « défenestration » du général Rios Montt, c'est encore l'expectative au Guatemala. L'Église catholique est très satisfaite du départ du « fou de Dieu », dont les principaux conseillers étaient membres de l'Église du Verbe, et qui prêchait lui-même tous les dimanches. Mais elle reste sur la défensive face à la progression spectaculaire des différentes Églises protestantes américaines. Les partis politiques, à commencer par le Mouvement de libération nationale (extrême droite), spéculent sur des élections anticipées, mais le général Mejia, nouveau chef de l'État, a simplement promis de respecter le calendrier électoral prévu : mise en place d'une Assemblée constituante au printemps 1984.

Les colonels et les officiers supérieurs ne cachent pas, en tout cas, leur satisfaction pour la restauration du respect des règles hiérarchiques. L'une des raisons, entre autres, de la chute de Rios Montt est la place excessive prise, selon eux, par de jeunes officiers admis dans le cercle étroit des conseillers du chef d'État destitué. L'« état d'alarme » décrété en juin, alors que Rios Montt affrontait un premier ultimatum des colonels en colère, a été supprimé. Et les restrictions apportées à la liberté d'expression ont également été levées. Conséquence : on retrouve dans les journaux de la capitale la sinistre litanie des disparus, des enlèvements, particulièrement dans la région de San-Marcos, des cadavres torturés et des accrochages sanglants entre guérilleros et forces de l'ordre.

Si le climat de détente relative qui s'était installé dans la capitale depuis un an se maintient, la tension reste donc très vive dans de nombreuses régions de l'intérieur, et les interrogations sur les orientations de la nouvelle équipe dirigeante demeurent. Sur un point, cependant, les choses sont déjà plus claires : le Guatemala privé de Rios Montt entend jouer un rôle plus dynamique, au plan diplomatique, en Amérique centrale. C'est ce que nous a confirmé le général Mejia au cours de l'entrevue qu'il nous a accordée au palais présidentiel.

« *On m'a fait dire*, affirme-t-il, *que les pays du groupe de Contadora n'avaient rien à faire en Amérique centrale. C'est inexact. J'ai dit que tout ce qui pouvait favoriser la paix en Amérique centrale était bienvenu, de quelque côté que ce soit. Et je pense que les problèmes de l'Amérique centrale doivent être résolus par les Centre-Américains eux-mêmes. Voilà ce que j'ai dit le lendemain du changement de gouvernement, le 9 août. Nous ne sommes absolument pas contre l'action du groupe de Comadora, au contraire. Mais la décision finale doit nous appartenir.* »

Selon le nouveau chef de l'État guatémaltèque, l'un des obstacles majeurs à une solution négociée est la présence, dans la région de « *conseillers* » étrangers. Il y des *Américains, certes, mais le général* Mejia se dit « *bien plus préoccupé par la présence en Amérique centrale de conseillers venant d'autres pays, de Cuba par exemple* ».

Améliorer l'image

Cette distinction appelle une question : le coup d'État qui, le 8 août, a amené le général Mejia à la tête de l'État a-t-il eu la bénédiction de Washington ? « *C'est complètement faux*, s'emporte l'intéressé, *le changement de gouvernement — car nous insistons, ce n'est pas un coup d'État — a été conçu et réalisé par les forces armées du Guatemala, et par elles seules. Personne en dehors d'elles n'est intervenu.* »

Pourtant, une levée de la suspension de l'aide militaire américaine décidée par le président Carter paraît plausible. D'ailleurs, indique le général Mejia, « *il y a déjà plusieurs années que nous attendons cette décision. Depuis le premier jour de la suspension. Car c'est une nécessité pour un pays comme le nôtre, qui affronte un problème de subversion depuis vingt-trois ans* ».

Le général Mejia, néanmoins, admet que l'insurrection armée qui se poursuit depuis un quart de siècle au Guatemala a aussi des causes internes, économiques et sociales. Mais, ajoute-t-il, « *nous sommes en train de lutter pour enlever ces arguments-là à la guérilla. Pour, citons Mao Zedong, enlever l'eau qui permet au poisson d'être chez lui. Nous avons reconquis les masses en retournant la proposition du dirigeant chinois : la défense civile nous permet de dépasser le stade purement militaire de la lutte antiguérilla. Ce système de défense civile est capital. Les unités d'autodéfense civiles sont les yeux de l'armée, et aussi ses bases logistiques* » (*le Monde* du 20 septembre).

Reste, enfin, s'agissant du Guatemala, la très ancienne question de la violation répétée des droits de l'homme. Qu'en pense le général Mejia ? « *Je suis d'accord sur le fait qu'il est nécessaire d'améliorer notre image à l'extérieur ; et tout ce que nous faisons en ce moment va dans ce sens. Nous avons supprimé par exemple les tribunaux militaires spéciaux institués par le précédent gouvernement. Toutes les mesures décrétées par le nouveau gouvernement visent à améliorer encore notre image, c'est sûr. Une commission des droits de l'homme de l'Organisation des États américains est venue au Guatemala, et elle a beaucoup insisté sur ces tribunaux spéciaux. Pour nous, maintenant, c'est de l'histoire ancienne. Cela dit, il est normal que dans une phase finale de subversion certains éléments deviennent des délinquants de droit commun. Et il est possible que d'aucuns puissent affirmer qu'il y a une recrudescence de la violence. Je préfère penser qu'il s'agit de soubresauts provisoires et m'en tenir à notre ligne de conduite.* »

MARCEL NIEDERGANG.

NICARAGUA : les adversaires du régime sandiniste se disputent les faveurs de Washington

De notre envoyé spécial

San-José (Costa-Rica). — Le garde du corps saute au dernier moment dans la voiture et sort de son blouson un pistolet qu'il ne quitte pas pendant tout le trajet. De temps en temps, il jette un regard fiévreux à travers la lunette arrière. L'homme qu'il protège, M. Alfonso Robelo, semble, ces derniers jours, particulièrement menacé. La police et les services secrets costa-riciens ont annoncé, en effet, le 15 septembre, qu'un commando de douze hommes appartenant à l'ETA avait débarqué dans le pays avec l'intention de tuer plusieurs dirigeants antisandinistes. Or M. Robelo est le chef politique d'une des deux principales organisations qui luttent contre le régime de Managua : l'ARDE (Alliance révolutionnaire démocratique).

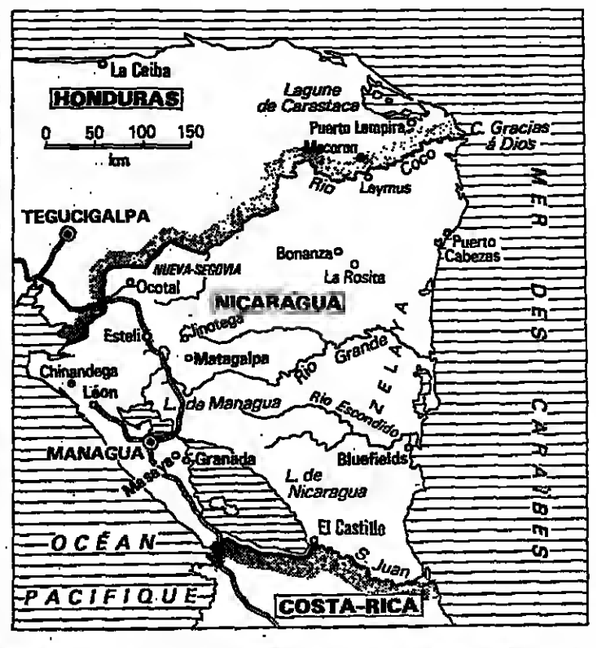

Ingénieur et chef d'entreprise, âgé de quarante-quatre ans, M. Robelo a fait partie de la première junte de gouvernement de reconstruction nationale avant de rompre avec les sandinistes en avril 1980 et de s'exiler au Costa-Rica. « *Le gouvernement sandiniste a des liens très étroits*, dit-il, *avec l'ETA, comme avec l'O.L.P., les Montoneros argentins, les Brigades rouges, la bande Baader-Meinhof, qui trouvent un refuge permanent au Nicaragua. C'est un commando argentin qui a assassiné Somoza à Asuncion.* »

Au siège de l'alliance — un bungalow à la périphérie de San-José, — on plante, comme dans tous les états-majors, des petits drapeaux sur une carte. Chaque drapeau correspond à une opération de M. Eden Pastora, le « commandant Zéro », responsable du front militaire de l'ARDE. Depuis quelques jours, des accrochages ont lieu à El Castillo, dans la région de montagnes inhospitalières que les guérilleros affirment contrôler sur environ 3 500 kilomètres carrés, au sud-est du Nicaragua. El Castillo, c'est un fort construit par les Espagnols pour se défendre contre les pirates, et gardé aujourd'hui par quelque deux cents soldats sandinistes équipés de pièces d'artillerie. Les hommes du « commandant Zéro » n'ont pas réussi à le prendre. Ils n'ont pas pris non plus, sur la côte Atlantique, le petit port de San-Juan-del-Norte. Mais ils disent contrôler la zone intermédiaire, au nord du fleuve San-Juan, qui marque la frontière avec le Costa-Rica.

Les actions les plus spectaculaires de l'ARDE, cependant, ne se lisent pas sur cette carte. Le 8 septembre, deux avionnettes de l'Alliance ont bombardé l'aéroport de Managua et détruit, selon les dirigeants de la guérilla, quatre avions et deux hélicoptères. « *Il s'agissait de petits appareils que nos ingénieurs avaient transformés de façon artisanale. Ils volaient à basse altitude. L'un d'entre eux a été touché par l'onde de choc et s'est écrasé au sol* », explique M. Anibal Arana, membre du secrétariat politique de l'ARDE. Les occupants ont été tués sur le coup.

Un équipement modeste

Ce n'est un mystère pour personne que l'équipement de l'Alliance reste modeste. Elle dispose de fusils à huit coups, de roquettes « *made in Taiwan* », de quelques mortiers et canons. Mais ses dirigeants assurent que la guérilla, commencée avec 300 hommes, en compte désormais 3 500, pour la plupart « *des petits paysans recrutés sur place* ».

Cette affirmation paraît exagérée à certains observateurs locaux, car la zone d'opérations du « commandant Zéro » est pratiquement vide d'habitants. Autre affirmation de l'ARDE : récemment, un groupe de 800 hommes s'est avancé vers le nord, en direction du fleuve Escondido, qui permet la liaison entre les côtes atlantique et pacifique. Leur chef est M. Hugo Spadafora, ancien vice-ministre de la santé du Panama, qui avait combattu en 1978 avec M. Eden Pastora contre Somoza, et qui vient de se joindre à la guérilla.

Au total, il y aurait une dizaine de guérilleros « professionnels », et un certain nombre de Costariciens et de Panaméens luttant aux côtés des paysans enrôlés par le « commandant Zéro ». M. Robelo indique que les appuis financiers lui viennent de « communautés » de nombreux pays, principalement du Venezuela, du Mexique et de Colombie, ainsi que de la communauté juive américaine, hostile à Managua à cause de ses liens avec l'O.L.P. Il reçoit aussi une aide de deux gouvernements qu'il ne veut pas citer.

« Bons » et « mauvais » antisandinistes

De différentes sources, on affirme que le soutien américain, depuis quelque temps, lui est assuré, sans doute via le Venezuela. M. Robelo reconnaît que son organisation est aujourd'hui « *mieux comprise* » des États-Unis, mais le soutien officiel de Washington continue d'être donné aux « *mauvais* » antisandinistes, à ceux qui sont regroupés au sein de la Force démocratique nicaraguayenne (F.D.N.), qui combat, à partir du Honduras, au nord du Nicaragua, et dont l'état-major militaire « *est entièrement somoziste* ».

L'un des dirigeants de la F.D.N., M. Adolfo Calero, ancien chef du parti conservateur, conteste cette affirmation. Il affirme que les 9 000 hommes opérant dans le nord et le nord-ouest du Nicaragua ne comprennent que « *3 % de somozistes* ». Il reconnaît par ailleurs que l'action de la F.D.N. marque le pas : « *En mars, nous avons avancé jusqu'à Huaco, au nord-est de Manoguo, mais, par manque d'armes et de munitions, nos troupes ont dû se retirer vers la frontière. Elles se sont réapprovisionnées au Honduras et sont de nouveau dans l'intérieur.* »

Deux autres groupes opèrent au nord du pays : 2 000 Indiens environ de la communauté Misurasata (unité sandiniste de Miskitos, Sumos et Rams), dont une autre partie s'est intégrée à l'ARDE sous la direction de M. Brooklyn Rivera. Ceux qui combattent dans le département de Zelaya sont coordonnés par la F.D.N., indique M. Calero.

Un autre groupe se bat au Centre-Nord, dans le département de Nueva-Segovia : 500 hommes environ commandés par M. Fernando « Negro » Chamorro. « *Notre objectif*, poursuit M. Calero, *est de combiner les pressions militaire, internationale et interne pour obliger les sandinistes à quitter le pouvoir.* »

M. Robelo ne tient pas le même langage. Il dit que c'est à son corps défendant que son organisation a choisi la lutte armée. Pendant longtemps, elle a tenté de trouver une solution politique, en demandant à Managua d'avancer à 1983 les élections promises pour 1985, et de former un gouvernement d'unité nationale, comme l'a recommandé en juin 1979, à la veille de la chute de Somoza, une résolution de l'O.E.A., que les sandinistes avaient promis d'appliquer. « *On nous a répondu par des insultes* », dit-il.

L'ARDE a reçu, le 9 septembre, un nouveau renfort politique : M. José Davila, ancien vice-président du parti social-chrétien, et vingt-quatre autres personnalités de cette formation, se sont intégrés à l'Alliance. M. Davila était le délégué de son parti au Conseil d'État — la chambre législative du régime — jusqu'à son départ en exil, l'an dernier.

CHARLES VANHECKE.

VOUS CHERCHEZ UN PIANO ?
LOCATION DEPUIS 250 F/mois (région parisienne)
VENTE DEPUIS 298 F/mois * (sans apport ni caution)
Livr. gratuite dans tte la France
Ex. : STEINMANN 10 900 F 61 mensualités (61×298 F)
28 MARQUES REPRÉSENTÉES
Garantie jusqu'à dix ans
Ouv. du lundi au samedi 9 h-19 h
DAUDÉ
75 bis, AV. DE WAGRAM, 17e
227-88-64/763-34-17

(Publicité)
VENDRE SES MEUBLES C'EST AUJOURD'HUI FACILE
Sous forme de dépôt ou d'achat rien de plus facile au DEPOT VENTE DE PARIS - le spécialiste des successions - accepte aussi bien le mobilier moderne et d'occasion que les antiquités rares s'ils sont à prix raisonnables.
81, rue de Lagny (20e) tél. 372.13.91

NEUBAUER
Profitez de conditions exceptionnelles sur les derniers modèles 1983 encore disponibles
104 - Samba Rallye - Samba GLS
Solara - Rancho et 604
M. GÉRARD — 821-60-21

INFORMATIQUE
la passion et la raison
Impliquant, passionnant, captivant : tous ces adjectifs sont fréquemment utilisés par les informaticiens lorsqu'ils parlent de leur métier.
Mais cette passion survivra-t-elle aux mutations qui se font jour dans l'industrie informatique ?
Métier d'avenir intégré aux réalités actuelles, où la position de demandeur d'emploi est souvent confortable, le choix d'une carrière informatique est d'abord un choix de raison : rémunérations élevées, offres très nombreuses.
Mais quel sera l'impact de l'évolution des techniques sur les besoins des entreprises ?
L'informatique : métier du temps présent, métier du futur ?
Une étude réalisée par Régie-Presse le Monde, apporte sans doute un éclairage nouveau sur l'informatique.
Destinée aux informaticiens, Responsables d'entreprises, Responsables du personnel et de recrutement, elle fait le point sur ce métier : les informaticiens en France aujourd'hui, la mobilité de l'emploi, le recrutement, les annonces, leur lecture, l'informatisation des P.M.E....
Pour recevoir ce dossier, nous vous remercions de nous adresser votre carte de visite de préférence professionnelle accompagnée d'un chèque de 50 Francs à l'ordre de Régie-Presse INFO 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS.

UN NOUVEAU COPIEUR NASHUA AU SICOB

LE NASHUA 4110

هكذا من الأصل

UN NOUVEAU COPIEUR NASHUA AU SICOB.

LE NASHUA 4310

EUROPE

Belgique

La grève des services publics prend un tour de plus en plus politique

De notre correspondant

Bruxelles. – Les syndicats belges ont décidé, mardi 20 septembre, de poursuivre le mouvement de grève qui paralyse depuis une semaine les services publics. Les syndicats chrétiens ont été presque aussi fermes que les socialistes en condamnant l'ensemble de la politique d'austérité, *« néfaste pour les travailleurs »*. Même si une rencontre a été acceptée avec le gouvernement pour ce mercredi, les syndicats ont une fois encore fixé une nouvelle échéance : c'est seulement vendredi que leurs instances prendront position sur les projets du gouvernement.

Cette détermination est d'autant plus remarquable que la poursuite de la grève représente une charge très lourde pour les caisses des syndicats. Chaque jour d'arrêt du travail coûte aux syndicats des dizaines de millions de francs belges destinés à compenser les salaires perdus. Et cela en dépit de toutes les « astuces » dont font preuve les dirigeants de la grève. Si dans l'administration postale, par exemple, les responsables du tri arrêtent leur activité et perdent ainsi leurs salaires, les facteurs, bien que n'ayant rien à distribuer, se gardent bien d'abandonner leur poste, ce qui leur assure le paiement normal de leurs rémunérations. Après quoi, les employés du tri reprennent leur travail au moment où les facteurs désertent leurs postes.

La concertation gouvernement-syndicats prévue pour ce mercredi s'annonce difficile. L'offensive syndicale vise désormais l'ensemble de la politique économique et même l'existence du gouvernement Martens. A cet égard, la question est toujours de savoir si le front des services publics va réussir à entraîner les travailleurs du secteur privé, qui paraissent hésitants. Comme beaucoup d'autres citoyens, ils ont tendance à considérer que les fonctionnaires sont des privilégiés, et il n'est pas dit que la solidarité ouvrière l'emportera sur ces sentiments.

En attendant, la grève des services publics reste totale, tandis que l'on signale quelques arrêts de travail dans diverses entreprises privées. A Charleroi et à Liège, les syndicats chrétiens et socialistes se sont prononcés pour un élargissement de la grève au secteur privé. En Flandre, les syndicalistes socialistes du secteur de la pétrochimie ont observé, mardi, un arrêt de travail d'une heure par solidarité avec les employés des services publics. Un peu partout, le ton se durcit et les objectifs politiques de la grève sont désormais plus ouvertement affichés.

En dépit du rapprochement qui se manifeste ces jours-ci entre organisations ouvrières chrétiennes et socialistes, il est assez difficile de croire que le pays soit mûr pour un changement de majorité politique. On ne peut toutefois exclure que l'agitation présente conduise à un « dérapage social » ouvrant la porte à bien des bouleversements politiques.

JEAN WETZ.

Pays-Bas

Les syndicats mènent le combat contre la politique de réduction des dépenses publiques

De notre correspondant

Amsterdam. – **Le gouvernement veut, pour 1984, réduire les dépenses publiques de 10,6 milliards de florins (1), en les ramenant de 179 milliards à 168,4 milliards de florins. C'est ce qui ressort du budget pour 1984, présenté le 20 septembre, dans le « discours du trône » par le gouvernement de centre-droit du premier ministre, M. Ruud Lubbers. Les objectifs primordiaux en sont cette réduction de près de 6 % et l'allégement des charges pour le secteur privé.**

Le gouvernement, une coalition de chrétiens-démocrates et de libéraux conservateurs, demande notamment un effort financier considérable aux fonctionnaires et à tous ceux qui vivent d'allocations sociales. La politique de rigueur entraînera en 1984 une baisse du pouvoir d'achat variant de 3,5 % pour les fonctionnaires à 8 % pour ceux qui jouissent d'allocations pour inaptitude au travail. Autre fait sans précédent dans l'histoire néerlandaise récente : l'Etat congédiera plusieurs milliers de fonctionnaires, notamment dans l'enseignement.

L'opposition socialiste a qualifié le budget de *« démolition dogmatique du système de protection sociale »*. Il va sans dire que le syndicat socialiste F.N.V., qui compte plus d'un million de membres, a mis en garde le gouvernement contre une vague de mécontentement populaire. Au sein de la F.N.V., c'est surtout le puissant syndicat des fonctionnaires qui mène le combat contre les projets gouvernementaux.

Un porte-parole a même laissé entendre que les fonctionnaires néerlandais pourraient imiter l'exemple de leurs collègues belges. En revanche, dans les milieux patronaux, le budget a été généralement reçu avec bienveillance.

Suite à la réduction des dépenses publiques, le déficit financier devrait baisser en 1984 de 0,3 point, revenant à 12,1 % du P.N.B., soit 33 milliards de florins. Le ministre des finances, M. Onno Ruding, n'avait pas caché ces jours derniers sa volonté de diminuer davantage encore les dépenses publiques. Il considère que le déficit de l'Etat reste d'une ampleur intolérable. Les intérêts à payer sur les emprunts publics constituent, après le budget pour l'enseignement, le plus grand poste des dépenses de l'Etat.

Au sein du gouvernement, le premier ministre a cependant opposé son veto au souhait du ministre des finances, arguant que le pouvoir d'achat des Néerlandais en serait trop affecté, ce qui provoquerait ainsi une diminution de la consommation. Le gouvernement a d'ailleurs offert à ce secteur privé des allégements fiscaux de l'ordre de 2 milliards de florins, estimant que les entreprises doivent être les moteurs du rétablissement de l'économie néerlandaise.

Le budget a d'autant plus soulevé la colère des milieux syndicaux qu'il n'y est pas question d'une véritable politique de l'emploi. Selon les pronostics officiels accompagnant le budget, le nombre de chômeurs augmenterait l'année prochaine de cent mille, pour arriver au chiffre dramatique de neuf cent mille personnes, soit près de 17 % de la population active.

RENÉ TER STEEGE.

(1) 1 florin = 2,7 F.

Pologne

Quatre militants du KOR vont comparaître devant un tribunal militaire

Les autorités de Varsovie se sentent à présent en mesure d'organiser à brève échéance de grands procès politiques : le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban, a annoncé mardi 20 septembre que quatre anciens animateurs du KOR (Comité d'autodéfense sociale), MM. Jacek Kuron, Adam Michnik, Henryk Wujec et Zbigniew Romaszewski seraient traduits devant le tribunal militaire de Varsovie *« dans les plus brefs délais »*. Accusés d'avoir tenté de renverser le régime, ils sont passibles de condamnations allant de cinq ans de prison à la peine de mort.

L'autre grand procès attendu, celui de sept membres de la direction collégiale de Solidarité, MM. Andrzej Gwiazda, Marian Jurczyk, Seweryn Jaworski, Karol Modzelewski, Andrzej Rozplochowski, Grzegorz Palka et Jan Rulewski, devrait suivre, mais la situation ne semble pas tout à fait mûre : le porte-parole du gouvernement a indiqué que les accusés étudiaient toujours leurs dossiers.

D'autre part, même si les charges retenues contre eux sont semblables aux accusations portées contre les anciens membres du KOR, ils sont poursuivis au titre d'un article du code pénal prévoyant des peines « moins sévères » : de cinq à huit ans de prison.

Il s'agit de dirigeants élus démocratiquement par les millions d'adhérents de Solidarité, alors que le syndicat était légal, et leur comparution en justice présente plus de risques que celle de « conseillers », présentés sans relâche par la presse comme les responsables de presque tous les maux dont souffre le pays.

L'un des quatre animateurs du KOR appelés à comparaître devant une cour militaire, M. Romaszewski, a déjà été condamné à quatre ans et demi de prison, en février dernier, pour son rôle dans l'organisation de Radio-Solidarité. Les trois autres avaient été « arrêtés » en septembre 1982 (au lendemain des grandes manifestations du 31 août), alors qu'ils étaient déjà internés depuis huit mois. Deux autres militants du KOR inculpés à la même époque, le professeur Jan Jozef Lipski (qui se trouvait alors à Londres et est revenu en Pologne pour marquer sa solidarité avec ses coïnculpés, et a été remis depuis en liberté en raison de graves troubles cardiaques) et M. Jan Lityski (qui, lui, n'a pas regagné sa prison à l'issue d'une permission) ne seront pas jugés au cours du même procès, a précisé M. Urban.

Le porte-parole a d'autre part affirmé que cinquante-cinq personnes étaient encore emprisonnées pour des motifs politiques au moment de la levée formelle de l'état de guerre, le 22 juillet dernier. A la suite des mesures d'amnistie partielle et conditionnelle décrétées à ce moment-là, quarante et une d'entre elles ont bénéficié, selon M. Urban, de réductions de peine.

Dans le même temps, le parquet a ouvert de nouvelles enquêtes contre cent soixante-dix-sept personnes *« soupçonnées d'avoir commis des délits politiques »* ; parmi elles, cent seize personnes ont été arrêtées. Toujours depuis le 22 juillet, deux cent quatre-vingt-treize militants clandestins de Solidarité se sont *« rendus »*, a ajouté M. Urban.

Interrogé sur les mauvais traitements qu'aurait subis en prison M. Wladyslaw Frasyniuk, ancien responsable de Solidarité pour la région de Gdansk, condamné à sept ans de détention, M. Urban a affirmé que l'intéressé *« avait été impliqué dans des désordres »*, et avait été *« légèrement blessé »* au moment où les gardiens le faisaient sortir de sa cellule.

D'autre part, l'agence officielle P.A.P. a annoncé l'ouverture à Poznan d'un nouveau procès devant une cour martiale : celui de M. Janusz Palubicki, un historien d'art de trente-cinq ans arrêté en décembre dernier, qui avait collaboré aux travaux de la commission provisoire de coordination (T.K.K.), direction clandestine de Solidarité. – *(U.P.I., Reuter, A.F.P.)*

R.F.A.

L'Eglise évangélique précise sa position en faveur du « gel nucléaire »

De notre correspondant

Bonn. – Le comité central des Eglises évangéliques de la République fédérale (E.K.D.) a publié, lundi 19 septembre, un texte qui, à la veille des grandes manifestations pacifistes, tente d'éclairer la conscience des fidèles. *« Si nous gardons l'espoir que les négociations de Genève peuvent donner le signal d'un tournant dans la course aux armements, nous constatons par ailleurs avec inquiétude que les grandes puissances ne sont capables, pour l'instant, que de promouvoir leur politique d'armement. La sécurité recherchée de cette façon appelle des réserves croissantes. (...) C'est pourquoi le comité tient à souligner son avertissement : ce qui est décisif pour les buts moraux et politiques que nous devons poursuivre, c'est d'assurer la paix avec des moyens politiques et d'en finir avec la confrontation militaire ainsi qu'avec la course aux armements nucléaires. Ce qui exige de réduire par étapes l'importance de l'intimidation nucléaire. (...) Le développement, l'expérimentation, la production et la mise en place de nouvelles armes de dissuasion ne doivent pas continuer. C'est ce que nous entendons par la proposition d'un gel nucléaire qui s'adresse également à toutes les puissances. »*

Il ne s'agit pas de fixer une fois pour toutes le potentiel nucléaire, mais le point de départ vers le désarmement atomique. La stratégie de l'Occident pour empêcher la guerre, estime l'Eglise évangélique, doit aller plus loin que la menace de répondre à une attaque conventionnelle par des armes atomiques : *« L'emploi de moyens de destructions massives est contraire à la conscience chrétienne. »*

La lettre pastorale du comité central se tourne ensuite résolument vers les adversaires des nouvelles fusées américaines qui seront installées en R.F.A. si les pourparlers de Genève n'aboutissent pas. Elle recommande aux autorités de réagir avec sang-froid et avec la circonspection qui convient à un Etat de droit. *« La protestation contre les fusées américaines n'a pas, en tant que telle, le caractère d'une résistance dirigée contre l'Etat, elle met à l'épreuve une démocratie éprise de liberté. »* Le comité reconnaît comme légitime *« la préoccupation profonde qui pousse les consciences chrétiennes à s'opposer à la course aux armements »*.

Pour finir, la lettre recommande aux pasteurs de ne pas compromettre par un engagement *« l'unité du service de l'Eglise »*. Même s'ils prennent clairement position, leur devoir leur dicte de s'entremettre entre les fronts, de rechercher le dialogue. L'intervention de l'E.K.D. part d'un souci d'apaisement et de concorde. Si elle se prononce contre le plan stratégique de l'OTAN, elle invite les pacifistes à ne pas se laisser embarquer dans une « sécession » par les extrémistes. Elle évite de se solidariser explicitement avec les contestataires, mais mise sur leur bonne foi. Elle constitue donc un document de base pour l'encadrement spirituel du mouvement contestataire.

L'Eglise catholique ouest-allemande a également mis ce garde, mardi, les pacifistes contre toute violence lors des prochaines manifestations.

ALAIN CLÉMENT.

Chypre

DÉMISSION DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Nicosie *(U.P.I.)*. – M. Nicos Rolandis, ministre chypriote des affaires étrangères, a donné sa démission, mardi 20 septembre, en raison d'un désaccord avec le président Kyprianou sur la dernière initiative de l'ONU à propos de Chypre. M. Rolandis, qui occupait ce poste depuis 1978, devrait s'expliquer prochainement sur ce départ.

Il pourrait être parmi ceux qui reprochent aux propositions de règlement faites par M. Perez de Cuellar d'être en retrait par rapport aux résolutions précédemment adoptées par l'Assemblée des Nations unies, qui demandaient le retrait des troupes d'occupation turques de la partie nord de l'île et le retour chez eux de deux cent mille Chypriotes grecs réfugiés au sud. Le secrétaire général des Nations unies suggère, essentiellement, des concessions d'ordre territorial du côté turc, en échange de concessions des Chypriotes grecs sur le partage du pouvoir dans l'île.

Espagne

M. Gonzalez a prononcé devant les Cortès son premier « discours sur l'état de la nation »

De notre correspondant

Madrid. – Optimisme mesuré et fermeté : tels sont les deux messages que le président du gouvernement socialiste, M. Felipe Gonzalez, a voulu transmettre aux Espagnols dans son « discours sur l'état de la nation », qu'il a prononcé le mardi 20 septembre à l'occasion de la rentrée des Cortès.

La fermeté a été la note dominante lorsque M. Gonzalez a brièvement commenté la récente destitution du lieutenant-général Fernando Soteras Casamayor, auteur de propos favorables aux putschistes du 23 février 1981 : il n'y a *« pas de pouvoir militaire autonome »*, a rappelé le chef du gouvernement.

M. Gonzalez a cependant pris soin de rassurer les forces armées avec une fermeté équivalente à propos de la *« guerre des drapeaux »* du Pays basque, qui a provoqué un vif mécontentement dans les casernes au cours de l'été. Ceux qui ont brûlé des drapeaux espagnols seront poursuivis en justice, a-t-il déclaré, assurant que l'unité de l'Espagne serait fermement maintenue par-delà la mise en place des autonomies.

C'est l'optimisme prudent qui a prévalu à propos de la situation économique. Selon les termes de M. Gonzalez, la progression du chômage et celle du déficit des finances publiques ont été freinées, et le pari de ramener l'inflation à 12 % cette année (contre 14 % l'an dernier) sera tenu.

Dans le domaine de la politique étrangère, le chef du gouvernement estime que les relations de l'Espagne avec ses principaux partenaires, et notamment les Etats-Unis et la France, sont *« meilleures »*. Ainsi la coopération entre Paris et Madrid pour la lutte anti-terroriste a-t-elle connu un progrès, même si M. Gonzalez ne l'estime pas suffisante.

Le débat qui a suivi le bilan des dix premiers mois de gouvernement socialiste s'est résumé à un duel entre M. Gonzalez et le leader de l'opposition de droite, M. Manuel Fraga Iribarne. Ce dernier a essentiellement fait porter ses attaques dans deux directions : l'économie (dont la situation s'est, selon lui, détériorée) et l'insécurité croissante, dont la droite rend responsable la politique très libérale du ministre de la justice. M. Fraga a également critiqué *« l'ambiguïté »* des socialistes vis-à-vis de l'OTAN. Le dirigeant de l'opposition a toutefois manifesté avec force sa volonté de coopération avec le gouvernement, notamment pour la mise sur pied d'un *« pacte social pour l'emploi »*.

Après ces critiques venues de la droite, l'ancien secrétaire général du parti communiste, M. Santiago Carrillo, devrait s'en prendre à la politique économique et sociale des socialistes.

(Intérim.)

Italie

M. Toni Negri est introuvable...

De notre correspondant

Rome. – Le Parlement devait se prononcer, ce mercredi 21 septembre, sur l'éventuelle levée de l'immunité parlementaire dont bénéficie M. Toni Negri, sorti de prison en juillet (après quatre années de détention préventive), actuellement député du parti radical. Les députés italiens devront donc voter pour ou contre l'arrestation de l'ancien chef d'Autonomie ouvrière. En effet, une proposition présentée par les socialistes et les communistes qui visait à suspendre toute décision sur ce point jusqu'à ce que soit prononcé le jugement du procès où M. Negri est inculpé a été repoussée mardi à la Chambre des députés à une très faible majorité (300 voix contre 293). A la suite de ce vote, les socialistes ont proposé que l'affaire soit renvoyée en commission.

La question de la réincarcération de M. Negri divise profondément les communistes. Elle les obligera, selon toute vraisemblance, s'ils veulent être fidèles à eux-mêmes et aux lois anti-terroristes qu'ils ont contribué à faire voter, à se prononcer en faveur d'une nouvelle arrestation.

C'est par un tollé contre les radicaux – qui se sont abstenus – que la gauche a accueilli l'annonce des résultats du vote. C'est par *« cohérence avec nous-mêmes »*, affirment les radicaux qu'a été décidée l'abstention : pour protester contre un vote qui n'était que *« celui des partis et non d'une Chambre des députés républicaine »*. C'est cependant cette abstention, qui est à l'origine du rejet de la proposition.

Depuis mardi, M. Toni Negri est introuvable. Selon les rumeurs, il aurait gagné la France par la mer. Selon les radicaux, *« il n'a pas fui la justice italienne, mais entend se constituer prisonnier où et quand il le jugera opportun »*.

Depuis sa libération, M. Toni Negri a toujours affirmé qu'il n'entendait pas se soustraire à la justice, mais qu'il contestait les procédures en vigueur en vertu des lois d'exception, en particulier la pratique de la détention préventive de longue durée. Il souhaitait donc se rendre librement à son procès et non y être conduit comme détenu. Il y a quelques jours, il nous avait déclaré : *« Je n'ai aucune confiance en la justice italienne. Si la Chambre des députés décide l'arrestation, je me présenterai devant le tribunal européen de Strasbourg, qui a déjà à maintes reprises dénoncé les excès de l'incarcération préventive en Italie. »*

Apparemment, M. Negri voudrait lancer de l'étranger une campagne contre la détention préventive de longue durée. La question est d'actualité : pratiquement, dans toutes les prisons italiennes il fleurit depuis mardi une grève de la faim des détenus pour demander la réforme du code de procédure pénale.

PHILIPPE PONS.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

QUATRE DÉTENUS NOIRS TUÉS AU COURS D'UNE RÉVOLTE DE PRISONNIERS

Quatre détenus de droit commun noirs ont été tués par des gardiens, mardi 20 septembre à la prison de haute sécurité de Barberton (Transvaal), lors d'une révolte de prisonniers, a déclaré mardi le ministre sud-africain de la justice, M. Koebie Coetsee.

Dans un communiqué, le ministre a précisé que trois autres prisonniers et deux gardiens avaient été hospitalisés. Aucune précision n'a été fournie sur les circonstances de cette révolte, ni sur le nombre de détenus impliqués.

Huit gardiens de l'établissement attendent de passer en jugement sous l'accusation du meurtre de trois détenus morts victimes de sévices. Dans un discours devant le Parlement le mois dernier, M. Coetsee avait déclaré que les prisonniers de Barberton représentaient les « *pires éléments* » de la population carcérale du pays. Le ministre a indiqué qu'il se rendrait ce mercredi à la prison. — *(A.F.P., Reuter.)*

Lesotho

● *DIFFÉRENTS ATTENTATS* ont eu lieu au Lesotho, vendredi 16 septembre, revendiqués par l'Armée de libération du Lesotho, qui est soutenue par l'Afrique du Sud. Au cours de l'attaque de sa villa, un ministre lesothan, dont l'identité n'a pas été révélée, et un autre civil auraient été grièvement blessés. Deux autres attentats, contre un bureau de poste et un entrepôt de l'aéroport, n'auraient pas fait de victimes, mais d'importants dégâts matériels. — *(A.F.P., Reuter.)*

ASIE

Chine

Les exécutions se chiffrent par centaines

En quelques semaines, les exécutions se sont chiffrées par centaines à travers la Chine. Depuis le 23 août, où trente criminels avaient été mis à mort à Pékin (*le Monde* du 24 août), il ne se passe pratiquement pas de jours où des faits analogues ne soient signalés dans les grandes villes de province. Derniers en date : soixante et une exécutions à Chongqing (dans la seule journée du 8 septembre), quarante-deux à Xian (le 6), trente-huit à Shanghaï (les 12, 13 et 14), trente à Dalian, cinq à Harbin... Encore ne s'agit-il là que des cas rapportés par des voyageurs, la presse officielle ne donnant à ce sujet que des informations très *incomplètes*.

Il y a peu de doute que cette répression meurtrière — qui ne peut que révolter — répond à une montée de violence dont les formes sont les plus diverses. Certains des suppliciés avaient été condamnés pour des meurtres commis à la suite de simples altercations, sur des marchés, entre vendeurs et clients. Les condamnations pour viol sont aussi très nombreuses, mais des faits d'une rare cruauté sont également rapportés. Dans une ville du Sud, un jeune homme avait violé une jeune fille avant de la rouer de coups et de lui crever les yeux avec des pincettes. Ailleurs, une femme délaissée par son amant avait noyé l'enfant que celui-ci avait eu d'une autre compagne.

Des cas de gangstérisme caractérisé sont aussi signalés. Le 18 septembre, deux bandits, les frères Wang, ont été tués lors d'une fusillade avec la police, qui les assiégeait dans le refuge de montagne où ils s'étaient retranchés. Six mois de crimes, qui avaient coûté la vie à quinze personnes, leur étaient reprochés.

La plupart des témoignages concordent pour dire que l'opinion publique, *sensibilisée par* une recrudescence sans précédent de la criminalité, réclamait une sévérité accrue de la part de la justice, et il y a plusieurs années que les policiers chinois se voient reprocher leur relative timidité envers bandits et gangsters.

« Humanisme révolutionnaire »

La presse souligne avec insistance que cette sorte de répression n'a rien de politique, même si la prolifération et l'audace des criminels sont attribuées aussi bien à d'anciennes influences « *gauchistes* » qu'à celles « *d'idées et de modes de vie capitalistes décadents* ». C'est ce que soutenait notamment, dans son dernier numéro, la revue théorique du P.C. chinois, *le Drapeau rouge*, en rejetant ce qu'elle appelait les notions « *bourgeoises d'humanisme et d'égalité* ». « *Porter des coups sévères aux criminels de droit commun, afin de préserver l'ordre social et les droits du peuple*, ajoutait la revue, *tel est le véritable humanisme révolutionnaire.* »

Le Drapeau rouge admettait toutefois que certains criminels « *cherchent à assouvir leur haine envers le régime socialiste, la direction du parti et les masses populaires* ». C'est bien là que, malgré tout, le problème prend un aspect politique. Et d'autant plus que la violence est le plus souvent le fait de jeunes délinquants, presque toujours au chômage et en situation *administrative irrégulière*, que le régime se résigne à réprimer faute d'avoir réussi à les rallier, à les éduquer et à leur faire place dans la société légale.

Afghanistan

Un convoi soviétique attaqué à la sortie du tunnel de Salang

Islamabad (*Reuter, A.F.P.*). — Les maquisards ont détruit plus d'une vingtaine de camions-citernes soviétiques apportant du carburant d'U.R.S.S., à la sortie du tunnel de Salang, sur la route de Kaboul, la semaine dernière, a déclaré mardi 20 septembre, une source diplomatique occidentale à Islamabad.

L'embuscade a eu lieu au moment où le convoi sortait du tunnel et entrait dans la vallée, à 65 kilomètres au nord de la capitale. Selon la même source, des voyageurs qui empruntaient alors cet important axe de communication, ont affirmé avoir vu « *plusieurs dizaines* » de cadavres de soldats soviétiques sur la chaussée.

D'autre part, les résistants ont également attaqué l'aéroport de Mazar-i-Sharif, la plus grande ville du nord de l'Afghanistan, au début du mois de septembre. Au moins deux Mig et trois hélicoptères auraient été détruits. Un dépôt de munitions, des magasins de vêtements et de vivres de l'armée gouvernementale auraient également été endommagés.

Selon la même source occidentale à Islamabad, le gouvernement afghan a décidé de rappeler des réservistes sous les drapeaux pour pallier les désertions dans les rangs de l'armée.

Enfin, le secrétaire pakistanais aux affaires étrangères, M. Naik, a déclaré, mardi, que l'aviation afghane avait « *délibérément* » violé l'espace aérien pakistanais à sept reprises, dans la région de Parachinar (*le Monde* du 20 septembre), et largué neuf bombes, faisant six blessés. (Islamabad avait annoncé initialement qu'une personne avait été tuée au cours de ce bombardement). Du 1er août au 17 septembre, le Pakistan a relevé treize incursions aériennes au-dessus de son territoire.

[D'une importance stratégique majeure, la route Mazar-i-Sharif - Kaboul voit passer une large partie du trafic en provenance ou à destination d'U.R.S.S. Proche de la région du Panshir où existe une poche de résistance active, elle est l'objet de fréquents attentats de la part des maquisards. Il y a une semaine, la même source diplomatique occidentale avait indiqué que les forces soviétiques et gouvernementales avaient lancé au début du mois d'importantes opérations au sud du passage de Salang ; novembre 1982, un accident dans le tunnel de Salang avait fait de nombreuses victimes. L'agence Tass avait alors démenti qu'il ait été provoqué par les rebelles].

Philippines

IMPORTANTES MANIFESTATIONS ANTIGOUVERNEMENTALES A MANILLE

Manille (*A.F.P.*). — D'importantes manifestations antigouvernementales se déroulaient à Manille, ce mercredi 21 septembre, pour le onzième anniversaire de l'imposition de la loi martiale et un mois après l'assassinat de Benigno Aquino, principal rival politique du président Ferdinand Marcos.

Quatre cortèges convergeaient vers le centre de la capitale, où des dizaines de milliers de manifestants étaient déjà réunis en fin de matinée. Pour cette « *journée du chagrin* », que le gouvernement a appelé, quant à lui, « *journée d'actions de grâces* », les organisateurs de la manifestation espèrent rassembler jusqu'à cent mille personnes. Mme Corazon Aquino, le veuve de Benigno Aquino, devait s'adresser à la foule.

« *Marcos, démission !* » était le slogan le plus répandu sur les banderoles des manifestants. Mardi, le président Marcos a affirmé sa détermination à rester au pouvoir, en vertu du « contrat » qui le lie au peuple philippin, qui l'a réélu à la présidence en 1981.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● L'UNITA a annoncé dans un communiqué publié à Lisbonne que sa « *sa première grande offensive* » a eu lieu du 2 août au 9 septembre dernier dans treize provinces du sud, du centre et de l'est de l'Angola, causant la mort de 1 812 soldats gouvernementaux, de 349 Cubains et de 12 conseillers soviétiques. Toujours selon les déclarations du mouvement, 49 citoyens étrangers seraient détenus par lui ainsi que 376 soldats de l'armée régulière angolaise. L'UNITA prévoit une nouvelle offensive générale « dès que possible » avec pour objectif la capitale, Luanda. — *(A.F.P., Reuter.)*

Autriche

● M. BRUNO PITTERMANN, ancien président du parti socialiste autrichien et de l'Internationale socialiste, est mort, lundi 19 septembre, à l'âge de soixante-dix-huit ans. B. Pittermann a dirigé pendant dix ans le parti socialiste autrichien, jusqu'à ce que M. Bruno Kreisky lui succède en 1967. Il avait occupé également la fonction de vice-chancelier à partir de 1957. Il fut président de l'Internationale socialiste de 1964 à 1976, date à laquelle il fut remplacé par M. Willy Brandt.

Cameroun

● LES TRAVAILLEURS CAMEROUNAIS DE FRANCE, dans un communiqué publié à Paris, lancent un appel à leurs compatriotes pour qu'ils ne se laissent pas « *entraîner par des actes politiques qui pourraient déstabiliser le régime et précipiter leur pays dans le désordre et la guerre civile* ». Cependant, « *la lutte pour une meilleure application des droits de l'homme au Cameroun ne doit pas être abandonnée* », précise le communiqué.

Ghana

● M. HILLA LIMANN, ancien président, et M. De Graft Johnson, ancien vice-président, ont été libérés à Aura pour la durée d'une enquête effectuée par un comité national constitué à cet effet. Le président Limann avait été renversé en 1981 et, depuis cette date, placé en détention avec le vice-président De Graft Johnson par le capitaine d'aviation Jerry Rawlings. — *(A.F.P.)*

Guinée-Bissau

● UN REMANIEMENT MINISTÉRIEL a eu lieu en Guinée-Bissau le vendredi 16 septembre. Le président João Bernardo Vieira a remplacé les membres du cabinet limogés le mois dernier pour « *mauvaise conduite* ». M. Filinto Barros, ancien ministre de l'information et de la culture est devenu ministre de la justice en remplacement de M. Fidelis Cabral de Almada, nommé ministre des affaires étrangères au mois d'août dernier. M. Alexandre Nunes Correira devient ministre de l'information et de la culture (il était ambassadeur au Sénégal) et M. Luis Oliveira Sanca, secrétaire d'Etat à la pêche.

République d'Irlande

● M. GEORGE COLLEY, ancien vice-premier ministre et ministre des finances, est mort samedi 17 septembre dans un hôpital de Londres à l'âge de cinquante-sept ans, à la suite d'une défaillance cardiaque.

En 1979, M. Colley avait failli succéder à M. Jack Lynch comme leader du parti Fianna Fail, mais son rival M. Charles Haughey l'avait finalement emporté. — *(Corresp.)*

Mali

● LE DIFFEREND FRONTALIER qui oppose le Mali et la Haute-Volta sera porté devant la Cour de justice de La Haye, indique un communiqué publié vendredi 16 septembre, à l'issue de la visite du chef d'Etat voltaïque, le capitaine Thomas Sankara, à Bamako. Le litige qui porte sur une bande territoriale d'une quinzaine de kilomètres avait donné lieu à des affrontements armés en 1975 et 1976.

Cette rencontre avec le général Moussa Traoré, du Mali, est le premier déplacement à l'étranger du capitaine Sankara depuis le coup d'Etat du 4 août dernier qui l'a porté au pouvoir. — *(A.F.P., Reuter.)*

Norvège

● LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE, M. Jens Halvard Bratz, a donné sa démission, le vendredi 16 septembre. Il est remplacé par M. Jan P. Syse, président de la commission des finances au Parlement. Directeur d'une entreprise moyenne, M. Bratz est devenu ministre de l'industrie en 1981 dans le gouvernement conservateur minoritaire pratiquement sans avoir d'expérience de la vie politique. Son successeur est un juriste de cinquante-trois ans qui a fait ses classes à la fois au parti conservateur et à l'Assemblée nationale.

Roumanie

● PAR « MANQUE DE CARBURANT », Bucarest a demandé à ses voisins, la Hongrie, la Bulgarie et la Yougoslavie, de cesser tout trafic par autocars vers la Roumanie. Celle-ci avait supprimé en février ses lignes d'autocars vers la Hongrie, et Budapest vient déjà d'annoncer qu'il supprime ses lignes vers la Roumanie. — *(U.P.I.)*

● DEUX ANS DE PRISON POUR M. ILIE SAVU : telle est la peine infligée le lundi 12 septembre par un tribunal roumain au jeune mécanicien qui avait gagné la Yougoslavie en sautant d'un bateau-promenade sur le Danube. Cette action, menée après des refus répétés de ses demandes d'émigration, avait valu au jeune Roumain une peine de vingt-cinq jours de prison en Yougoslavie avant son extradition vers la Roumanie.

Sri-Lanka

● LA CENSURE A ÉTÉ LEVÉE, mais l'état d'urgence maintenu pendant un mois par le gouvernement de Colombo, dimanche 18 septembre. — *(Reuter.)*

Suède

● UN SEPTIÈME DE LA POPULATION A PLUS DE SOIXANTE-CINQ ANS. — Selon le bureau des statistiques suédois, sur 8,3 millions d'habitants, près de 1,2 million ont plus de soixante-cinq ans (dont 300 000 plus de quatre-vingts ans). Si ce vieillissement persiste (le taux de fécondité est de 1,7, alors qu'il faudrait 2,1 pour assurer uniquement le maintien du chiffre actuel), en l'an 2025 il n'y aura plus que 7,9 millions de Suédois. — *(A.F.P.)*

Timor

● REMPLACEMENT DU COMMANDANT DES FORCES INDONÉSIENNES. — Le colonel Purwanto a été remplacé à la tête du corps expéditionnaire par le colonel Rudito, a annoncé mardi 20 septembre un haut responsable militaire. Ce dernier a confirmé l'envoi de renforts et le lancement d'une nouvelle offensive contre les résistants nationalistes du Fretilin. — *(A.F.P.)*

[Le colonel Purwanto avait signé en mars dernier un accord de cessez-le-feu avec le Fretilin (*le Monde* du 17 septembre).]

● LE CONTINGENT INDONÉSIEN A ÉTÉ RENFORCÉ à Timor-Oriental, et un nombre indéterminé de Timorais ont été arrêtés à la suite d'escarmouches entre les troupes de Djakarta et le mouvement nationaliste Fretilin, a déclaré samedi 17 septembre le ministre indonésien des affaires étrangères, M. Mochtar Kusumaatmaja, qui recevait son homologue des Samoa-Occidentales. Mais, a ajouté M. Mochtar, les incidents sont moins graves que ce qui a été rapporté par la presse (*le Monde* du 17 septembre). — *(U.P.I.)*

U.R.S.S.

● LES DÉTENUS POLITIQUES DANS LES ASILES PSYCHIATRIQUES. — L'organisation américaine Freedom House estime à deux cent quinze le nombre des Soviétiques détenus dans des asiles psychiatriques en raison de leurs convictions politiques, religieuses ou morales. L'un de ces détenus est interné depuis vingt-sept ans, indique l'enquête publiée le lundi 12 septembre par Freedom House. — *(A.F.P.)*

● NOUVELLE BAISSE DU NOMBRE DE JUIFS D'U.R.S.S. AUTORISÉS A ÉMIGRER. — En août, seulement cent trente-trois juifs soviétiques sont arrivés à Vienne, première escale obligatoire en cas d'émigration. Pour les huit premiers mois de 1983, neuf cent trente-neuf personnes dans ce cas ont pu quitter l'U.R.S.S., contre deux mille sept cents l'année dernière, qui était déjà marquée par une forte baisse des visas de sortie accordés (neuf mille quatre cent soixante en 1981), signale le Comité intergouvernemental pour l'émigration dont le siège est à Genève.

Uruguay

● LA PARUTION DE DEUX HEBDOMADAIRES a été suspendue pour quatre semaines par le gouvernement de Montevideo. *Aquí* (démocrate-chrétien) et *Opinar* (conservateur) avaient fait état de la « journée syndicale » organisée, le vendredi 16 septembre, par l'assemblée intersyndicale des travailleurs. Le gouvernement estime que cette publication était de nature à troubler l'ordre public. — *(A.F.P.)*

Vietnam

● LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS a remis au Vietnam 5 110 tonnes de farine de blé tendre, deuxième don alimentaire français depuis l'intervention des troupes de Hanoï au Cambodge, a-t-on appris mardi 20 septembre dans la capitale vietnamienne. La France, rappelle-t-on, est le seul pays ouest-européen à avoir accordé une aide alimentaire sous forme de dons depuis l'intervention vietnamienne au Cambodge. — *(A.F.P.)*

Zaïre

● LE PARTI DE LA RÉVOLUTION POPULAIRE (P.R.P.) s'est retiré du Front congolais pour la démocratie (F.C.D.). Ce front regroupe des organisations politiques opposées au régime du président Mobutu. Le P.R.P. explique son désengagement par le non-respect de « *la charte du Front* » par l'organisation elle-même, et il lui reproche de s'être mutée « *en une association des groupes de soutien cautionnant des hommes de droite réputés amis de l'Occident européen* ».

INFORMATIQUE la passion

Impliquant, passionnant, captivant : tous ces adjectifs sont fréquemment utilisés par les informaticiens lorsqu'ils parlent de leur métier.

Métier du temps présent, métier du futur ? Des questions se posent...

Voir page 5

UN NOUVEAU COPIEUR NASHUA AU SICOB

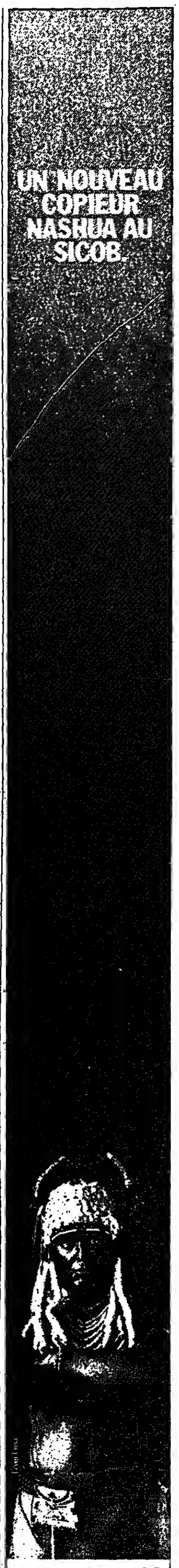

LE NASHUA 4400

politique

Le Monde

La gauche divine

II. — *Social : la grande illusion*

par JEAN BAUDRILLARD

Le socialisme, paradoxalement, n'est pas porté par le flux, mais par le reflux de l'histoire et des passions collectives. Tout son problème est de passer du mythe de l'histoire à la gestion de la fin de l'histoire. (*Le Monde* du 21 septembre.)

Mais il y a autre chose. Non seulement le socialisme met fin au mythe violent du social et à toute tension historique, mais il consacre la rémissinn de toutes les énergies ou de toutes les visions du monde autres que le social. Tout autre destin collectif que celui d'une vague morale de participation et de partage des biens acquis, d'animation et de solidarité disparaît. Le social, dans son acception la plus faible, devient l'idéologie définitive de la société. Rien là de quoi soulever les passions.

L'idée d'une part maudite, quelle qu'elle soit, disparaît dans la réconciliation. L'idée d'une esthétique du monde disparaît. L'idée d'un antagonisme, d'une ambiguïté, d'une réversibilité, l'idée d'un arbitraire, d'une ironie, d'une cruauté inéluctable dans l'ordre des choses et dans l'ordre des caractères, l'idée de toute autre passion collective, disparaissent dans l'équilibre fade et boméostatique du discours sur le changement social. Tout se ramène à l'invention, ou plutôt au ressassement dn social, c'est-à-dire non pas de tel ou tel type de société, mais du principe même du social, qui n'est d'ailleurs plus celui du contrat, mais une sorte d'interface, d'interactivité permanente, principe de branchement et de contact : société contactuelle, et non contractuelle. D'où l'inanité de tous les appels aux vertus traditionnelles, dont celle de solidarité, car qu'est-ce que la solidarité dans un système comme celui-là, sinon celle de la contiguïté dans l'espace des réseaux, ou l'écho des impulsions médiatiques ? Non plus la solidarité qui se fondait dans l'universel sur la délégation d'une part de souveraineté, mais celle qui coagule les gens, dans un milieu saturé, par électricité statique.

Tout le discours socialiste vise à persuader que c'est bien là ce dont nous avons besoin : le lien social, le branchement, le contact, la communication. L'enjeu est fantastique : vidéo, télématique, etc. Le drame, c'est que les gens ne sont pas vraiment persuadés que ce soit ce dont ils ont vraiment besoin, et qu'ils le seront sans doute de moins en moins tout en ayant l'air de l'être de plus en plus (consensus par capillarité).

Tout le discours sur le social est aujourd'hui tournoyant, car il équivaut à dire : la solidarité vous tiendra lieu de tout le reste. Elle est l'effort à faire au départ, et elle est la récompense à l'arrivée. Le bénéfice est tout entier dans le prix payé. Si on y réfléchit bien, le seul bienfait que vous pouvez escompter du social et du prix que vous payez pour cela, c'est justement la socialité, la solidarité, et rien d'autre. On dit ça aussi de l'effort : l'effort est sa propre récompense. Mais personne ne fait grand cas de cette sorte de proposition.

Et pourtant il faut que le social soit pleinement réalisé, assumé, intériorisé, réfracté dans le code mental de chaeune des molécules de ce corps étrange qu'on appelle société. Voyez ces bergers pyrénéens à qui l'on fourgue la fibre optique, les relais hertziens, la télé par câble. Ce n'est pas seulement une histoire de marché, l'enjeu est social : il faut faire la preuve dn social, de son usage, de sa valeur d'usage pour tous, du besoin que les gens en ont sans le savoir! Ces gens-là croyaient vivre en société, avec leurs voisins, leurs bêtes, leurs histoires? Scandaleuse illusion de sous-développés, des demeurés du *socius* et de l'*habitus*, solitude barbare où ils étaient tenus, sans pouvoir s'exprimer! Monstrueuse déprivation de toute cette bonne substance de l'information et du social — on les forcera à être informés s'il le faut, informatisés vivants, nouveaux cobayes, nouveaux otages : c'est ça la nouvelle terreur, pas celle de 1984 (même si celle d'Orwell n'est pas vraiment exorcisée), mais celle du vingt et unième siècle. La nouvelle négritude est là, la nouvelle servitude involontaire.

Les signes et les valeurs

Tout cela procède d'un contresens terrible sur le social lui-même de la part des socialistes (du reste de la classe politique aussi, mais d'eux tout particulièrement, puisque c'est là leur mot d'ordre et leur stratégie).

Le snciaiisme n'aime pas les signes et les simulacres, il n'aime que les valeurs. Il se veut profondément moral, et pour lui simulacres et simulation ne peuvent être que ceux d'une période antérieure, que la vérité historique du socialisme vient effacer (toutes les révolutions, même ratées, partagent ce désir de purification des signes, de désimulation et de moralisation des contenus de l'histoire). La tâche historique dn socialisme est d'exterminer les simulaeres, d'exterminer toute séduction captieuse et de rétablir toutes choses dans l'éclat moral de leur histoire. Il ne peut que se confondre avec la volonté politique de restauration de l'authenticité hypothétique du social. Cela le rend profondément aveugle à tonte la réalité actuelle, qui, Dieu merci, est plus subtile et plus perverse. Toutes les hypothèses sur un champ-de distorsion des signes, sur le malin génie des signes, sur les effets pervers de l'information, de la signification dans le social aussi, sur l'ambiguïté, fondamentale et pas seulement politicienne, des médias et de la culture, et de bien d'autres choses, lui sont insupportables, ineoncevables, et cette méconnaisance devient tragique pour lui aussi.

Le signe, pour la morale, est le principe du mal. Et ce qui semble définitivement perdu à l'ère socialiste, c'est l'analytique du signe, la puissance ironique du signe dans les jeux de société. La reconnaissance d'une dimension de l'illusion, de l'ironie, de la perversion (je ne parle pas des individus et de leur « inconscient », je parle de l'illusion, de l'ironie et de la-perversion des processus sociaux objectifs), est exclue dans la perspeetive de l'édifieation du social. La dénégation de tout cela est totale dans les pays totalitaires, qui visent à l'indivision du sens. Elle nous guette aussi, quoique d'une façon plus bénigne. Seule la communication doit fonetionner, nous devons baigner dans la transparence morale du signal et de la réponse — signe expurgé, unilatéral, stupide au sens où il ne tient pas compte de l'amhiguïté, de l'immoralité des comportements, ce pour quoi les gens n'y répondent pas, ou hien y répondent par une stupidité égale, ee qui n'est pas hou pour le consensus.

Les socialistes feraient hien de se méfier de ce détournement colossal, sous toutes ses formes, du réel par l'information, fatal an politique et au social comme au reste, mais aussi de ce bon vieux principe d'ironie qui continue de travailler en secret. Certes, les vieilles marginalités culturelles, intellectuelles, politiques, auront cessé, ou ont déjà cessé d'exister, aspirées par le slogan de l'intelligence au pouvoir : l'interdit du pouvoir et de la gestion a disparu eomme par enchantement pour toute une nouvelle elasse politico-intellectuelle, venue pourtant des confins de cet interdit; toute la pensée de gauche, et même le gauchisme, s'est trouvée élastiquement absorbée par la séduction étatique et ministérielle (l'inconscient lui-même n'a vraiment duré que le temps dn refoulement de la gauche dans l'opposition, voyez comme la psychanalyse s'est éclipsée de nos écrans) ; plus généralement, la névrose comme la révolution voient finir leurs beaux jours avec le socialisme : l'utopie réalisée ne souffre pas de pathologie litigieuse.

La culture, la morale officielle seront comme une ventouse monstrueuse, suçant, pompant toute négativité vers une synergie en trompe-l'œil, mais elles n'échapperont pas à l'ironie objective des processus de retournement, de décomposition des énergies au contact du pouvoir, de vanité qui frappe toutes les entreprises de réconciliation.

Rien de pire que la morale de la réconciliation, mais rieu non plus qui s'effondre plus vite. C'étaient quelques intellectuels qui étaient en marge, ce sera maintenant tout le système qui sera à côté de ses pompes.

L'autre paradoxe

L'autre paradoxe du contresens socialiste est celui-ci : à vouloir forcer le social dans ses retranchements, à vouloir le sommer d'exister, on se condamne à ne pas voir que le social fonctionne principalement sur des effets pervers, dont le moindre n'est pas l'effort individuel et collectif que nous faisons pour lui échapper. Un livre comme celui de François de Closets (*Toujours plus*) fait en quelque sorte le hilan de cet incivisme régulateur, de cet acharnement de tous à préserver leur fief, leur privilège corporatiste, à quelque degré que ce soit de la hiérarchie. Son livre est un tableau flagrant de l'échec total du social comme processus démocratique, égalitaire et solidaire.

Le livre ne veut pas tirer de conséquences de ce comportement inéluctable, réfractaire à toute bonne volonté politique, à toute volonté « socialiste ». Mais il donne bien à entendre que rien ne pourra changer cet état de choses, mieux : toute réforme ne fait que le renforcer. Un malin génie, venu des confins, de tous les horizons du génie collectif (car tous déploient un véritable génie du détournement de l'Etat, du parasitage des dispositions légales, de la fraude, de l'irresponsabilité — dans ce domaine-là, et dans celui-là seulement, l'imagination des gens est inépuisable), vient broyer infailliblement toute volonté politique de régulariser le cours des choses.

La classe politique n'a rien appris de la lecture de ce livre (ni de Closets vraiment d'ailleurs). Il faut sauver la raison politique, il faut donc continuer de dénoncer cette immoralité fondamentale comme nue dépravation accidentelle des mœurs. Alors que c'est là la règle du jeu caché, non seulement celle que se donnaient jadis le prince et les grands politiques : travailler et faire travailler le mal, le vice, les intérêts, les passions, compter sur le mal, c'est-à-dire sur l'intelligence du détour secret des choses, et non jamais sur le bien, c'est-à-dire sur leur rectitude — c'est à ce seul prix que le politique existait, — mais aussi nous tous aujourd'hui, parce que c'est la seule règle stratégique de la survie, c'est à ce seul prix que le social lui-même peut exister.

Cette évidence n'est pas cynique, c'est tout simplement la règle d'un jeu. Nier cette évidence, nier cette règle, équivaut tout simplement à une absence totale de sens politique. C'est ce qui hypothèque le projet des socialistes, et c'est ce qui fait l'hypocrisie, et la faiblesse de tous leurs discours.

Cette règle du jeu, cette immoralité fondamentale, doit rester cachée — elle fait partie de cette part maudite qu'aucune raison sociale ne pourra jamais capter. Ce n'est qu'à de rares moments qu'une société se donne le spectacle de son immoralité, de même qu'elle ne se donne qu'à de rares occasions le spectacle violent de l'illusion démocratique (la nuit des privilèges). Ce qui résiste au social, c'est que chacun de nous porte en soi le phantasme d'une société secrète, dont le moindre petit privilège devient le signe initiatique. Le privilège, littéralement, c'est d'avoir sa loi propre, sa règle propre, sa souveraineté. C'est presque la même chose, étymologiquement, que l'autonomie, sinon que celle-ci, subrepticement, a pris le sens de : se ranger de soi-même sous la loi. Les gens ne s'y trompent pas. Ils n'ont pas envie profondément de l'autonomie, mais du privilège.

D'autres sociétés ne se cachaient pas de fonctionner ouvertement sur la cruauté et la violence, manifestées dans le sacrifice. La nôtre se refuse à cela. Elle met toute son énergie à se voiler cette évidence. C'est une société divisée, déchirée, malheureuse et hypocrite en ce qu'elle considère comme inacceptables ses propres fondements, ses propres mécanismes de fonctionnement. Je ne dis pas que le socialisme soit responsable de cela, je dis seulement que c'est lui qui se refuse le plus, ou qui est le plus incapable de saisir ces évidences. Il lui faudrait être un peu plus immoral et un peu plus lucide. Au contraire, il prétend au discours de la loi et à l'efficacité de la vertu, il prétend à la possibilité du social et de son organisation finale et cohérente (s'il ne prétend plus à la révolution, c'est qu'il se garde de tous les excès — il ne garde que les illusions). Réduire tous les effets pervers, abolir toutes les distorsions, les ambitions, les passions illégales, le jeu, la fraude et la luxure (par luxure j'entends toute dépravation, celle des effets par rapport aux causes, celle des comportements par rapport aux finalités, celle même des mécanismes les mieux réglés par rapport à leur programmation — toutes les défaillances et les conséquences imprévisibles font partie de cette luxure naturelle et du désordre des choses).

An lieu de cela, il faut que rayonne le social dans son enchaînement lumineux, transparent, contractuel, démocratique. Toute cette anti-organisation individuelle et collective qui est le continent noir du social, tout autant que l'effet de servitude volontaire et de silence des masses, reste énigmatique et incompréhensible pour nos politiciens naïfs, comme pour tous les clercs et les intellectuels de la gauche divine, qui l'imputeront à quelque mauvaise nature ou à quelque mauvaise volonté — il faut arracher cela, arracher les peuples à leur malin génie pour les rendre à leur *bonne* volonté, à leur *bon* désir, et le social à son *bon* fonctionnement.

La terreur et la vertu

Le socialisme est la consécration de cet idéal d'une naïveté dramatique. Cette idéalité malheureuse de l'homme au pouvoir, mélange de terreur et de vertu, Mitterrand l'incarne merveilleusement (sinon qu'aujourd'hui la vertu ne s'arme même plus de terreur, ce qui lui ôte pas mal de sa grandeur, elle s'arme au contraire d'affectation, elle se donne une effigie ténébreuse et pathétique, incarnant le sublime crispé de la volonté nationale. Un pâle sourire inexact, l'incorruptible front lifté vers les hauteurs, sans éclat, mais sans faiblesse. De l'image, toujours de l'image).

Mais au fond, c'est la classe politique qui est perverse dans sa moralité prétentieuse et mélancolique. Le cours des choses, lui, reste pour l'essentiel d'une immoralité heureuse et d'une grande indifférence politique. Silence et servitude? Pas du tout. Ceux qui se taisent en savent plus long sur l'ordre ou le désordre ironique des choses. Seule la classe politique est enfermée dans ce paradoxe malheureux, dans cet enchaînement fatal entre une raison et une législation qui cherchent à universaliser le social au nom de son idée, et l'échec toujours plus flagrant de cette entreprise : la disparition de l'idée même du social à l'horizon de tous les discours, la disparition de l'idée d'histoire à l'horizon de l'information, la disparition de l'idée de souveraineté à l'horizon du « changement social ». Les autres vivent dans un paradoxe heureux : car cette ruse secrète, cette complicité ironique et silencieuse, c'est elle qui constitue la véritable organicité du lien social, en même temps (et c'est là le miracle) qu'elle en est la dérision colossale.

FIN

TRANSIT INTERNATIONAL AUTOMOBILES - BAGAGES
U.S.A. - CANADA - ALGERIE
TUNISIE - MAROC - AFRIQUE
DOM-TOM - MOYEN ORIENT etc...
TOUTES DESTINATIONS
CARSHIP SARL • (1) 500-03-04
20, rue Le Sueur - 75116 Paris

MAITRISE de L'ENERGIE
Dans «Le Monde» daté 25-26 septembre
AU SOMMAIRE DU NUMERO 4
Economiser les matières premières le cas de l'habillement
Viticulture quand le marc remplace le fioul
Afrique de l'Ouest cap sur le solaire
Lettre mensuelle de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie

DUCAL
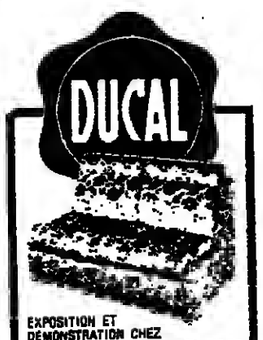
EXPOSITION ET DEMONSTRATION CHEZ
CAPELOU
SPECIALISTE DU CONVERTIBLE
Réputés pour leurs robustesse et dimensions PEU ENCOMBRANTES, se font en 1 ou 2 places (literie : 0,65, 0,80, 120 et 140). Matelasbultex, lateacupolyéther. Style ou moderne. Grand choix en exposition.
37 Av. de la REPUBLIQUE • PARIS 11e
Métro : Parmentier • Tél. 357.46.35

1er Prix de copie
Ce 1er prix de copie, Toshiba l'a obtenu aux Etats-Unis:
Il saluait le copieur le plus vendu de sa catégorie.
Avec tous ses perfectionnements technologiques,
il n'a eu certes... que peu de mérite à obtenir l'oscar.
Quoi qu'il en soit, un copieur diplômé c'est original.
TOSHIBA
DES COPIEURS ORIGINAUX
IMPORTATEUR SIGMA SYSTEMES 12 BIS RUE CHRISTOPHE-COLOMB 75008 PARIS.
TEL. : 723 97 03/723 36 71. STAND SICOB 5602 NIVEAU 5 ZONE F.

Devenez une lumière en anglais!
PROCHAINS COURS INTENSIFS:
le 3 octobre 1983
ILC
INTERNATIONAL LANGUAGE CENTRE
20 passage Dauphine
75006 Paris – TEL: 325-41-37
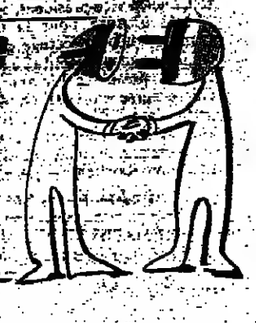

Nashua présente au SICOB
copieurs qui renouvellent
petit au plus grand. Aujourd'hui
veaux copieurs sophistiqués,
puissants répondent à
photocopie du plus

M. MAUROY : la sécurité de l'Europe passe par une politique commune de fabrication d'armes

Distinguant nettement « les notions de défense de l'Europe et de défense européenne », M. Pierre Mauroy a invité, le mardi 20 septembre, à l'Institut des hautes études de défense nationale à Paris, les Européens « à développer chez eux un réel esprit de défense » et à jeter les bases d'une politique concertée en matière de fabrication d'armements par l'intermédiaire de l'Union de l'Europe occidentale (U.E.O.).

« Nous savons déjà que, dans l'avenir, seule une entité économique de la dimension de l'Europe pourra se doter de moyens autonomes pour assurer sa sécurité et sa défense, a expliqué M. Mauroy. *L'idée d'une défense européenne implique une organisation collective intégrée qui ne pourrait être élaborée que si une autorité politique unique existait. En revanche, la prise de conscience par les opinions publiques européennes des déséquilibres apparus dans le rapport des forces entre l'Est et l'Ouest donne une nouvelle actualité à l'idée de « défense de l'Europe ». Une politique concertée de fabrication d'armements devrait être considérée comme un objectif prioritaire parmi les nombreuses actions à entreprendre en vue d'un approfondissement du système de défense en Europe occidentale. »*

L'Union de l'Europe occidentale (U.E.O.), qui réunit la Belgique, la France, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, le Luxembourg, l'Allemagne fédérale et l'Italie, *« peut*, de l'avis du premier ministre, *constituer un lieu de réflexion privilégié »*.

M. Mauroy a affirmé, à cette occasion, que *« la solidarité européenne enrichit la solidarité atlantique sans se confondre avec celle-ci »*. A ce titre, le premier ministre a rappelé que, du point de vue de la France, l'alliance atlantique ne doit ni sortir de son « sujet » ni déborder de sa zone géographique.

« Du côté américain, a estimé M. Mauroy, *la tendance depuis une dizaine d'années va vers une « globalisation » de tous les termes de la menace. Par conséquent, la réponse devrait être, à leurs yeux, elle aussi « globalisée ». Certains voudraient intégrer les relations économiques Est-Ouest dans la stratégie de sécurité de l'alliance. La France, pour sa part, ne partage pas cette analyse. Entrer dans une logique de blocus économique, c'est entrer dans une logique de guerre. L'alliance ne doit pas s'engager dans cette voie et sortir de son « sujet ».*

» De même, l'alliance atlantique, a continué le premier ministre, *a tendance à déborder de sa zone géographique. Celle-ci se trouve pourtant définie dans l'intitulé même du traité. Cette zone se situe dans la totalité de l'espace océanique « au nord du tropique du Cancer ». Estimant que la menace soviétique est devenue planétaire, la tentation d'une réponse également planétaire se fait jour. Tel n'est pas le point de vue de la France. »* Cette extension *« en dehors de la région atlantique »*, la France l'a refusée *« aussi bien pour ce qui concerne l'Amérique centrale que pour le Tchad ou le Moyen-Orient. »*

Dénonçant la *« surabondance nucléaire »* de l'Union soviétique et des Etats-Unis, M. Mauroy a rappelé le refus de la France d'être engagée dans les actuelles négociations de Genève. *« Quand un équilibre des forces entre les deux grandes puissances sera fixé au niveau le plus bas possible*, a-t-il indiqué, *quand elles n'auront plus les moyens de se détruire mutuellement plusieurs fois, le moment sera venu de parler de l'ensemble des forces nucléaires dans le monde. »* D'ici là, la France, au nom de sa sécurité, *« se tiendra à l'écart des négociations »*.

A propos de la dissuasion française, qui se veut *« du faible au fort »*, le premier ministre a invité les spécialistes de l'I.H.E.D.N. à relever le *« nouveau défi »* que représente *« la perspective d'un développement des systèmes stratégiques défensifs »*, du modèle de ceux que viennent de lancer les Etats-Unis avec le programme spatial d'anti-missiles stratégiques.

« Des progrès significatifs, a déclaré M. Mauroy, *ont été effectués, ces dernières années, dans les domaines des armes à faisceaux laser et de l'utilisation de l'espace. Soviétiques et Américains poursuivent actuellement leurs recherches. Le projet envisagé par les Etats-Unis, même si sa réalisation relève du long terme, pose néanmoins des problèmes stratégiques. Le coût de notre capacité offensive, nécessaire pour pénétrer une défense donnée, devrait rester de nombreuses fois inférieur au coût financier de la défense adverse »*, a conclu M. Mauroy.

● *M. Mauroy* a, dans son discours, évoqué la présence de l'armée française au Tchad, en déclarant : *« La France remplit les engagements qu'elle a pris. (...) Nous n'avons pas d'autres visées. La Libye, par exemple, n'est pas l'ennemi de la France, elle est l'agresseur du Tchad. La France ne cherche pas à mener un combat au Tchad, elle entend conserver la confiance de tous ses alliés en répondant à l'appel de l'un d'entre eux. »*

Contre une extension de l'alliance atlantique

Dans son discours, le premier ministre a récusé, avec fermeté, toute perspective d'une extension — fonctionnelle et géographique — des responsabilités dévolues à l'alliance atlantique. M. Mauroy est contre le mélange des genres. Il s'insurge à l'idée que l'alliance atlantique, fondée sur un traité de sécurité, puisse aussi servir de *« machine de guerre »* économique, contre l'Union soviétique, de la part de pays qui partagent le sentiment de se croire menacés par les missiles SS-20.

La cible de M. Mauroy est, bien évidemment, le président des Etats-Unis, pour lequel — on l'a vu encore récemment avec la destruction du Boeing-747 sud-coréen par un Sukkhoi soviétique — Moscou synthétise et symbolise le mal absolu sur terre.

A menace globale — politique, idéologique, économique, technologique ou militaire — de l'Union soviétique, réponse globale d'une alliance qui entend regrouper des Etats situés, parfois, hors de sa zone initiale d'application à l'Ouest. C'est la thèse exprimée par M. Ronald Reagan au sommet de Williamsburg, en mai dernier, lorsque les sept chefs d'Etat et de gouvernement des principales démocraties industrielles rédigèrent une déclaration commune sur la sécurité.

A l'époque, M. François Mitterrand manifesta de sérieuses réserves. Mais il signe un texte — faut-il le rappeler à son premier ministre ? — dans lequel on lit cette affirmation : *« La sécurité de nos pays est indivisible et doit être vue sur une base globale. »*

JACQUES ISNARD.

Manifestations pour la paix en octobre

Le Mouvement de la paix (proche du P.C.F.) prépare ses manifestations du mois d'octobre contre l'installation des missiles américains Pershing en Europe de l'Ouest. Le bureau national du Mouvement estime que *« l'issue positive de la conférence de Madrid et la convocation d'une conférence sur les mesures de confiance et de désarmement en Europe »* montrent que les négociations de Genève, entre Américains et Soviétiques, peuvent aboutir, et que l'installation de nouveaux missiles peut être évitée.

Selon le bureau national du Mouvement de la paix, *« la négociation est d'autant plus nécessaire, aujourd'hui, que la tragédie du Boeing sud-coréen vient de souligner les risques de déclenchement d'une crise mondiale que personne ne pourrait contrôler, dans un monde surarmé qui engendre méfiance et tension »*.

Le bureau national ajoute : *« En prenant l'initiative de douze « chaînes de la paix » convergeant vers Genève pendant la semaine de l'ONU sur le désarmement et de manifestations de grande ampleur dans six villes de France — Paris, Lyon, Marseille, Lille, Bourges et Nancy — le 22 octobre, le Mouvement de la paix entend contribuer, dans l'union, au développement de la campagne en France pour la paix et le désarmement. Il appelle les hommes, les femmes et la jeunesse à se rassembler : pour le gel des armements nucléaires ; pour empêcher l'implantation de tout nouveau missile ; pour la réduction de tous ceux qui existent, à l'Ouest comme à l'Est, et de tous les armements des deux blocs ; pour que les négociations américano-soviétiques de Genève se poursuivent aussi longtemps que nécessaire, jusqu'à la conclusion d'un accord. »*

La Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R., trotskiste) a décidé de participer aux manifestations organisées par le Mouvement de la paix, en précisant que *« la lutte pour la paix, en France, passe aussi par l'exigence du retrait des troupes françaises du Tchad et du Liban, d'Afrique et du Moyen-Orient ; par le refus des crédits militaires, qui sont autant de coupes claires dans les budgets sociaux ; par l'exigence du démantèlement de la force de frappe nucléaire française, sans préalable ni condition »*.

En revanche, le P.S.U. ne participera pas aux manifestations du Mouvement de la paix, mais à celles que prépare, pour le 23 octobre, le Comité pour le désarmement nucléaire en Europe (CODENE), l'un des organisateurs du rassemblement du Larzac les 6 et 7 août dernier. Le P.S.U. participera, d'autre part, à un rassemblement prévu le 1er octobre, devant l'ambassade d'Union soviétique à Paris, contre l'emprisonnement de militants pacifistes dans les pays de l'Est.

● RECTIFICATIF. — Une « coquille » nous a fait écrire, dans *le Monde* du 21 septembre, que le P.S.U. approuve, à propos du projet de budget pour 1984, la *« sélectivité*, donc *la rigueur »*, adoptée par le gouvernement, alors que ce parti approuve la *« sélectivité* dans *la rigueur »*, et non la politique de rigueur elle-même.

LE CONSERVATOIRE LIBRE DU CINEMA FRANÇAIS
pour devenir
assistant-réalisateur
script-girl
monteur-monteuse
Cours directs (1re et 2e année)
Cours par correspondance (1re année théorique seulement)
CLCF 16, rue du Delta, 75009 Paris
Tél. 874.65.94
Documentation M sur demande

Listes de Mariage
AUX TROIS QUARTIERS

CINQ NOUVEAUX COPIEURS NASHUA AU SICOB.

Nashua présente au SICOB cinq nouveaux copieurs qui renouvellent sa gamme du plus petit au plus grand. Aujourd'hui, cinq nouveaux copieurs sophistiqués, rapides, fiables, puissants répondent à tous vos besoins de photocopie du plus simple au plus complexe.

Cinq copieurs qui témoignent, par leur nouveauté et leur diversité, de la puissance de Nashua dans la photocopie.

LES NOUVEAUX NASHUA AU SICOB.
LA DÉFENSE STAND 4509 - ZONE E - NIVEAU 4

NASHUA.
LA PUISSANCE DANS LA PHOTOCOPIE.
Nashua France : 70, avenue du Général-de-Gaulle 94022 Créteil Cedex. Tél. (1) 377 11 10

هكذا من الاصل

POLITIQUE

Les députés de gauche demandent un allègement de la fiscalité sur les revenus moyens

(Suite de la première page.)

Cette nouvelle délibération devait, en principe, apporter *seulement* des précisions aux orientations présentées le 14 septembre, notamment sur le niveau du plafond auquel seraient soumises, à partir de 1985, les déductions forfaitaires supplémentaires pour frais professionnels dont bénéficient certaines catégories de salariés.

Pour l'instant, M. Mauroy se montre peu disposé au compromis à l'égard de la majorité parlementaire, bien que les élus du parti socialiste et du parti communiste soient pratiquement unanimes pour réclamer *surtout* un relèvement du seuil retenu pour la surtaxe progressive *sur les moyens et hauts revenus*. Un consensus était apparu la semaine dernière *parmi les députés* de gauche (de M. Christian Pierret, rapporteur *général* du budget, proche du premier ministre, à M. André Lajoinie, président du *groupe communiste*, en passant par MM. Jean Poperen, numéro deux du P.S., et Georges Sarre, animateur du CERES) pour souhaiter que le seuil d'application de cette surtaxe soit porté de 20 000 F à 30 000 F de cotisation fiscale. Au Palais-Bourbon, en ce début de semaine, on tenait donc pour assurée la conclusion d'un compromis sur ce point du dispositif gouvernemental. En fait, rien n'est acquis.

La fermeté exprimée actuellement par le premier ministre tient d'abord *à des motifs techniques*. Aucun des moyens étudiés par les parlementaires de la *majorité afin* d'assurer le financement du manque à gagner qui résulterait du relèvement du seuil d'application de la surtaxe sur les moyens et hauts revenus n'est jugé totalement satisfaisant. Parmi les suggestions faites ces derniers jours par certains députés socialistes, figuraient notamment la possibilité d'augmenter davantage les taux des taxes sur les conventions d'assurances (automobiles, bateaux de sport, etc.), la taxation des revenus du capital et – dans l'hypothèse d'un relèvement à 30 000 F du seuil d'application – la fixation à 10 % (au lieu du taux de 8 % *prévu*) du taux de la surtaxe progressive sur l'impôt sur le revenu, avec *instauration d'une décote pour* éviter tout effet de choc pour les contribuables appartenant à cette catégorie. Chacune de ces options théoriques présente, selon M. Mauroy, des inconvénients incontournables.

Le premier ministre ne paraît pas non plus disposé à suivre très loin les députés communistes dans leur argumentation tendant à justifier une forte augmentation de l'impôt sur les grandes fortunes. M. François Mitterrand ayant implicitement rejeté, au cours de son intervention du 15 septembre sur TF1, toute taxation qui pourrait avoir un caractère confiscatoire, le chef du gouvernement sera peut-être conduit à faire un « geste » en ce sens, mais il paraît jusqu'ici peu enclin à aller au-delà d'une augmentation du taux d'imposition retenu (1,5 %) pour la quatrième tranche du barème de cet impôt, celle qui *concerne* les patrimoines supérieurs à 11,2 millions de francs. Ce taux pourrait être porté à 1,7 %.

La fermeté de M. Mauroy tient aussi, et même surtout, à des motifs politiques. Le premier ministre ne veut pas courir le risque de paraître se déjuger, sous la pression des parlementaires, quelques jours seulement après avoir justifié publiquement les arbitrages rendus et les choix faits. Sage précaution de la part d'un chef de gouvernement souvent taxé d'incohérence par l'opposition.

Il convient, bien entendu, de faire, dans cette attitude la part de la tactique. Si la majorité parlementaire parvient à définir, sur les points du projet qu'elle conteste, des moyens fiscaux jugés meilleurs que ceux retenus par le gouvernement, M. Mauroy ne s'y opposera pas, quitte à faire preuve de conciliation au dernier moment. On n'en est pas là.

M. Mauroy aura l'occasion de s'en entretenir avec les députés socialistes et communistes, aux questions desquels il répondra les 28 et 29 septembre, lors des journées parlementaires des deux groupes. Pour leur part, les élus ont jusqu'au 12 octobre pour peaufiner leurs propositions d'amendements. Certains compromis mineurs restent donc *envisageables*, mais la faible marge de manœuvre dont il dispose oblige le *gouvernement à tenir bon*... aussi longtemps que possible.

ALAIN ROLLAT.

CORRESPONDANCE

Les Croix de feu et l'extrême droite

M. Gilles de La Rocque nous écrit :

« Dans un article du *Monde*, daté 18-19 septembre, sous le titre « *Le jour de gloire de M. Le Pen* », votre collaborateur Alain Rollat mentionne le nom de mon père, le colonel de La Rocque, parmi ceux qui auraient inspiré l'action du leader du Front national, héritier de « *la tradition de l'extrême droite française des années 30* ».

La Rocque, dans ses écrits, ses discours et ses actes, tout au long de sa vie politique, n'a cessé de dénoncer les entreprises de l'extrême droite raciste et anti-républicaine, comme il a refusé de s'associer aux ligueurs de la place de la Concorde, le 6 février 1934, aux protagonistes fascisants du Front national, du Front de la liberté de Doriot, et aux comploteurs de la Cagoule. La constance de ce comportement lui valut la haine et la vindicte de ces courants extrémistes : la presse de l'époque s'en fit largement l'écho.

Dans *le Monde* du 29 avril 1976, M. Philippe Machefer, agrégé d'histoire et sénateur socialiste, écrivait qu'il convenait de « *dissiper(r) la confusion établie entre La Rocque et l'extrême droite factieuse, raciste et antisémite* ».

Il n'y a effectivement rien de commun entre le Front national de 1983 et les Croix de feu, puis le P.S.F. des années 30.

LA PREPARATION DES ELECTIONS SENATORIALES

PYRÉNÉES-ORIENTALES : trois hommes forts

De notre correspondant

Perpignan. – En ne se représentant pas, les deux sénateurs sortants, Mme Jacqueline Alduy (non inscrite) et M. Sylvain Maillols (app. Gauche dém.), qui avaient tous deux remplacé les sénateurs élus, ont ouvert une succession que neuf candidats se disputent.

La longévité de la carrière politique des sénateurs décédés – *Gaston Pams et Léon-Jean Grégory* – n'est sans doute pas étrangère à cette attraction dans une département où l'on possède le culte des notables.

Un seul de ces candidats n'est pas conseiller général. Il n'en est pas pour autant le moins connu. Installé aux champs depuis les dernières municipales, M. François Boot, aujourd'hui maire de Saint-Féliu-d'Avall, fut préfet des Pyrénées-Orientales pendant quatre ans, avant d'obtenir une mise en congé spécial au cours de sa dernière affectation dans la Haute-Loire.

Etabli au domaine de Montcalm, que lui a *rétrocédé* la SAFER, l'ancien préfet se trouve à mi-chemin de Saint-Féliu-d'Avall et de Thuir, le bourg où grandit naguère la carrière et la puissance du défunt sénateur Léon-Jean Grégory. Est-il pour autant à mi-chemin d'être élu sénateur ?

Comptant sur certains petits services que l'administration d'avant la décentralisation a pu rendre, en toute légalité, ici ou là à l'un ou à l'autre, M. Boot espère en la gratitude des élus avec lesquels il a *toujours* « *travaillé la main dans la main* ». Tout en se marquant dans l'opposition, il se veut avant tout « *négociateur, technicien et au service du département* » dans lequel il a choisi de revenir.

Le nouvel homme-clé du département est aujourd'hui M. Guy Malé, président du conseil général depuis mars 1982, qui sollicite tout naturellement le siège de sénateur en ne manquant jamais de rappeler ce qu'il *doit* à « *ses formateurs, les sénateurs Léon-Jean Grégory et Sylvain Maillols* ». Dauphin désigné du vivant de Léon-Jean Grégory, disposant en outre du tremplin de la présidence de l'association départementale des maires depuis 1981, M. Malé a passé l'*été* dans « ses » communes à rencontrer à l'occasion de fêtes locales « *des amis de toujours* ».

M. Malé *épouse* le centre droit et adhère à ce « *socialisme humaniste* » qui prend si bien *dans* les terres du Sud, sujettes à de brusques retournements de situations. Élevé dans la famille politique libérale de la S.F.I.O., il n'appartient aujourd'hui à aucun parti.

Le troisième homme fort du département est un « *nanti de la politique* » lui aussi : le patron de la première entreprise du département.

En effet, avec plus de deux mille employés, M. Paul Alduy, le maire de Perpignan, dispose depuis vingt-quatre ans d'une fantastique expérience de gestionnaire, qui lui sert désormais de viatique politique.

Si la mairie de Perpignan est une des rares entreprises qui marche *dans ce département* où le chômage s'inscrit depuis longtemps au-dessus du supportable, la capitale du Roussillon capte l'activité économique au détriment des autres communes.

Mais cela ne saurait jouer contre M. Alduy, qui est d'autre part un fervent défenseur du « gisement touristique des Pyrénées-Orientales », que les sénateurs décédés avaient eux aussi valorisé à travers les *sociétés d'économie mixte* qu'ils présidaient.

Exclu du parti socialiste en 1976 (en même temps que M. Malé) pour avoir refusé l'alliance avec les communistes, M. Alduy avait alors rejoint l'U.D.F., dont il fut vice-président du groupe de l'Assemblée nationale. Il n'est aujourd'hui ni député ni à l'U.D.F.

Il est « alduyste » – c'est-à-dire gestionnaire pragmatique d'une commune d'opposition dont le premier adjoint est le secrétaire départemental du R.P.R.

Côté majorité, les deux candidats du parti communiste n'ont surpris personne. M. Jean Catala, retraité de l'enseignement, est conseiller général depuis 1976, il appartient aussi à la minorité du conseil municipal de Perpignan.

Il a pour suppléant Mme Simone Parrot, qui n'a pas été reconduite dans son mandat de conseiller général en 1982.

Le second candidat, M. Alain Nunez, trente-six ans, cheminot, a été élu en 1976 *conseiller général* du canton d'Olette, ville dont est aussi le maire.

M. Jacques Bordaneil, lui, participe aux consultations électorales depuis 1959 et n'a jamais eu d'adversaire dans son village de Palau-del-Vidre, où il exerce son cinquième mandat. En 1979, il a succédé à Gaston Pams au conseil général, où il préside la commission des vœux.

Agriculteur lui-même, il a bâti sa campagne, comme tout le monde d'ailleurs, sur le thème de l'entrée de l'Espagne dans le marché commun et se dresse « *contre l'élargissement qui ruinerait l'économie agricole et viticole du département* ».

Mais « Jacky » Bordaneil, seul conseiller général M.R.G. de l'assemblée départementale, soutient aussi la politique du gouvernement « *en toute loyauté* ».

Cette candidature d'un agriculteur radical-socialiste, « *enraciné au bon sens* », a permis de voir le retour en politique comme suppléant d'un ancien conseiller municipal adjoint de M. Alduy, le docteur André Roquère.

Confusion chez les socialistes

Il s'agit là des candidats qui se réclament clairement de la majorité. Chez les socialistes la situation est plus confuse.

Plus que jamais, les courants se font violents au sein de la fédération départementale du P.S. La démission, « *pour raisons personnelles* », du *premier secrétaire*, M. Daniel Gineste, traduit la lutte d'influences qui oppose le courant « Mitterrand-Mauroy » (représenté par Mme Renée Soum, ancienne secrétaire fédérale, élue député en juin 81) aux autres « sensibilités ». M. Gineste était jugé par certains de ses amis trop accommodant avec le P.C. Avant les élections législatives déjà, le courant Rocard, en raison du quota féminin imposé par l'état-major national, avait été laminé, et un autre dirigeant, M. Michel Jomain, écarté.

Les militants, dont certains sont *grands électeurs, ne se reconnaissent* plus très bien dans ces rivalités qui *ne reflètent pas la réalité départementale*. Aussi la candidature de M. Jean Marti, maire de Cerbère, vice-président du conseil régional, qui s'est présenté sans insister sur son appartenance politique, autorise-t-elle diverses interprétations.

« *De toute façon, je ne voterai pas pour lui. Il s'est trop montré à droite* » dit une grande électrice proche du CERES, qui votera très certainement pour un candidat du P.C.

En ne présentant pas de candidat contre M. Marti, le P.S. ne lui barre pas la route, bien que certains militants apprécient peu que le maire de Cerbère se présente aussi, parfois, comme l'ami de M. Jacques Chirac. Sa candidature est ainsi à classer, d'une certaine façon, parmi celles que l'on peut regrouper dans le sous-ensemble flou des cartes personnelles.

Il en va de même pour M. René Marques, premier vice-président du conseil général, médecin tenté par la politique depuis une dizaine d'années, nouveau maire de Saint-Laurent-de-la-Salanque. Modéré de droite au conseil général, il s'inscrirait au groupe centriste au Sénat s'il était élu.

Enfin, le benjamin de l'assemblée départementale, M. Henri Soler, chirurgien, trente-quatre ans, nouveau maire d'Ille-sur-Têt, fait une entrée remarquée dans le monde politique local.

Inscrivant sa candidature « *dans le cadre de l'opposition nationale en tenant compte des données du pays* », il n'est membre d'aucun parti, bien qu'il ait reçu pour les dernières municipales le soutien de l'opposition.

Une chose est sûre : cette compétition est une histoire d'hommes. En effet, le « *quota* » qui avait imposé une femme pour les élections législatives de juin 1981 avait permis à Mme Soum de devenir la première femme député du département.

En ne se représentant pas, Mme Jacqueline Alduy ne laisse donc en lice que des hommes. Les deux futurs élus iront renforcer l'image actuelle du Sénat : une assemblée particulièrement fermée aux femmes.

JEAN-CLAUDE MARRE.

Selon un sondage de la SOFRES

Le bilan de M. Mitterrand est jugé « négatif » par 57 % des Français

Selon un sondage réalisé par la SOFRES pour un groupe de journaux de province et publié le 21 septembre, 57 % des personnes interrogées jugent « *plutôt négatif* » le bilan de l'action de M. François Mitterrand depuis son élection à la présidence de la République. Ce bilan est jugé « *plutôt positif* » par 28 % de l'échantillon, 59 % des personnes interrogées s'estiment « *déçues* » par l'action du président de la République depuis mai 1981, contre 24 % de « *satisfaits* ».

Parmi les électeurs de M. François Mitterrand, les pourcentages sont respectivement de 42 % et 44 %. 53 % des personnes interrogées jugent que le président Mitterrand ne tient pas les promesses du candidat, tandis que 32 % sont d'un avis contraire. 48 % des personnes interrogées, contre 43 % estiment que M. François Mitterrand est le président de ses propres électeurs plutôt que celui de tous les Français.

Parmi les personnes interrogées, 34 % affirment éprouver « *beaucoup de sympathie* », ou « *une assez grande sympathie* » pour la personne du chef de l'Etat, tandis que 55 % n'éprouvent que « *peu de sympathie* » ou « *pas de sympathie du tout* ». En milieu ouvrier, les pourcentages sont respectivement de 33 % et 52 %.

Ce sondage, réalisé sur un échantillon national de mille personnes du 2 au 8 septembre donc avant l'intervention télévisée du chef de l'Etat à l'émission « L'enjeu » – fait apparaître une nette dégradation de l'image du président de la République. Ainsi, par rapport à un sondage SOFRES de décembre 1982, M. Mitterrand perd 12 points à l'indice de satisfaction de ses propres électeurs, et 9 points par rapport à avril 1983.

● *Mme Marie-France Garaud*, reçue mardi 2 septembre à l'Elysée par M. François Mitterrand, n'a déclaré au terme de cet entretien : « *En général, mes préoccupations sont plutôt de politique internationale et de défense.* » La conversation a porté notamment sur le problème des euromissiles, à propos duquel la position prise par M. Mitterrand reçoit l'accord de l'ancien conseiller de Georges Pompidou et de M. Jacques Chirac. Mme Garaud s'est refusée à faire toute autre déclaration. Elle avait déjà été reçue à deux reprises par l'actuel chef de l'Etat : le 8 janvier 1982, pour parler également de la situation internationale, et le 14 décembre de la même année, pour présenter l'Institut de géopolitique qu'elle venait de créer.

L'ÉVÉNEMENT

54, rue François 1er, une agence de voyage à services complets, unique dans sa catégorie : FAST, au cœur du quartier d'affaires, à deux pas des Champs-Élysées.

Entrez.

C'est déjà une invitation au voyage. Espace rythmé de lignes de la lumière, chaleur et compétence de l'accueil : le monde est là, à une portée d'ailes de Boeing.

Les services.
Ils vont du plus élémentaire au plus élaboré. Toujours personnalisés.

Parmi les plus appréciables :
Information 24 h sur 24 en appelant le 225.77.15, formalités rapides (passeports, visas), billets à domicile, réveil téléphoné, alerte départ au bureau, consignes et instructions de dernière minute, réservation de bureaux, assistance permanente (interprète, secrétaire, réservation hôtels-spectacles).

L'agence de voyages FAST fait partie du groupe FAST, et le groupe FAST c'est aussi la location de voitures de prestige.
FAST met à votre disposition un parc exceptionnel : Rolls, Mercedes, BMW, R 30, 604... accompagnées d'une gamme de services qui ne le sont pas moins : téléphone, système eurosignal, revue de presse, chauffeur trilingue, escorte VIP avec motards.

FAST, l'agence que vous attendiez. L'événement.

54, rue François 1er – 75008 Paris – Tél. 225.77.15 – Télex 643652 F

fast Voyages

DES "PLUS" QUI FONT LA DIFFÉRENCE.

PUBLICITÉ

STERN
• GRAVEVR •
depuis 1830
Pour votre Société papiers à lettres et imprimés de haute qualité
Le prestige d'une gravure traditionnelle
Ateliers et Bureaux :
47, Passage des Panoramas
75002 PARIS
Tél. : 236.94.48 - 508.86.45

250 ANTIQUAIRES
du mardi au dimanche
de 11 H à 19 H
2 PLACE DU PALAIS-ROYAL PARIS
Actuellement exposition :
L'ART & L'OISEAU

TELEX PARTAGE
ETRAVE SERVICE TELEX / PARIS ☎ 345 21 62

L'UNIVERS DES COMMUNICATIONS

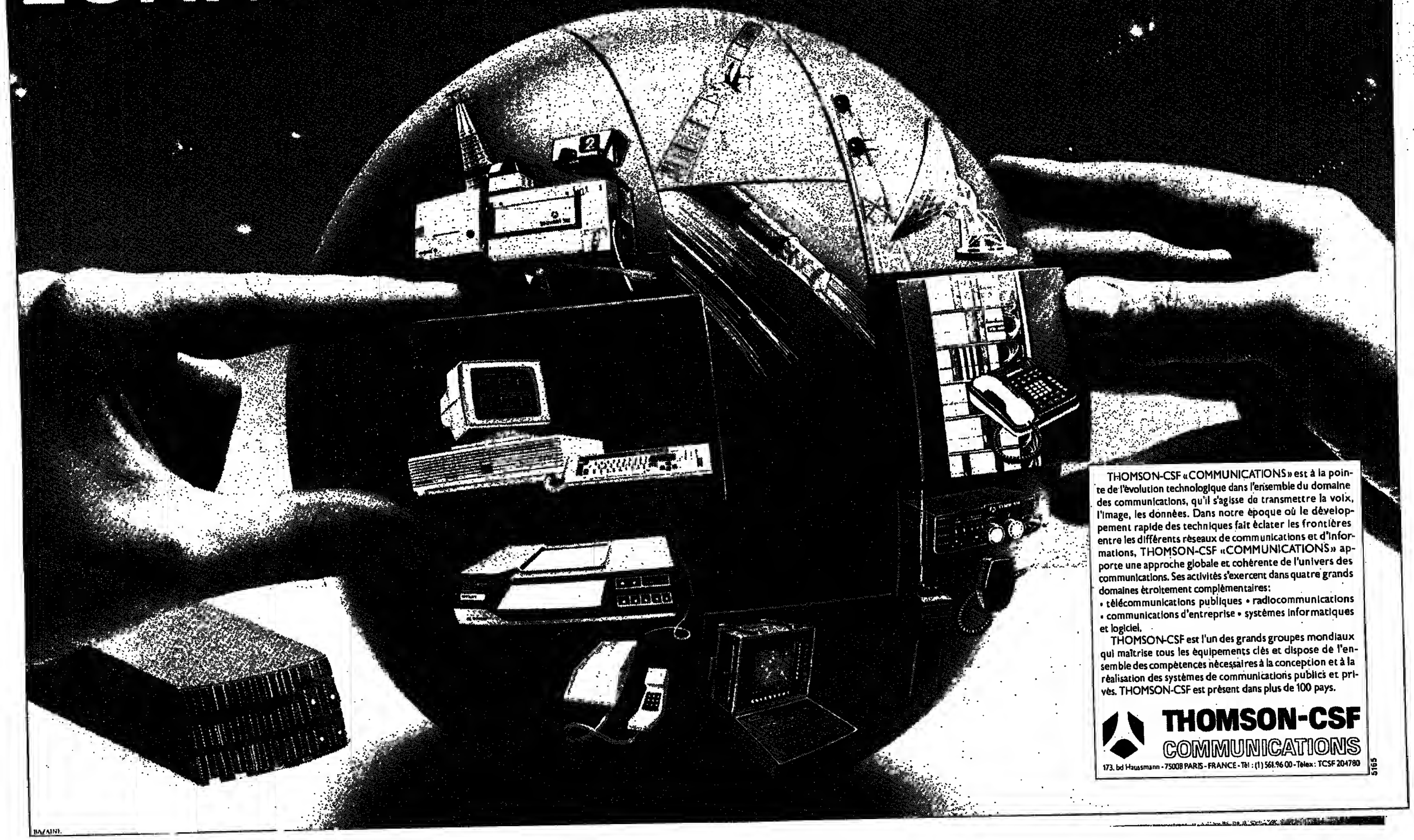

THOMSON-CSF «COMMUNICATIONS» est à la pointe de l'évolution technologique dans l'ensemble du domaine des communications, qu'il s'agisse de transmettre la voix, l'image, les données. Dans notre époque où le développement rapide des techniques fait éclater les frontières entre les différents réseaux de communications et d'informations, THOMSON-CSF «COMMUNICATIONS» apporte une approche globale et cohérente de l'univers des communications. Ses activités s'exercent dans quatre grands domaines étroitement complémentaires:

• télécommunications publiques • radiocommunications • communications d'entreprise • systèmes informatiques et logiciel.

THOMSON-CSF est l'un des grands groupes mondiaux qui maîtrise tous les équipements clés et dispose de l'ensemble des compétences nécessaires à la conception et à la réalisation des systèmes de communications publics et privés. THOMSON-CSF est présent dans plus de 100 pays.

THOMSON-CSF
COMMUNICATIONS

173, bd Haussmann - 75008 PARIS - FRANCE - Tél : (1) 561.96.00 - Télex : TCSF 204780

5165

هكذا من الاصل

POLITIQUE

LA PREPARATION DES ELECTIONS SENATORIALES

ISÈRE : l'opposition aiguise son appétit de reconquête

Grenoble. – Fortement ancrée à gauche jusqu'en 1982 – les sept sièges de député sont détenus respectivement par six socialistes et un communiste, – le conseil général est dirigé par le président de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz (P.S.) ; sur trois sénateurs sortants, un est socialiste, un autre communiste, et le troisième, non inscrit : l'Isère voit sa physionomie politique se modifier sensiblement au fil des élections. Les partis de droite ont entrepris depuis deux ans une lente mais efficace reconquête du terrain politique. Le scrutin cantonal de mars 1982 a été marqué par plusieurs victoires de l'opposition dans des cantons jusqu'alors enracinés à gauche. Le P.S. et le P.C. n'occupent plus désormais que vingt-sept des cinquante sièges de l'assemblée départementale.

L'élection de M. Alain Carignon (R.P.R.) à l'hôtel de ville de Grenoble en mars dernier et la chute d'une douzaine de villes de plus de deux mille cinq cents habitants, notamment Meylan, Voiron, Sassenage, Claix, dirigées par les socialistes et les communistes, ont traduit une nouvelle poussée de la droite dans le département et aiguisé son appétit de reconquête.

C'est dans cette perspective que s'inscrivent les élections sénatoriales du 25 septembre, l'U.D.F. et le R.P.R. espérant obtenir les quatre sièges à pourvoir.

De notre correspondant

Le succès remporté par la droite en mars 1983 paraît lui assurer une confortable majorité parmi les deux mille trois cent dix-huit grands électeurs, grâce notamment au fort contingent grenoblois (cent quatre-vingt-cinq électeurs). Toutefois, parmi ces grands électeurs, on dénombre environ mille deux cents « inclassables », ce qui rend très difficile tout pronostic.

Cela explique probablement l'attitude des quatre candidats U.D.F. et R.P.R. unis sur une même liste et qui ont très largement politisé leur campagne. « *Nous sommes dans l'obligation de dire où en est la France après deux ans et demi de gestion socialo-communiste et d'insister sur la gravité de la situation* », explique M. Jean Boyer, conseiller général du P.R. de La Côte-Saint-André, ancien député battu aux élections législatives de 1978 par l'actuel ministre de la énopération, M. Christian Nucci (P.S.).

Les communistes, qui présentent en premier tour une liste distincte des socialistes, mettent en avant l'efficacité, sur le terrain communal, de leur sénateur sortant, M. Paul Jargot, crédité sur tout l'éventail politique dauphinois d'un bilan très satisfaisant. En 1974, alors qu'*il se* présentait pour la première fois aux élections sénatoriales, il avait devancé au second tour le candidat socialiste, M. Pierre Oudot, probablement grâce à quelques voix de droite. On avait alors parlé dans les rangs socialistes d'un « *détestable marchandage* » qui aurait permis, en contrepartie, l'élection du maire de Saint-Laurent-du-Pont, M. Pierre Perrin (sans étiquette), à l'époque président de l'Association des maires de l'Isère et qui, aujourd'hui, ne sollicite pas le renouvellement de son mandat.

Succédant au sénateur socialiste Paul Mistral, décédé il y a deux ans, M. Raymond Espagnac, premier vice- président du conseil général de l'Isère, a mené une campagne fort active dans tout le département pour combler son principal handicap, celui d'être le moins connu des trois sénateurs sortants. L'ensemble de l'appareil socialiste s'est mobilisé autour de lui, notamment M. Louis Mermaz. Pour le président de l'Assemblée nationale, « *le Sénat n'est pas un club, mais une assemblée politique. Ceux qui veulent faire des sénateurs de simples avocats des communes ont tort.* »

Il s'agit là d'une allusion indirecte à la campagne que mène, sur ce thème, M. Grataloup, un notaire âgé de cinquante-huit ans, président de l'Association des maires de l'Isère et premier magistrat d'une commune de deux mille habitants, Saint-Chef. Politiquement, M. Grataloup se définit comme un « *centriste d'idées* », attaché d'abord à rendre service à tous les élus quelle que soit leur étiquette politique. Bien placé pour obtenir un siège de sénateur, il regrette la politisation de la campagne de la droite, qui, *il est vrai*, risque de lui faire perdre un certain nombre de suffrages. Le maire de Saint-Chef l'affirme haut et fort : il ne *fera pas* liste commune avec l'opposition s'il n'est pas élu dès le premier tour, « *afin de ne pas perdre* [sa] *crédibilité auprès des électeurs non politisés* ». Sa candidature à titre individuel, qui gêne incontestablement la liste R.P.R.-U.D.F., rend plus incertain encore le résultat de ces élections.

CLAUDE FRANCILLON.

LANDES : la gauche, chez elle, espère que ses militants plairont aux notables

Mont-de-Marsan. – Trois députés sur trois ; dix-huit conseillers généraux sur trente et un : le parti socialiste est chez lui dans les Landes. Il ne manque – pour l'heure – dans son escarcelle qu'un des deux sièges de sénateur, et il pourrait le conquérir cette fois.

Depuis les dernières sénatoriales en 1974, les socialistes n'ont fait que renforcer leur implantation, même si ce fut à contre-courant des tendances nationales. Les municipales de 1977 ne leur furent pas très profitables, mais c'est dès 1978 qu'ils réussissent à accrocher le troisième siège de député ; aux cantonales de 1982, ils purent encore gagner trois places de conseiller général, et aux municipales de l'an dernier ils gagnèrent deux communes importantes, l'une pour le symbole (Soustons), l'autre parce qu'elle est la préfecture (Mont-de-Marsan). Aujourd'hui, le P.S. peut espérer engranger tous ses acquis. D'autant que la place est libre.

De notre envoyé spécial

Les deux sénateurs sortants ont pensé que leur âge ne leur permettait pas de se représenter. M. Pierre Bouneau, non inscrit au Sénat mais membre de l'opposition nationale, a soixante-quinze ans ; M. Gérard Minvielle (P.S.), une des figures du palais du Luxembourg, où il siège depuis 1946 et dont il est un des questeurs, approche les quatre-vingt-un ans. A droite, bien entendu, ces départs ont ouvert quelques appétits. Pour réfréner ceux-ci, les conseillers généraux de l'opposition ont pris les affaires en main et choisi eux-mêmes leurs deux candidats avant de mettre devant le fait accompli des partis qui n'ont pu que s'incliner. Font donc équipe M. Yves Goussebaire-Dupin (P.R.), maire de Dax, conseiller général, et M. André Mirtin (R.P.R.), maire de Parentis-en-Borne, qui fut député des Landes de 1968 à 1973. Faisant fi des querelles partisanes les deux hommes, qui furent tour à tour suppléant de M. Bouneau, ont parcouru plus de 8 000 kilomètres pour visiter les trois cent trente communes du département.

Chez les socialistes, au contraire, c'est le parti qui a pris les choses en main. Le décès de M. Henri Scognomiglio, qui jusqu'à sa mort, en août 1982, fut l'homme fort et du parti et du *département* lui a enlevé un candidat de poids. Aussi, les responsables fédéraux *rêvèrent* d'un ticket comprenant M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget mais aussi président du conseil général des Landes, et M. René Labat, maire de Saint-Vincent-de-Tyrosse. Le second refusa cet honneur à cause de son âge ; le premier jugea qu'il était incorrect de solliciter les électeurs en 1981 pour aller au Palais-Bourbon, puis en 1983 pour gagner le Luxembourg... pour finalement se retrouver au gouvernement. Il ne restait plus qu'à se retourner vers les militants.

Cinq candidats à la candidature apparurent, dont la femme de M. Minvielle et le suppléant de ce dernier. Les adhérents leur préférèrent deux hommes plus proches d'eux : M. Philippe Labeyrie, conseiller général et maire de Mont-de-Marsan, et M. Jacques Dutin, conseiller général et maire de Villeneuve-de-Marsan. Auréolé par sa victoire aux municipales, où il a réussi à arracher – grâce à une triangulaire, il est vrai – la préfecture à la droite, M. Labeyrie est aussi un de ceux qui réussirent à empêcher M. Alain Juppé, un des proches de M. Chirac, de faire une carrière politique dans son département natal.

Des titres de gloire qui ne subjugueront pas forcément les électeurs sénatoriaux. D'autant que, s'il est un tribun, M. Labeyrie, ancien des jeunesses communistes, n'a ni le tempérament ni le physique d'un notable landais traditionnel. M. Dutin a plus l'allure de l'emploi, mais, comme son coéquipier, c'est un tout nouvel élu local, et leurs adversaires ne manquent pas de faire remarquer qu'eux ont une longue expérience des problèmes des maires et des conseillers généraux. Alors, vote partisan ou vote de notable ? La gauche peut espérer attirer à elle un peu plus de 450 des 898 grands électeurs. Mais si le P.C., dont la liste est menée par M. André Maye, conseiller général et maire de Tarnos, qui sait n'avoir aucune chance, est décidé à aider les socialistes au deuxième tour, M. Alain Dutoya, qui porte seul les couleurs du M.R.G., clame haut et fort qu'il n'en fera rien.

Conseiller général depuis 1961, maire d'Hagetmau depuis 1971, M. Dutoya joue la carte de l'expérience et espère attirer à lui les voix de gauche qui voudraient mettre en garde le gouvernement. Mais même s'il affirme qu'il ne négociera pas avec le P.S., il sait aussi qu'il ne détient la vice-présidence du conseil régional d'Aquitaine, à laquelle il tient beaucoup, que grâce à l'appui des socialistes...

De toute façon, les élections sénatoriales ne peuvent être la seule affaire des appareils des partis. Le P.S. n'a pas pu oublier qu'en 1974 M. Minvielle avait obtenu au deuxième tour 116 voix de plus, sur 540 suffrages exprimés, que son second de liste. Si les réflexes partisans l'emportent sur les amitiés de notables le 25 septembre, les Landes pourront devenir, comme le souhaitent les responsables fédéraux du P.S., un nouveau Pas-de-Calais. Sinon, les socialistes landais comprendront – mais un peu tard – que, même dans un département qu'ils dominent, la personnalité des candidats a plus de poids que leur étiquette.

THIERRY BRÉHIER.

INDRE-ET-LOIRE : bousculade dans l'opposition

De notre correspondant

Tours. – M. Marcel Fortier, est le seul des deux sénateurs sortants (R.P.R.) à se représenter, M. Roger Moreau ayant décidé de se retirer. Ce retrait et la création d'un troisième siège ont déchaîné bien des appétits dans l'opposition qui devrait néanmoins l'emporter facilement. La bousculade a d'ailleurs fait une victime de marque : M. Michel Debré a finalement renoncé à entrer dans la mêlée. Onze candidats du centre ou de droite se disputeront les suffrages des grands électeurs.

Ce n'est pas sans une pointe d'inquiétude que M. Fortier a vu le président du conseil général, M. André Voisin (apparenté R.P.R.) – qui a perdu son siège de député en 1981 – se mettre sur les rangs. Un autre battu des dernières législatives tentera, lui aussi, de prendre sa revanche : M. Jean Delaneau (U.D.F.-P.R.), président du conseil régional. Tous trois forment *a priori* le « tiercé gagnant », même *si des surprises ne sont pas à exclure*. Parmi les outsiders figurent, notamment, un professeur de droit, M. Michel Trochu, premier adjoint du maire de Tours qui, dans le sillage de M. Royer, devrait obtenir un bon résultat, et un avocat, Me Dubreuil-Chambardel, président départemental du C.D.S. On s'interroge aussi sur l'impact de deux personnalités du monde agricole : M. Michel Morcher, président de la mutuelle agricole tourangelle, qui n'a pas encore d'expérience politique, et James Bordas (U.D.F.), directeur de la chambre d'agriculture et maire de Chambray-lès-Tours. Quant à la candidature de M. Fernand Andréani, un commandant de bord de Concorde, qui vient de prendre sa retraite, elle donne surtout à la campagne un aspect inattendu.

La majorité présentera deux listes, l'une socialiste (MM. Biondeau ; Echapt ; Mme Boussiquet) ; l'autre, communiste (MM. Vigier ; Morean ; Mme Chapeau). Elle ne peut guère espérer qu'un score honorable.

PIERRE MAILLARD.

● LOIR-ET-CHER. – Les deux sénateurs du département, MM. Charles Beaupetit (gauche démocratique) et Jacques Thyraud (U.R.E.I.), sollicitent le renouvellement de leur mandat sur une liste des « *sénateurs sortants pour une opposition unie* ». – Ils devront toutefois compter avec deux autres candidats d'opposition « isolés » : M. Pierre Fauchon, secrétaire général adjoint du C.D.S., vice-président du conseil général, et M. Jean Mauduit, div. d., ancien conseiller général du canton de Marchenoir, qui avait renoncé à son siège aux élections cantonales de mars 1979 pour que M. Henri Giscard d'Estaing se présente. Dans ce fief de l'opposition, la majorité – le P.S. avec MM. Pepin et Piau, le P.C. avec MM. Lhommède et Mansart – se bornera, selon toute vraisemblance, à compter ses voix.

La réunification des radicaux

M. STIRN : aucune partie ne peut demander à l'autre de changer de camp

Dans une lettre adressée, mercredi 12 septembre, aux radicaux valoisiens, dont il souhaite devenir le président, M. Olivier Stirn, député du Calvados, reproche à M. Didier Bariani de ne pas avoir suffisamment d'ambition pour le radicalisme. Il écrit : « *Maintenir frileusement la même stratégie de totale dépendance à l'égard de nos partenaires serait une erreur.* »

M. Stirn précise cependant qu'il n'envisage pas « *jusqu'aux élections législatives prochaines de travailler ou de collaborer de quelque manière que ce soit avec les socialistes* (...) ». Et il ajoute : « *Il n'est pas question non plus d'un renversement des alliances, mais du rassemblement du plus grand nombre possible de démocrates, auquel les extrêmes s'opposent. Dans la constitution de cette future majorité, le parti radical aura un rôle essentiel à jouer.* »

Il rappelle son souhait de voir préparer la réunification des tendances du radicalisme par une « table ronde » organisée « *sans aucun préalable* ». « *Aucune partie ne peut demander à l'autre de changer de camp* », précise-t-il enfin à l'adresse de M. Bariani.

Notre classe économique n'a qu'un rival sérieux: notre première classe.

La plupart des compagnies aériennes proposent maintenant toutes sortes de classes nouvelles. Résultat: beaucoup de passagers ne s'y retrouvent plus. A la Lufthansa, rien de semblable. Sur tous nos vols, nous maintenons la première classe pour satisfaire les plus exigeants. Notre classe économique est, elle aussi, à la hauteur, avec son service complet, comprenant cuisine soignée, journaux et magazines, et même un service bar gratuit. Le genre de services que d'autres vous facturent en plus.
Volez sur Lufthansa, c'est votre intérêt.

Lufthansa

Pour tous renseignements complémentaires veuillez contacter votre agence de voyages ou Lufthansa 21-23, Rue Royale, 75008 Paris, Tél: 2653735. Lyon, Tour Crédit Lyonnais 129, Rue Servient. Tél: (7) 8536666. Aéroport Nice Côte-d'Azur Cedex 06056, Tél: (93) 830280. Strasbourg, 48, Rue du Vieux-Marché-aux-Vins, Tél: (88) 222020. Toulouse, 76, Allées Jean-Jaurès, Tél: (61) 626086.

MMS
MATRA MICRO SYSTÈMES

l'envergure

MMS, Matra Micro-Systèmes : la structure MATRA pour répondre aux besoins des organisations dans le domaine de la micro-informatique professionnelle.

L'ENVERGURE DES AMBITIONS

La micro-informatique professionnelle représente l'un des grands enjeux économiques et culturels des années à venir.

Avec Matra Micro Systèmes le Groupe MATRA confirme ses ambitions dans ce domaine :

- Participer, en tête, au développement d'une industrie micro-informatique française compétitive.
- Proposer à toutes les entreprises une gamme de solutions standard performantes (micro-ordinateurs, terminaux spécialisés, logiciels).
- Développer sur mesure et fabriquer en série des matériels répondant à des besoins spécifiques.

L'ENVERGURE DES SOLUTIONS

Alcytext : Le traitement de texte au complet

Le système de traitement de texte, clé en mains, complet et homogène.

Conçu à partir de quatre critères :
– Ergonomie du poste de travail ;
– Fonctionnalités étendues ;
– Qualité de l'impression ;
– Services adaptés (formation, assistance, maintenance).

Max : Le micro-boutique pour utilisation professionnelle

Le système vendu en boutique qui offre la puissance nécessaire et suffisante aux utilisations professionnelles et qui permet d'exploiter les progiciels de la bibliothèque MMS, les progiciels standard et les logiciels d'applications spécifiques.

Alcyane : Le micro-gestion

Le système qui a fait la preuve de son efficacité : 2500 Alcyane sont opérationnels... Il offre aux entreprises et aux "professions libérales" toutes les ressources d'un véritable micro-ordinateur de gestion. Capable d'évoluer (du monoposte au multiposte, de la disquette aux disques durs) et d'exploiter les très nombreux logiciels d'application aujourd'hui proposés sur le marché.

Alcyon : Le micro professionnel multifonction

Le système puissant et extrêmement rapide, capable de répondre à tous les besoins de l'entreprise. Conçu pour supporter les développements les plus avancés : en bureautique, en communication, en gestion. Un système de hautes performances (microprocesseur IAPX 186) qui répond aux contraintes des entreprises exigeantes...

Alcynet : Tout le potentiel du réseau local informatique

La grande innovation informatique des dernières années : le réseau local. Il relie plusieurs micros entre eux et ouvre le dialogue entre utilisateurs. Il autorise la mise en place d'un système d'information intégré et le partage des ressources communes, tout en préservant l'indépendance des applications et la croissance du système.

Quatre systèmes qui confirment qu'à l'envergure des ambitions MMS a su ajouter aujourd'hui l'envergure des solutions.

STAND AU SICOB : 3AF3150
BOUTIQUE SICOB : 65

MMS
MATRA MICRO SYSTÈMES

Z.A. DE COURTABŒUF - AV. DU QUÉBEC - B.P. 111
91944 LES ULIS - TÉL. : (6) 446.23.38

U.S.D. PEUGEOT

Le Monde

culture

THÉATRE

Reprise de Hamlet à Chaillot

Le Théâtre national de Chaillot reprend à partir du 23 septembre l'intégrale d'*Hamlet* : Hamlet, Richard Fontana, prince clair, blagueur, rageur, profondément jaloux de son beau-père Claudius, Aurélien Recoing, pas tellement plus âgé que lui, homme sinon candide, du moins sincère, éperdu, fasciné par la reine mère Gertrude, Madeleine Marion. Il y a rivalité entre eux, l'inceste est là, tentation omniprésente, aboutissement du meurtre de Polonius, Charles Vial, inceste affolé derrière le rideau rouge et, devant, il y a le cadavre du vieil homme, père dérisoire gêneur et ridicule. Et le fantôme en armure du père pathétique surgit des dessous de la scène, juste au moment où l'inceste va être accepté… « Ciel, mon mari », pourrait dire Gertrude.

Le spectacle tout entier est ainsi aspiré par des nuits vertigineuses où, soudain, il se cogne au vaudeville, et puis il galope, chevauchée barbare. Un spectacle d'hommes. Les femmes y sont vues – c'est dans Shakespeare – images de la « faute », magiciennes malfaisantes. Ophélie, Jany Castaldi, créature frêle, exotique, érotique, insecte noir cloué aux murailles blanches. Le décor en lignes de fuite est de Yannis Kokkos, la mise en scène est d'Antoine Vitez, donc le spectacle est superbement pervers, super-théâtral, riche d'émotions, et si intelligent.

C. G.

★ Chaillot, 18 h 30, à partir du 23.

La Foire de Burlington House,
la Foire des Antiquaires,
Royal Academy of Arts,
Piccadilly, Londres W1, Angleterre.
19-29 octobre.
19 octobre 17 h-21 h
20-29 octobre 11 h-19 h.
Entrée donnant droit à un catalogue,
19 octobre : 4 Livres
20-29 octobre : 3 Livres.

AMERICAN IN V.O. AT THE
AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, 75014 PARIS
633-67-28
ENGLISH FOR EVERYBODY
SESSIONS INTENSIVES
renouvelables tous les 15 jours
Début : 12 septembre
SESSION D'AUTOMNE
du 26 septembre au 17 décembre
Learn to speak american
Cours dans la journée, le soir et le samedi
PRÉPARATION AU T.O.E.F.L.

CINÉMA

« Une femme peut en cacher une autre » de Georges Lautner

Miou Miou est mariée avec Roger Henin dont elle a un gamin brun, d'une beauté diabolique. Roger Henin est pilote, Miou Miou travaille à mi-temps dans une clinique de chirurgie esthétique à Paris et dans un institut de rééducation à Cabourg, ce qui lui permet d'y mener sa vie avec Eddy Mitchell, dont elle a deux enfants blonds. Elle a en outre deux copines, Charlotte de Turckheim et Dominique Lavanant, dont les vies affectives sont calamiteuses, et qui l'aident à organiser *la sienne : bien sûr, ça frôle* tout le temps la catastrophe, c'est là *le principal ressort comique* du film de Georges Lautner.

Ce n'est pourtant pas ce qui fait vraiment rire. Ce qui fait rire, ce sont les acteurs pour qui Jean-Loup Dabadie a écrit sur mesure des numéros : Roger Henin fatigue dans celui trop usé du beauf' juif-pied-noir coléreique ; Charlotte de Turckheim se contente d'une seule mimique. Mais Eddy Mitchell, même quand il parle faux, est drôle à cause de son côté carré, et Dominique Lavanant est irrésistible rien qu'en levant le petit doigt. Elle décale, elle fait passer quelque chose de fêlé, comme Miou Miou, épatante, attendrissante, qui arriverait presque à y faire croire, promenant un air égaré et se souvenant peut-être des *Valseuses*, où elle se partageait aussi entre deux hommes. Mais c'étaient des types sexy…

Il y a beaucoup de clins d'œil comme ça, insistants. C'est le style du film, fabriqué en bouts de sketches. Chacun à un bon rythme, mais ils sont mal enchaînés, agencés n'importe comment : du café-théâtre de luxe.

COLETTE GODARD.

VARIÉTÉS

L'Orquesta Aragon à la chapelle des Lombards

Même si le régime castriste lui a fait perdre beaucoup de ses forces vives, la vieille musique cubaine de la province d'Orientes, comme celle de Santiago de Cuba, diverse par ses origines africaine, espagnole, créole et française, reste très présente à Cuba. Nombre de groupes poursuivent leurs activités, par exemple le Duo Marquez, le groupe le Pompadour, l'orchestre de danzon d'Antonio Arcãno, le grand ensemble de Barbarito Diez.

L'Orquesta Aragon, fondé il y a quarante-quatre ans à Cienfuegos par le contrebassiste Oresta Aragon, est ce qu'on appelle une « charanga francesa », qui n'interprétait à l'origine que des danzones, une musique issue de la contredanse importée à Cuba par les colons français fuyant l'insurrection des Noirs d'Haïti au début du dix-neuvième siècle. Dans les années 40 et 50, d'autres rythmes sont venus s'ajouter à la palette de l'Orquesta Aragon : notamment le cha-cha-cha et le boléro.

L'affaire des musiciens français

Il est affiché à la chapelle des Lombards pour quatre jours. L'ensemble se compose de douze musiciens (violons, piano, congas, percussion, flûte, chanteurs) et d'un commissaire politique. Au fil des années, l'orchestre a subi des variations de personnel. A présent, les vétérans, comme le remarquable flûtiste Richard Egües, et les plus jeunes se côtoient dans un ensemble qui a su garder une belle vitalité et invite irrésistiblement à la danse.

Parce qu'ils emploient – comme leur vocation l'indique – essentiellement des musiciens étrangers, des établissements comme la chapelle des Lombards, spécialisée dans la musique d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Afrique, et le New Morning, spécialisé dans le jazz, ont subi récemment l'attaque du syndicat C.G.T. des musiciens, qui souhaite imposer un minimum de 50 % de musiciens français. La position de la direction de la musique est claire à ce sujet : ni protectionnisme ni quota, et pour une juste compétition artistique. Certes, il y a des problèmes de réciprocité : certains pays ne procèdent pas d'une manière aussi généreuse. La direction de la musique espère que, dans le cadre du traité de Rome, les échanges entre pays du Marché commun soient effectués dans les deux sens. Elle demande aussi aux établissements français de respecter la législation sociale en vigueur et d'être attentifs à la présence de musiciens français.

Outre une cinquantaine d'aides à la création au titre de 1983, certains établissements comme le New Morning ont d'ailleurs reçu une subvention. Ce qui leur a permis de payer correctement salaires et charges, d'insonoriser éventuellement les lieux et de programmer des musiciens français de qualité. Enfin, dans le projet de loi 1984, il est proposé, afin de favoriser les différentes formes de musique, de réduire de 18 % à 7 % la T.V.A. des établissements agréés par la direction de la musique et où il est servi des consommations pendant les concerts.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Chapelle des Lombards jusqu'au 23 septembre, à partir de 23 heures.

ROCK

Gang of Four au Palace

Une semaine avant le concert du Palace, Gang of Four s'est produit le mercredi 14 septembre à Berlin-Ouest à l'occasion d'une tournée européenne. La salle (le Quartier latin), curieusement sponsorisée par les cigarettes Gauloises, convenait parfaitement, avec ses airs de M.J.C. améliorée, à l'esprit qui anime le groupe. Non qu'il s'agisse d'amateurisme, mais il y a en effet chez Gang of Four une approche « universitaire » de la musique. On les sent curieux de tout, fouineurs, jouent sur les contrastes, tentant des collages inattendus, prenant des directions opposées pour voir où elles mènent. Toujours avec précision pourtant, sans se disperser, et le résultat étonne souvent.

L'urgence et l'électricité blanche du rock, la sensualité et le déhanchement du funk, la sonorité pointue de la guitare qui cingle, se lance brusquement dans une envolée fiévreuse pour s'arrêter aussi sec, le déploiement constant de la rythmique (basse-batterie) qui joue de la corde raide et retombe in extremis sur ses pieds : un temps pour la violence, stricte, froide, expéditive ; un autre pour l'astuce, colorée, pétillante, sophistiquée. Et puis, il y a les textes incisifs, des chroniques sociales acerbes et pertinentes que l'on trouve rarement associées à une musique dont l'intention est de faire danser. Gang of Four diffère des groupes blancs qui s'essaient à la musique noire en s'adaptant à son format : son propos est d'inventer un nouveau langage au confluent des deux cultures. Sur scène, cela donne souvent des moments d'intensité lorsque la symbiose est réussie, d'autres plus frustrants lorsque la démarche intellectuelle prime sur la réalisation.

Aujourd'hui le « gang des quatre » est réduit à trois musiciens de base : Andrew Gill (guitare), Jon King (chant) et Sara Lee (basse), augmentés pour la scène d'un batteur, Steve Goulding (celui de The Rumour) et de deux choristes, Brenda White et Alfa Andersen, qui chante habituellement avec Chic.

ALAIN WAIS.

★ Palace, jeudi 22 septembre, 21 heures. Discographie chez Pathé Marconi.

GUY BRUCH
Galerie Herouet
44, rue des Francs-Bourgeois
75003 PARIS - 278-62-60
16 au 30 SEPTEMBRE 1983

GALERIE J.C. RIEDEL
FIAC 83
Maurice
RAPIN
rétrospective
GRAND PALAIS jusqu'au 2 octobre

EXPOSITIONS

LE MUSÉE DE LIÈGE A PARIS

Chefs-d'œuvre en transit

Les gens de Liège se sont avisés qu'on ne connaissait pas leur musée des Beaux-Arts. Les Français ne jurant que par ceux de Bruxelles, d'Anvers, de Gand, on va voir ce qu'on va voir ! Le musée de Liège s'est donc transporté à Paris, au Centre culturel de Wallonie, avec le meilleur de sa collection : cinquante-cinq tableaux et dessins, de Boudin à Magnelli, en attendant de nous montrer, en un second volet, la suite contemporaine, qui va jusqu'aux années 80.

Ville millénaire d'art et d'architecture gothique, Liège a longtemps vécu sans musée, jusqu'au jour de 1819 où l'un de ses bourgeois légua à sa bonne ville une collection de cinquante tableaux. Ce premier patrimoine a amené la municipalité à se lancer dans les acquisitions, et des mécènes à faire d'autres donations. C'est ainsi que le célèbre portrait de Bonaparte en tunique rouge par Ingres est entré au musée de Liège.

Deux importantes donations marquèrent, au tournant du siècle, l'avènement de l'art moderne, avec de nombreux Boudin (neuf sont exposés ici), Corot (quatre), Signac, Sérusier… Mais l'année troublée de 1939 devait donner au musée de Liège l'occasion de faire, à bon compte, des acquisitions majeures, lorsqu'un ancien peintre devenu dictateur, décidant que l'art moderne était indigne de la nouvelle Allemagne nazie, fit décrocher les tableaux des musées et les livra aux enchères à Lucerne. La ville de Liège ne manqua pas l'occasion. Elle acheta d'un coup quelques belles pièces patiemment accumulées par d'audacieux musées allemands, notamment le Walraf-Richartz de Cologne. Un grand Gauguin de 1903, *le Sorcier*, tableau silencieux avec son personnage central recouvert d'un manteau rouge, des fleurs ornant l'oreille à la polynésienne, un chien, un perroquet, deux femmes, des arbres.

L'autre trésor sauvé est *la Famille Soler*, de Picasso, qui appartenait au musée de Cologne. C'est un tableau tout empreint du bleu sombre de son maître, Isidro Nonell, et dont le sujet, un pique-nique familial autour de la nappe blanche, évoque bien sûr *le Déjeuner sur l'herbe*, de Manet. Picasso l'avait laissé à Barcelone, inachevé, pour aller à Paris, où il peindra désormais en rose. C'est son ami Sebastian Junyer qui le termina, en peignant sur le fond un paysage. Mais, lorsque le marchand Kahnweiler l'acheta vers 1912, Picasso passa au bleu presque uniforme le paysage de Junyer, trop enraciné dans le dix-neuvième siècle, pour lui donner un air moderne.

Le musée Liégeois a fait une troisième acquisition de première grandeur : *la Maison bleue*, de Chagall, un tableau de 1917 qui traduit bien la différence d'approche de ces deux phares de l'art moderne. Si Picasso fait de la peinture avec de la peinture, en paraphrasant un maître, parfois en le dépassant, Chagall est l'inventeur spontané de son monde. Nul n'a peint comme lui la petite ville russe où il était revenu au moment de la révolution, avec son isba de rondins bleus sur fond d'architecture à bulbes et de petits toits roses.

Un tableau d'un autre « original » faisait partie du lot des acquisitions de Lucerne : Kokoschka, dans sa vue planante de *Monte-Carlo*, lorsque, au début des années 30, le peintre voyageait à travers la France, captant des images de villes avec une fureur expressionniste qui avait tout de l'« artiste dégénéré ». De même, Max Liebermann, expressionniste allemand, récemment redécouvert lors d'une rétrospective à la Haus der Kunst de Munich, le cadre d'architecture nazie du premier hallali contre la peinture moderne. Des œuvres de Pascin et de la douce Marie Laurencin, l'amie des cubistes, ont également fait partie des acquisitions liégeoises de Lucerne.

La donation du baron Graindorge, en 1981, avec ses *Léger*, ses Arp, ses Magnelli, ses Le Corbusier, ses dessins de Matisse et de Toulouse-Lautrec, ses Tapiés, a enrichi le musée d'œuvres contemporaines auxquelles se sont ajoutées des acquisitions de maîtres belges du surréalisme comme Ensor et Knopff, les précurseurs, Magritte et Delvaux… C'est en 1979, après avoir séjourné dans différents bâtiments de la ville, que l'ensemble fut installé dans un agréable édifice à la façade Louis XVI planté au milieu du parc de la Boverie sur le bord de la Meuse.

JACQUES MICHEL.

★ Œuvres du musée de Liège au Centre culturel de Wallonie-Bruxelles, 127, rue Saint-Martin 75003, Paris. Jusqu'au 8 janvier.

UGC BIARRITZ • UGC BOULEVARD • UGC ODEON • UGC ROTONDE • CINE BEAUBOURG LES HALLES
OLYMPIC ENTREPOT • 14 JUILLET BASTILLE • 14 JUILLET BEAUGRENELLE

UN CHEF D'ŒUVRE
CL. BAIGNERES
LE FIGARO
VITTORIO GASSMAN
FANNY ARDANT
FRANÇOISE FABIAN
MATHIEU CARRIERE
BENVENUTA
un film de
ANDRE DELVAUX
PRIX SPÉCIAL DU JURY
MONTRÉAL 83

GALERIE DU MESSAGER
17 octobre au 24 novembre
jean effel
Tous les jours sauf Dimanche et Fêtes
MUSÉE DE LA POSTE 34 boulevard de Vaugirard · Paris 15e
MP

Galerie Maeght-Lelong S.A.
13 & 14, rue de Téhéran · 75008 PARIS · T. 563.13.19
TÀPIES
FIAC GRAND PALAIS
STAND B 14 C 8
24 septembre · 2 octobre

DENISE RENE
FIAC STAND B 29
HOMMAGE
A
ARP
A LA GALERIE
196, Boulevard Saint-Germain – PARIS 7e – 222.77.57
à la suite du néo-plasticisme
et de l'art concret
10 septembre – 1er octobre

AUJOURD'HUI
L'ÉVÉNEMENT DE L'ANNÉE EN VERSION INTÉGRALE
FANNY & ALEXANDRE
DE INGMAR BERGMAN
Le jury de la Fédération Internationale de la Presse Cinématographique de la Mostra 1983 a décerné à l'unanimité son grand prix spécial pour la version intégrale de FANNY ET ALEXANDRE qui met en lumière ce chef-d'œuvre dans toute sa splendeur plastique et sa profondeur humaniste.

VENISE 83
SEUL A
L'OLYMPIC LUXEMBOURG
1re partie salle 1 : 14h15-17h15-20h15
2e partie salle 2 : 14h30-17h30-20h30
Gaumont

L'exploration des terroirs culturels

(Suite de la première page.)

En fait, l'idée maîtresse était la *galerie des portraits* d'hommes illustres, qui occupe une bonne partie de la vie de ce prélat historien. Au milieu du siècle, on en comptait quatre cents : Dante, Budé, Colomb, Charles VIII de France, le sultan Mahomet, des pontifes, Savonarole... Il reste une quarantaine de ces portraits, dont l'état médiocre n'empêche pas l'intérêt de curiosité. L'exposition a lieu au palais de ville qui fut celui des deux frères, Giovio (2). L'occasion ? Naissance de Paolo en 1483. Les historiens de la Renaissance se méfient un peu des bavardages de ce monsignore élégant et gastronome, si étroitement lié au parti impérial qu'il avait l'aigle de Charles-Quint dans son blason. Mais tout le monde le comprend, à Côme, on l'aime bien et les pièces de sculpture antique des Giovio sont les bases de l'archéologie locale.

On peut aussi célébrer des objets. Les témoins de la culture familière, liée au quotidien, nous touchent d'autant mieux que l'exposition est plus réduite. A Vérone, il y eut une famille Della Scala, qui, au quatorzième siècle, guerroya, domina, à la tête du parti impérial, dit gibelin : ils ont eu l'amitié de Dante et les étonnantes statues équestres qui fascinaient Ruskin. Le tombeau du plus célèbre, Cangrande, ouvert en 1921, avait livré des objets et des étoffes, qui n'ont été restaurés et étudiés que maintenant. Le résultat est saisissant : les tissus de soie et d'or, d'une structure serrée, comportent, comme souvent, des caractères coufiques qui signalent une provenance exotique, mais surtout l'analyse des *motifs* : losanges, quatre feuilles, lotus, conduit à des confrontations avec les décors T'ang et Sung de la Chine, dont les fameuses cavaleries en terre cuite annoncent si curieusement les silhouettes des statues de Vérone. La documentation particulière peut, par sa précision même, ouvrir des voies à l'imagination historique. Invités à mieux regarder les ornements des sculptures ou des créatures célestes, nous y retrouvons des combinaisons abstraites et des jeux « sériels » de formes dont le tissage est toujours le véhicule. Les enseignements de A. Riegl et J. Baltrusaitis croisent ici leurs ressources (3). L'objet creuse l'histoire.

Le risque du campanilisme

Plus mince encore, le cas de cette dame romaine qui se nommait Creperia Tryphaenia (4) est peut-être plus émouvant. On a retrouvé son *sarcophage il y a* un siècle au bord du Tibre au moment des travaux pour le nouveau palais de justice. Un squelette, des bijoux, tout ce qu'il faut à l'archéologie pour identifier une dame de qualité de la fin du deuxième siècle. La présentation en est faite ni plus ni moins que dans les salons du Capitole, là où viennent se marier les Romaines d'aujourd'hui. Deux choses sont remarquables : Crepereia est morte jeune, et on a mis avec elle ses objets de toilette et une poupée, une ravissante poupée d'ivoire articulée, qui était probablement pour cette *contemporaine de Marc-Aurèle* plus qu'un jouet. Auprès des boucles d'oreilles d'or et du collier à pendants, rien de plus touchant que cette figurine. On retrouve son profil sur les médailles contemporaines. L'exposition, élégante et didactique à la fois, a connu un grand succès à Turin et à Milan. La foule considère ces choses avec une étonnante gravité ; et c'est ce que fit aussi le poète Pascoli, qui en 1893 consacra une ode latine fort bien venue à cette inconnue, devenue symbole d'une identité.

Les expositions de peinture concernant des artistes illustres, connus ou parfaitement inconnus, sont proprement innombrables. Grâce aux ressources des régions et des villes, elles bénéficient de subsides encourageants. Des critiques s'élèvent contre leur prolifération qui ne profite, écrit froidement un hebdomadaire, qu'aux marchands de tableaux. *Comment réglementer* tout cela ? Avec les régions, le risque, c'est le campanilisme, avec les ministères, l'électoralisme. On le sait bien, mais enfin, les artistes sont traités avec le même respect que des paysages privilégiés ; les débats savants ne font pas peur. Ils semblent même assez populaires, présents dans la presse, observés et commentés avec le mélange de *gaieté* et de *sérieux* qui est l'air même de l'Italie et qu'on ne trouve pas *ailleurs*.

Une capitale régionale ne doit pas être en reste avec les autres. C'est vrai aujourd'hui comme au temps des communes ou des seigneuries. On peut l'observer aisément avec les présentations des maîtres contemporains en cette fin d'été : De Pisis à Venise (palais Grassi), Severini à Florence (palais Pitti), Rosai à Rome (Galerie nationale). Chaque fois, on invoque le génie du lieu et les affinités qui ont joué. Chaque fois aussi, l'exposition a le caractère d'*une revalorisation* : des critiques de talent défendent l'artiste, qui devient leur héros et s'unit finalement à un climat, à un paysage, à un lieu. Cela peut aller très loin : tel village entre Trévise et Bassano, fier des décorations qu'un peintre du cru, Noë Bordignon, a faites dans son église, lui consacre une exposition destinée à le « placer » dans l'histoire. Ces initiatives se multiplient. Leur ampleur fera prononcer le jugement dédaigneux de « provincialisation » de la culture. Sans doute, mais il s'agit souvent aussi d'autre chose. Citta di Castello est une adorable petite ville à l'entrée de l'Ombrie, non loin des sanctuaires où l'on trouve Piero della Francesca. En juin dernier, il y eut fête à la cathédrale ; on y accrochait de nouveau au-dessus de l'autel un grand panneau du Rosso, absent pendant plusieurs années pour restauration. Cet ouvrage singulier a fait l'objet d'une étude par un historien français, ancien pensionnaire de la Villa Médicis : on a présenté triomphalement cet ouvrage qui est l'analyse d'un cas peu banal (5). Car en 1530, un an après l'achèvement de son panneau, le peintre arrivait à Fontainebleau, et quelque chose allait changer dans l'histoire de l'art français. Les liaisons soudaines apparaissent dans l'épisode particulier.

« *Les plus fidèles à l'Angelico, ce sont les Français* », déclare le gardien-chef du couvent de Saint-Marc à Florence. Ils forment la grande majorité des visiteurs. Il en est ainsi depuis le romantisme. Le couvent de Saint-Antonin et de Savonarole vient d'être très brillamment, très sagement restauré et aménagé ; des salles nouvelles ouvertes à la visite s'ajoutent aux fameuses cellules de l'étage dotées chacune d'une fresque du pieux moine ou d'un de ses assistants. Un mécène est intervenu (mais ce n'est pas un Français). Jamais la netteté gracile de l'architecture de Michelozzo — dans le cloître, dans la bibliothèque — n'est apparue aussi parfaitement en accord avec les silouhettes claires du peintre dominicain. Le glissement suave des couleurs garde un charme extrême et le rassemblement des grands rétables — mis en dépôt par les Offices — possède une extraordinaire intensité.

Dans les nouvelles salles ont été regroupés des ouvrages mineurs et même tardifs qui traînaient dans les greniers. On fait un peu la grimace devant des panneaux fatigués, qui nous rappellent du moins l'énorme production de bondieuseries du Quattrocento. Au mur du réfectoire la fresque (restaurée) du miracle des pains de saint Dominique est l'œuvre de Sogliani, qui déploye en gris et blanc cette « cène » monastique vers 1530, soit un siècle après l'Angelico. Des panneaux venant de couvents disparus y ont été regroupés, et l'on peut voir, par exemple, une figure sainte de sœur Plautilla, nonne et peintre, qui a *attendri* bien des *visiteurs*. L'atmosphère est calme et froide.

Vasari raconte que ce Sogliani était sec et mélancolique. Il n'y a pas d'artiste en Italie dont quelqu'un n'ait *décrit les traits ou l'humeur*. Un dernier exemple illustrera les *vertus* du puissant *campanilisme* italien. A Viterbe, terre papale, Benozzo Gozzoli, l'élève plutôt que l'héritier de l'Angelico, eut l'occasion de travailler au milieu du XVe *siècle, mais sans faire école*. Car, par la suite, le peintre qui compta le plus, Lorenzo de Viterbe, s'inspira visiblement du style plus viril et plus strictement architecturé de Piero des Ferrarais. Son chef-d'œuvre, le dien de la chapelle Mazzainsia à l'église de Santa-Maria-della-Verita, daté de 1469, en partie ruinée en 1944, a été scrupuleusement restauré et remis en place. Autour de ce grand nom, on avait réuni, dans le cloître voisin devenu musée, des panneaux contemporains rendus attachants *dans leur médiocrité même*, quand on saisit les constantes et l'accent de cette production provinciale. Un chef-d'œuvre est à part : le Salvator Mundi, debout entre quatre saints, que l'auteur du catalogue hésite trop à attribuer à un peintre de passage, Liberale de Vérone. En réalité, l'exposition était le point d'appui et l'illustration modeste d'une *étude* sur le Quattrocento de Viterbe, pleine d'*indications* neuves (6).

L'exploration des terroirs « culturels » n'en finit pas, et l'on s'intéresse à tout, on récupère tout. Des petits peintres de village sortent de l'ombre du tombeau comme la poupée de Creperia. On n'est pas obligé de s'extasier, *mais* il ne faut *pas* en rire, car les enchaînements que l'on découvre sont porteurs d'une identité. C'est Benedetto Giovio, le frère du prélat, humaniste de Côme, qui le disait, en pensant moins aux événements qu'aux œuvres et aux hommes : « *Ignorer l'origine de sa cité et ses vicissitudes, c'est, à mon avis, ignorer sa propre identité.* » L'Italie nous le rappelle tous les jours.

ANDRÉ CHASTEL.

(2) Paolo Giovio, « Le immagini e la storia », Côme, musée Civico (jusqu'au 15 décembre).

(3) « Le stoffe di Cangrande. Ritrovamenti e ricerche sul 300 Veronese », sous la direction de L. Magnato, musée de Castelvecchio, Vérone (jusqu'à fin septembre).

(4) « Creperia Tryphaenia, découvertes archéologiques au palais de justice de Rome (série : Rome capitale 1870-1911) », musée du Capitole (jusqu'au novembre).

(5) *Eric Darragon, maniérisme en crise. Le Christ en gloire de Rosso Fiorentino*, publications Académie de France, Rome, 1983.

(6) *Il Quattrocento a Viterbo*, ouvrage collectif sur l'histoire de la ville et des cités voisines et l'art local sous la direction de l'Institut d'histoire de l'art de Rome. Catalogue par C. Strinati et R. Cannata.

A CHATENAY-MALABRY

Hommage à Allende et au sculpteur Karl-Jean Longuet

Un concours de circonstances a permis à la ville de Châtenay-Malabry de confondre dans un même hommage, Salvador Allende, assassiné il y a juste dix ans, et Karl-Jean Longuet, auteur du monument érigé à la mémoire du président chilien, achevé l'année même de sa mort, en 1981. Karl-Jean Longuet était chez lui à Châtenay-Malabry où il vécut longtemps et dont son père, le socialiste Jean Longuet (petit-fils de Karl Marx), député de Paris et conseiller général de la Seine, fut le maire de 1925 à 1938.

Tout cela justifie sans doute une belle fidélité, mais le principal intérêt aux yeux du visiteur, c'est la haute qualité de l'exposition organisée à cette occasion : quelque cinquante pièces rassemblées, certaines dans le décor du parc, la plupart dans une vaste salle de l'hôtel de ville. On peut, aussi, suivre la trajectoire d'un artiste, passé par les Arts décoratifs et l'École des Beaux-Arts, encouragé par Despiau — Femme accroupie — qui sera reprise en granite et autres terres cuites, aux courbes pleines déjà débarrassées du superflu — ayant sa rencontre décisive avec Brancusi et son rejet progressif de la figuration. Une figuration où il pouvait exceller, son buste de Paul Éluard en fait foi. Alors il est gagné aux vertus primordiales de la taille directe, aux servitudes bénéfiques du ponçage, à l'exigence des formes simples, expressives et se passant symbolisme dans la transmission de l'émotion.

Longuet s'attaque avec un égal bonheur au bois : bas-reliefs, troncs parfois colossaux entièrement métamorphosés, ou cette énorme racine d'olivier appelant la caresse ; au granite, à la pierre, notamment à la tendre et lumineuse pierre du Gard ; au marbre, bien sûr, — Soleil, — voire à l'onyx ou au plomb, dans le Couple, par exemple ; au bronze.

Justice est enfin rendue à un créateur trop modeste et qui ne chercha jamais à se mettre en avant, mal connu en dépit des réalisations monumentales qui jalonnent sa carrière : Massy-Villegenis, Créteil, Montigny, Vigneux, Limoges, Toulouse, etc. Et Paris, le hall d'accueil de la Pannaroya, dans la tour Maine-Montparnasse.

Désormais, inauguré comme l'exposition par M. Jean Vons, le maire actuel, au parc Léonard de Vinci, le monument à Salvador Allende, puissant et pathétique, dresse vers le ciel ses deux bras mutilés, en un geste d'espoir. Malgré tout.

J.-M. DUNOYER.

★ Hôtel de ville de Châtenay-Malabry. Jusqu'au 17 octobre.

Etienne BIERRY dans
la dernière bande
SAMUEL BECKETT
mise en scène Michel DUBOIS
POCHE
54 48. 92 97

Le 27 septembre, une fête :
celle des Wallons et des Bruxellois francophones

A cette occasion,

le CENTRE CULTUREL WALLONIE - BRUXELLES
organise les

Vendredi 23, Samedi 24 et Dimanche 25 septembre trois journées portes ouvertes, de 11 à 19 heures.

Depuis dix ans, la Communauté française de Belgique est reconnue constitutionnellement.
Elle réunit Wallons et Bruxellois francophones. Dotée d'une personnalité juridique distincte de celle de l'État, la Communauté française dispose d'organes législatifs et exécutifs autonomes et est notamment compétente pour les matières culturelles au sens large : beaux-arts, jeunesse, éducation permanente, sports, loisirs, tourisme, promotion sociale, etc., ainsi que pour la coopération internationale en ces matières.
La Communauté française compte à ce jour deux représentations à l'étranger : à Paris, le Centre Culturel Wallonie-Bruxelles; au Québec, la Délégation Wallonie-Bruxelles.

Journées Portes Ouvertes
127-129, rue Saint-Martin (Piazza Beaubourg), Paris 75004
Exposition :
"UN MUSÉE : DES CHEFS-D'ŒUVRE"
Musée d'Art Moderne de Liège

NOS CONCERTS
46, rue Quincampoix, Paris 75004
VÉRONIQUE MOUREAUX et JOHAN SCHMIDT
le 23 septembre à 20 h 45
★
PIERRE-ALAIN VOLONDAT
le 24 septembre à 20 h 45
Renseignements et Location : t.l.j. de 11 h à 18 h (tél. 271.26.16)

GAUMONT COLISÉE — OLYMPIC BALZAC ÉLYSÉES — FORUM LES HALLES — IMPÉRIAL PATHÉ — QUINTETTE PATHÉ — LES PARNASSIENS
TRICYCLE Asnières — LUX Bagneux — JACQUES-PRÉVERT.

LE DESTIN DE JULIETTE
FESTIVAL DE CANNES 1983
SEMAINE DE LA CRITIQUE

Un film stupéfiant de maîtrise. Superbe interprétation de Richard Bohringer.
François Voisin / LE MATIN

Les films et les femmes vous empêchent parfois de respirer : à cause d'Aline Issermann et Laure Duthilleul, mon cœur a couru le risque de ne jamais s'en remettre.
Jean-Michel Gravier / RADIO 7

Aline Issermann manifeste un tempérament d'auteur d'une intensité frappante.
Albert Cervoni / L'HUMANITÉ

Richard Bohringer prend ici la dimension du Jean Gabin des années 30.
Jacques Siclier / LE MONDE

20 ans de la vie d'une femme. Laure Duthilleul, une Juliette sympathique, émouvante et forte.
Robert Chazal / FRANCE-SOIR

Un film d'une qualité rare.
Guy-Patrick Sainderichin / LIBÉRATION

Le film d'Aline Issermann est un objet d'admiration.
Claire Clouzot / BIBA

On peut avoir 16, 40 ou 80 ans en 1983 et se reconnaître dans le Destin de Juliette.
Jeanine Baron / LA CROIX

Ce film s'impose avec une force insoupçonnée.
Bruno Villien / LE NOUVEL OBSERVATEUR

Rien ne vient troubler... la rigueur, la pureté de la mise en scène. Nous sommes du côté du réalisme stylisé cher à Maupassant.
Pierre Murat / TÉLÉRAMA

LAURE DUTHILLEUL
RICHARD BOHRINGER
LE DESTIN DE JULIETTE
UN FILM DE ALINE ISSERMANN
G

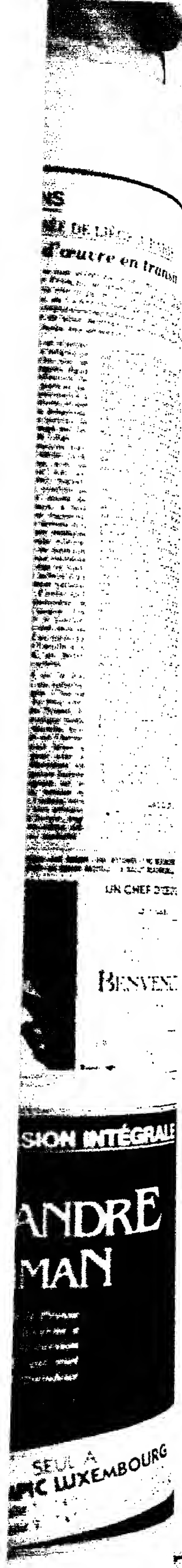

هكذا من الاصل

U.G.C. ERMITAGE – RIO OPÉRA – MAXÉVILLE – IMAGES
U.G.C. DANTON – U.G.C. GOBELINS – MONTPARNASSE PATHÉ
14-JUILLET PARNASSE – CINÉ BEAUBOURG
U.G.C. GARE DE LYON
A partir du 28 septembre : 14-JUILLET BEAUGRENELLE

CARRE SILVIA MONFORT
106, rue Brancion PARIS 15 - 531.28.34
2 récitals except.
25 et 26 septembre
20 h 30
KERVAL
On avait oublié qu'il était possible de chanter comme Kerval (Le Monde)
chante
SEGHERS
Location sur place et 3 FNAC
« Kerval chante Seghers », un 33 tours 30 cm

- le succès de la rentrée -
PETIT MONTPARNASSE
L'ASTRONOME
DE DIDIER VAN CAUWELAERT
AVEC
CATHERINE RICH
EVELYNE DANDRY
NICOLE DUBOIS
JEAN-CLAUDE DAUPHIN
MISE EN SCÈNE DE JACQUES ROSNY
PRIX DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
PRIX DE LA FONDATION JOHNSON

SPECTACLES

théâtre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA MAISON DE BERNARDA - Cartoucherie de l'Epée de Bois (808-39-74), 20 h 30.

LA PARODIE - Cité internationale, Grand Théâtre (589-38-69), 20 h 30.

Mercredi 21 septembre

Les salles subventionnées et municipales

BEAUBOURG (277-12-33). Cinéma-vidéo : nouveaux *films Bpi* - à 13 h, *Terceiro Milênio*; 16 h, Essai reportage; 19 h, Juan Felix Sanchez; 15 h et 18 h : *Présences polonaises.* - *Concerts* : 18 h 30 et 20 h 30, Musiques de Pologne.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Danse : XXIe Festival international de la danse de Paris. New-York City Ballet : 20 h 30 (programme A).

THEATRE DE LA VILLE (274-22-77), The Civil Wars.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 21 h : l'Archipel sans nom.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (*D. soir, L.*), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Coup de soleil.

ASTELLE-THEATRE (238-35-53), mer. 20 h 30 : les Bonnes; Jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 16 h : le Malentendu.

BASTILLE (357-42-14) (D. soir, L.), 19 h 30, dim. 17 h : la Mère; 21 h, dim. 15 h : le Gardien de tombeau.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D.), 21 h : les Trois Jeanne.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (720-08-24) (D., *L.*), 20 h 45, sam. 19 h 45 et 22 h : Pauvre France.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 20 h 30 : Fête.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (mer., dim. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Élysée.

CONSTANCE (258-97-62), jeu., mar., 20 h 45 : Appelez-moi Arthur ou les mystères de la Table ronde.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 20 heures : Mourir à Colone (dern. le 26).

ÉPICERIE (272-23-41) (D.), 20 h 30 : le Monte-plats.

EDOUARD VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : Mademoiselle Julie.

ESPACE-GAITE (327-13-54) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : la Bonn'Femme aux camélias.

ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.), 20 h 30, jeu. et ven. 15 h : le Mariage de Figaro.

ESSAION (278-46-42) (D., L.), 21 h : Agatha.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 15, le 24 à 22 h, dim. 16 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons; 22 h, le 24 à 20 h 15, dim. 17 h : la Fausse Libertine.

GALERIE-55 (326-63-51) (D., L.), 21 h : Public Eyes - A Private Ear.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve; 20 h 30 : la Leçon; 21 h 30 : C'est Woody qui l'a dit.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I : 18 h 30 : Cajamarca ou le supplice de Pizarre; 20 h 30 : les Mystères du confessionnal (dern. le 24); 22 h 15 : Boby Lapointe; II. 18 h 30 : les Fables de La *Fontaine*; *20 h 15 : Six heures au plus* tard; 22 h 15 : Visages de Cocteau. Petite salle, 18 h 30 : la Putain littéraire.

LYS MONTPARNASSE (327-88-61). (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Vendredi, jour de liberté.

MICHEL (265-35-02). (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : le Vison voyageur.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h, sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : Marguerite et les autres. *Petite salle* (*D. soir, L.*), *21 h 15, dim.* 16 h : l'Astronome.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J.), 20 h 30, sam. 21 h, dim. 15 h : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : l'Extravagant Mr. Wilde.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut; 22 h : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2; 21 h 30 : les Démones Loulou; 22 h 30 : les Sacrés Monstres; II : 20 h 15 : les Caïds; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ?

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h : la Spécialité.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 19 h 45 : Macbeth; 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes; 22 h 30 : L'amour c'est comme un bateau blanc; II : 20 h 15 : Les bâtireaux sont fatigués; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux; 22 h 30 : Slips et sentiments.

COMÉDIE ITALIENNE (320-85-11), 20 h 15 : Dieu m'tripote; 21 h 30 : Un vautour sur mon balcon; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.

L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : J. Canal.

LES LUCIOLES (526-51-64), 20 h 15 : Roman-photo pour bonniches en délire.

PÉNICHE-ATMOSPHÈRE (249-74-30), 21 heures : Théâtre à bretelles.

LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : J'viens pour l'annonce.

RESTOSHOW (508-00-81), 20 h 30 : Du dac au dac; 22 h : G. Dahan.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 22 h : Vous descendez à la prochaine ?

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Aïe... love you; 22 h : M. Sergent.

LA TANIÈRE (337-74-39), 21 h : A. Feral; 22 h 30 : M. Alencar.

LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre; 21 h 30 : Apocalypse Na.

THÉÂTRE DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : l'Orchestre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : François, j'ai mal à mes sous.

La danse

ESCALIER D'OR (523-15-10), 19 h : P. Aufrey; 22 h : D. Dupuy.

LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h 15 : Derrière la maison, les ombres.

TH. 18 (226-47-47), 20 h : le Huitième Jour.

TH. DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : José Limon dance company.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 30 : I. et A. Parra.

BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Welcome Pingouin, Areski-Fontaine.

CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-30-41), 20 h 30 : Condello mime troupe.

CIRQUE D'HIVER (700-12-25), 20 h 30 : *Frénésie des mers du Sud.*

FORUM (297-53-47), 21 h : E. Demarczyk.

MARIGNY (256-04-41), 21 h : Thierry Le Luron.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : A. Souchon.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-33), 20 h 30 : Sylvie Vartan.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Touré Kunda (dernière le 25).

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (260-44-41), 22 h : W. Rios, C. Perez, J.-C. Carrasco, Jacinta.

Les concerts

JEUDI 22

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : J.-Cl. Pennetier (Schubert).

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h 30 : Camerata de Versailles, dir. A. du Closel (Tansman, Françaix, Philippot...).

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

THÉATRE DE LA BASTILLE (357-42-14), 21 h : le Gardien de tombeau.

GENNEVILLIERS, Théâtre, (793-26-30), 20 h 45 : la Robe de chambre de G. Bataille.

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : Cervantes intermèdes.

Radio France
Concerts
SAISON 1983-1984
NOUVEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE
avec ADAM - AMY - ARMSTRONG - AUGER
CERHA - ESTOURNET - JANOWSKI - LAYER
LEITNER - LEVINAS - MARION - MERCIER - PRAT
PRIN - REUTER - RUDY - SEGAL - SOUDANT
TCHAKAROV - TORTELIER.
19 CONCERTS - 4 SÉRIES
MUSIQUE DE CHAMBRE
avec les musiciens de l'Orchestre National de France, du Nouvel Orchestre Philharmonique, la Maîtrise de Radio France - Deller Consort - Pupitre 14 - Solars Vortices - Orchestres de chambre d'Ankara, de Grenoble, de Toulouse
18 CONCERTS - 3 SÉRIES
renseignements : 524.18.18 - 230.30.60

GEORGE-V – GAUMONT RICHELIEU – PARAMOUNT OPÉRA – SAINT-LAZARE PASQUIER – LUMIÈRE – WEPLER PATHÉ – VICTOR-HUGO PATHÉ – MONTPARNASSE PATHÉ
MONTPARNASSE BIENVENUE – PARAMOUNT GALAXIE – FAUVETTE – PARAMOUNT ODÉON – GAUMONT SUD – GAUMONT CONVENTION – PARAMOUNT BASTILLE
CLUNY PALACE – FORUM LES HALLES – PARAMOUNT MAILLOT – PARAMOUNT CITY – ATHÉNA – NATION – GAUMONT OUEST Boulogne – 3 Vincennes
4 TEMPS La Défense – TRICYCLE Asnières – GAUMONT Évry – BELLE-ÉPINE PATHÉ Thiais – PATHÉ Champigny – CYRANO Versailles – CLUB Maisons-Alfort
PARAMOUNT La Varenne – BUXY BOUSSY – Enghien – Argenteuil – CLUB Colombes – ARIEL Rueil – C2L Saint-Germain – Vélizy – 4 PERRAY Sainte-Geneviève-des-Bois
FLANADES Sarcelles – PARINOR Aulnay-sous-Bois – AVIATIC Le Bourget – Viry-Châtillon – U.G.C. Poissy – ARTEL Villeneuve-Saint-Georges.

MIOU-MIOU · ROGER HANIN · EDDY MITCHELL
Attention UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE !
un drôle de film drôle
UN FILM DE GEORGES LAUTNER
SCÉNARIO ET DIALOGUE DE JEAN-LOUP DABADIE
MUSIQUE DE PHILIPPE SARDE
UNE RÉALISATION GAUMONT INTERNATIONAL PRODUCTION MARCEL DASSAULT
PRODUCTEUR DÉLÉGUÉ ALAIN POIRÉ
Gaumont

SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Hommage à F. Capra, scénariste et gagman : 15 h, Smile please ; The Luck of the foolish ; All night long ; Bood in the woods ; Remember when ?, de M. Sennett ; 19 h, Ananas, de A. Gitaï ; Hommage à S. Alvarez : 21 h, Hasta la victoria siempre ; El Primer delegado ; la Guerra olvidada ; Cerro pelado ; El Tigre salto y mam, pero morira.... morira.

BEAUBOURG (278-35-57)

Grands classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, Black Whip, de Ch. Marquis Warren ; 17 h, les Femmes des autres, de D. Damiani ; Rétrospective ZDF, cinéma-télévision : 19 h, les Années de faim, de J. Bruckner.

Les exclusivités

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'ARGENT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97). – V.f. : Trois Haussmann, 9e (770-47-55) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

AVIS DE RECHERCHES (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

BARBE D'OR ET LES PIRATES (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BENVENUTA (Fr.-Belg.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; Glympic, 14e (542-95-38) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

CARMEN (Esp., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 8e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA CRIME (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H, sp.).

DARE CRYSTAL (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : George V, (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

EQUATEUR (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

EVIL DEAD (A., v.o.) (**) : U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FANNY ET ALEXANDRE (Suède, v.o.) Version intégrale : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

FANNY HILL (A., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27).

LE FAUCON (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Wepler, 18e (522-46-01).

LA FEMME DE MON POTE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (723-76-23) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, (236-83-93) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THÉATRAL - VITEZ - LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

FRANCES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

FURYO (Jap., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).

GALJIN (Brés., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

GANDHI (Ang., v.o.) ; Cluny Palace, 5e (354-20-12) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LA GRANDE VILLE (Ind., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE GUERRIER DE L'ESPACE (A., v.o.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Grand Rex, 2e (233-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).

HANNA K. (Fr.-A., v. angl.) ; Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (325-95-94).

LA JAVA DES OMBRES (Fr.) :14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

L'HOMME AUX DEUX CERVEAUX (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LA JEUNE FILLE AU CARTON (Sov., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

KOYAANISQATSI (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Escurial, 13e (707-28-04).

LIBERTY BELLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (233-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 15e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

LA MATIOUETTE (Fr.) : Olympic, 14e (542-35-38).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

ŒIL POUR ŒIL (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

OU EST PASSÉE MON IDOLE ? (A., v.o.) : Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).

LES FILMS NOUVEAUX

ATTENTION, UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE film français de Georges Lautner : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler-Pathé, 18e (522-46-01).

CHRONOPOLIS, film français de Piotr Kamler : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE DESTIN DE JULIETTE, film français d'Aline Issermann : Forum-Orient-Express, 1er (233-63-651 ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Asnières (793-02-13) ; Epinay (826-02-30).

LA FIANCÉE QUI VENAIT DU FROID, film français de Charles Némes : Forum Orient-Express, 1er (233-63-651 ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-321 ; U.G.C. Odéon, 6e (544-14-27) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

FLEUR DU VICE (**), film italien de Toni di Carlo, v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (563-45-76) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

RUE CASES NÈGRES, film français de la Martinique d'Euzhan Palcy : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

DEUX ANES
Samedi 24 septembre
PIERRE-JEAN VAILLARD
et les chansonniers
dans la nouvelle revue
L'IMPOT ET LES OS !
Location ouverte

UGC CHAMPS-ELYSEES VO • UGC BOULEVARD VF
UGC DANTON VO • CLUNY ECOLES VO
UGC ROTONDE VO • CINE BEAUBOURG LES HALLES VO
14 JUILLET BEAUGRENELLE VO
UGC GARE DE LYON VF

"Ce film est une réussite complète..." Le Figaro
Julie Christie · Shashi Kapoor
Greta Scacchi · Christopher Cazenove
CHALEUR et POUSSIÈRE

un film de James Ivory

COSMOS 70 rue de Rennes M° St-Sulpice 544.28.80
CYCLE MAXIME GORKI
7 FILMS
LA MÈRE (de POUDOVKINE) • LES BAS-FONDS (de KUROSAWA)
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL • LA "TRILOGIE DES GORKI" :
ENFANCE - EN GAGNANT MON PAIN - MES UNIVERSITÉS •
LA MÈRE (de DONSKOÏ).

Le premier constructeur européen s'engage.

Commerçants, artisans, professions libérales, directeurs de petites ou moyennes entreprises, Maires de France... découvrez dès aujourd'hui le micro-ordinateur M.20 Olivetti.
Un matériel qui allie l'intelligence à la simplicité. Et surtout un micro-ordinateur garanti par 5 engagements du 1er constructeur européen.
1er engagement : L'assistance. 280 points de vente M.20. Bénéficiez avec le M.20 du plus dense réseau de distribution de micro-ordinateurs en France. Soit 280 points de vente exclusifs sans compter les distributeurs indépendants.
Obtenez dès aujourd'hui leurs adresses en nous renvoyant le coupon-réponse ci-dessous.
2e engagement : Près de 100 programmes applicatifs disponibles. Profitez de notre expérience de plus de 12.000 systèmes de gestion installés en France et des solutions disponibles dans notre bibliothèque de logiciels.
Traitement de textes. Comptabilité générale, analytique, publique. Paye. Gestion des ventes. Gestion des stocks. Bâtiment. Ateliers mécaniques. Marchés. Collectivités. Grossistes. Détaillants. Tiers Payant. Génie civil. Administrateurs de biens. Feuilles de calculs électroniques. Saisie et gestion de données. Télécommunications.
3e engagement : 6 mois de maintenance gratuite. Bénéficiez en toute sécurité de l'efficacité informatique d'Olivetti grâce à notre contrat exclusif : 6 mois de maintenance gratuite, pièces et main-d'œuvre.
4e engagement : La plus souple des formules de leasing, location-vente...
Nos ingénieurs commerciaux trouveront avec vous la formule la plus adéquate.
5e engagement : Pour nos clients O.E.M. la garantie d'une informatique technique ouverte sur l'avenir leur permettant à tout moment le meilleur choix.
olivetti

Fiche technique
Microprocesseurs 16 bits (Z 8001). Mémoire 160 ou 320 K.octets. Extension winchester 11 M.octets. Écran monochrome ou couleur orientable. Clavier Azerty accentué. Interface parallèle "Centronics". Interface sérielles RS 232C (V24) synchrone et asynchrone. Gamme d'imprimantes. Langage Basic, Microsoft. Assembleur. Système d'exploitation PCOS, CP/M86, MS/DOS.

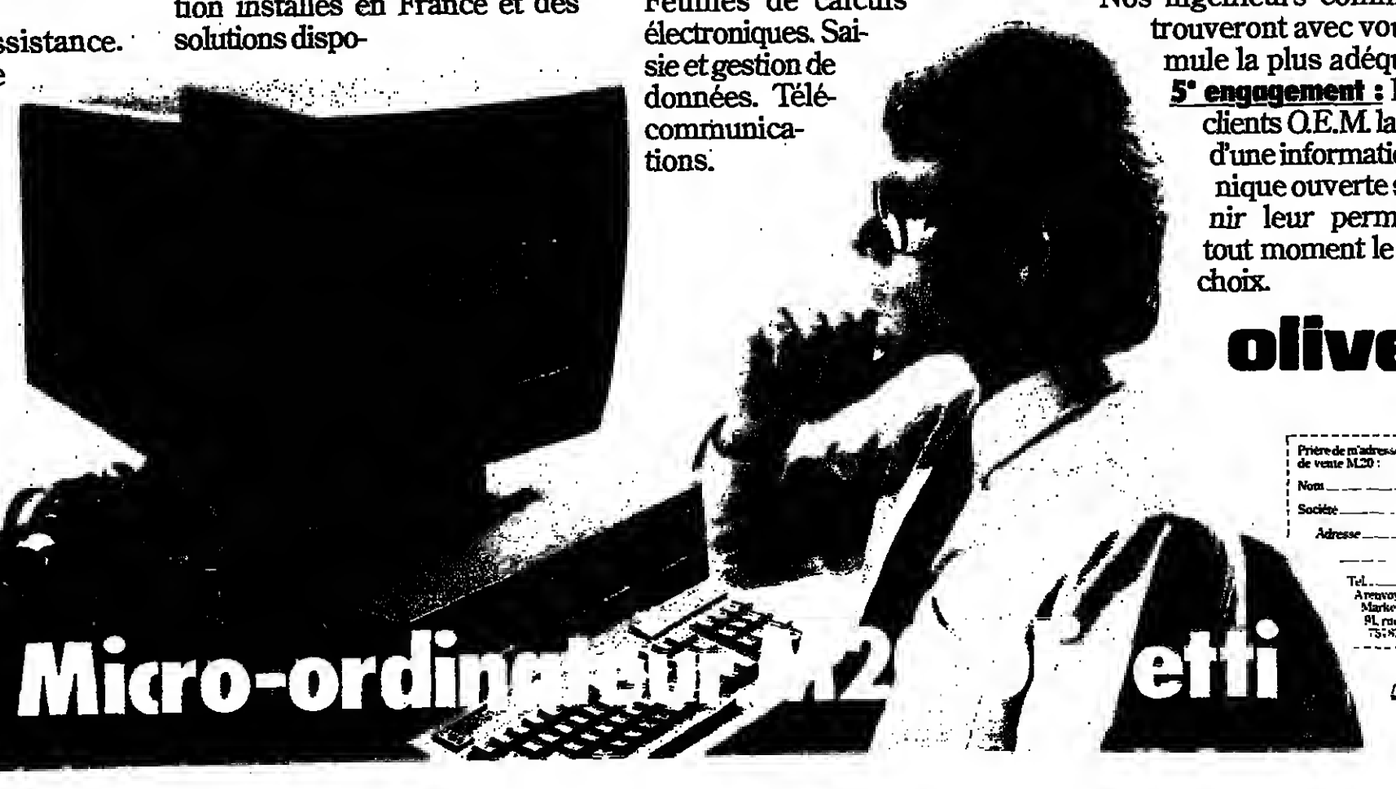

Prière de m'adresser la liste des points de vente M.20 :
Nom
Société
Adresse
Tel.
A renvoyer à : Olivetti France Marketing Bureautique 91, rue du fbg St-Honoré 75383 Paris Cedex 08
Ol Aprime Conseil

GEORGES LAUTNER
ALAIN POIRÉ

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

IRCAM

MUSIQUES DE POLOGNE

Lundi 26 septembre à 20h30
Eglise Saint-Merri Loc: 278 79 95

CHŒUR ET ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LA RADIO TELEVISION DE CRACOVIE
Direction ANTONI WIT
avec WIESLAW OCHMAN, ténor

Mercredi 28 et Vendredi 30 septembre
IRCAM-Espace de Projection à 20h30
Location : 278 79 95

L'ELECTROACOUSTIQUE AU STUDIO DE RADIO-VARSOVIE
Présentation :
JOSEF PATKOWSKI
avec ALAIN CUNY, récitant

Centre Georges Pompidou

SPECTACLES

OKRAINA (Sov. v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

OUTSIDERS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches (H. sp.) 6e (633-10-82).

LES PRÉDATEURS (Brit., v.o.) (*) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

STELLA (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

SUPERMAN III (A., v.o.) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

TONNERRE DE FEU (A., v.o.) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). – V.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Opéra, 3e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

TOOTSIE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

LA TRILOGIE D'APU (Ind., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), 1re, 2e, 3e partie.

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Calypso, 17e (380-30-11) (H. sp.).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

LE VOYAGE A DEAUVILLE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

YOR, LE CHASSEUR DU FUTUR (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

ZELIG (A.) (sous-titrés seulement) : Forum, 1er (233-53-74) ; Movies Halles, 1er (260-43-99) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Saint Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

BYE BYE BRASIL (Brés., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

CANNIBAL HOLOCAUST (A., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

COUNTRYMAN (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) ; Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE DAHLIA BLEU (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Boîte à Films (H.sp.), 17e (622-44-21).

LE DERNIER MÉTRO (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts (H.sp.), 6e (326-48-18).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial (H. sp.), 13e (707-28-04).

EVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) (2 salles).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (755-63-42).

FANNY (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39)

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.f.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

L'EXTRAVAGANT MR RUGGLES (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LA GRANDE ILLUSION (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) : Denfert, 14e (H.sp.) (321-41-01).

GROSSFINGER (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

HAIR (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

L'INCONNU DU NORD EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Boîte à Films (H.sp.), 17e (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) (1re partie) (2e partie) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES JOCONDES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR A TAPÉ SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

NEW YORK, NEW YORK (version intégrale) : Calypso, 17e (380-30-11).

ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

ORANGE MÉCANIQUE (A. v.o.) (**) : Rialto, 19e (607-87-61).

PETER IBBETSON (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic, 14e (542-35-38) ; Acacias, 17e (764-97-83).

PINOCCHIO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

PLACE AU RYTHME (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

PLAYTIME (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Templiers, 3e (272-94-56).

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

LES 400 COUPS (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

THE ROSE (A., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (233-63-65).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : ; Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

UN SI DOUX VISAGE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86), jeu : Fiancées en folie ; ven. : le Dernier Round ; sam. : la Croisière du Navigator ; dim. : Ma vache et moi ; lun. : Steamboat Bill Junior ; mar. : le Mécano de la « General ».

LES FEMMES DE FASSBINDER (v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), tous les jours, 18 h 10 : Lola, une femme allemande ; 14 h : le Mariage de Maria Braun ; 16 h 05 : Lili Marleen.

BERGMAN (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), tous les jours, 14 h : la Nuit des forains ; 15 h 30 et jeu., ven., 12 h : les Fraises sauvages ; 17 h 10 : De la vie des marionnettes.

PREMIERS FILMS (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), tous les jours, 19 h : Ossessione (v.o.) ; 20 h 45 : Reds (v.o.).

ANTOINE VITEZ ET LE THÉATRE FILMÉ PAR MARIA KOLEVA : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), tous les jours, 12 h (sauf ven.).

HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), jeu. : les Oiseaux ; ven., sam. : l'Etau ; dim., lun., mar. : Psychose (**).

AMERICAN MEMORIES (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), jeu. : Cover Girl ; ven. : Phase IV ; sam. : le Camardeur ; dim. : Salomon et la reine de Saba ; lun. : Macadam à deux voie ; mar. : les Proies.

LE CINÉMA ITALIEN (v.o., v.f.) : République Cinéma, 11e (805-51-33), jeu. : Violence et passion ; ven., sam. : Huit et demi ; dim., lun. : Casanova ; mar. : l'Avventura.

NUIT JEAN MARAIS : Escurial, 13e (707-28-04), sam., 0 h 30 : la Belle et la Bête ; Orphée ; l'Eternel Retour.

FRANÇOIS TRUFFAUT : Escurial, 13e (707-28-04), tous les jours, 14 h 30 : l'Enfant sauvage ; 16 h 30 : la Chambre verte ; 18 h 30 : La mariée était en noir ; 20 h 30 : l'Histoire d'Adèle H. ; sam., dim., 12 h 30 : la Nuit américaine.

POLAR STORY (v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (542-35-38), jeu. : Police puissance 7 ; ven. : le Solitaire ; sam. : la Fugue ; dim. : Yakaza ; lun. : Les flics ne dorment pas la nuit ; mar. : les Complices de la dernière chance.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) ; jeu. : Psychose II (*) ; ven. : Enigma ; sam. : Un flic aux trousses (v.o.) ; dim., mar. : Equateur (*).

WOODY ALLEN (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07), dim. : Bananas ; jeu. : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe... (**) ; ven. : Woody et les robots ; sam., mar. : Tombe les filles et tais-toi ; lun. : Guerre et amour.

MARK ROBSON (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94), sam., mar. : le 7e Victime ; jeu., dim. : l'Ile des morts ; ven., lun. : Beldam.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

LE BISTRO ROMAIN
122, Champs-Élysées, 8e
BISTRO DE LA GARE à l'italienne. Menus 39,90 F - 46,90 F. Spécialités italiennes et la grande carte des DESSERTS. Ouvert tous les jours. 103, bd du Montparnasse; 9, bd des Italiens; 9, av. des Ternes.

LE POTAGER DES HALLES
15, rue du Cygne, 1er — 296-83-30
Dans un décor 1930, bar américain, salon et bar au 1er étage. Cuisine traditionnelle. Ouvert de 12 h à 2 h du matin. Ambiance musicale.

VISHNOU — 297-56-54
Angle rue Volney et rue Daunou, 2e
GASTRONOMIE INDIENNE. La cuisine des Maharadjahs à Paris dans un décor authentique. AGRÉÉ par le MINISTÈRE DU TOURISME INDIEN. P.M.R. 120 F. Salle pour réception, cocktail, mariage. Fermé le dimanche.

COPENHAGUE — 359-20-41
142, Champs-Élysées, 8e — F/dim.
De midi à 22 h 30. Spécialités DANOISES ET SCANDINAVES, hors-d'œuvre danois, festival de saumon, MIGNON DE RENNE, CANARD SALÉ.

RELAIS BELLMAN — 723-54-42
37, rue François-Ier, 8e — F/S.D.
Jusqu. 22 h. Cadre élégant et confortable, salle climatisée. Cuisine française traditionnelle. Sole aux courgettes. CÔTE DE BŒUF. Soufflé glacé au chocolat.

CHEZ DIEP — 256-23-96
22, rue de Ponthieu, 8e — Ouv.t.l.j.
Nouvelles spécialités thaïlandaises, dans le quartier des Champs-Élysées. Gastronomie chinoise, vietnamienne. P.M.R. : 90 F.

PAGODA. — T.L.J. 874-81-48
50, rue de Provence, 9e
Prix « BAGUETTES D'OR » de la gastronomie chinoise. Médaille d'argent de Paris. Carte d'or Club Gault-Millau.

ÉTOILE DE L'INDE — 770-72-83
12, rue de Trévise, 9e — Fermé dimanche
DÉJEUNERS, DINERS. Spécialités indiennes : BIRIYANI, boulettes de crabes, crevettes au curry, etc. Prudent de réserver.

TY COZ — F/dim., lundi
35, rue Saint-Georges, 9e — 878-42-95
J. 23 h. Jacqueline et Marie-Françoise vous attendent pour vos déjeuners et dîners dans un cadre breton. POISSONS, FRUITS DE MER, CRUSTACÉS, CRÊPES ET GALETTES.

AUB. DE RIQUEWIHR — 770-62-39
12, rue du Fg-Montmartre, 9e — Ts l.jrs
De 12 h à 2 h du matin. SPÉCIALITÉS ALSACIENNES. Vins d'Alsace. Sa CARTE DES DESSERTS. Salons de 20 à 80 couverts. SON BANC D'HUITRES.

AU PETIT RICHE — 770-68-68, 770-86-50
25, rue Le Peletier, 9e — F/dim.
Son étonnant MENU à 100 F. S.c. Ses vins de Loire. Décor centenaire authentique. Salons de 6 à 50 personnes. Déj., Dîners-Soupers de 19 h à 0 h 15. Parking Drouot.

RESTAURANT DU CASINO — 280-34-62
41, rue de Clichy — F/sam. midi-dim.
Près du CASINO DE PARIS. DÎNERS AVANT SPECTACLES. Salade Christine, ris de veau braisé au champagne. P.M.R. 180/200 F. Le soir : 3 menus. Parking.

PALAIS DU TROCADÉRO — 727-05-02
7, avenue d'Eylau, 16e — Tous les jours
Gastronomie chinoise raffinée et traditionnelle, dans un décor feutré. Cuisine faite par le patron. Air conditionné. Service et livraison à domicile. Plats à emporter.

YVONNE — 720-98-15
13, rue Bassano, 16e
Vieille cuisine française. Diverses spécialités. Carte, environ 130 F. Fermé vendredi soir et samedi. Ouvert dimanche. DÎNERS AUX CHANDELLES.

LE GRAND CHINOIS — 723-98-21
6, av. de New-York, 16e — F/lundi
Prix « CRUSTACÉS DE VERMEIL » et « FOURCHETTE D'OR » de la gastronomie chinoise. Carte d'or Club Gault-Millau.

LE SAINT-SIMON — 380-88-68
216, bd Pereire, 17e — F/sam. midi-dim.
Ses spécialités de poissons. MENU à 110 F s.n.c. et CARTE. Propriétaire et chef de cuisine B. FERRAGU. Parking, 210, rue de Courcelles.

CHEZ GEORGES — 574-31-00
Porte Maillot, 273, bd Pereire — F/sam.
Maison cinquantenaire. L'on vous reçoit jusqu'à 23 h. Ses plats cuisinés à l'ancienne, tranchés et servis devant vous. Gigot, train de côtes et ses vins de propriétaire.

EL PICADOR — 387-28-87
80, bd des Batignolles, 17e — F/l.-mar.
Déjeuner, dîner, J. 22 h SPÉCIALITÉS ESPAGNOLES : zarzuela, gambas, bacalao, calamares tinta. P.M.R. 120 F. SALONS pour banquets.

LE GUILLAUME-TELL — 622-28-72
111, av. de Villiers, 17e — F/sam. et dim.
Spécialités de POISSONS et CRUSTACÉS. Sa fameuse BOUILLABAISSE et BOURRIDE. TERRASSE D'ÉTÉ. Cartes crédit. Parking assuré : 210, rue de Courcelles.

L'ORÉE DU BOIS — 747-92-50
Porte Maillot, Bois de Boulogne — T.l.j.
Déjeuners d'affaires. Dîners-spectacle dansant, jeudi, vendredi, samedi, menu 230 F. Orch. Jean SALA, Carlo NELL. Salons pour réception 10 à 800 p. Parking assuré.

RIVE GAUCHE

LA FERME DU PÉRIGORD
1, rue des Fossés-Saint-Marcel, 5e
DÉJEUNERS D'AFFAIRES. DÎNERS. Commandes prises jusqu'à minuit. Tél. : 331-69-20. OUVERT TOUS LES JOURS. Parking gratuit.

MARTY — 331-39-51
20, avenue des Gobelins (5e)
POISSONS, GIBIERS, MEILLEURS CRUS. Ouvert tous les jours, salons de 12 à 100 couverts et séminaires.

LE MAHARAJAH — 325-12-84
15, rue J.-Chaplain, 6e — F/mardi.
Jusqu'à 23 h 30. CARREFOUR MONTPARNASSE/RASPAIL, venez déguster les spéc. de TANDOOR. Égal. 72, bd Saint-Germain. 354-26-07. T.l.jrs. Spéc. BIRIANI.

LAPÉROUSE — 326-90-14 et 68-04
51, quai Grands-Augustins, 6e — F/dim
J. 23 h. Grande carte. Carte à prix fixe : 190 F vin et s.c. Menu dégustation : 240 F s.n.c. Salons de 2 à 50 couverts. Cadre ancien de réputation mondiale.

AU JARDIN DE MONACO — 705-94-27
8, rue Malar, 7e — F/sam.-dim.
Déj., Dîners jusqu'à 1 h. Spécialités de POISSONS et GRILLADES. Saumon frais à l'oseille, Pièce de bœuf grillée Béarnaise. P.M.R. 100 F.

CHEZ FRANÇOISE — 551-87-20/705-49-03
Aérogare des Invalides, 7e
Menu à 90 F. Grands crus de Bordeaux en carafe. Dans une oasis de verdure. Ambiance musicale. Ouvert dim. au déj. F/dim. soir et lundi. Parking privé, entrée face au n° 2, rue Faber.

LA BOURGOGNE — 705-96-78
6, avenue Bosquet, 7e
Cuisine traditionnelle. Spécialités régionales. Foie gras chaud aux raisins et ses vins. Fermé samedi midi et dimanche. Ouvert le samedi soir.

TAN DINH — F/dimanche
60, rue de Verneuil, 7e — 544-04-84
Restauran vietnamien. PRIX MARCO POLO 1979. 600 Grands Crus, dont 160 Pomerol. Service assuré jusqu'à 23 h 15. Parking : Bac-Montalembert.

SOUPERS APRES MINUIT

LA TOUR D'ARGENT
6, place de la Bastille, 344-32-19
Cadre élég. et confort. Tous les jours de 12 h à 1 h 15 - Grill, poissons
BANC D'HUITRES

LA CHAMPAGNE — 10 b., pl. Clichy 874-44-78. J. 3 h.
Huîtres - Coquillages toute l'année
GRANDE BRASSERIE DE LA MER

LE LOUIS XIV — 208-56-56/200-19-90 Fermé lundi/mardi
8, bd St-Denis. Huîtres. Fruits de mer. Crustacés. Rôtis. Gibiers. Park. privé assuré par voiturier.

WEPLER — 14, place Clichy 522-53-24
SON BANC D'HUITRES
Foie gras frais - Poissons

Chez HANSI — 3, pl. 18-Juin-1940 548-96-42
F. Tour Montparnasse. J. 3 h. mat.
CHOUCROUTE, FRUITS DE MER

AU PETIT RICHE
25, r. Le Peletier, 770-68-68/86-50
F/Dim., Serv. ass. j. 0 h 15. Banc d'huitres, menu à 100 F. s.c.

BISTRO DE LA GARE
Menus 39.90 F - 46,90 F
et la grande carte des desserts
Ouvert tous les jours
73, Champs-Élysées - 59, bd du Montparnasse
38, bd des Italiens - 30, rue Saint-Denis

LA CLOSERIE DES LILAS
171, bd du Montparnasse
326-70-50 et 354-21-68
Au piano : Yvan MEYER

LE BAYERN — Pl. Châtelet 233-48-42. J. 3 h.
Choucroute - Fruits de mer
ORCHESTRE BAVAROIS tous les soirs

COACH
LEATHERWARE

№ 9075—Coach Dinky Bag

Souples et décontractés, les sacs "Coach bag" sont taillés dans un remarquable cuir américain — c'est un cuir "pleine fleur" qui, à l'usage, se patine et vieillit en beauté.

Ce sont les sacs les plus connus depuis dix ans aux U.S.A. et déjà reconnus aujourd'hui à Paris.

Galerie Coach Bag
23 Rue Jacob, Paris 6e
326.29.17

UGC NORMANDIE • LE REX • UGC BOULEVARDS • UGC OPERA
UGC ODEON • UGC MONTPARNASSE 83 • UGC CONVENTION
UGC GARE DE LYON • UGC GOBELINS • LES 3 SECRETAN
LES 3 MURAT • LES IMAGES • FORUM LES HALLES / L'ORIENT EXPRESS
LE MISTRAL • LES MONTPARNOS
et dans les meilleures salles de la périphérie

GEORGES GLASS · DANIEL COHEN · YVON GUEZEL présentent
THIERRY LHERMITTE · BARBARA NIELSEN
LA FIANCÉE QUI VENAIT DU FROID

un film de CHARLES NEMES
GÉRARD JUGNOT
avec SOPHIE BARJAC CATHERINE SAUVAGE musique de ROBERT CHARLEBOIS

Mercredi 21 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Les marchands de l'information : Marchands de guerre.
Magazine de la rédaction de TF 1 proposé par A. Denvers, réal. P. Jamain.
Un document sur ces curieux « hommes d'affaires » qui organisent le marché parallèle, privé, des armes de guerre à destination des points chauds du globe. Un reportage étonnant.
21 h 35, Prélude à Rameau.
22 h 30 Le dialogue avec le sacré.
L'objet trouvé : l'art Lobi et le commerce de l'art africain.
23 h 6 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Appelez-moi Boggy.
De S. Ganzl et J.-P. Marchand. Avec J. Debary, J.-L. Perrau, C. Leprince.
Le commissaire Cabrol, en cure thermale, enquête sur la mort d'un homme.
22 h 10 Magazine : Moi, je.
De B. Bouthier.
Au sommaire : « Graines de violence », « La violence à l'école », « Le look du chômeur », « Homme-femme », « L'éternel féminin », « Mylène », « Vidéo-lettre de Frisco ».
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Variétés : Cadence 3.
Emission de Guy Lux, L. Milčic
Avec Mireille Mathieu et Nina Hagen, Dave...
21 h 45 Journal.
22 h 5 Documentaire : Daniel Mayer, militant de l'espérance.
Emission de J. Lacouture.
Daniel Mayer, président du Conseil constitutionnel depuis février 1983, évoque les grandes époques de sa vie.
23 h Spécial Foot.
23 h 15 Prélude à la nuit.
« Les Fiançailles pour rire », de Poulenc, par Mady Mesplé, soprano, et C. Katsaris, piano.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 8 Ciné 16 : Esquisse d'une femme sans dessus dessous, d'A. Boudet.
18 h 30 Vie régionale.
18 h 55 Informations nationales et régionales.
19 h 10 Dessin animé : l'Ours Paddington.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Malaventure.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, Les différents aspects de l'évolution : le bassin méditerranéen.
22 h 30, Nuits magnétiques : « Un soupçon de Suisse » par J. Taroni et M. Gateau.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné le 20 septembre 1983 à l'Opéra de Lyon) : œuvres de Vivaldi, Rossini, Puccini, Liszt, Wagner, avec K. Ricciarelli, soprano, M. Guerrini, piano.
23 h, Fréquence de nuit : œuvres d'A. Berg, Ockeghem, Schoenberg, Schnebel.

Jeudi 22 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Objectif santé.
Les manipulations cérébrales.
8 h Série : Ton amour et ma jeunesse.
18 h 20 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 h moins 5.
19 h Météorologie.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 35 Émissions d'expression directe.
Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : le Portrait de Dorian Gray. De P. Boutron.
Une adaptation du roman d'Oscar Wilde qui navigue tant bien que mal dans les eaux troubles du conte fantastique sans pour autant nous faire rêver, et sans qu'on frémisse une seconde.
22 h 20 Documentaire : Le mal de l'infini.
De C. Coudere et S. Steinbach.
Le suicide : comment le prévenir, y a-t-il des caractères types suicidogènes ? Les facteurs sociaux ou psychologiques, l'aliénation mentale.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 35 Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Série : Mister Horn.
16 h 30 Magazine : un temps pour tout.
17 h 30 Court-métrage : Peaux-Rouges ?
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
Les huiles alimentaires : Quel usage ?
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 37 Expression directe.
20 h Journal.
20 h 35 Série : le Corsaire.
Le capitaine Peyral, vieil écumeur des mers, s'installe chez la belle Arlette dans la petite ville de Hyères. Adaptation relativement fidèle d'un roman de J. Conrad.
21 h 40 L'histoire en question.
D'Alain Decaux.
Le 1er mars 1932, l'enfant du célèbre aviateur Charles Lindbergh est enlevé. Une enquête de l'historien du petit écran : Alain Decaux.
22 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévisions régionales.
Programmes autonomes des douze régions.
18 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma sans visa
De J. Lacouture et J.-C. Guillebaud.
20 h 40 Film : les Parents du dimanche.
Film hongrois de J. Rozsa (1980), avec J. Nyako, M. Szakacs, J. Balogh, A. Blizik, E. Pasztor, A. Kasaki (v.o. sous-titrée).
Une adolescente, placée dans une maison de redressement pour jeunes délinquantes, fait de fréquentes fugues pour retrouver sa famille, cherche l'affection et la compréhension. Remarquable étude de mœurs montrant les raisons de la délinquance juvénile et de la marginalité, dans l'Etat socialiste hongrois. Un film triste et lucide.
22 h 15 Témoignages
Avec J. Rozsa ; T. Tardos, écrivain hongrois : J. Karinthy, jeune Hongroise.
23 h Journal.
23 h 25 Prélude à la nuit.
« Blue Marine », création chorégraphique de Carolyn Carlson. Musique de Borreau.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 8 Court-métrage.
17 h 15 Théâtre : On purge bébé, de Feydeau.
18 h 25 Variété : Rocking chair.
18 h 55 Informations nationales et internationales.
19 h 10 Dessin animé : l'Ours Paddington.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Malaventure.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : à 8 h 50, La vallée aux loups.
9 h 7, Matinée de la littérature : avec F. Tristan, M. Prassinos ; dossier : « le Procès », de Kafka.
10 h 45, Entretiens : « la Confession anonyme » de S. Lilar.
11 h 2, Musique : Orgue (à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sous.
14 h 5, Un livre, des voix : « le Jugement dernier » de Camille Bourniquel.
14 h 47, Les après-midi de France-Culture : itinéraires retrouvés : 15 h 20, Dossier : le contre-espionnage industriel : 16 h, Reportage sur les « Beurs » ; 17 h, French is beautiful.
18 h 30, Feuilleton : L'Hôtel Saint-Pol.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'ordinateur et la médecine hospitalière.
20 h, « Alice dans les jardins du Luxembourg » de Romain Weingarten, réal. G. Peyrou ; avec M. Epin, A. Nozatti, R. Weingarten.
22 h 30, Nuits magnétiques : « Un soupçon de Suisse » par J. Taroni et M. Gateau.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres d'Elgar, Glinka, Radziwill, R. Strauss, Morales, Brahms, Saint-Saëns, Torelli, Dvorak.
9 h 10, Le matin des musiciens : le mythe de Faust : œuvre de Busoni, Loewe, Lassus, Scriabine...
12 h, Le royaume de la musique : œuvres d'Ibert, Gershwin, Poulenc.
12 h 35, Jazz : Eric Dolphy.
13 h, Concours international de guitare : œuvres de Bennett, Ponce, Dowland, Brouwer.
13 h 30, Poissons d'or.
14 h 4, Musique légère : œuvres de Lamand, Minkus.
14 h 30, L'après-midi des musiciens : musiciens à l'œuvre ; vers 15 h 30, portrait de G. Martin Witkowski ; vers 16 h, instruments et interprètes : œuvres de Lalande, Liszt, Bach, Alain.
17 h 5, Repères contemporains : Alain Moëne.
18 h, L'imprévu.
20 h 5, Jazz.
20 h 30, Concert (en direct du théâtre de l'Opéra de Lyon) : scènes de Faust par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, dir. : J. Nelson, chef des chœurs, J. Jouineau, sol. : J. Aler, R. Falcon...
23 h 5, Fréquence de nuit : Docteur Faustus.

La semaine d'action du Livre C.G.T.

DESTRUCTION DE 150 000 EXEMPLAIRES D'« ICI PARIS »

« On peut parfaitement se donner les moyens d'imprimer Ici Paris *en France, et il est intolérable que trois cent quarante publications continuent d'être imprimées à l'étranger. »* C'est ainsi que le syndicat du Livre C.G.T. a commenté la destruction, mardi 20 septembre, à la sortie de l'autoroute du Nord, d'un quart du tirage de l'hebdomadaire *Ici Paris*, soit environ cent cinquante mille exemplaires. L'hebdomadaire est en effet imprimé eux Pays-Bas, la direction d'*Ici Paris* précisant qu'elle « n'a trouvé aucun fournisseur français capable de le réaliser dans des délais très brefs, en couleurs et au format « quotidien ».

Cette action de la C.G.T. s'inscrit dans la semaine d'action « Produire français » dans la papeterie et l'imprimerie, liée au conflit de La Chapelle-Darblay. Les syndicats C.F.D.T., C.G.C. et C.G.T. de cette entreprise ont été reçus le 20 septembre, au ministère de l'industrie. A la suite de ces entretiens, on apprend de source syndicale que la nouvelle entreprise qui prendra la succession de La Chapelle-Darblay sera détenue à 66 % par des capitaux français et à 34 % par Parenco. L'Agence nationale de récupération des déchets industriels et les éditeurs pourraient avoir une participation dans la nouvelle société. Sur le plan social, le ministère aurait indiqué à ses interlocuteurs syndicaux que le réemploi des 370 salariés qui ne sont pas encore reclassés serait assuré avant dix-huit mois.

DÉCÈS DE M. MARC BEAUCHAMP

M. Marc Beauchamp, journaliste spécialisé dans les questions agricoles, président de l'AGPA (Association générale de la presse et de l'alimentation) est décédé dans la nuit du samedi 17 septembre, à l'hôpital Pasteur à Paris, d'un cancer.

[Marc Beauchamp était âgé de trente-sept ans et avait une formation d'ingénieur agronome. Il était collaborateur permanent de la rédaction de *R.-T.L.* et avait collaboré à divers organes de presse : *Forum international, Marchés agricoles, Agri-Sept* et *l'Indépendant de Perpignan.* Il était président de l'AGPA depuis mars dernier.]

● *Le comité central de la Ligue des droits de l'homme*, dans un communiqué, s'affirme *« pleinement solidaire »* de Me Jean Martin, avocat du Syndicat national des journalistes, poursuivi en justice par M. André Audinot, P.-D.G. du *Figaro*, et M. Robert Hersant, au titre de l'article 227 du code pénal (*le Monde* du 13 septembre).

La Ligue réclame l'abrogation des articles 226 et 227, qui interdisent tout commentaire pouvant faire pression sur la justice. Elle souligne que *« c'est en invoquant abusivement l'article 227 que cette action judiciaire a été engagée contre Me Jean Martin, et contre lui seul »*, alors qu'*« il suffit de lire la presse contrôlée par MM. Hersant et Audinot pour constater que l'on ne s'y prive pas d'évoquer des affaires judiciaires en cours d'instruction »*. La Ligue souhaite que les organisations concernées par cette affaire travaillent à une *« prise de position commune »*.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 21 SEPTEMBRE

— *M. René Le Guen*, membre du bureau politique du P.C.F., est l'invité du journal de R.T.L. à 18 heures.

JEUDI 22 SEPTEMBRE

— *M. Claude Poperen*, membre du bureau politique du P.C.F., est reçu à l'émission « Plaidoyer » sur R.M.C. à 8 h 15.

M. Fillioud réplique à la campagne des magazines contre la publicité télévisée

« S'agissant d'une campagne menée en cause la politique de communication de l'Etat », écrit M. Georges Fillioud dans une lettre au président de l'Association pour la promotion de la presse magazine — association qui mène campagne contre l'augmentation de la publicité télévisée (*le Monde* du 16 septembre), — le secrétaire d'Etat lui adresse un texte, en forme de réplique, qu'il lui demande de publier.

Dénonçant les *« soixante dix-huit millions de pages blanches »* qui, dans quelque soixante titres, caractérise la campagne de l'A.P.P.M., M. Fillioud condamne *« cet immense gaspillage »* tout en récusant les fondements du procès fait à la télévision : *« Le mode de calcul retenu* (pour le plafond de 25 % des recettes) *n'a pas varié depuis 1974. » « On ne peut donc se défendre de penser*, poursuit-il, *que la présente campagne a une autre inspiration. Elle coûte à l'économie nationale des centaines de tonnes de papier, alors que ce bien rare doit être acheté et donc payé à l'étranger pour plus de la moitié de nos besoins. (...) Elle fait peu de cas du droit à l'information des lecteurs. Ceux-ci doivent savoir, en cette circonstance, que l'Etat — donc les contribuables — apportent aux entreprises de presse des aides nombreuses et coûteuses, notamment sous la forme d'avantages fiscaux exceptionnels :*

« — Près de 180 millions de francs d'aides directes inscrites au budget de l'Etat (remboursement des communications téléphoniques, remboursement des transports S.N.C.F., subventions pour diffusion à l'étranger, soutien financier aux journaux à faibles ressources publicitaires) ;

« — Plus de 5 milliards de francs d'aides indirectes : tarifs postaux préférentiels, allégement de la T.V.A. (2,10 % et 4 %), exonération de la taxe professionnelle, et régime spécial des provisions pour investissements. »

« Ces interventions de la puissance publique sont justifiées par la volonté de favoriser la liberté d'expression et le pluralisme », conclut M. Fillioud en précisant que l'augmentation de ces aides, en 1984, sera même *« supérieure à celle des autres dépenses publiques »*.

Par ailleurs, une délégation du groupement des rédacteurs en chef de province a été reçue par M. Fillioud. Elle lui a exposé sa vive inquiétude concernant les bases économiques de la presse régionale. Conduite par M. Max Dejour (*Sud-Ouest*), la délégation a notamment affirmé que *« la liberté de la presse passe évidemment par la liberté des prix »*. La délégation a d'autre part exposé son projet de *« charte rédactionnelle »* propre à chaque journal, qui définirait la personnalité du quotidien et son orientation philosophique ou politique.

● *M. Alain Madelin*, député (U.D.F.-P.R.) d'Ille-et-Vilaine, demande, dans une lettre adressée au premier ministre qu'un débat parlementaire sur les difficultés financières de la presse écrite soit organisé à l'ouverture de la session d'automne *« avant la discussion budgétaire »*.

● *La Haute Autorité de la communication audiovisuelle* a examiné, mardi 20 septembre, un certain nombre de reportages télévisés effectués récemment en Corse. Elle a entendu les responsables de l'information de FR 3 Corse et s'est fait projeter les séquences diffusées en juillet dernier, notamment celle sur l'inauguration par le F.L.N.C. d'une plaque commémorative à la mémoire de Guy Orsoni. Rappelons que M. Jean-Louis Eyssartel, directeur de Radio Corse, a été, par ailleurs, inculpé le 12 septembre de *« propagation de fausses nouvelles »* pour avoir diffusé un document indiquant que deux militants nationalistes avaient été brutalisés lors d'une garde à vue (*le Monde* du 14 septembre).

SPORTS

COUPE DE L'AMERICA

Victoire à portée de voile pour Liberty

Le voilier américain *Liberty* a gagné, mardi 20 septembre, à Newport (Etats-Unis), la quatrième régate qui l'opposait au bateau australien *Australia-II*, en finale de la Coupe de l'America. Le bateau américain compte trois victoires, le voilier australien une seulement, depuis qu'a débuté l'épreuve, le 14 septembre. Il faudrait que les Australiens remportent les trois prochaines courses pour empêcher les Américains de figurer une nouvelle fois au palmarès.

Désormais, *Liberty* n'a plus qu'une régate à gagner, sur les trois restant à disputer, pour que le célèbre trophée, qui trône depuis cent trente-deux ans dans la vitrine du New-York Yaebt-Club, demeure aux Etats-Unis.

Le barreur du 12 mètres américain, Dennis Conner, a en effet réussi à battre *Australia-II* dans des conditions de vent de sud-ouest — environ 10 nœuds — qui paraissaient plutôt favorables à son adversaire.

Pour la troisième fois en quatre régates, Dennis Conner gagna le départ, mais l'avantage pris à ce moment se révéla plus profitable que ne l'indique le chronométrage officiel (8 secondes). *Australia-II* n'était pas sur le bon bord lorsqu'il coupa la ligne, perdit du temps à se replacer et vira avec 36 secondes de retard sur *Liberty*.

Dennis Conner refusa de se laisser prendre au jeu des changements de bord successifs où *Australia-II* excelle, bénéficia d'un vent changeant de direction pour augmenter son avance et distancer de 36 secondes le voilier australien sur la ligne d'arrivée.

TIR. — *Le Français Philippe Héberlé est devenu, mardi 20 septembre, à Innsbruck (Autriche) champion du monde de tir pour carabine à air comprimé à 10 mètres (avec un total de 589 points, soit à un point du record du monde (590) du Suédois Harald Stanwaag. L'équipe de France — Héberlé, Amat, Bury — a enlevé, pour sa part, le titre par équipe devant la R.F.A. et l'Union soviétique.*

L'ANGLAIS DE LA BBC
LES LANGUES DU MONDE
OMNIVOX
Manuels - Cassettes - Vidéo
Cours avec explications en français
Documentation gratuite sur demande à :
ÉDITIONS-DISQUES OMNIVOX & BBC-M (France)
8, rue de Berri - 75008 Paris

AUTOMOBILE

La Volvo 360 GLE : variation sur un coffre

Deux ou trois volumes ? Autrement dit hayon : arrière ou coffre séparé ? Longtemps les marques ont adopté l'une ou l'autre formule, ce qui devenait pour l'acheteur un élément de choix entre différents constructeurs. Ceux-ci ont depuis quelques années multiplié les versions — rentabilité oblige — et proposent de plus en plus l'alternative sur un même modèle. Ainsi l'Opel Corsa, les Renault 19 et 11, les Ford Escort et Orion.

Volvo Car BV, la firme hollandaise constructrice de la série 300 de Volvo, a suivi l'exemple, sept ans après le lancement de la première 343. Baptisée Sedan, cette nouvelle « trois volumes » dispose donc d'un coffre arrière séparé de bonnes dimensions, l'ensemble du véhicule ayant été rallongé de 11,5 centimètres. Elle reprend les caractéristiques techniques de son aînée et sera disponible dans les mêmes versions, avec des moteurs de 1,4 litre ou 2 litres à carburateur ou à injection.

La ligne d'ensemble n'a guère été modifiée si ce n'est la calandre avant, plus affinée, et, sur les 340, un ventilateur thermo-électrique. A l'arrière, le même bloc-feux accroît la ressemblance des deux versions, le modèle 2 litres bénéficiant d'un léger spoiler intégré au coffre. Autre innovation sur la 2 litres : la suspension hydraulique du moteur, destinée à diminuer les vibrations. Le modèle haut de gamme GLE reçoit des appuis-tête avant et arrière et une fermeture électromagnétique des portières... mais non du coffre sur les modèles essayés.

Le comportement routier est sans grand changement, malgré le rabaissement de la caisse, et présente toujours des inconvénients par fort vent latéral. En revanche, le niveau sonore est diminué et sur la GLE le confort peut rivaliser avec certaines berlines ouest-allemandes.

Volvo Car BV, dont la production approche pour l'année 1982 les cent mille véhicules, espère dépasser ce chiffre l'année prochaine. De nouveaux investissements seront cependant nécessaires la capacité maximale actuelle se situant aux alentours de cent huit mille véhicules. La firme hollandaise envisage un rapport de production de 30 % pour les nouveaux modèles Sedan et de 70 % pour la version ancienne deux volumes.

Les prix ne sont pas encore fixés, mais la Sedan devrait coûter environ deux mille francs de plus que la version 5 portes correspondante.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

NOIR C'EST NOIR
BLANC C'EST BLANC
Quelle que soit la qualité des originaux, le contrôle automatique de l'exposition des copieurs Toshiba donne des aplats noirs bien noirs, des blancs vraiment blancs. Un microprocesseur analyse la lumière réfléchie par l'original et détermine alors l'exposition optimale
Un copieur intelligent, c'est original.
TOSHIBA
DES COPIEURS ORIGINAUX
IMPORTATEUR REGMA SYSTEMES 128 BIS RUE CHRISTOPHE-COLOMB 75008 PARIS.
TEL. : 723 97 03-723 36 11. STAND SICOB 5602 NIVEAU 5 ZONE F.

هكذا من الاصل

Le Monde

société

UNE CAMPAGNE NATIONALE DE PROTESTATION

La fièvre des chirurgiens

La chirurgie bouge. Les chirurgiens aussi, mais le mouvement ne se fait pas dans le même sens. Si l'art chirurgical *continue sa progression*, jamais le moral des praticiens n'a été aussi bas, jamais leurs revendications n'ont été émises publiquement sur un mode aussi agressif. La réunion organisée le 19 *septembre par* le Collège national des chirurgiens français *et par* le Syndicat national des chirurgiens français (1) l'a parfaitement montré.

Après le mouvement de grève médical qui, ce printemps, a perturbé une bonne partie du système hospitalier français, on assiste depuis peu à une nouvelle poussée de fièvre due notamment à l'approche des élections pour les conseils d'administration des caisses de sécurité sociale.

Les organisateurs de la réunion avaient bien fait les choses, réunissant sur le thème de « *La chirurgie françoise en péril* » des responsables syndicaux connus soit pour leurs opinions politiques, soit pour leur participation aux mouvements de contestation qui, depuis mai 1981, ont agité les différentes catégories du corps médical.

Pour répondre aux attaques incessantes des orateurs, appuyés par près de trois cents chirurgiens entassés dans un amphithéâtre exigu, le docteur Jean Terquem était bien seul. Chirurgien, conseiller d'Etat et membre du groupe des cinq médiateurs mis en place cet été par le premier ministre, il devait tenter de justifier la politique gouvernementale en matière de santé. Un pari impossible ici à gagner, qui valut certes à son auteur les hommages du président de séance, mais aussi, lancées des bancs de l'amphithéâtre, une série d'apostrophes fort peu confraternelles.

Les raisons de cette nouvelle grogne sont presque toutes d'ordre financier... Plus encore que dans d'autres disciplines, on croit fermement en chirurgie voir s'approcher la fin de l'âge d'or. Côté libéral tout d'abord, « *la moyenne des chirurgiens français*, a-t-on expliqué, *a entre 500 000 et 600 000 F de revenus bruts annuels. Déductions faites des frais professionnels et des ponctions fiscales, il ne nous reste de disponibles que 18 000 F mensuels* ».

Côté hospitalier, on n'a pas encore fini de panser les plaies qu'a ouvertes M. Jack Ralite en organisant la fin progressive du secteur privé à l'hôpital public. Pour le docteur Alain Haertig, secrétaire général de l'intersyndicale nationale des chefs de clinique de C.H.U., invité à cette réunion, « *le malaise est tel que soixante chefs de service viennent de démissionner et qu'on annonce cent démissions pour le mois prochain* ». Autant de praticiens qui, selon le docteur Haertig, voot gagoer les cliniques privées, non concernées par le « *budget global* ».

Il y a aussi les anciennes revendications syndicales des chirurgiens, toujours insatisfaites. Au total, un mécontentement croissaot qui a pour conséquence d'accélérer le rapprochement des deux syodicats actuels de la profession (2).

La première action commune ne tardera guère. « *Dans un mois jour pour jour*, devait déclarer le docteur Bernard Savy, président de l'Unioo nationale des assurés sociaux (UNAM), devant l'auditoire acquis à sa cause, *vous devrez voter pour élire les membres des conseils d'odministrotion de la Sécurité sociale. Ces élections ne sont pas démocratiques. Il ne s'agit que d'une des formes de collectivisation de notre société : l'enjeu est considérable. Les syndicats majoritaires gèreront en fait la Sécurité sociale, soit le plus gros budget de France (plus de 900 milliards de francs). Or certains syndicats politisés sont liés à certains partis : ils ont des dirigeants communs. L'argent ira aux municipalités de même obédience.* »

Une profession de foi doublée d'uo conseil : « *Nous avons un pouvoir considérable ; nous voyons un million de malades chaque jour, plus que tous les partis politiques réunis. Nous devons expliquer à nos molades qu'il ne faut pas faire de la Sécurité sociale un instrument politique. Il faut les inviter ò voter dans l'ordre alphabétique pour la C.F.T.C., lo C.G.C. et F.O.* »

Le compte à rebours a commencé, et l'UNAM a annoncé déjà l'impression d'un tract « *explicatif* » à 10 millions d'exemplaires. « *Un trocr*, dit le docteur Savy, *qu'il faudra distribuer dans vos cliniques et dons vos salles d'attente.* » La même incitation devait être reprise sur un mode mineur par le docteur Haertig au nom des professions libérales, qui lancent une campagne nationale avec 5 millions de tracts et 5 000 affiches.

« *Vous êtes fous*, conclut en fin de séance le docteur Terquem. *Je ne connais pas un parti politique qui puisse souscrire à vos demandes. Vos revendicotions n'ont pas une chance d'aboutir, pas plus qu'elles n'ont abouti pendant vingt-cinq ans, lorsque ceux que vous appelez les libéraux ont été au pouvoir... Ce qui m'attriste le plus dans le corps médical, devait-il ajouter, c'est sa méconnaissance totale de culture sociologique et politique.* »

« *C'est que nous n'avons pas la même que vous* », lui lança-t-on du fond de l'amphithéâtre.

JEAN-YVES NAU.

(1) Cette réunion était organisée en marge du 85e congrès français de chirurgie, qui se tient à Paris du 19 au 22 septembre, sur l'initiative de l'Association française de chirurgie.

(2) La Caisse nationale d'assurance-maladie recensait au 31 décembre 1982, dans le secteur libéral, 3 608 chirurgiens sur 81 779 médecins.

CORRESPONDANCE

La formation des généralistes

A lo suite de l'orticle dons le Monde de la médecine *du 7 septembre consocré* d *lo formotion des médecins générolistes, le docteur Pierre Ageorges, secrétaire général de l'Union nationole des associations de formation médicale continue (Unaformec), nous écrit :*

Les universités médicales o'oot jamais vraiment formé de médecins généralistes : elles délivrent et sanctionneot un enseignement théorique qui donne droit au titre de docteur en médecioe et au certificat de spécialité. La formation pratique et professionnelle se fait ailleurs. (...)

Par ailleurs, depuis une dizaine d'anoées un mouvemeot né tout d'abord à l'étraoger (Grande-Bretagne, Danemark, Norvège, etc.) se développe égalemeot en France.

La mission de ce mouvement est de faire prendre conscience aux responsables politiques, universitaires et professionnels que la médecine de famille n'est pas seulement un mode d'exercice, mais que le savoir et le savoir-faire des médecins de famille doivent pouvoir s'écrire, se théoriser, et ainsi se transmettre. Alors, à l'évidence, leurs fonctions hospitalières et leur méconnaissance d'un exercice qu'ils n'ont jamais pratiqué ne permettent pas aux universitaires, seuls, d'élaborer le contenu d'un enseignement spécifique de médecioe de famille.

D'où les cinq propositions que nous faisons pour que la réforme des études médicales atteigne son objectif :

- Renforcer la crédibilité, la pertinence et l'efficacité du stage chez le praticien qui constitue le premier terraio formateur.
- Intégrer aux équipes enseignantes des médecins de famille dès la troisième année des études médicales.
- Les futurs médecins de famille enseignants devront rester à tiers ou à mi-temps, des médecins de famille exerçant hors de l'bôpital.
- Préparer eo commun – médecins de famille et médecins hospitaliers – les programmes de formation pour les futurs médecins généralistes. Celà en créant au sein de l'Université un département dont ce sera la mission dans le cadre de la filière de médecine générale prévue par la loi.
- Enfin, et dans le but d'éviter que l'enseigneoeot de la médecine de famille soit, surtout à son début, marqué par des tendances des écoles diverses, voire des divergences préjudiciables, créer un centre national de formation et de recherche destiné aux enseignants de la médecine de famille.

AU TRIBUNAL D'ÉVREUX

La victime bienveillante

De notre envoyé spécial

Dreux. – Qu'on ne s'y méprenne pas : M. Claude Chanal, chef d'entreprise à Dreux (Eure-et-Loir), actif militant du R.P.R., n'a rien d'un sympathisant du ministre de la justice. Ce partisan de la peine de mort et des tribunaux d'exception a pourtant permis, devant le tribunal d'Evreux, aux idées de M. Robert Badinter de progresser. Lui, l'« *homme de droite* », comme le prétend sa femme, élue conseillère municipale (non-inscrite) après avoir figuré sur la liste de M. Jean-Pierre Stirbois, a montré l'exemple en matière de peine de substitution (1). Victime, il n'a pas voulu accabler plus encore les deux autostoppeurs qui lui avaient dérobé 9 000 francs au printemps dernier.

« *La vie m'a souri*, déclare-t-il, *je n'ai pas le courage d'enfoncer encore ces deux-là qui sont des faibles.* » Les deux inculpés, chômeurs et parents de cinq enfants – « *le sixième est en route* », dit le père – effectueront donc, comme l'a proposé M. Chanal, de menus travaux dans sa résidence secondaire. Le tribunal, qui a accepté cet accord, jeudi 15 septembre, a souligné la « *magnanimité* » de la victime. « *La gauche*, admet celui-ci simplement, *n'a pas le monopole du cœur.* » Quelques heures après la fin du procès, il était traité de « fasciste » par les militants de gauche, alors qu'il défendait sa femme, qui avait participé à l'élection du nouveau maire de Dreux.

Ce « fasciste »-là, en tout cas, prend dans sa B.M.W. les autostoppeurs. En avril dernier, à la sortie de Louviers, il arrêtait sa voiture devant Christian Guilhem et Christine Duval, sa compagne, qui se rendaient à l'hôpital de Dreux. La conversation s'engageait : « *Je suis chômeur depuis huit ans* », expliquait celui-ci ; « *pas très courageux* », tranchait M. Chanal. Il les conduira pourtant jusqu'à bon port, se rendant compte le soir du vol de son portefeuille. Il prévient immédiatement le commissaire de Dreux – « *un ami* » – et le lendemain même, parce qu'il aime « *que les choses ne traînent pas* », il appelle la police à Louviers pour lui fournir de plus amples renseignements. Une heure après, les deux coupables étaient appréhendés.

L'intérêt soudain des médias l'a surpris. « *Je n'aime pas la publicité*, dit-il, *j'ai juste voulu faire triompher l'intelligence.* » Il aura pourtant, au détour d'une phrase, des accents presque misérabilistes : « *Cette pauvre femme, au fond de ma voiture, a vu mes portefeuilles ; elle les a pris tout naturellement et, en un sens, elle n'est pas coupable. C'est moi qui aurais dû ne pas faire confiance.* » Mais il se reprenait vite, cet ami de l'ordre : « *Face à des gens d'aussi modeste condition*, explique-t-il, *je n'avais aucune chance de retrouver mon argent. J'ai préféré me rendre justice moi-même.* » Et il rit, ravi de la tournure qu'on pris les événements...

A Louviers, dans la cité H.L.M., où vit le couple, le ton est tout autre : « *On me prend en photo*, affirme Christian Guilhem, *même sur le parking. Trente personnes au moins téléphonent chaque jour, c'est du jamais vu. Je n'y comprends rien.* » Il ne s'agirait, à ses yeux, que d'un « *arrangement* » avec « *le monsieur du portefeuille* », qui avait besoin « *d'un petit peu de maçonnerie et de jardinage* ».

NICOLAS BEAU.

(1) L'accord conclu devant le juge est, moins en droit une « substitution de peine qu'un ajournement de la décision du tribunal qui se réserve, dans six mois, la possibilité de condamner ou pas les deux prévenus.

SI VOS CLIENTS POUVAIENT VOUS APPELER GRATUITEMENT, ILS LE FERAIENT PLUS SOUVENT.

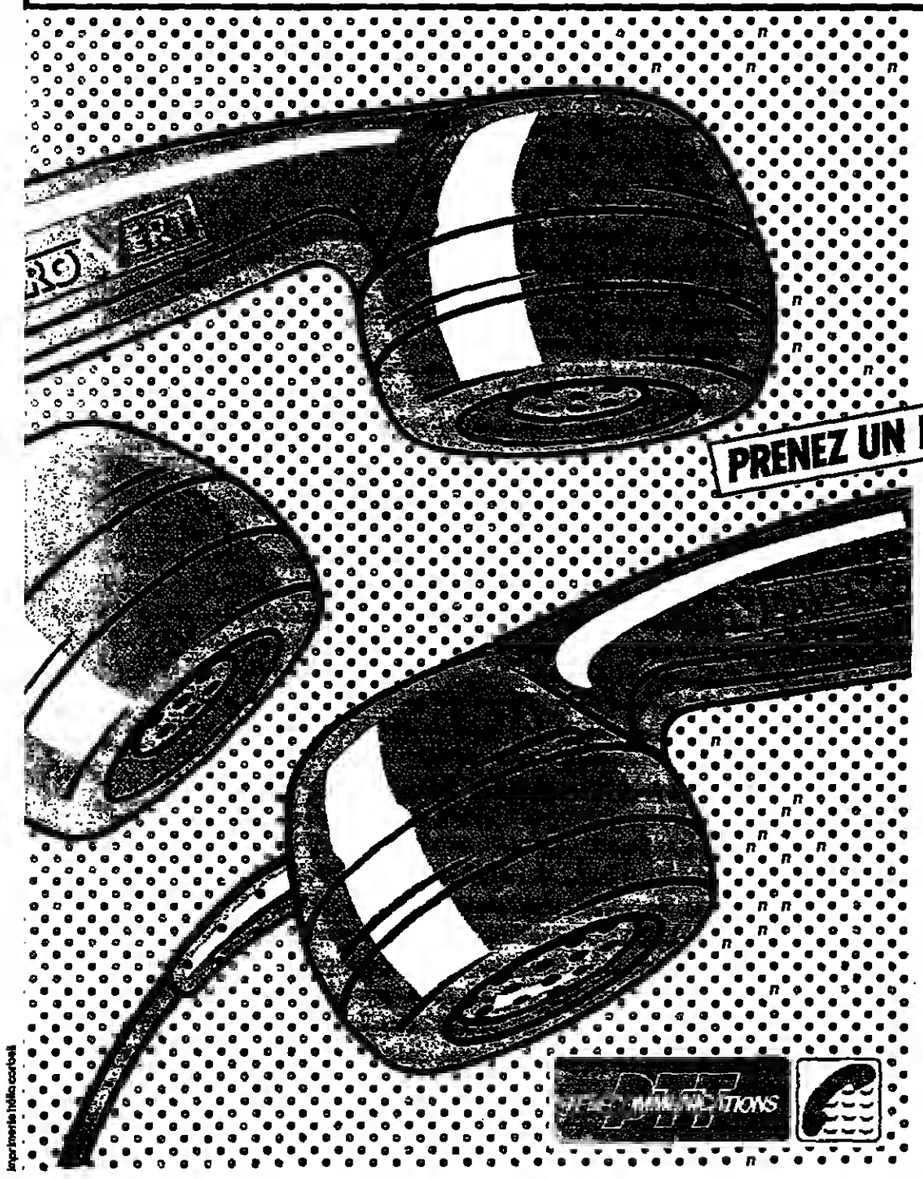

Ce serait si facile avec un Numéro Vert. Quand vous disposez d'un Numéro Vert, vous le communiquez aux correspondants de votre choix, en délimitant vous-même la zone géographique qui vous intéresse. On peut alors vous appeler gratuitement et automatiquement à partir de n'importe quel téléphone public ou privé.

Le Numéro Vert établit un dialogue permanent. Il stimule la clientèle, provoque ses questions, l'invite à évoquer ses besoins et à passer des commandes immédiates.

Le Numéro Vert est une façon simple et naturelle de vous contacter. Et le moyen simple et sûr de favoriser la croissance de votre chiffre d'affaires. Ce n'est pas un hasard si l'homologue du Numéro Vert aux Etats-Unis, le service 800 (toll-free), compte plus de 60.000 entreprises clientes.

En France, le Numéro Vert est tout nouveau. Pourtant, plusieurs entreprises importantes ont déjà le leur, dont:

CITROËN	SWISSAIR
PROCTER ET GAMBLE	CITER
L'ORÉAL-COIFFURE	BUDGET Trels + Auto
LOTERIE NATIONALE– LOTO NATIONAL	NORMANDY FERRIES
FLODOR S.A.	PAN AM
HENRI MAIRE	HILTON
AGFA-GEVAERT	BULL
PARFUMS CHRISTIAN DIOR	IBM FRANCE
PARFUMS ELIZABETH ARDEN	LE NOUVEL ÉCONOMISTE
MOBIL OIL	LE FIGARO
AVIS	GROUPE EXPANSION
HERTZ	INTER MUTUELLES ASSISTANCE
AMERICAN EXPRESS	

La mise en place d'un Numéro Vert est immédiate. Ses multiples formules s'adaptent à votre activité et à votre implantation géographique. Où que vous soyez en France, faites le 16.05.00.00.01. Nous vous informerons plus amplement. Et l'appel est gratuit, bien sûr. Puisque c'est un Numéro Vert!

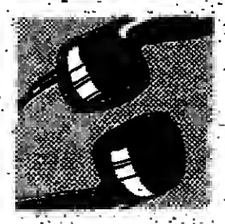

POUR EN SAVOIR PLUS APPELEZ NOTRE NUMERO VERT.

NUMERO VERT 16.05.00.00.01 APPEL GRATUIT

OPUS

Les « longues peines » de l'île de Ré

(Suite de la première page.)

Un horaire chaque jour répété, sauf les week-ends. Dans les coursives qui bordent les cellules, chaque tour de clé résonne comme dans une cathédrale. Le soir venu, les surveillants jettent un coup d'œil à l'œilleton de la porte derrière laquelle les *détenus ont été rendus* à leur solitude.

Enfermement individuel. C'est le privilège des « longues peines ». Dans trois mètres cinquante sur deux, lavabos et W.C. compris, B... s'est créé un univers de passager au long cours. Une photo de femme nue, les cuisses ouvertes, veille sur ses rêves d'ancien légionnaire tatoué jusqu'au haut des bras. Il n'en est pas à son premier *« stage »* ici. Professionnel du hold-up, c'est un multirécidiviste qui ne sortira qu'en 1991 et qui confie qu'*« il faut peu de chose pour recommencer mais peu, aussi, pour s'en sortir »*. De quel côté le fera pencher ce nouveau séjour en prison ?

Quelques cellules plus loin, V... n'est pas loin de sombrer dans la folie. A peine débarqué, pieds et mains entravés, à Saint-Martin, il a fait une grève de la faim pour obtenir son transfert dans un autre établissement. Il a multiplié les lettres au ministère, au procureur, au directeur et au surveillant-chef, une activité à laquelle s'adonnent fiévreusement tous les détenus ou presque, sous d'autres prétextes mais avec le même espoir d'obtenir une amélioration de leur situation. Des heurts avec d'autres détenus et un sentiment aigu de persécution ont accentué l'idée fixe de V... : changer de prison. Placé dans une cellule isolée, il roule aujourd'hui des yeux affolés *et suppliants*. Le règlement des prisons n'interdit plus comme autrefois aux détenus de *« se soustraire à leur peine (...) par une tentative de suicide »*, mais des filets de protection les dissuadent d'enjamber la rambarde des coursives pour se jeter dans le vide.

Caïds et piétaille

Cernée de hauts murs, la cour de promenade ressemble à une cour des miracles : l'« aristocratie » de la délinquence y côtnie le sous-prolétariat du crime. Voici le baron S..., en titre aussi douteux que les affaires financières qui l'ont conduit entre ces quatre murs. C'est l'heure de son *jogging* quotidien. Crinière argentée et tenue de tennis immaculée, ce sexagénaire bronzé, au ventre plat, paraît aussi à l'aise ici qu'à une table de jeu de Monte-Carlo.

A l'opposé de cet « aristocrate », voilà P..., rasant les murs dans son costume pénitentiaire de grosse toile bleue, le regard résigné et fuyant, enfant de sa misère et de l'alcoolisme, délinquant par nécessité et meurtrier par hasard et malchance.

Fortement hiérarchisé, le monde carcéral a ses caïds, proxénètes fortunés et braqueurs de haut vol, et sa piétaille. Le pire, toujours dissimulé par les intéressés, est d'avoir été condamné pour viol ou violence à enfants. Ceux-là préfèrent s'inventer des hold-up jamais commis, ce qui leur évite le mépris des autres.

Il n'y a pas, derrière les barreaux, de place pour l'initiative. Chaque chose a sa place, chaque individu une fnoction, chaque heure son emploi. Affiché à l'entrée des cuisines, un règlement détaille les tâcbes assignées aux détenus-cuistots : *« Le chef doit s'occuper de toutes les cuissons. (...) Le second est responsable des légumes, y compris des frites. (...) Il remplace le détenu des hors-d'œuvre quond celui-ei est de repos. (...) Le plucheur s'occupe de tout ce qui concerne la préparation des légumes (oignons et ail compris). (...) Le détenu classé plongeur s'occupe de toutes les gamelles, poubelles, chariots à frites, bac à cochons et ordures. Il est exempt du nettoyage du sol. Par contre, il doit couper le pain une fois par semaine. »*

Corseté dans un emploi du temps rigide, le taulard vit avec une obsession, les remises de peine, et une crainte, le « mitard », qui servent aux « matons » (les surveillants) de carotte et de bâton. Carotte des remises de peine pour bonne *conduite et examen réussi*. Carotte des permissions de sortir et des libérations conditinnnelles, pour lesquelles les détenus déploient des trésors de sagesse, de patience, de soumissinn et de dissimulatinn. Remises de peine sans lesquelles le couvercle de la marine sauterait, tant la vinjence affleure sous des *apparences* d'eau *dormante*.

Discipline de fer

Le bâton, c'est le « mitard » ou cellule de punition, où sont expédiées pour rébellion ou inobservation du règlement les fortes têtes. Fumer dans la salle de cinéma, où l'on projette des films le week-end, vaut, sauf indulgence dn « maton » de faction, huit jours de « mitard » an coupable. C'est un cachot aux murs nns, médiocrement éclairé par une étroite fenêtre. Certains punis doivent s'y contenter d'une tinette (un simple seau) pour leurs besoins naturels. Une planebette et un tabouret *fixé au sol* tiennent lieu de mobilier. Le soir venu, on jette un matelas de mousse sur la dalle de béton qui sert de sommier. Pas de transistors comme dans les autres cellules. Pas de visites. Interdiction de « caotjner » pour améliorer l'ordinaire. L'isolement est complet et peut durer jusqu'à quarante-cinq jours.

Le « mitard » a ses habitués, comme T..., quinze jours de « punition », quinze jnurs de cellule, rebelle à la prison comme à la vie en société. Il a ses forcenés, tel S..., aperçu tournant comme un fauve en cage pendant sa promenade. La courette exiguë au toit grillagé dans laquelle les punis s'ébrouent deux demi-heures par jour ne mérite pas, en effet, d'autre nom que celui de cage.

Cette discipline de fer est censée prévenir les débordements. Comme d'antres établissements pénitentiaires, Saint-Martin a été, en 1973 et 1974, le théâtre de révoltes collectives dont la dernière a tourné à la mutinerie. Une prison est une nappe d'huile, dont elle a le calme apparent, mais qu'une étincelle peut enflammer à tout instant. Prompts à réagir, les deux cent vingt surveillants — les « garde-forçats », comme on les appelle encore dans l'île — savent aussi faire preuve de bonhomie et d'humanité envers les détenus qui se plient au règlement.

Curieux métier que celui de « maton », embrassé moins par vocation que par attrait de la fnnction publique. Sur le chemin de ronde éclairé, la nuit tombée, aux projecteurs, l'un d'eux avoue éprouver un plaisir secret à arpenter ce décor inhospitalier, planté de miradors, où d'autres « matons », armés de vieux fusils, s'inquiètent vingt-quatre heures sur vingt-quatre d'une improbable évasion.

Combien snnt-ils à caresser l'espoir de s'échapper de cet univers de clés, de barreaux et de grillages ? Le rôle des « matons » est de s'en préoccuper à chaque seconde. Celui-ci s'acquitte de sa tâche de manière exemplaire. Une ouit de factina, il note que le lit de R..., cellule 32, est placé de telle façon que, par l'œilleton de la porte, « nn *ne peut lui voir que les pieds* ». Une autre fois, toujours aux aguets, *il signale* à ses supérieurs que *« ce sont toujours les mêmes »* qui demandent à voir l'assistante sociale, à aller à l'infirmerie ou chez le coiffeur.

F..., un détenu qui a comme ceux-là la bougeotte, en sourit. Il est ici pour six ans encore et sait par expérience que « *la plus sûre évasinn, c'est le rêve* ».

BERTRAND LE GENDRE.

DEUX CENT CINQUANTE FONCTIONNAIRES
QUATRE CENT SOIXANTE DÉTENUS...

La plus grosse entreprise locale

De notre envoyé spécial

Saint-Martin-de-Ré. — Le centre pénitentiaire de l'île de Ré abrite trois établissements : deux maisons centrales, dites la Citadelle et la Caserne, situées sur le territoire de la communa de Saint-Martin, et un centre de *détention, le fort de La Prée*, à proximité du village de La Flotte.

A la *différence* des maisons d'arrêt comme Fleury-Mérogis (Essonne), qui accueillent des prévenus en instance d'être jugés ou des condamnés à de courtes peines, les maisons centrales comme celles de Saint-Martin-de-Réabritent des criminels et des délinquants ayant à purger de longues ou de moyennes peines. Ce sont des établissements dits de « sécurité » qui sont néanmoins censés *« préserver et développer les possibilités de reclassement des condamnés »*.

Le travail y est obligatoire sous peine de sanction. A Saint-Martin-de-Ré, les détenus travaillent trente-cinq heures par semaine en atelier *tempaillage* de chaises, fabrication du filats, piquage de mouchoirs pour l'armée, etc.). Le salaire varie de 400 francs environ, pour ceux qui sont affectés à des tâches d'entretien de l'établissement, à 3 000 francs pour les mieux payés, dont 20 % sont conservés par l'administration, comme pécule, jusqu'à leur sortie. L'*établissement* compte deux sections de formation professionnelle des adultes (soudure et maçonnerie). Mais on compte seulement un instituteur, deux assistantes sociales et quatre éducateurs pour quatre cent soixante détenus.

La centre de détention du fort de La Prée abrite, selon un régime beaucoup moins sévère seize condamnés. C'est un établissement dit « ouvert », c'est-à-dire sans murs d'enceinte ni surveillance réelle. N'y sont affectés que les détenus jugés capables de résister à la tentation de l'*évasion*, délinquants primaires ou condamnés à de longues peines, *mais auxquels il ne* reste que quelques mois à purger. Les détenus du centre travaillent actuellement à la remise en état des murs du fort, qui fut édifié au dix-septième siècle sur l'ordre de Richelieu en vue du siège de La Rochelle.

Le centra pénitentiaira a actuellement à sa tête un directeur de trente-six ans, M. Daniel Philippon, qui, comme la nouvelle génération des chefs d'établissement sortis de l'université, a entrapris de faire bouger l'administration pénitentiaire. Président du club de football de Saint-Martin-de-Ré, il veille, par de tels gestes, à maintenir des liens étroits entre les Rétais et la prison, qui est la plus grosse entreprise de l'île (elle compte deux cent cinquante fonctionnaires). Cette politique produit apparemment d'heureux effets. C'est non seulement l'opinion du maire de Saint-Martin, M. Daniel Guénon (sans étiquette), qui fut directeur du centre pénitentiaire dans les années 60, mais aussi celle du *maire* (R.P.R.) de La Flotte, M. Léon Gendre, qui parle du *« privilège »* d'abriter une prison sur la territoire de sa commune.

B. L. G.

AU TRIBUNAL DE VERSAILLES

Anthony Delon et la passion des armes

Jamais jeune voleur de voiture, fût-il joli garçon, n'avait attiré dans un palais de justice autant de photographes, de cameramen, de journalistes et de curieux. Mais, mardi 20 septembre, la cinquième chambre correctionnelle de Versailles (Yvelines) jugeait il est vrai Anthony Delon, dix-neuf ans.

Le 29 janvier dernier, lors d'un contrôle de routine, Anthony Deloo est arrêté aux Mureaux (Yvelines) *au volant d'une voiture volée* l'avant-veille à Neuilly. Le fils d'Alain et de Nathalie Delon est en compagnie de l'un de ses amis, Marc Mil, vingt-deux ans. Circonstance aggravante, on va découvrir dans le véhicule un pistolet et neuf cartouches de 9 millimètres, un pied de biche et une pince multiprise (*le Monde* 1er et du 2 février).

Les deux jeunes hommes sont incarcérés à la prison de Bois-d'Arcy, sous l'inculpatinn, pnur Anthony Delon, de *« vol* (de voiture) *et conduite sans permis »*, pour Marc Mil de *« recel de voiture volée »* et pour tous les deux de *« transport d'arme et de munitions de première catégnrie »*. Le 5 février, on apprendra que l'arme a été volée en juillet 1982 à un gendarme, lors de l'évasion d'un détenu, Bruno Sulak, malfaiteur actuellement en fuite, qui serait l'auteur du vol commis en enût dernier au préjudice de la joaillerie Cartier à Cannes (*le Monde* du 5 février). Anthony Delnn et Marc Mil seront remis en liberté le 21 février et placés sous contrôle judiciaire.

S'il a, lors de l'instruction, accumulé les mensonges et les dénégations, aujourd'hui Anthony Delnn préfère, et son ami fera de même, reconnaître en bloc les faits qui leur sont reprochés. Mais, aux questions qui lui sont posées, Anthony Delon, qui semble plus préneeupé par l'ordonnance de sa coiffure que par ce qui se passe eutour de lui, répond le plus souvent très évasivement, entre deux sourires suffisants. *« Pourquoi*, interroge le président, *aviez-vous acheté cette arme ? »* — *« Par passion »*, répond-il. *« D'où vous vient cette passion ? »* interrnge enenre M. Jean-Marcel Caboual. *« On peut avoir la passinn des armes comme d'nutres nnt celle des papillnns... »* Tnut à l'heure, M. Georges Baum, son perrein, expliquera que *« ce goût lui vient de snn père, Alain Delan, dont on sait la passion, sinon le culte, pour les armes »*.

S'il a jugé *« graves »* les faits reprochés aux deux prévenus et *« inquiétnnt »* le contexte dans lequel ils s'inscrivent, le substitut, M. Jean-Marie Carol, ne va pourtant pas se montrer aussi sévère qu'on aurait pu le penser. Puisque leur placement sous contrôle judiciaire *« a donné de bons résultats »*, le ministère public saura se contenter de peines de prison assorties du sursis.

Sans aller jusqu'à retenir la thèse de Me Crespin, conseil de Marc Mil, qui ne veut voir dans toute cette affaire qu'nne *« balade de deux beaux gosses en B.M.W. »*, ni celle de Me Georges Kicjman, qui allait plaider en feveur d'Anthony Delon, *« la dimension mythique d'un père-vedette devenu une sorte d'institution natinnale »*, le tribunal s'est montré clément. Il a condamné respectivement Marc Mil et Anthony Delon à sept et huit mois d'emprisonnement avec sursis.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

PUBLICITÉ ET MORALE

Un « jean » taillé pour l'aventure

Feut-il placer les publicitaires snus surveillence ? Après Mme Yvette Roudy, ministre des droits de le femme, qui entend bien dissuader les « créatifs » de laisser de côté leurs images da femme-objet, la directeur du bureau da vérification de la publicité (B.V.P.I, M. Lucien Bouis, répond oui. A sa manière.

La publicité pour la marque Wrangler — lové dans un œuf, un fœtus porte un jean sous le slogna : « Wrangler. Taillé pour l'aventure » — lui a déplu. Il le fait savoir. M. Bouis parle en son nom, eu nom du B.V.P. et au nom des citoyens perfois *consommateurs de « pub »* malgré eux. S'il avah une tribune, il apostrophera les publicitaires : *« Ne croyez-vous pas que vous avez poussé le bouchon un peu loin ? Sous prétexte de la beauté de l'image, n'oubliez pas que vous agressez des femmes qui ne peuvent avoir d'enfants. »*

Publicitaires, un effort ! dit le directeur du B.V.P. Il demande une *« réflexion globale »*, de l'autodiscipline, il crie *« au feu »*, il edmoneste. Ainsi le morale montre-t-elle le bout de son nez, même si M. Bouis se défend de moraliser. *« Il est choquent*, dit-il, d'*utiliser une image d'une telle force à des fins mercantiles. »*

Que les lecteurs se rassurent. M. Hubert de Montmarin, directeur général edjoint de Dupuy-Compton, egence en cause et adhérent du B.V.P., n'est pae prêt à recevoir la férule. M. da Montmarin est philosophe : *« Le B.V.P., qui a lancé récemment une campagne publicitaire, a besoin de se faire connaître. »* Philoeophe et étonné : *« Le B.V.P. serait-il un bureau de censure ? »*

Selon lui, l'effiche pour les *jeans Wrangler est une* « pub » où l'humour, l'insolence et l'impertinence se marient. La jean, symbole de tiberté et de rébellion — *« l'antistress de la société et la deuxième peau des jeunes »* — eppelle une image-choc. On ne pouvait dès lors mieux faire pour vendre un jean *que de jouer sur la vie*, l'amour, la mort, selon ce professionnel.

L'effiche Wrangler, dans quelque temps, paraîtra *« bénigne »*, estime M. de Montmarin. Qui sait ? Il est vrai que bien d'autres affiches nnt choqué avant de rejoindre paisiblement les milliars d'images destinées à nous faire rêver et acheter. Qui s'effusquerait, aujourd'hui, de le nudité du couturier Yves Saint-Laurent étalée pleine page dans les magazines ? C'était en 1971. Seule une paire de lunettes habillait ce corps d'homme dont un genou, habilement plié, masquait ce qu'il fallait.

LAURENT GREILSAMER.

LA POLÉMIQUE SUR LA POLLUTION DU RHIN PAR LES POTASSES D'ALSACE

Reprise de la « guerre du sel »

Une délégation de l'intersyndicale des Mines de potasse d'Alsace (M.D.P.A.) devait être reçne le 21 septembre au ministère de l'industrie et de la recherche pour demander le réexamen de la convention de Bonn sur la dépollution du Rhin signée en 1976. Ce texte sera soumis à l'Assemblée nationale en tout début de session, dans les premières semaines d'octobre.

Beau sujet de brouille que cette conveotion de Bonn ! Voilà maintenant près de buit ans qu'elle a été signée par les Etats riverains du Rhin (Suisse, Allemagne fédérale, France, Luxembourg et Pays-Bas), et le Parlement français ne l'a toujours pas ratifiée, *malgré l'insistance* des Néerlandais, qui puisent dans le *fleuve* les trois quarts de leur eau douce, polluée conjnintement par les déchets industriels allemands et le sel français des potasses d'Alsace (la chimie suisse, concentrée à Bâle, filtre aujnurd'hui tnutes ses eaux résiduaires).

Le projet de loi portant ratification de la convention, présenté une première fois à l'Assemblée nationale en mai 1978, avait dû être retiré de l'ordre du jour sous la pression des élus alsaciens — toutes tendances confondues. Ces élus ne voulaient pas entendre parler d'un projet qui obligerait la France à enterrer la saumure des potasses d'Alsace au risque de polluer la nappe phréatique de leur réginn.

Soucieux de mettre un terme è une polémique qui empoisonne les reletinns franco-néerlandaises, le gouvernement de M. Maurny décide, le 1er juin dernier, de soumettre enfin cette ratificatioo au Parlement français. Nnuvelle levée de bnucliers des élus locaux, conduits cette fnis par M. Pierre Weisenborn, député (R.P.R.) du Haut-Rhin, qui demande le 26 août que le dossier soit soumis au nouvel Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et tecbnologiques, créé par la loi dn 8 juillet 1983. Quelques jnurs après, l'ambassadeur de France à La Haye, M. Claude de Kemoularia, vient en Alsace s'enquérir de la situation sur le terrain, mais il se garde de prendre parti...

Cependant, le temps passe et le gouvernement français se voit contraint de tenir ses engagements. *« La France ne peut plus fuir le débat parlementaire »*, a lancé le 9 septembre à Colmar M. André Bellon, vice-président (P.S.) de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée natinnale, après deux jnurs passés en Alsace.

40 % ou 18 % ?

C'est alors que les syndicats des Mines de potasse se manifestent. Le 15 *septembre*, une délégation de l'intersyndicale (C.G.T.-C.F.D.T., C.F.T.C., F.O. et C.G.C.) se rend à Strasbourg nù elle est reçue par le groupe communiste et par la commission de l'environnement du Parlement européen. L'intersyndicale cite un document ministériel démontrant que les Pays-Bas polluent quinze fois plus que la France en matière de mercure et quarante fois plus pour le cadmium. Quant à la R.F.A., ellle rejetterait dans le flenve vingt fois plus de chrome, trente fois plus de mercure et cent quarante fnis plus de cadmium que la France.

Sans contester les diverses pollutions industrielles qui chargent l'eau du Rhin en métaux lourds nocifs, les Néerlandais exigent d'abord une chose — pour laquelle ils ont déjà versé à la France 48 millions de francs : que les Mines de potasse d'Alsace, entreprise d'Etat, réduisent leurs rejets de saumures dans le Rhin. Ils évaluent è 40 % la part de pollution française en chlorure de sndium (sel gemme), laquelle, s'ejoutant eux remnntées de sel marin des polders, rend extrêmement coûteux le rinçage des eaux du Rhin, qui fournissent 75 % de l'eau potable consommée aux Pays-Bas (sans parler des dégâts aux cultures maraicbères).

« Faux ! », affirme l'intersyndicale des M.D.P.A., qui ne revendique « que » 18 % de la pollution saline, en mettant le reste au compte de la mer. Et de préconiser l'installation d'une saline pour produire du sel sur place — mais *« il y a déjà surproduction »*, disent les industriels. Quant à la direetinn des Mines de potasse d'Alsace, elle précise : *« Notre entreprise est responsable d'environ 34 % de l'ensemble de la salinité du fleuve à son entrée aux Pnys-Bas et, s'il n'y avait, dans ce fleuve, que le sel, l'eau en serait parfaitement potable. »* Malheureusement, il y a aussi tout le reste, y compris les eaux usées de nombreuses agglomérations. Or, il faut bien que quelqu'un commence. Et comme la France a signé...

ROGER CANS.

TOUT POUR JOUER AVEC LES MICRO-ORDINATEURS

Sur quels micro-ordinateurs peut-on jouer ?
Lequel choisir ?
Quels sont les meilleurs ordinateurs d'échecs ?
Jeux & Stratégie répond à toutes ces questions et à bien d'autres, dans son numéro 23
"Spécial Ordinateurs pour jouer"
En vente chez tous les marchands de journaux. 17 F

jeux & stratégie

BLINDEZ VOUS-MÊMES
LES GLACES DE VOTRE VOITURE

Film adhésif totalement invisible, résistant aux chocs : 2 Tonnes 600 au cm², au feu : 900 °C pendant 20 minutes, 99 % aux ultraviolets, 57 % aux infrarouges. 290 F le m²

Conditions spéciales aux carrossiers et collectivités

DIB, B.P. 55 - 75462 PARIS Cedex 10
Tél. : 203.25.00

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

ÉDUCATION

Une rentrée scolaire « techniquement » réussie mais qui cache beaucoup de difficultés

Oui ou non, la rentrée scolaire 1983 a-t-elle été réussie ? Deux semaines après l'ouverture des portes des écoles, des collèges et des lycées, il est possible d'aller au-delà de la cacophonie des communiqués partisans. La réponse n'est pas simple...

« *Le jour de la rentrée, nous avons poussé un « ouf » de soulagement.* » Cette exclamation de M. Jean-Marie Schléret, président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), résume bien l'appréciation portée par la quasi-unanimité des partenaires du ministère de l'éducation nationale : « *La rentrée a été techniquement réussie* », au sens où, le jour « J », il y avait un enseignant devant chaque élève.

Peu de « bavures » locales ont été portées, pour l'instant, à la connaissance des états-majors syndicaux, qui, prudents, veulent s'accorder encore quelque temps pour « juger sur pièces ». Les coups de projecteurs portés sur l'ouverture des portes des classes en septembre ont pour effet malencontreux de laisser penser que chaque jour de l'année scolaire ressemblera au premier.

Or, cette rentrée réussie « *cache bien des difficultés* ». La formule est du secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), M. Jacques Pommatau, mais d'autres responsables d'organisations d'enseignants et de parents, qu'ils se situent ou non à gauche, ont exprimé les mêmes inquiétudes. A quel prix, font-ils remarquer, a-t-on payé cette amélioration de la gestion ? Classes surchargées, enseignements non assurés, moyens de remplacement déjà amputés, renaissance des heures supplémentaires et « *dégradation des conditions de travail et de vie des enseignants* »...

En définitive, un climat de morosité et de découragement, peu propice à la rénovation pédagogique. N'est-il pas provisoirement plus confortable, en effet, d'accepter quelques élèves de plus par classe que de remettre en cause la pratique quotidienne de son métier ? Il serait trop simple de répondre à cette question fondamentale en n'impliquant que les comportements corporatistes des enseignants. A trop vouloir maintenir dans ce milieu un calme par ailleurs tout à fait relatif le gouvernement prend lui même le risque de freiner le changement.

C'est sur ce thème que les divergences entre organisations apparaissent. Certaines, tel le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC), sont purement et simplement hostiles aux réformes proposées – et mises en place « *subrepticement* » – par le ministre de l'éducation nationale, qu'il s'agisse par exemple des collèges ou du passage automatique de première en terminale.

Plus inconfortable est la position des organisations de gauche, qui s'avouent déçues. Rigueur budgétaire générale oblige, la FEN et ses syndicats nationaux savent que le discours sur les moyens doit être assorti de précautions, même si la revendication est toujours avancée prioritairement. « *Il faut mettre le prix dans l'investissement éducatif* », affirme le secrétaire général du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), qui dénonce « *la politique malthusienne en ce qui concerne les moyens nécessaires à l'accueil de ces jeunes qui refusent aujourd'hui les voies d'une sortie prématurée du système scolaire* ». De son côté, M. Pommatau craint que le projet de budget pour 1984 « *ne permette pas d'améliorer sensiblement l'éducation nationale* ». Ajoutant aussitôt : « *Il est vrai qu'on ne rénovera pas en créant uniquement des postes budgétaires. Il est nécessaire que tous les personnels remettent en cause leurs propres comportements, mais cela coûtera cher.* »

Attente, impatience, colère

Et si la crise économique était une chance à saisir ? Il faut, répond le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), auteur de la question, mettre les enseignants en mesure de « *gérer, par des choix différents, les difficultés auxquelles ils sont confrontés* », c'est-à-dire redéployer les moyens existants mais en concertation avec les personnels, les parents, la « hiérarchie », les collectivités territoriales. C'est pour le SGEN - *l'enjeu de la décentralisation* ». Mais, si des enseignants n'ont pas hésité, pour reprendre une expression du délégué à l'éducation nationale du parti socialiste, à « *mouiller leur chemise* » pour la transformation de l'école, ils ont aujourd'hui le sentiment de ne pas « *récolter les fruits de leur engagement, de leur fatigue. C'est sans doute la dernière année qu'ils sont prêts à faire quelque chose* », comme le déclare le secrétaire général du SGEN. « *Il nous manque,* ajoute-t-il, *nos lois Auroux* », car ces textes font peser des « *contraintes sur le patronat ; or, dans l'éducation nationale, il n'y a que des incitations* ».

Quelles que soient les stratégies, les objectifs, les représentants des enseignants et des parents se déclarent lassés d'attendre. « *Nous sommes disposés à entendre un langage de vérité,* affirme M. Schléret, *à condition que l'on écoute tous les partenaires, qu'on détermine des choix dans une perspective de rénovation et qu'on les explique, afin que les familles ne confondent pas les mesures prises pour des raisons économiques et celles qui correspondent à un effort de rénovation.* » C'est à l'occasion d'assises qui seront réunies à la Mutualité, le 23 septembre, que la PEEP décidera de freiner ou de soutenir la volonté d'action que manifestent déjà des parents.

« *Gouverner, c'est choisir* », écrit de son côté M. Jean Andrieu, président de la Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E.). « *Nous n'avons toujours pas de grandes perspectives,* affirme M. Guy Georges à l'heure d'achever son mandat de secrétaire général du SNI-P.E.G.C. *Nous avons attendu un an. Cette attente est ensuite devenue une impatience qui risque de se transformer en colère.* »

L'un et l'autre voient surtout se rapprocher avec inquiétude une échéance déterminante : celle des nouvelles propositions gouvernementales sur les relations entre l'enseignement privé et l'Etat. De ce dossier dépendra la stratégie des « laïques », méfiants à l'égard de la décentralisation, et qui associent dans un même mot d'ordre les objectifs de « *développement* », de « *transformation* » et d'« *unification* » de l'école.

Une rentrée sans vagues : telle était la consigne du président de la République et du premier ministre. Mission accomplie. Mais les interrogations subsistent sur l'avenir, alors que, du côté des organisations syndicales, le consensus demeure toujours aussi impossible et les espérances aussi incompatibles entre elles.

CATHERINE ARDITTI.

● *M. Lucien Capello a été élu président de l'université d'Aix-Marseille-III* (droit, économie et sciences). Il remplace M. Louis Favoreu, ancien doyen de la faculté de droit et de science politique, dont le mandat arrivait à expiration. M. Capella est le premier scientifique à présider cette université créée en 1973. Il a été élu, au premier tour, par cinquante-deux voix contre quatre.

[Né le 11 décembre 1929, à Alger, M. Capella a obtenu son doctorat ès sciences physiques en 1961. Il a enseigné successivement à l'université d'Alger, puis à celle de Strasbourg (en 1962), avant de revenir à Marseille où il dirigeait, depuis 1979, l'unité d'enseignement et de recherche (U.E.R.) « Recherche scientifique et technique ». M. Capella est spécialiste de la cristallographie et de la physique des matériaux.]

CARNET

Réceptions

– A l'occasion de la réunion à Paris de la commission mixte qui élabore le plan des échanges culturels pour les trois années à venir entre les deux pays, l'ambassadeur de Finlande en France et Mme Ossi Sunnel ont offert, mardi 20 septembre, une réception.

Naissances

– **Hélène SECKEL-KLEIN**
Raymond-Josué SECKEL
et Pauline ont la joie d'annoncer la naissance de

Henri, Ephraïm,

le 11 septembre 1983.

3, avenue de la République,
75011 Paris.

Décès

PHILIPPE FRANCESCHI

– Palmyre Franceschi, son épouse,
Louis et Jacqueline Franceschi,
Janine et Roger Bariani,
Françoise et Michel Aubier,
ses enfants,
Delphine, Julien, Julie, Philippe et Guillaume,
ses petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la très grande douleur de faire part de la mort de

Philippe FRANCESCHI,
ancien sénateur,

survenue, le 19 septembre 1983, à Paris, à l'âge de soixante-seize ans.

L'inhumation aura lieu le vendredi 23 septembre 1983, dans son village natal de Sorbo-Ocagnano en Haute-Corse.

3, rue Franklin,
75116 Paris.
12, rue de Paris-Boulogne (92).
3, rue Thiers,
75116 Paris.
6, rue Massenet,
75116 Paris.

[Né le 12 août 1907, à Sorbo en Corse, Philippe Franceschi fut sénateur de la Côte-d'Ivoire (élu du 2e collège sur la liste R.D.A.) de janvier 1947 à juin 1955. Après cette date, il occupa jusqu'en 1979 les fonctions de conseiller technique au service économique de l'ambassade de Côte-d'Ivoire, à Paris.

Arrivé à Abidjan en mars 1945 où il était affecté au service des travaux publics, il avait été membre actif de l'organisation France combattante, à Dakar, et avait participé aux combats pour la libération de la Corse.

Syndicaliste et militant du Front national, il fut, dès 1946, l'un des Européens de Côte-d'Ivoire les plus engagés dans la lutte pour l'émancipation africaine. Compagnon du président Félix Houphouët-Boigny, il a été membre fondateur du P.D.C.I. (Parti démocratique de Côte-d'Ivoire), section du Rassemblement démocratique africain (R.D.A.), en avril 1946.

Philippe Franceschi était commandeur de l'Ordre national de Côte-d'Ivoire.]

– La baronne Pierre de Fonvielle,
M. et Mme Jean de Fonvielle
et leurs enfants,
M. et Mme Patrice Corbet
et leurs enfants,
M. et Mme Bertrand de Fonvielle
et leur fille,
M. et Mme Jean-Yves du Gardin
et leur fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

baron Pierre de FONVIELLE,
croix de guerre 1939-1945,

le 19 septembre 1983.

La cérémonie religieuse sera célébrée par le Père Paul Yelli le vendredi 23 septembre 1983, à 8 h 30, en la paroisse de la Trinité, place d'Estienne-d'Orves, Paris-9e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise.

– La comtesse de Ferrier de Montal,
M. et Mme François Roustang
et leur fille,
Le vicomte et la vicomtesse de Ferrier de Montal
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Faroudja
et leurs enfants,
Le vicomte et la vicomtesse Bruno de Ferrier de Montal
et leurs enfants,
Mme Clotilde Breaud
et ses enfants,
Mme Dominique de Ferrier de Montal,
ont la douleur de faire part de la mort de

Vincent,
comte de FERRIER de MONTAL,

leur époux, père, beau-père et grand-mère,

pieusement décédé à son domicile le 19 septembre 1983 dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 22 septembre 1983, à 14 heures, en l'église de La Rivière.

Château de La Rivière,
La Rivière,
38210 Tullins.

– Pol Gaillard, son mari,
Anne et Werner Kramer,
Emmanuelle Castro
et Bernard Ortion,
Pierre et Catherine Gaillard,
Luc et Catherine Gaillard,
Roland et Catherine Gaillard,
ses enfants,
Pascal, Nathalie, Cécile, Julie, Nathalie, Agnès, Claire, Hélène, Jérôme, Laure et François,
ses petits-enfants,
Toute sa famille et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jeanne GAILLARD,
née Langlade,
docteur ès lettres,

survenu, le 19 septembre 1983, à l'âge de soixante-treize ans.

L'incinération aura lieu le vendredi 23 septembre 1983, à 8 h 45, au monument crématoire du cimetière du Père-Lachaise.

11, rue du Docteur-Finlay,
75015 Paris.

– Mme Charles Gombault,
M. et Mme Frank Aiello,
M. Jean-Claude Gombault,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Charles GOMBAULT,

survenu le 19 septembre 1983.

Les obsèques auront lieu le jeudi 22 septembre 1983, à 11 h 15, au cimetière du Montparnasse. Rendez-vous porte principale.

17, avenue des Sycomores,
75016 Paris.

– Les obsèques de
Charles GOMBAULT,
ancien directeur de *France-Soir*
décédé lundi, auront lieu le jeudi 22 septembre 1983, à 11 h 15, au cimetière du Montparnasse, à Paris.
(Le Monde daté 21 septembre.)

– Mme Jean Guillon,
Yves et Clandine Guillon,
Laurent, Aline, Pierre-Yves, Damien, Geneviève et François Chevet,
Cécile, Nicolas, Irène, Sylvain, Lionel, Jean-Louis et Catherine Guillon,
Jeanne, Pierre, Marianne Guillon,
ses enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Pol Cahen
et leurs enfants,
Mme Pierre Guillon
et ses enfants,
M. et Mme Jean Pardé
et leurs enfants,
M. et Mme Couillard de Lespinay
et leurs enfants,
M. Jacques Pardé,
ses frères et sœurs,
Mme Isabelle Pardé
et ses enfants,
Sa famille et ses amis
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de cinquante-huit ans, de

Jean GUILLON,
chef de l'inspection générale de l'administration au ministère de l'intérieur,
maire adjoint à Boulogne-Billancourt,
déporté résistant à Dachau-Kamptzen,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945.

L'adieu aura lieu à la mairie de Boulogne, 26, avenue André-Moriz, et à 9 h 30, le vendredi 23 septembre et sera suivi de la cérémonie religieuse en l'église Saint-Cécile de Boulogne, 44, rue de l'Est, à 10 h 45.

L'inhumation se passera à Beaumont-de-Pertuis (Vaucluse) dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
66, rue Denfert-Rochereau,
92100 Boulogne.

– M. Georges Gorse,
député, maire,
Et le conseil municipal de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine),
ont le très grand regret de faire part du décès, survenu le 20 septembre 1983, de

M. Jean GUILLON,
maire adjoint,
délégué aux grands travaux.

La cérémonie officielle aura lieu à l'hôtel de ville de Boulogne-Billancourt, le vendredi 23 septembre 1983, à 9 h 30.

[Né le 25 décembre 1924 au Mans (Sarthe), M. Jean Guillon s'est engagé dans les Forces françaises de l'intérieur à l'âge de dix-huit ans. Il est déporté à Dachau en juin 1944. Après son retour d'Allemagne, il entre à l'Ecole nationale d'administration (promotion « Croix de Lorraine ») et est nommé, en 1948, inspecteur adjoint à l'inspection générale de l'administration du ministère de l'intérieur. Il participe notamment à la mission d'enquête sur la torture en Algérie. Inspecteur de l'administration, à devient conseiller au cabinet du ministre de l'intérieur (1957), puis directeur général adjoint de la R.T.F. – Radiodiffusion-télévision française – (1962). Inspecteur général de deuxième classe de l'administration (1967), il est placé en disponibilité pour exercer les fonctions de directeur général adjoint de la Société financière pour les industries du tourisme (1969). Il est nommé inspecteur général en 1975 et dirige l'année suivante le cabinet de M. André Fosset, ministre de la qualité de la vie. Il était placé depuis 1976 à la tête de l'inspection générale de l'administration.

M. Jean Guillon était adjoint au maire de Boulogne-Billancourt, M. Georges Gorse (R.P.R.).]

– Mme Pierre Hatif
a la douleur de faire part du décès de

M. Pierre HATIF,

survenu le 13 septembre 1983.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

De la part des familles Hatif, Terquem, Barucchi.

– Les familles Mancean, Augier et Le Florgne ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques MANCEAU,

survenu, le 19 septembre 1983, dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques auront lieu jeudi 22 septembre 1983, à 15 heures, en l'église de Méribel-les-Allues (Savoie).

Cet avis tient lieu de faire-part.
Chalet « Le Chouna »,
73550 Méribel-les-Allues.

– Thomas et Manhé Robert de Massy,
Philippe Robert de Massy,
Catherine, née Robert de Massy
et Patrick Barthe,
Michel Robert de Massy,
Sophie, née Robert de Massy
et Bruno Barthe,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part de la mort de

François ROBERT DE MASSY,

leur père, frère et beau-frère,
disparu tragiquement, à l'âge de vingt-neuf ans, le 1er septembre 1983.

Une messe sera célébrée, à son intention samedi 24 septembre 1983, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Chatou.

41, Dufferin H3×2×7,
Montréal.
6, avenue Lily,
78170 La Celle-Saint-Cloud.
9, avenue Lambert,
78400 Chatou.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Gilbert SAUVAGE,

survenu le 19 septembre 1983, à l'âge de cinquante-six ans, à son domicile.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 24 septembre 1983, à 8 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin.

De la part de

Mme Gilbert Sauvage
et ses enfants Isabelle, Lionel, Jérôme, Valérie et David,
Son petit-fils Romain,
Mme Maurice Plichon,
sa belle-mère,
Docteur et Mme Daniel Bouttier,
M. et Mme Gilbert Poinsot,
M. et Mme Vincent Plichon
et leurs enfants,

10, rue Joseph-Bara,
75006 Paris.

– Bernadette Wiéner,
Magali et Bruno,
Les familles Wiéner, Le Perdrul, Boyer, Gaumont,

ont la douleur de faire part du décès de

Dominique WIÉNER,

survenu le 14 septembre.

1, avenue Gambetta,
94160 Saint-Mandé.

Remerciements

– Les familles Clappier
et Zadounalsky
profondément émues par les innombrables témoignages de sympathie qu'elles ont reçus à l'occasion du retour à Dieu de

Marie-Madeleine CLAPPIER,
épouse Zadounalsky,

prient toutes les personnes qui par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs messages, leurs prières, se sont associées à leur douleur et à leur espérance de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs remerciements.

La Brillanne,
04700 Oraison.
22, rue des Coutures-Saint-Gervais,
75003 Paris.

– Mme Guislaine Maïssi,
Mme Anne-Claude-Sarah Maïssi,
M. Fabien-Zvi Pauvrasseau,

remercient avec émotion toutes les personnes qui, par leur présence et leurs messages, se sont associées à leur peine lors du décès de

Elie MAÏSSI.

SCIENCES PO. Préparations
Documentation sur demande
• Stage intensif d'été
• Stage annuel
• Stage parallèle
PEC Enseignement supérieur privé
46, bd Saint-Michel, Paris 6e
Téléphone : 633.81.23/329.03.71/354.46.51

L'ETOILE DES NEIGES
Etablissement agréé et conventionné S.S.
Reçoit les enfants, garçons et filles de 6 à 13 ans, toute l'année
Scolarité dans l'établissement
● Maladies des voies respiratoires
● Asthme
Cadre familial - 20 lits – Alt. 950 m.
05400 La Roche-des-Arnauds
Téléphone : (92) 57-82-57

L'ENSEIGNEMENT ASSISTE PAR ORDINATEUR (EAO) REVOLUTION DE LA PEDAGOGIE
Le Journal de la Formation Continue et de l'EAO bi-mensuel se trouve chez votre marchand de journaux
Formateurs, pédagogues, informaticiens cette révolution vous concerne

SONA
LA MAISON DE L'INDE
Boutique officielle du Gouvernement de l'Inde
solde
400 rue Saint-Honoré 260.18.97
Du lundi au samedi de 9 h 30 à 18 h 30

L'Ecole des Cadres
du commerce et des affaires économiques
L'Ecole de l'Entreprise
• 4/5 ans d'expérience • 5 années de formation
• Une réelle spécialisation professionnelle
• Une année d'étude supplémentaire pour le MBA
• Financement des études à 100%
CONCOURS D'ENTRÉE: 28, 29, 30 Septembre
ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE
RECONNUE PAR L'ÉTAT - 92, av. Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine. Tél. 747.06.40 +

L'E.F.T. prépare au B.T.S. TOURISME
(Accueil - Production - Distribution) Bac ou Niveau Terminale
ENSEIGNEMENT - FORMATION et TOURISME
Enseignement technique supérieur privé
4-6, rue Michel-de-Bourges - 75020 Paris
Tél. 370.39.32

Jeune ou adulte éloigné, malade, engagé dans la vie professionnelle,
Vous pouvez suivre - ou reprendre - des études !
LE CENTRE NATIONAL D'ENSEIGNEMENT PAR CORRESPONDANCE (ex CNTE)
Etablissement Public du Ministère de l'Education Nationale
(7 centres d'enseignement - 240 000 élèves)
Propose des formations de tous niveaux :
● Formations scolaires (du cours préparatoire à la classe terminale).
● Enseignements technologiques et professionnels.
● Certaines formations universitaires conduisant au DEUG.
● Préparation à la capacité en droit.
● Préparations aux concours de recrutement relevant du Ministère de l'Education (Carrières administratives et de l'Enseignement).
● Concours administratifs et techniques d'autres Départements Ministériels : Police, SNCF, Métiers sportifs, Secteur para-médical et social, etc...
● Préparation à l'expertise comptable.
● Actions de formation continue et de promotion sociale, dans le cadre de conventions avec des organismes publics ou privés (Loi du 16 Juillet 1971).
Scolarité : Droit d'inscription annuel pour la France Métropolitaine : de 216 à 539 F.
POUR OBTENIR TOUS RENSEIGNEMENTS : ECRIRE A
CNEC - Ministère de l'Education Nationale
Tour Paris-Lyon - 209/211, rue de Bercy
75585 PARIS CEDEX 12
CNEC

GALERIE LAMBERT
14, rue Saint-Louis-en-l'Ile (4e)
Exposition-vente
TABLEAUX CHOISIS
de la collection de la galerie
Tél. : 325-14-21

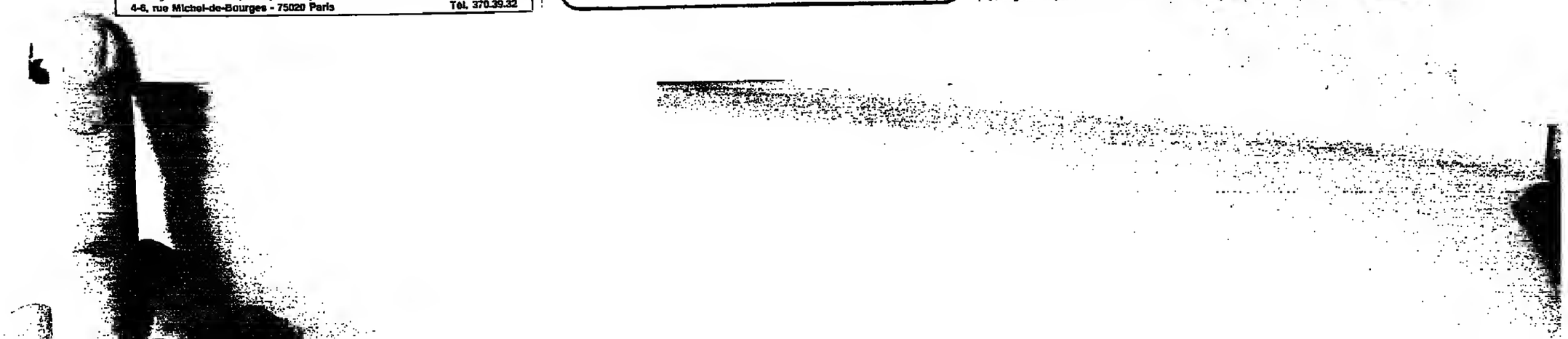

LES NOUVELLES MACHINES A ÉCRIRE ÉLECTRONIQUES OLIVETTI ET111-ET115

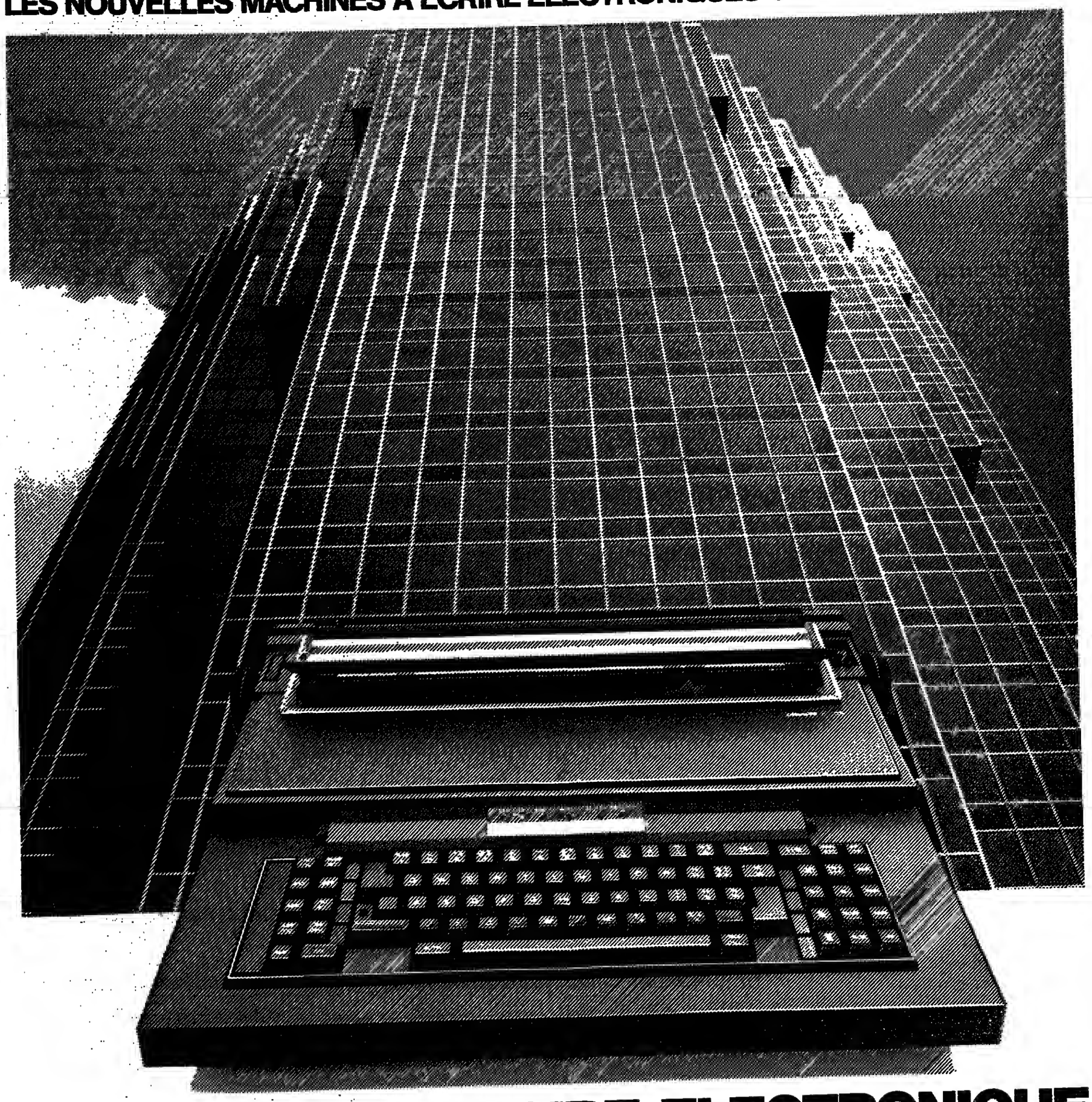

LA MACHINE A ECRIRE ELECTRONIQUE LA PLUS VENDUE AU MONDE A UNE CONCURRENTE. UNE AUTRE OLIVETTI.

1.000.000 de machines à écrire électroniques Olivetti ont été vendues dans le monde à ce jour. Olivetti détient ainsi le record mondial. La première machine à écrire électronique au monde fut une Olivetti. En 1978.

Depuis, Olivetti n'a cessé de consolider son avance. La gamme Olivetti est la plus complète au monde : de très nombreux modèles, compatibles et évolutifs pour croître avec les besoins de l'utilisateur tout en sauvegardant son investissement initial.

Aujourd'hui Olivetti prend une nouvelle avance. Sa machine N°1.000.001 est différente des précédentes : elle est entièrement électronique. La suppression des dernières parties mécaniques a donné naissance aux nouvelles ET111-ET115, des machines hautement professionnelles qui ouvrent le chapitre du deuxième million de machines à écrire électroniques Olivetti.

olivetti

TABLEAU CHOISI

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

REPRODUCTION INTERDITE

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

Importante société du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics fortement implantée à l'étranger recherche pour **la construction d'un barrage** en **Amérique Latine**

Ingénieur mécanicien
de haut niveau expérimenté en matériel T.P.

Chef du service mécanique et responsable du matériel, vous serez l'un des adjoints de l'ingénieur en chef du service mécanique et électricité. Votre mission vous amènera à prendre en charge plus particulièrement le parc des engins de chantier d'un montant de 40 millions de dollars (gestion, entretien, réparations). Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'environ 35/45 ans possédant déjà une expérience sur chantier à l'étranger.

La connaissance de l'Espagnol est indispensable. L'Allemand et/ou l'Anglais ou l'Italien serait un atout supplémentaire. Le séjour en famille peut être envisagé et dans ce cas la scolarité des enfants est assurée jusqu'en terminale.

A terme de larges perspectives de carrière sont offertes au sein du groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. 6357, à Média-System, 104, rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

emplois régionaux

elf aquitaine

RECHERCHE POUR SA DIRECTION "DEVELOPPEMENT TRAVAUX"

INGENIEUR CONTROLE QUALITE

BASE A PAU

PROFIL : Expérience dans l'ensemble des matériels utilisés dans l'Industrie Pétrolière. Bonnes connaissances dans le domaine mécanique (machines tournantes).

FORMATION : Arts et Métiers ou équivalent.

MISSION :
- Audit des entreprises fournisseurs du Groupe
- Suivi de fabrication et montage en usine
- Réception de machines tournantes

INTERET : Situation d'avenir pour élément dynamique souhaitant faire carrière dans une activité à caractères techniques nécessitant de bons contacts humains.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence 79204 à SNEAP - DC Recrutement 26, avenue des Lilas - Tour 12-08 - 64018 PAU Cedex.

Emplois Cadres

« *EMPLOIS CADRES* » est une sélection hebdomadaire des offres d'emplois destinées aux cadres regroupant les annonces publiées dans *Le Monde* la semaine écoulée.

Chaque semaine chez votre marchand de journaux, 6 F

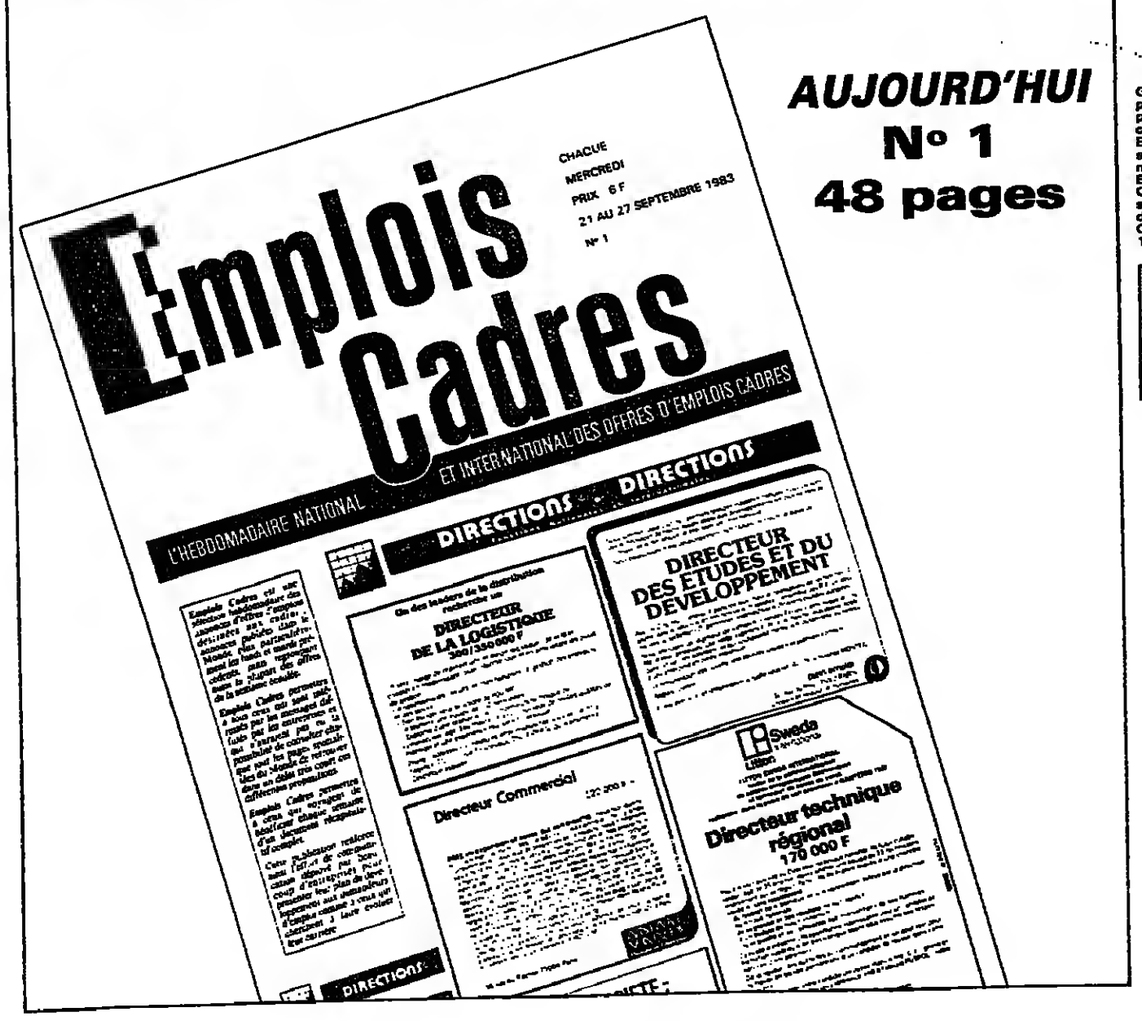

AUJOURD'HUI
N° 1
48 pages

ALSTHOM ATLANTIQUE

Premier chantier naval français, les chantiers de l'Atlantique disposent à Saint-Nazaire d'installations ultra-modernes qui leur permettent d'aborder les domaines les plus sophistiqués dans la construction des navires, des équipements offshore, des usines et centrales sur barges.
Les chantiers de l'Atlantique font partie du groupe ALSTHOM-ATLANTIQUE : 50 000 personnes, 20 milliards de chiffre d'affaires.

recherche pour son chantier naval de SAINT NAZAIRE (Résidence possible LA BAULE)

INGENIEUR

30 - 35 ans

Formation : ENSTA-GM ou équivalente
Expérience de la conception de navires

MISSION : Conception de navires de commerce ; actions visant à améliorer la conception ; échanges technico-commerciaux avec les armateurs.
Qualités de contact et d'initiative.

Les candidats adresseront leur C.V. à ALSTHOM-ATLANTIQUE - Constructions Navales BP 400 - 44608 ST NAZAIRE

Société du Canal de Provence recherche

1 CONCEPTEUR EN INFORMATIQUE

Grande Ecole ou MIAGE pour prendre en charge le développement d'application depuis la conception jusqu'au lancement. Expér. en organisation et en système intégrant télétraitement et bases de données. Ecrire avec photo, prétentions, C.V. précisant rétér. morales et si inscrit ANPE ou primo-demandeur d'emploi, Société Canal de Provence, B.P. 100, 13603 Aix-en-Provence Cedex.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

LA VILLE D'AMIENS
recrute
2 ATTACHÉS
Pour le groupe d'études et la cellule administrative de son service de l'enfance.
Recrutement selon conditions statutaires.
Adresser candidature et c.v. à MAIRIE D'AMIENS Bureau du Personnel B.P. 2720 80027 Amiens Cedex. AVANT LE 30 SEPTEMBRE 1983.

Un an après sa création,
CAMPENON BERNARD CONSTRUCTION
implante
son nouveau siège social

CBC

29-31, rue de l'Abreuvoir - 92100 Boulogne-sur-Seine
Tél. : 604.81.97 - Télex : CBC.20581F

REPRODUCTION INTERDITE

JEUNE DIPLOME DECS

« Vous avez déjà une première expérience comptable, vous voulez l'étendre.

Nous sommes une importante société industrielle. Nous vous offrons de vous intégrer dans notre comptabilité en débutant au poste d'*Adjoint au Chef de Service Comptabilité Générale*.

Des possibilités de carrière existent pour des candidats de valeur.

Poste à pourvoir à : **PARIS, M° ETOILE.**

Envoyez C.V. et prétentions sous réf. 9433-M à *Mamrègies qui transmettra.* »

Mamrègies

3 RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

SODERN

Domaines d'activités :

- Nucléaire
- Espace
- Systèmes automatisés
- Visualisation

INGENIEUR COMMERCIAL

Ingénieur Grande Ecole, vous avez plusieurs années d'expérience commerciale dans une entreprise mettant en œuvre des techniques de pointe.

La SODERN vous propose de l'engager sur les marchés internationaux de l'espace et de la visualisation en couleur sur grand écran.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature au Service du Personnel - SODERN
1, avenue Descartes - 94450 LIMEIL BREVANNES

IMPORTANTE SOCIETE MULTINATIONALE

AUDITEUR INTERNE

DEBUTANT

- Il devra participer au contrôle des Sociétés Françaises du Groupe
- Il sera de formation supérieure (école supérieure de commerce, etc...)
- Il aura de sérieuses connaissances comptables et il sera apprécié des connaissances informatiques.

Lieu de travail : REGION PARISIENNE
Déplacements Province

Adresser CV, photo et prét. ss réf. 77235 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui trans.

SOCIETE MULTINATIONALE - 2 Milliards de C.A.
LEADER DE SA PROFESSION - équipée de 2 IBM 43-41

Nous prévoyons de refaire notre informatique

Dans le cadre de cette action qui démarre, nous recherchons pour notre Siège à PARIS :

chef de projet haut niveau

F[illegible]ur ou équivalent, ayant au minimum 3 ans d[illegible] partie dans les systèmes IBM - DL1 - C[illegible]ble [illegible] des projets de gestion.

L[illegible] de personnel du Groupe permet à un candidat [illegible] ambitieux d'évoluer rapidement vers une carrière [illegible]re *nationale ou internationale.*

[illegible] d'information sera envoyée aux candidats présélect[illegible]

Ecrire [illegible] référence 273 à SODERHU.
Socié[illegible] le Développement des Ressources Humaines
22, r[illegible]gustin 75002 PARIS

[illegible]E DE SYNTEC

Soderhu

Etes-vous tenté par des projets qui sortent de l'ordinaire ?

3 à 5 années d'expérience ou plus en informatique industrielle temps réel sur mini et/ou micro calculateurs *vous permettent de maîtriser un métier qui vous passionne.*
Mais... allons plus loin. Pourquoi ne pas utiliser cet acquit pour des applications nettement plus originales ?

CHEFS DE PROJET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

CERCI, industriel de l'informatique vous propose de passer au niveau supérieur *sur des projets de toute dimension.*
Votre mission : conception et réalisation complète de systèmes, production de logiciels, *conception de produits spécifiques.*
Votre domaine d'activité au sein de notre division "transport" : contrôle *commande, suivi et régulation de métro en France et à l'Etranger*, péage autoroutier, système d'information pour les voyageurs...
C'est un challenge, bien sûr, mais aussi, la possibilité pour vous de donner toute puissance à vos compétences.
Filiale du groupe Jeumont Schneider, nous sommes 500 jeunes au service d'une croissance qui n'est plus à prouver.
Notre force ? Nous utilisons les technologies de pointe, tant sur le plan matériel que logiciel.
Nous souhaitons vous rencontrer pour vous parler de votre avenir en vous donnant des précisions sur le poste, les méthodes de travail et l'ensemble *des moyens* que nous mettons à votre disposition.

Adressez-nous vite votre candidature sous référence 1293 à E. PICARD
CERCI - Direction du Personnel
56, rue Roger Salengro - 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

Cerci

Compagnie d'Assurance

recherche

collaborateur de haut niveau

HEC - ESSEC - ESCP - Etudes Sup. Droit

susceptible d'évoluer rapidement vers important poste à responsabilités

Le Candidat :
- 35 ans minimum
- ayant de bonnes capacités d'adaptation pour s'intégrer dans la structure en place
- habitué aux contacts à haut niveau
- pouvant justifier de responsabilités d'encadrement.

Son passé :
- solide expérience professionnelle de 10 ans minimum :
  - soit dans une Compagnie d'Assurance
  - soit dans un cabinet de courtage ou dans une agence générale.

Poste à pourvoir à Paris.

Merci d'adresser votre curriculum vitae détaillé accompagné *d'une lettre manuscrite et d'une photo, précisant votre salaire actuel,* sous réf. 4069 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra - Discrétion assurée

---

Jeune responsable trésorerie prévisionnelle

UN GROUPE IMMOBILIER DU SECTEUR SOCIAL *renforce ses structures financières et recherche son* **Responsable trésorerie prévisionnelle.**

Ce poste, **rattaché directement au Contrôleur de Gestion** du groupe, sera confié à un(e) jeune diplômé(e) de gestion ou ESC, ayant acquis une première expérience professionnelle de 2 à 3 ans en trésorerie et/ou gestion.

Sa mission impliquera :
- le recueil d'informations auprès des différents services ou sociétés du groupe,
- l'établissement de la trésorerie à MT et LT et le suivi des écarts en liaison avec le contrôle budgétaire.

Poste intéressant et évolutif pour candidat motivé.
Poste à Paris.

Écrire en précisant prétentions sous référ. NG 620 CM.

4, rue Massenet 75016 Paris

etap

Groupe Industriel Français implanté en banlieue Sud-Ouest recherche pour la Division Administration et Gestion de la Branche Espace

Cadre Organisation Comptabilité / Gestion

de formation HEC, ESSEC, SUP de CO ...

Sa mission :
- Il coordonne au plan fonctionnel la mise en place d'un nouveau système comptable et de gestion, puis en assure la maintenance et l'évolution.
- Il participe ponctuellement à des missions opérationnelles : audit, comptabilité, financement, tant au sein de la Société que de ses Participations.

Son profil :
- Il a une compétence comptable et une expérience de 3 à 5 ans des études fonctionnelles et des développements informatiques.
- Des qualités personnelles de relation et de rigueur sont indispensables pour réussir dans cette fonction.
- Anglais courant.

Ecrire avec C.V., rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence 8928/M à PARFRANCE ANNONCES 4, rue Robert Estienne, 75008 Paris — qui transmettra

---

BANQUE INTERNATIONALE

INSTALLÉE A PARIS-8°

recherche

SPÉCIALISTE ÉTUDE FINANCIÈRE

Le poste ne demande pas nécessairement une expérience professionnelle.

Il requiert :
- Une formation mathématique de haut niveau.
- Une bonne maîtrise de l'analyse statistique.
- Une connaissance pratique des langages informatiques.
- Une bonne maîtrise de la langue anglaise.
- Un intérêt pour le monde de la finance et les marchés des valeurs mobilières.

Envoyer curriculum vitae, prétentions sous n° T 42.266 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

GRANDE BANQUE PARIS

recherche
pour sa direction « Travaux Immobiliers »

INGÉNIEUR

Diplômé, 30-40 ans, formation électromécanique, thermique bâtiment, ayant expérience certaine dans les études et l'exécution d'équipements techniques (installations de chauffage, climatisation, éclairage, force, etc.).

Le poste comporte le suivi et le contrôle de la réalisation des installations préalablement étudiées et peut évoluer vers la coordination d'un groupe d'étude constitué de techniciens et ingénieurs.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., références et prétentions sous n° 8 867 *le Monde* Pub., service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

TEMPS PARTIEL

Agence Publicité PALAIS ROYAL recherche CLAVISTE pour

LINOTYPE CR-TRONIC

Quelques heures par jour. Pourrait convenir à personne expérimentée assurant déjà service dans journal ou imprimerie.

Tél. : 260-74-01 (h.b.).

Ensemble : MJC, galerie, théâtre, recherche pour accueil, assistance aux animateurs et artistes JEUNE PERMANENT. Horaires du soir. Appeler : 624-03-83 de 10 h à 13 h.

Important organisme public Paris

recherche pour son « Centre d'Economie appliquée »

- **UN ÉCONOMISTE** PLEIN TEMPS CONJONCTURE GÉNÉRALE
- **UN ÉCONOMISTE** PLEIN TEMPS PROSPECTIVE INDUSTRIELLE
- **UN ÉCONOMISTE** TEMPS PARTIEL

Travail en équipe, exp. professionnelle souhaitée

Env. lettre manuscrite, C.-V., photo et prétentions sous n° *272.497 M* RÉGIE PRESSE 85 bis rue Réaumur, PARIS-2°.

Pour

TRADUCTIONS en ALLEMAND

Livres d'art. Envoyer références Editions ABC M. SPITZER 12, rue Lincoln 75008 PARIS.

L.U.R.E.

recherche pour son service électronique

UN TECHNICIEN ÉLECTRONICIEN

(Poste 3 B. C.N.R.S)

Diplôme : Bac. Technique ou B.T. électronique
2 à 3 ans d'expérience.
- Maintenance.
- Petites études.
- Gestion du Matériel électronique.

Ecrire avec C.-V. à *L.U.R.E.*, M. Pernot, université Paris-Sud, bât. 208 C. 91405 ORSAY Cedex.

URGENT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRUITS ET LÉGUMES

recherche

VENDEURS

HAUT NIVEAU
Introduit sur marchés succursalistes.
Rémunération élevée en fonction du tonnage vendu
- POSTE A PARIS.
Discrétion assurée.

Ecrire sous le n° T 42.271 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

F.O.L. 91 cherche urgent

COORDONNATEUR

Stage, insertion 16/18
6 mois sud Essonne.
Tél. : 078-35-09.

Etablissement financier *franco-allemand* recherche pour son siège social à Paris

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

chargé des services administratifs et juridiques pour la France. Juriste de formation. Expérience confirmée. Allemand lu, écrit et parlé. Age 40-60 ans. Env. c.v. manus. et photo à SOCIÉTÉ COFAGE 62, rue Gabriel-Peri, Cressely 78470 Magny-les-Hameaux.

Société produits capillaires recherche JEUNES FILLES et JEUNES HOMMES pour démonstration coiffure le 3 octobre. Se présenter jeudi 22 et vendredi 23 septembre de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h, 20, rue Royale, 8°, 3° étage.

Organ. de Formation ch. prof. d'anglais pour 75/85/95/94. Tél. : 226-52-30.

URGENT établissement scolaire recherche

INFIRMIÈRE

Ecrire avec C.V. à Fondation Eugène-Napoléon, 254, rue du Fg-St-Antoine, 75012 PARIS.

ETRANGER pour chantier bâtiment

INGÉNIEURS

CONFIRMÉS MÉCHANICAL (plomberie, climatisation). Langue anglaise. R.T.I. et Tél. : 238-17-00. 1 bis, bd Magenta, Paris-10°.

Cherche vendeuse pour VIDEO-CLUB excellente présentation. 4.500 F net. T. 508-35-41.

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE DE DIRECTION

Formations financière compta. commerciale ESCP, 54 ans, profil esprit jeunes dynamique, sens contact responsab. langue anglaise ancien audit expér. domain. variés product. prest. rompu techn. modern. gestion action commerc. caractère. *Pragmatique* alliant humour rigueur RECHERCHE POSTE. Etudiera toute offre telle *relance entreprise, commerce.* Région indifférente. Ecr. s/n° 1.856 *le Monde* Pub., service *ANNONCES CLASSÉES*, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

représentation offres

Photogravure en difficulté cherche son

COMMERCIAL

pour redresser situation. Qualité requise : BATTANT. Tél. pour R.-V.. 348-16-32.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. *49209 PARIS.*

Les emplois offerts à l'ÉTRANGER *sont nombreux et variés.* Demandez une documentation sur la revue spécialisée *MIGRATIONS* (L.M.) B.P. 29109 PARIS.

travail à domicile

Travailleur indépendant toutes frappes à domicile sur IBM. Tarif à la page. Tél. 887-80-21 à partir 14 h.

CHEF DE PERSONNEL Longue expérience, libre de suite, rech. situation. Ecr. n° 78.631 Contesse, 20, av. opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

DIRECTION GÉNÉRALE

GESTION *FILIALE - P.M.E.*

- H. 40 ans. Droit et SC. Po.
- Exp. : 5 ans Marketing publicité, 6 ans Direction fil. et export. 3 ans Direction Sociétés. 2 ans au Mexique.
- Habitué négociations internationales sur *marchés* Am. lat., Maghreb, Marché commun et Sud-Europe.
- *Trilingue* espagnol-anglais, notions allemand + italien.

Recherche : Poste actif d'adjoint à P.O.-G. ou D.C. Direction P.M.E. ou Filiale France ou Étranger. sous n° 6.415 *le Monde* Pub. Serv. ANN. CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Conducteur de travaux métallerie 47 a., 30 ans de métier ch. emploi Paris ou banlieue N.-E. Tél. 383-07-74.

Couple de métier cherche hôtel 1 ou 2 étoiles en gérance, libre ou appointée, parle anglais, libre le 1er octobre. Tél. 990-80-54.

J.F. 2 ans école bijouterie cherche place fabrique bijouterie *fantaisie ou maître apprentissage*, bijouterie, joaillerie. Tél. : 893-04-31.

J.H., 30 ans, rédacteur journal Outre-Mer, bil. angl., gde *culture, forte personnalité*

BRIO

Qualités d'actions et d'imagination, cherche poste original, édition journalisme ou métiers de contact étranger ou déplacement souhaité. Ecrire sous le n° T 42.229 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur 75002 Paris.

Interprète expérimenté fait toutes traductions arabe. Ecrire numéro 272.347 M RÉGIE PRESSE 85 bis rue Réaumur 75002 PARIS.

INGÉN. INFORMATICIEN ÉLECTRONICIEN 2 ans expér. MICROS Ch. mi-temps et ttes proposit. Ecrire sous le n° T 11.446 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN 35 ans, très bonne connaissance automatisation, prol., visa permanent américain. Impte exp. internationale, rech. position U.S.A ou Canada. Ecrire sous le n° T 042.249 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. Femme comptable, 15 ans d'expérience, cherche travaux à dom. (dactylographie, comptabilité, etc.). Rémunération à débattre. Tél. : 848-89-65.

COLLABORATRICE IDÉALE Diplômée comm. et univers., bilingue anglais et italien parlé. Divers métiers avec succès. 33 ans. RECHERCHE PATRON INTELLIGENT Qui aimera ma tête bien faite. Sens du contact, ngu. du trav. Lib. de suite. Pouv. se déplacer. Ecr. s/n° 9 855 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F. 30 ans, cherche emploi standard de jour. 10 ans expér. Tél. 258-27-17, le matin.

J.F., 18 a., Bac G3 (techniques commerciales) ch. emploi stable ou temp. Paris ou banl. sud. P. Rainaud, 15, av. de France 91300 Massy. Tél. 920-90-37 après 14 h.

Métreur, 22 ans, dégagé O.M. B.E.P. série, BT et BTS d'étude de prix en bâtiment cherche emploi Paris, région parisienne, étranger. Libre de suite. ECR. GUILLERON, 82, rue Jean-Jaurès, 95440 Ecouen. Téléphone : 419-06-96

هكذا من الأصل

مكتبة الاجيال

REPRODUCTION INTERDITE

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

CHATELET-HALLES
45 et 90 m² en duplex
calme. Téléphone : 272-40-19.

LOUVRE
Bel imm. XVIIe, gd 3 et 4 P. A restaurer. Tél. 272-40-19.

4e arrdt

Part. vend 45 m², 5e ét., sans asc., 200 m. Beaubourg. 420 000 F. T.R.V. 278-77-32.

BLANCS-MANTEAUX
Imm. XVIIe, poutres peintes duplex. 116 m². 272-40-19.

5e arrdt

RUE POLIVEAU
Beau 2 P., imm. ancien, 3e ét. rue, petits travaux sanitaires à prévoir — 450 000 F.
LERMS : 535-14-40

R. PASCAL, 65 m². charmant duplex, liv. + chbre. dernier ét., asc. Tél. 833-29-17.

6e arrdt

LUXEMBOURG — 6 P.
Duplex divisible, asc., park. Terrasse, vue. T. 354-85-10.

7e arrdt

R. DE LA CHAISE — Imm. luxe. Piscine, garage. DERNIER ET. 146 m². Terrasse, calme, soleil, ss vis-à-vis. Prix élevé. BURON : 296-58-88.

9e arrdt

RUE BALLU
Imm. pierre de T., 2/3 P. 45 m². 300 000 F., bon état. SEGONDI : 874-08-45.

Métro Poissonnière imm. récem. studio tt cft, balc. Prix 198 000 F. Immo Marcadet 252-01-82.

10e arrdt

RUE LAFAYETTE
Gd 3-4 P. tt cft, bon imm. moellon. Prix : 530 000.
LERMS : 355-58-88

Mo BONSERGENT
Dans bon imm. s/rue et cour 54 m². Beau 3 p. très clair. Balc., petits travaux à prévoir. 310.000 F. SIMRA. Téléphone : 356-08-40.

11e arrdt

REPUBLIQUE — 3 gdes chbres séparées plein soleil, confort possible, conviendrait à étudiante — Px : 74 000 F l'une — Tél. : 554-74-85.

PLACE DE LA NATION
A prox., beau 2 P., tt cft, imm. briques apparentes, 288 000 F
LERMS : 355-58-88

12e arrdt

PICPUS. Gd 3 poss. parfait état, cheminée, pierre de t., 443.000. Cogéfim. 347-57-07.

13e arrdt

4 000 F le m²
ATELIER LOFT à rénover Direct. Pptaire — 325-33-08.

Square de Port-Royal. Partic. vend 3 pièces, 57 m², calme, cft. asc., 830.000 F. Dom. : 535-09-11. Bur. : 828-50-97.

Pl. d'Italie, Gd 2 p., tt cft, petit imm., asc. 415.000 F. HABITAT CONSEIL. 661-25-00.

15e arrdt

STUDIO/JARDIN
Dans imm. récent, standing. Vaste studio avec entrée, liv. cuis. équipée, s. de bns, cave, parking. — Prix : 450 000 F. PARIMMO : 554-70-72

MOTTE-PICQUET
part. vd 2 P. 83 m², excel. état. 650 000 F. Soir. 542-68-89.

VAUGIRARD-PASTEUR
Sur terr. av. bail expirant, 1990. prix en rep., appt 2 P., s.-de-b., w.-c. 80 m², 5e ét., asc. AUBLE. Tél. 724-78-42.

URGENT INVESTISSEMENT
Libérable dans un an. Très beau 2/2 pces. ds imm. récent gd standing, parking, cave. 580.000 F. PARIMMO - 554-70-72.

16e arrdt

SUPERBE 2 PCES
Imm. pierre de T., stand., 1er ét. suréi., très ensol., beaucoup de caractère. 700 000 F PARIMMO : 765-96-76.

17e arrdt

45 BIS, AV. VILLIERS
Mo MALESHERBES
DUPLEX AVEC MEZZANINE de 2-4-5 P. et STUDIOS LUXUEUX. REHABILITATION Vis. mercredi-jeudi : 14/18 h.

PEREIRE, magnifique 2 P. cuis. équip. ds imm. pier. de t. 4e ét. asc., 295 000 F — 554-28-66

4 PIÈCES 85 m²
Mo Brochant, tt cft, 525 000. IMMO MARCADET 252-01-82.

Près ÉTOILE, atelier artiste avec gde terrasse. Chbre, cuis., bains, asc. URGENT 834-13-18.

PTE CLICHY, imm. nf Prêt conventionné, frais réduits, 2 Pces. 81 m². Prix 490 000 F. HABITAT CONSEIL 661-25-00

Mo ROME, gd 2 p., tt cft, bel imm. bourgeois. 498.000 F. HABITAT CONSEIL 661-25-00.

18e arrdt

Mo LA FOURCHE, 2 pièces, cuisine, w.-c., bel immeuble brique, prix 163.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

IMMO MARCADET
88, rue Marcadet, 75018 Paris
rech. appartements toutes surfaces, même à rénover. *Téléphonez* au 252-01-82.

MONTMARTRE 2 P., entrée, cuis., w.-c., dche (à rafraîchir). URGENT 634-13-18.

19e arrdt

19e neuf. Beau 4 P., tt cft, soleil, parking. 650 000 F. M. A. 288-05-43.

PORTE DES LILAS
600 000 F, 3 P., 70 m². 10e ét., terr., vue, réc. cuis. équipée, cft, impec., cave, park., propriét. 381-27-63.

BUTTES-CHAUMONT proche gd 5 P., imm. récent stand. A SAISIR 883.000 F. SIMRA 366-08-40.

20e arrdt

PRÈS NATION, imm. récent, gd 2 P., tt cft, asc., gd balcon. A SAISIR 834-13-18.

78-Yvelines

Particulier vend PARLY-2
APPARTEMENT TYPE 2
2e et dernier étage
2-3 pièces, loggia vitrée, porte blindée, cave, parking extérieur. Parfait état. Prix 490.000 F. Tél. : 951-34-13

VENDS à BOIS-D'ARCY (78390). APPART. 3 pièces. 64 m² habitables + balcon, cellier, cave et parkings, dans petite résidence très calme. 1er étage. Exposit. sud-ouest. Ravalement neuf. A proximité des écoles et commerçants. Transports : gare SNCF Montparnasse et R.E.R. 340.000 F. Libre à la vente. 046-20-48 ou 963-76-02.

A vdre à LOUVECIENNES (78) dans petit immeuble sur parc boisé. Appartement 72 m² + balcon, 2e étage Sud-Ouest. Séjour double, 2 chbres, cuis., s. de bns, cf. gaz indiv. 700 m. gare, 23' de St-Lazare. 500.000 F. Renseignements : *969-24-01, après 17 h.*

NOISY-LE-ROI - 6 PIECES stand 142 m² + BALCON, park. SIGEDIM 296-63-33.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
RUE PIERRE-GRENIER
80 m², double séjour, balcon 2 chbres, 6e étage
VUE IMPRENABLE
GARBI — Tél. : 567-22-88.

NEUILLY-SABLONS
Grand studio avec balcon 46 m², imm. récent, 3e étage. GARBI — Tél. : 567-22-88.

BOULOGNE près Mo
DUPLEX 163 m², tt cft, logg. Ter. 70 m², chb. serv., park. 1 650 000 F — 577-31-70.

Dans immeuble style
HOTEL PARTICULIER
Beau 4 P., calme, soleil, limite Neuilly-Levallois. Px intér., direct. Pptaire — 329-58-65.

PT-ASNIÈRES imm. anc. 2 p., 5e ét. Vue SUR SEINE, ÉTAT EXCEPTIONNEL, 280.000 F. 296-63-33.

BOULOGNE OUEST maison XVIIIe dans cour privée, liv., 2 chbres, terr., état except. 1.500.000 F. SIGEDIM 296-63-33.

NEUILLY Petit 2 P., tt cft, asc., ch. cent., imm. *627-78-31 MATIN.*

MEUDON-BELLEVUE
3/4 P. Soleil. 5/parc 4 ha. Immeuble récent. 577-47-74.

Part. à part. Antony (92 Métro Antony R.E.R. *ds petit immeuble ancien* bien situé (Écoles, commerces, transports). Futurs rue piétonne. APPARTEMENT 56 m², 2e ét., refait, salon, salle à manger, 2 chbres, entrée, s. de bns, w.-c., cave, grenier (Faibles charges : 100/mois), chauf. ind. Px : 590.000 F. *BOLLET 668-08-38 (matin ou soir).*

94 Val-de-Marne

MAISONS-ALFORT (bords Marne) A vendre APPT 100 m² + terrasse 75 m², 6e et dern. étag., avec gar. privé 750 000 F — Tél. 893-28-67 *(heures bur.).*

IVRY, centre Archi RENAUDIE 4 P., terr., *except., soleil, commerce,* Mo 670-44-99.

NOGENT
Près R.E.R., belle résidence 2 P., tt cft. Vis. *s/place, jeudi,* de 14 à 18 h., 36, bd GAMBETTA *ou tél.* 277-82-23.

Province

COTE VAROISE (Hyères 83) pour aujourd'hui et demain 300 JOURS DE SOLEIL MER, VILLE DANS PARC RESIDENCE COSTABELLA. Studio à 4 P., mezzanine. Terrasse, jardin. Vente directe. FLEURY, 5, quai de Bourbon Paris-4e (1) 833-33-87.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris. Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS — 277-44-44.

appartements achats

AGENCE DE L'ÉTOILE
rech. BEAUX APPTS PARIS. VILLAS BANLIEUE OUEST. pr SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES ET DIPLOMATES A VENDRE OU A LOUER 380-25-08

SAINT-PIERRE
RECHERCHE
TRÈS BEAUX APPTS
CENTRE et OUEST PARIS
563-11-88
28, RUE WASHINGTON - 8e

Recherche 1 à 3 P. PARIS, préfère rive gauche *avec ou sans travaux PAIE CPT chez notaire* 873-20-67, même le soir

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS *rech. pour clientèle étrangère* et Diplomates APPTS. HOTELS PARTICULIERS et BUREAUX. ACHAT ou LOCATION. - 562-16-40.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e). 566-00-75 rech. pour clients sérieux, 15e et 7e arrondissement appts toutes surfaces et imm. Paiement comptant.

locations non meublées offres

Région parisienne

NEUILLY OELEAU, très bel imm., 4e ét., asc., gd 4 P., cft. 5.400 F + charges + park. Tél. matin SEGECO 622-69-92.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Pour Stés européennes : ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée : 3-6 ans. 293-57-02.

POUR CADRES et AGENTS effectés région parisienne IMPORT. STÉ NATIONALE PÉTROLE rech. direct. à *pptaires appts 2 à 8 P, ou vil.* Offre à : 504-90-00, p. 12.

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS *rech. pour clientèle étrangère* et Diplomates — VILLAS et HOTELS PARTICULIERS *Paris-Ouest — résidentiel.*
562-78-99

locations meublées offres

Région parisienne

SAVIGNY, 15 mn sud Paris gde chbre meubl./pavillon pers. calm. — Loy. : 1 200 F CT. : 996-57-54.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du Studio au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - 285-11-08.

INGENIEUR MUTÉ PARIS rech. STUDIO ou 2 PCES TÉL. : M. ROULAT, 255-30-57

Rech. pour début oct. 83 : stud. meublé av. douch. à prox. 13e arrdt Paris (94) 98-80-23.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Un service gratuit interprofessionnel et interbancaire pour tout achat d'appts et de pav. neufs — Renseignements sur de nbreux programmes PAP et prêts conventionnés.
525-25-25
49, avenue Kléber
75116 PARIS.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris - Ile-de-France.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER.
27 bis, avenue de Villiers,
75017 PARIS. T. 227-44-44.

77 CHELLES - Pavillon plain-pied *part. état*, 2 chbres avec porte-fenêtres donnant sur terrasse, cuis. équipée, salle de bains, w.-c., salle de séj. avec porte-fenêtre. Tout carrelé. Chauff. central au gaz. Dble gar. Terrain 500 m². Possib. agrandissement. Proche ttes commodités et commerces. Tél. : 421-15-44.

domaines

SOLOGNE DES ÉTANGS
A vendre
BONNE PPTÉ DE CHASSE
120 HA dont 2/3 bois : 2 beaux étangs 3 et 4 ha, bâtiments de ferme, possibilité réduire superficie.
Ecrire Havas Orléans, No 201.433, B.P. 1519, 45005 ORLÉANS CEDEX.

Achète
GDE PPTÉ DE CHASSE
SOLOGNE ou même région
Faire offre détaillée.
Ecrire Havas Orléans, no 201.431, B.P. 1519 45005 ORLÉANS CEDEX.

maisons de campagne

HAUTE-PROVENCE
STATION SKI PRA-LOUP
Sur 4.284 m², terrain, ferme typique pierre, 140 m², 5-6 pièces habit. immédiatement, nombreuses dépendances, bergerie voûtée 50 m², poss. faire studio ds grenier, garage, terrasses, vue imprenable, 850 000 F.

PROXIMITÉ DIGNE
Ancien relais de poste, 12 pièces, splendide écurie voûtée av. 4 piliers de 200 m², cour intérieure, hangar, 1 400 m² terrain, jolie vue, habitable immédiatement, *800 000 F.*

ALPES LIMITE DROME-SUD ENTRE NYONS ET SERRES dans site except. sur 3,7 ha, terrain cultivable ferme entièrement restaurée, 130 m² hab., 5 P., mezz., cheminée, ch. élect., tél. + 230 m² dép., vue imprenable 800 000 F.

CHOIX IMPORTANT MAISONS DE CAMPAGNE
LOGINTER S. A., 26, rue de la *Poustarie*, 04200 Sisteron. Tél. (92) 61-14-18.

terrains

Vds terrain 14 049 m², 40 km Vichy. Certif. d'Urban., 3,20 F le m²., tél. : (70) 32-44-93.

propriétés

YERRES. Résidentiel, séjour, 65 m², 5 chbres, cft, 220 m² habitables, 110 m² s/sol, jard. avec piscine, 285-00-59.

MONTGERON. Belle maison 10 p., s/2 niveaux, gd cft, construction très soignée 1873, 2.900 m², tennis, 285-00-59.

LOGIS CHARENTAIS XVIe-XVIIIe 9 p., cuis., 3 s. de bns, mais. gard., chff. cent., 5 boxes sell. pet. manège couv., 7 ha riv. 1.400.000 F. (49) 87-00-75.

VÉSINET IBIS 4' RER
2.400 m², récept. 100 m², terrasse, bur., 8 ch. 978-18-18.

viagers

Libre studio tt cft, r.-de-ch., tr. clair, Mo Guy Moquet. 78 000 + 1 300 F Couple 76-77. Cruz 8, rue La Boétie, 266-19-00.

MONTMARTRE
Résidentiel, bel immeuble, 3 p., cft, soleil, occupé 70 ans, 130.000 F + 3.200 F/mois.

PHILIPPE-AUGUSTE
4 pièces, cft, occupé 75 ans, 210.000 F + 2.250 F/mois.

PROCHE EVREUX
Belle propriété, parc 7.000 m². 8 pces, cft, occupé 80 et 77 a., 150.000 F + 3.500 F/mois.

M.A., 268-05-43.

Libre, gd 2 pces, tt cft. 198.000 + 3.500 F. F. 72 ans, imm. moderne, près Jules-Joffrin, 2e ét., calme. CRUZ 8, rue La Boétie - 266-19-00.

villas

MOUGINS

(Côte d'Azur)

VILLA A VENDRE :

Villa parfaitement située avec jardin magnifique et vue splendide dans région calme de Mougins. Système de sécurité total. Terrain 4.600 m². Forêt avoisinante, 3 chambres à coucher et studio plus pavillon séparé pour personnel. Garage 2 voitures. Luxueusement meublée et entièrement équipée. Piscine, etc. Prix ferme (meubles et agencement fixe compris)

US $ 750.000.

Renseignements de particuliers uniquement à Hightech Corporation S.A., 31, rue du Rhône, CH-1204 Genève. Tél. : 22/28-08-09. Telex : 4.216 16 ht ch.

STE-MAXIME, vue panoramique, golfe ST-TROPEZ, villa meubl., 6 chbres. 1.700.000 F. 580-86-06 ou (94) 96-50-02.

81 SAVIGNY 500 m gare. Villa récente, 200 m², ss-sol complet. 100 m². Gar. 2 voit. Jard. 700 m², Prix 895.000 F. HABITAT CONSEIL. 661-25-00.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Ventes

PROPRIÉTAIRES
VOUS ENVISAGEZ DE VENDRE UN IMMEUBLE DE BUREAUX VIDE OU OCCUPÉ
APPELEZ SARI
776-44-88

PONT DE NEUILLY
Dans un immeuble récent bureaux à vendre avec large façade commerciale
INVESTISSEMENT
6 millions hors droits
Pour tous renseignements :
SARI - 776-44-88

Locations

BUREAUX
VOUS CHERCHEZ 300 m² ET PLUS A LA VENTE OU LA LOCATION
APPELEZ SARI
776-44-88

URGENT
RECHERCHONS PROCHE ST-AUGUSTIN - ST-LAZARE - MADELEINE
600/800 m² DE BUREAUX ET 80/150 m² DE BUREAUX EN LOCATION OU VENTE
776-44-88

92 PUTEAUX
1.000 m² divisibles
Tél. + Parkings + Cloisons
SARI - 776-44-88

NEUILLY-SUR-SEINE
proche BD BINEAU
800 m² grand standing
Restaurant. Tél. Parkings
SARI - 776-44-88

LA DÉFENSE
RER Nanterre-Préfecture
Immeuble neuf
1.500 m² divisibles
SARI - 776-44-88

Mo GLACIÈRE, beau plateau 183 m². Parfait état, style-LOFT, bail neuf, sans pas-de-porte. 135.000 F annuel charges compr. 272-40-19.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL — RC — RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanence téléphonique
355-17-50

VOTRE SIÈGE SOCIAL
dans le 8e immédiatement
Constitutions - Formalités
Secrétariat - Tél. - Courrier
A.G.E. - 293-67-43 +

DOMICILIATION
16e, CHAMPS-ELYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES — 723-82-10

BUREAUX MEUBLÉS
à Paris-8e, 9e ou 15e
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
télex, secrétariat, tous services.
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides.
ASPAC 293.60.50+

BD MONTMORENCY
Immeuble indépendant
3.400 m² cloisonnés
Disponible immédiatement
SARI - 776-44-88

PARIS 17e
350 m² sur un niveau cloisonné
SARI - 776-44-88

SÈVRES
5.000 m² divisibles
Immeuble neuf
Vente ou location
SARI - 776-44-88

16e RAFFET
1.000 m² indépendants
SARI - 776-44-88

92 CLICHY
Proche périphérique
1.300 m² divisibles
Tél. Parkings. Restaurant
SARI - 776-44-88

SUD PARIS
2.500 m² divisibles
Tél. Restaurant. Parkings
SARI - 776-44-88.

Domiciliations : 8e-2e
SECRÉTARIAT. TÉL. TÉLEX
Loc. bureau, toutes démarches pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. - 359-77-55

EMBASSY-SERVICE
562-62-14
RECH. 150 A 200 m²
Bureaux quartier affaires.

8e COLISÉE-ÉLYSÉES
SIÈGES DE SOCIÉTÉS
DOMICILIATIONS
260 F/360 F PAR MOIS
A.F.C. - 359-20-20

locaux industriels

Ventes

(93) AUBERVILLIERS
Terrain viabilisé
9.000 m²
SARL 776-44-88

(92) PONT DE SÈVRES
Activités/bureaux
A partir de 600 m²
Vente ou location
SARL 776-44-88.

Locations

78 COIGNIÈRES-ZI
400 m² d'entrepôts/bur. afs
SARL 776-44-88.

93 LA COURNEUVE
1.100 m² d'entrepôts et de bx
SARL 776-44-88.

ENTREPOTS
VOUS CHERCHEZ 1.000 m² ET PLUS A LA VENTE OU A LA LOCATION
APPELEZ SARI
776-44-88

92 PUTEAUX
Proche Défense
2.000 m² entrepôt-bureaux
SARL 776-44-88

(92) PONT DE SÈVRES
Activités/[illegible]
A partir de 600 [illegible]
[illegible]
SARL 776-[illegible]

fonds de commerce

Ventes

Paris-Nord Journaux Tabac loto C.A. 8.000.000 F. avec 750.000 F. 366-06-49.

A VENDRE pressing-laverie centre Maisons-Alfort (94). Bien placé. 300.000 F (avec MAT.). Tél. 368-73-40. Prix à débattre.

boutiques

Locations

AV. LEDRU-ROLLIN (11e). Belle bout. louée 4.000 F/mens. Px 480.000 F. Cogéfim. 347-57-07

l'agenda du Monde

Animaux

S.O.S. chats adultes, castrés et adorables chatons orphelins cherchent foyers douillets et beaucoup de caresses. Téléphoner au : 531-61-98 le soir, après 19 heures.

Antiquités

Cherchons à acheter bijoux, objets d'art et de culte africains anciens. De préférence chez un antiquaire. Ecrire sous le no T 272.423 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Artisans

ARTISAN ÉLECTRICIEN recherche travaux de rénovation électrique et de système d'alarme. Tél. 389-25-81 94 Villeneuve-Saint-Georges.

Ateliers enfants

La MARELLE ouvre un centre de CRÉATIVITÉ INFORMATIQUE pour enfants, les mercredis et samedis 9-19 h, les autres jours 17-19 h. Appelez le 294-92-00.

Bijoux

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc... ne faites rien sans tél. 588-74-36.

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses bijoux, or, argenterie, etc. PERRONO JOAILLIERS ORFÈVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, à l'Étoile, 27, av. Victor-Hugo. VENTE. OCCASION/ÉCHANGES.

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
Brillants, débris or
PAUL TERRIER. 225-47-77
35, rue du Colisée, 75008
Mo Saint-Philippe-du-Roule.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-82.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Beauté

TRAITEMENT cicatrices rides, pieds fatigués, pieds déformés. 227-82-58.

Carrelages

DIRECT USINES
GD CHOIX TTES MARQUES
BOCAREL - 357-09-46 + +
113, av. Parmentier, Paris-11e.

Cours

Cours cuisine macrobiotique dialectique yin-yang. 27 au 30-9, 1 et 2-10. Tél. (1) 579-63-43.

Metteur en scène, cinéma donne cours comédie s/plateau tournage films. Tél. 356-13-91.

Enseignement individualisé et rapide des langues français, esp., allem., anglais pour Français et étrangers. rattrapages scolaires. Section éco. et littéraire. Tél. 277-65-56 de 17 h à 20 h.

MATHÉMATIQUE PHYSIQUE
Toutes classes secondaires. MATH SUP. SPÉCIALE
Prof. expérimenté, 558-11-71.

Décoration

Artisan, sérieux, expérimenté. Pose tenture murale. Moquette. *Prix compétitif.* Téléphone : 524-49-45. Le matin ou le soir, après 18 h.

Instruments de musique

A VENDRE PIANOS
GRANDES MARQUES
Refaits et garantis.
A partir de 5.000 F.
DEVIS GRATUITS
POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
Téléphone : 840-89-52

STEINWAY, 3/4 queue 100.000 F, état neuf, tél. JOUVE, 325-48-34 ou 202-06-86 ou 233-44-66.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer (100 km de Londres), notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, située dans le même bâtiment, notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront
(école fondée en 1967 et reconnue par le British Council).
£ 15.00 par jour : leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).
25% RÉDUCTION pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus).
PAYABLE EN FRANCE
écrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate, Kent, Angleterre. Tél. : 843-51212. Telex 96454
ou Mme Bouillon, 4, rue de la Persévérance, Eaubonne 95.
Tél. : (3) 959-26-33 (Soirée)
Pas de limite d'âge — pas de séjour minimum
ouvert toute l'année — cours spéciaux vacances scolaires.

Moquettes

MOQUETTES ET TISSUS à PRIX de GROS

- Moquette 100 % laine : 77.50 F/m².
- Revêt. plastique, larg. 4 m : 29.50 F/m² ● Tissu pur lin, en 2,90 m : 49,50 F/ml.
- Textiles muraux : 8 à 18 F/m².
- Paille japonaise : 14,50 F/m².

Pose et livraison assurées.

ARTIREC
4, bd de la Bastille
75012 Paris. 340-72-72.
— 5 % sur présentation de cette annonce.

MOQUETTE PURE LAINE — 50 % DE SA VALEUR
842-42-62

Livres

HENRI LAFFITTE
Achat comptant de LIVRES
13, r. de Buci, 6e. 326-68-28.
Distribue un catalogue.

Philosophie

Introduction à l'histoire de la philosophie (adultes) par titulaire doctorat. Tél. 700-13-86.

Psychanalyse

Pour une prise de conscience totale en peu d'entretiens, quel que soit votre trouble, téléphonez au 766-46-90.

Sanitaires

CABINE DE DOUCHE prête à raccorder, tout équipée pour 1.390 F seulement. SANITOR 21, rue de l'Abbé-Grégoire. Paris 6e. Ouvert le samedi. Tél. : 222-44-44.

Troisième âge

RÉSIDENCE Les CEDRES
10 min. Porte Italie Paris
Tourisme, repos, retraite, reçoit ttes personnes, tous âges, valides semi-valides, handicapés, soins assurés, petits animaux familiers acceptés, 33, av. de Vitry, 94800 VILLEJUIF Téléphone : (1) 726-88-63. (1) 638-34-14.

PARIS BAGNOLET Pension retraite, conft, valides semi-valides, 360-99-28.

Vacances Tourisme Loisirs

WEEK-ENDS DEAUVILLE LE TOUQUET
Studios 2 à 4 personnes. Tout équipés, linge inclus. Dans les résidences ORION SEPTEMBRE : 700 F-750 F OCTOBRE : 500 F. Prix valables pour 2-3 nuits. LOCATION ORION 39, r. de Surène, 75008 Paris. Tél. : (1) 266-33-26.

GUADELOUPE, loue studio bord plage. Px réduits en octobre, nov. T. (49) 46-02-92.

NICE — 179, prom. Angl. Palais soleil. — Studio meublé. Par ex. 2 pers., 250 F/jour, pers. suppl. 105 F/mois 1 sem. (93) 44-06-86.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Echange ou vends pour collection CITROEN GS bi-rotor. Tél. heures repas : (99) 6188-71.

de 8 à 11 C.V.

A VENDRE TRANSPORTEUR 9 CV. 30.000 km, très bon état, aménagé camping-car, toit ouvrant OVER VAN, glace latérale coulissante, banquette transformable, coin cuisine, couchage 5 adultes. 50.000 F. Tél. 959-14-43 (11-12 h 30).

Vends VOLVO 345, boîte automat., juin 1982, 33.000 km. état nf. Prix 42.000 F à déb. Tél. : 302-86-74.

deux-roues

A VENDRE
MOTO 125 YAMAHA DTMX
Monté cross, très bon état
3 900 F + pièces.
531-44-79 entre 20 et 21 h.

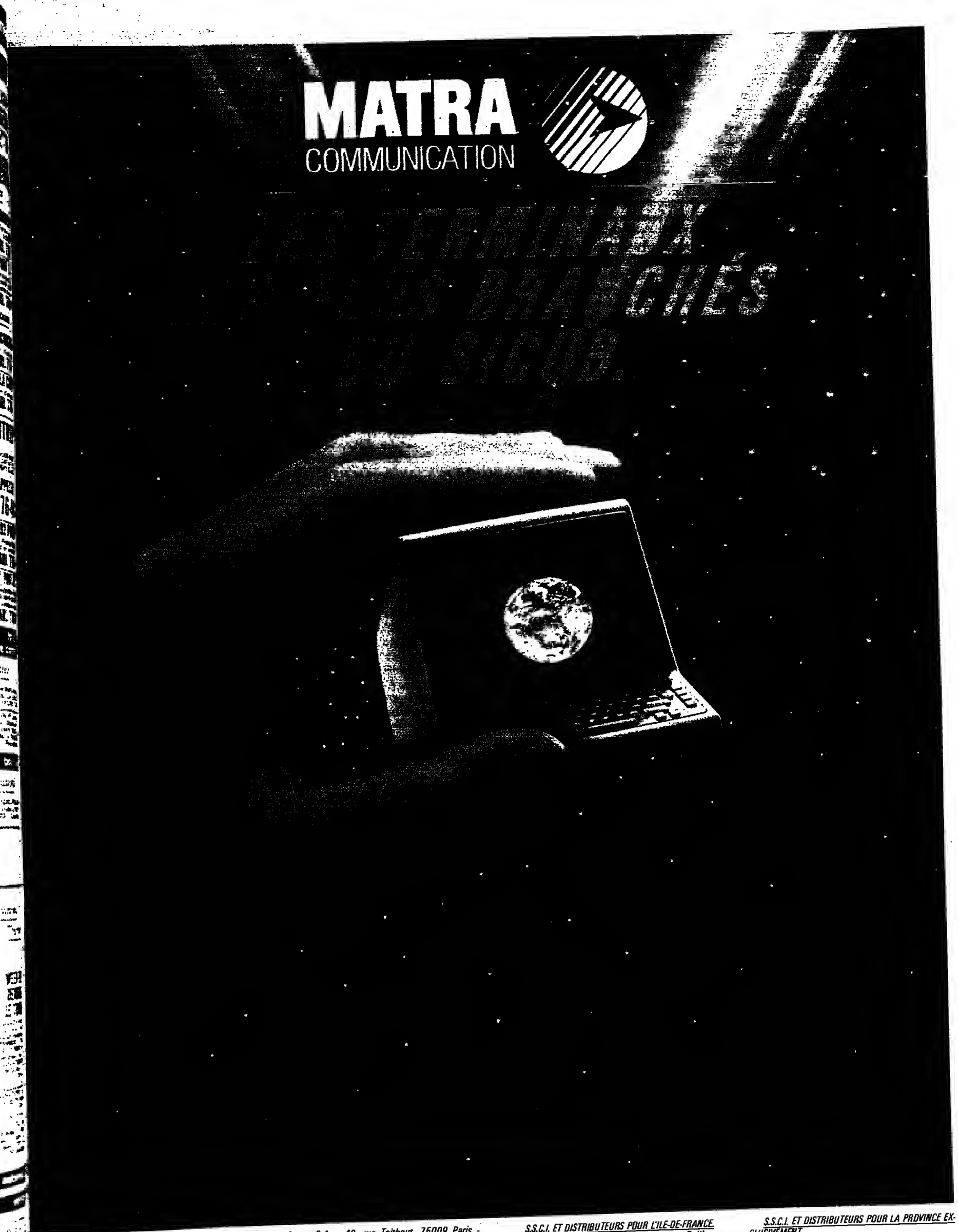

Sicob 83 : MATRA présente 5 terminaux très compacts et qui savent tout faire en vidéotex ou télé-informatique.
Au choix : messagerie, annuaire, tableaux de bord, gestion, accès aux banques de données distantes, avec ou sans téléphone à mémoire, etc. Ils sont branchés pour toutes les fonctions.
Venez les voir, les essayer, les comparer au SICOB (Stand n° 3151 - Zone AF - Niveau 3) ou dans votre région.

S.S.C.I. ET DISTRIBUTEURS POUR LA RÉGION PARISIENNE ET LA PROVINCE.

- *Defsa-Division Bourse et Titres - 125, rue Montmartre, 75002 Paris - Tél. 233.21.23.*
- *Infomat S.A. - 49, rue Taitbout, 75009 Paris - Tél. 280.85.43.*
- *Locatel - Département Industriel - 23, rue de la Pépinière, 75008 Paris - Tél. 387.77.57 ou 387.77.58.*
- *Métrologie - La Tour d'Asnières - 4, avenue Laurent Cely, 92606 Asnières Cedex - Tél. 790.62.40.*
- *Nasa Électronique - 42, rue Paul Vaillant-Couturier, 92240 Malakoff - Tél. 656.52.82.*
- *Sligos - Département Promotion - 91, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux Cedex - Tél. 776.42.42.*
- *Télésystèmes - Tour Vendôme - 204, Rond-Point du Pont de Sèvres, 92516 Boulogne - Tél. 608.98.60.*
- *Vidas - 224-228, rue du Faubourg St-Antoine, 75012 Paris - Tél. 371.12.12.*

S.S.C.I. ET DISTRIBUTEURS POUR L'ILE-DE-FRANCE

- *Cegi Tymshare - 106, Bureaux de la Colline, 92213 St-Cloud - Tél. 602.70.12.*
- *GFI/AI - Tour Neptune Cedex 20, 92086 Paris-Le Défense - Tél. 776.43.13.*
- *Orion Consultants - 5, rue de Logelbach, 75017 Paris - Tél. 267.16.96.*
- *Périclès S.A. - 14, rue Mahlar, 75004 Paris - Tél. 272.63.01.*
- *S.I.T.B. Ingénierie et Services Informatiques - 38, rue des Jeûneurs, 75002 Paris - Tél. 233.51.10.*
- *Télématique Bureautique Service - 140, route de la Reine, 92100 Boulogne - Tél. 605.82.08.*

S.S.C.I. ET DISTRIBUTEURS POUR LA PROVINCE EXCLUSIVEMENT.

- *Électra - La Loge - Le Tremblay, 49520 Ombrée - Tél. (41) 61.95.28.*
- *METI - 13, cours de Chazel, 56100 Lorient - Tél. (97) 37.40.95.*
- *Midi Informatique - 57, chemin Lanusse, 31200 Toulouse - Tél. (61) 48.23.46.*
- *Odyssée Télématique - 7, rue des Lavandières, 45100 Orléans - Tél. (38) 56.48.36.*
- *SOMEI - 112, rue du Dragon, 13006 Marseille - Tél. (91) 37.92.30.*

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE, ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER A : TEMAT-MATRA COMMUNICATION 25/27 RUE DU DOCTEUR FINLAY 75015 PARIS. TÉL. : 578.85.28.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

L'enfant dans ses meubles

La chambre d'un enfant est son espace personnel dans la maison. Même la mobilier at la décor de cette pièco sont choisis par les parents.

Les jeunes enfants sont attirés par les couleurs vivos at les grephiamaa forts, styla bandes dessinées. Leur mèra tampère souvant ces tentatives d'audaces visuallas et préfèra adopter une ambiance douce, dont on se lassera moins ot qui s'accorde mieux à l'ensemblo da l'appartemant. Claudine Wayser sembla réussir à concilier les goûts des parants et des anfants, tant avec aas créations da mobilier que par sas conseils de décoretion et sa sélection da papiers peints.

Dans sa boutiqua Aquarelle, située rua du Bac, près de la Soine, sont présentés les quatre styles da ses meubles pour enfants, en blanc, rose ou bleu teridre. Ceux en rotin at en bois, avec des moulures assorties ou différentes, sont de tons unis. Sur d'autres, à fond do coulaur, sont peints à la mein des grande dessins d'animaux habillés : éléphant, éléphanta ou lapin (2 900 F la commode). Les maublas da la collection « Le cirque » sont décorés da panneaux peints et découpés en forme de clowns (le lit junior, 2 600 F). Un tout nouveau décor do grossa guirlande colorée est présenté dana la seconde boutique Aquarelle, qui vient da s'ouvrir près da la Muetto.

En complément da ses meubles, Claudino Wayser a créé des draps et dessus de lit ainsi que d'amusantes couettes en forme d'animaux ou do clowns. Lo mobilier, le linga at los objets décoratifs exposés dans les boutiques Aquarelle figurent dans un petit catalogue–en–couleurs–(envoyé sur demande) qui parmet las achats par correspondance.

Une touché originale et de bon goût est apportée à une chambra d'anfant par des meubles peints dans un style très poétique, mais sans aucuno mièvrerie. Depuis un an, Catherina Robineau et Blanche Clavel ont introduit dans leur boutiqua « La balançoire », près de la place de Brateuil, ces créations de Dominique Busk. Cette jeuna artiste décore de paysages de campagne ensoleillée, avec des papillons, coccinelles ou libellules en groa plan, una petito armoire, une commode à abattant (servant da tabla à langer ou de secrétaire) ou una tête de lit qui peut agrémenter un simple divan (900 francs). Il est possiblo d'assortir la tonalité de ces décors au papier peint de la chambre d'enfant ou à un échamillon de tissu.

Pour animer un mur, des panneaux peints en trompe-l'œil représentent un paysaga vu au travers d'une fenêtre, fermée ou entrouverte.

Dans sa boutiquo « Si tu veux », Madeleina Deny présente, à côté d'une bonna sélection de jouets et d'octivités créatrices, daux astucioux paravents-coins de jeux. L'un, à armature en pin, a trois volets de 52 centimètres de large, deux tableaux blancs pour écrire et un théâtro da marionnattes, 528 francs. L'autre, en carton, a dix volets de 30 centimètres décorés da graphismes colorés ; ce paravent italien permet aux enfants d'imaginer toutes sortes do jeux.

En carton également, épais et verni de ton vert sapin ou rouille, un petit bureau pour des quatre-six ans s'aceompagna d'una chaise (165 francs l'ansemble). Vendus à plat, ces meubles sa montent par simple dépliage.

JANY AUJAME.

★ Aquarelle, 23, rue du Bac, 75007 Paris, et 60, rue de Boulainvilliers, 75016 Paris.

★ La balançoire, 8, rue Valentin-Haüy, 75015 Paris.

★ Si tu veux, 68, galerie Vivienne, 75002 Paris.

MÉTÉOROLOGIE

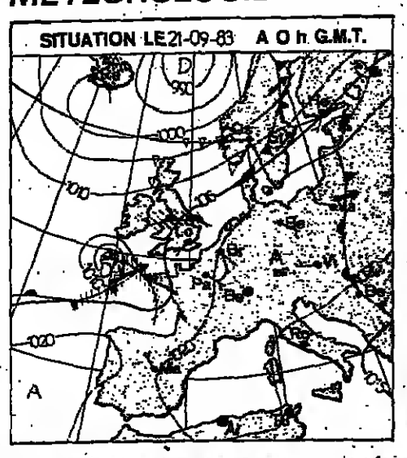

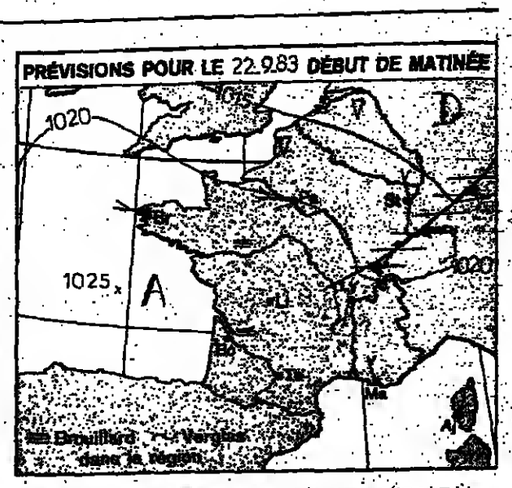

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 21 septembre à 0 heure et le jeudi 22 septembre à minuit.

A l'arrière d'une perturbation qui achève de traverser le nord-est de la France, une rapide hausse de pression se développera, rejetant les perturbations océaniques vers les îles Britanniques.

Jeudi, au lever du jour, le temps sera souvent humide et mageux sur la plupart des régions, excepté près de la Méditerranée, où le ciel sera déjà clair. Les formations de brouillard seront fréquentes de l'Aquitaine au Massif Central. En cours de journée, ces formations onageuses et brumeuses se désagrégeront et de belles éclaircies se développeront plus particulièrement sur la moitié sud. Les nuages seront un peu plus lents à se dissiper sur le Nord-Est.

Quelques ondées pourront encore être observées le matin du nord de la Loire aux Ardennes, avec des vents de nord-ouest modérés. Un voile de nuages gagnera la Bretagne l'après-midi.

Les températures se situeront le matin vers 12 à 14 degrés ; l'après-midi, 17 à 19 degrés sur la moitié nord, 23 à 28 degrés sur les régions méridionales.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 21 septembre 1983 à 8 heures, de 1 015,9 millibars, soit 762 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 septembre ; le second le minimum de la nuit du 20 septembre au 21 septembre) : Ajaccio, 24 et 13 degrés ; Biarritz, 22 et 18 ; Bordeaux, 21 et 14 ; Bourges, 16 et 9 ; Brest, 17 et 13 ; Caen, 18 et 12 ; Cherbourg, 16 et 11 ; Clermont-Ferrand, 19 et 8 ; Dijon, 18 et 8 ; Grenoble, 19 et 9 ; Lille, 18 et 10 ; Lyon, 19 et 10 ; Marseille-Marignane, 25 et 13 ; Nancy, 18 et 7 ; Nantes, 20 et 13 ; Nice-Côte d'Azur, 24 et 18 ; Paris-Le Bourget, 18 et 10 ; Pau, 23 et 14 ; Perpignan, 28 et 16 ; Reims, 19 et 13 ; Strasbourg, 19 et 8 ; Tours, 16 et 10 ; Toulouse, 23 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 17 degrés ; Amsterdam, 17 et 10 ; Athènes, 25 et 19 ; Berlin, 19 et 8 ; Bonn, 19 et 7 ; Bruxelles, 17 et 10 ; Le Caire, 32 et 20 ; îles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 18 et 12 ; Dakar, 32 et 27 ; Djerba, 27 et 20 ; Genève, 20 et 8 ; Jérusalem, 27 et 18 ; Lisbonne, 30 et 15 ; Londres, 17 et 11 ; Luxembourg, 17 et 7 ; Madrid, 31 et 13 ; Moscou, 23 et 10 ; Nairobi, 26 et 12 ; New-York, 32 et 23 ; Palma-de-Majorque, 29 et 15 ; Rome, 25 et 14 ; Stockholm, 17 et 10 ; Tozeur, 30 et 21 ; Tunis, 29 et 22.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 22 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

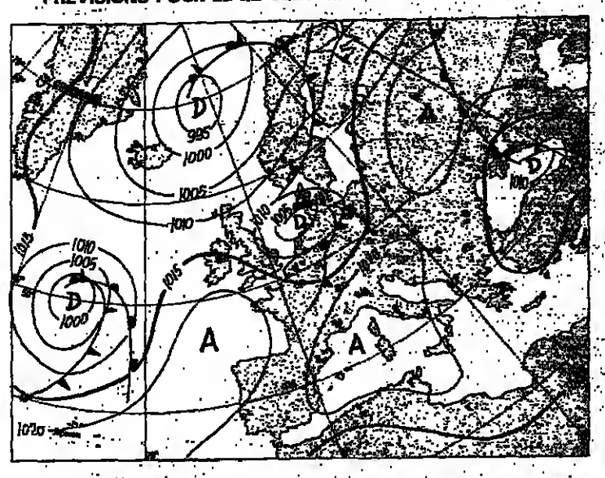

VIE QUOTIDIENNE

A COMPTER DU DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

Montres et horloges devront être retardées d'une heure

Le dimanche 25 septembre, à 3 heures du matin, les horloges et les montres devront être retardées d'une heure, si bien qu'une heure après il sera de nouveau 3 heures. La France, comme presque toute l'Europe occidentale, revient à l'heure d'hiver, qu'elle avait abandonnée le 27 mars.

Tous les pays de l'Ouest européen ont été pendant six mois à U.T.C. (temps universel coordonné) + deux heures ; ils vont tous être, jusqu'au 25 mars 1984, à U.T.C. + une heure, sauf le Portugal, la Grande-Bretagne et l'Irlande, qui sont toujours en retard d'une heure... En outre, les Britanniques, qui ne sont donc pas à l'heure européenne, passeront à leur heure d'hiver trois semaines après le Continent.

Le temps universel est né le 22 octobre 1884, de l'adoption du méridien de Greenwich (l'observatoire britannique situé dans la banlieue de Londres) comme méridien origine. Le développement des transports internationaux, entre autres raisons, avait rendu nécessaire de donner au monde une heure de base qui soit une référence unique et indiscutable. Le temps universel est la seule notion correcte bien que les initiales G.M.T. (Greenwich Mean Time, temps moyen de Greenwich) aient plus souvent employées que les initiales U.T.C., qui sont pourtant, depuis août 1978, la seule appellation officielle en France. L'U.T.C. est établi par le Bureau international de l'heure, qui a son siège à l'observatoire de Paris.

Le temps moyen d'un lieu est déterminé par l'observation du passage du soleil au méridien de ce lieu, à midi (heure civile) obligatoirement. Le temps moyen est ainsi calculé de midi à midi, alors que le temps civil (fondé sur l'U.T.C.) va de minuit à minuit.

L'heure d'été a été instaurée pour la première fois en France en 1916, dans le but d'économiser les sources de lumière. De 1916 à 1941, l'heure d'hiver était l'heure universelle et l'heure d'été U.T.C. + une heure. En 1941, l'heure légale d'hiver est passée à U.T.C. + une heure et l'heure d'été à U.T.C. + deux heures. Les Allemands ont, sans doute, trouvé plus pratique d'avoir la même heure civile dans tous les territoires qu'ils occupaient. Cette situation a duré jusqu'en 1945.

De 1946 à 1976, l'heure civile, en France, a été fixée à U.T.C. + une heure pour toute l'année. Depuis 1976, on est revenu, pendant l'été, à l'heure civile U.T.C. + deux heures. Ce qui permet à E.D.F. d'économiser en moyenne, chaque année, 300 000 tonnes d'équivalent pétrole.

La plus grande partie de l'Europe a peu à peu adopté la même heure et les mêmes dates de changement d'heure.

YVONNE REBEYROL.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 21 septembre :

DES DÉCRETS

● Étendant aux économies de matières premières, sous certaines conditions, le champ d'intervention des sociétés de financement (Sofergies) visées à l'article 30 de la loi du 15 juillett 1980 relative aux économies d'énergie ;

● Relatif aux attributions, à la composition et aux modalités de fonctionnemeot des comités régionaux de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 23 SEPTEMBRE

« Musée du Louvre », 10 h 30 et 15 heures.

« Musée national du Jeu de paume », 15 heures (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Approche de l'art).

« La maison de Balzac », 14 h 30, 47, rue Raynouard (Art et promenades).

« Le canal Saint-Martin », 15 heures, métro Jacques-Bonsergent (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'île de la Cité », 15 heures, métro Cité (P.-Y. Jasiet).

« Belleville », 14 h 30, métro Télégraphe (Résurrection du passé).

EN BREF

AUTOMOBILE

LA CENTRALE DES PARTICULIERS a mis en vente un numéro spécial d'automne constituant la deuxième édition annuelle de sa cota de l'automobile d'occasion. Ce numéro analyse les transactions sur les automobiles de toute cylindrée, ainsi que sur les motos, pour la première fois.

COLLOQUES

ANTHROPOLOGIE ET HUMANISME. – Le centre d'histoire des idées de l'université de Picardie organise un colloque sur le thème « Anthropologie et humanisme » au centre culturel les Fontaines à Chantilly du jeudi 22 septembre au samedi 24 septembre.

★ **Renseignements : les Fontaines B.P. 205 60500 Chantilly.**

ÉDUCATION

RECRUTEMENT D'ENSEIGNANTS. – L'Académie de Paris recrute des enseignants dans les disciplines techniques suivantes : génie civil B2 (diplôme d'ingénieur) ; menuiserie (B.P.-B.T.) ; électronique (B.T.S.) ; dessin industriel (B.T.S. bureau d'étude) ; fabrication mécanique (B.T.S. fabrication mécanique) ; un poste en carrelage (CAP) ; métiers du cuir spécialité chaussures (CAP). Les candidatures sont reçues à la direction des services académiques de l'éducation nationale, 19, rue Archereau, 75019 Paris, division des personnels enseignants. B. 799, de 9 heures à 16 heures.

LOISIRS

UNE JOURNÉE POÉSIE-PEINTURE – L'association « Artère » organise, la samedi 24 septembre de 9 heures à 21 heures au parc Monceau, une journée « Espace poésie-peintura » consacrée à la peinture et à la poésie contemporaines. Soixante-dix toiles seront exposées, ainsi que des manuscrits de poètes – Jean Tardieu, Norga, Philippe Soupault – et des sculptures. Des animations se succéderont tout au long de la journée et un spectacle sera présenté, à 18 heures, face à la rotonde du parc.

RÉTROMANIE

LE MONDE DE LA CURIOSITÉ. – 220 brocanteurs, antiquaires et chineurs présenteront, la dimanche 25 septembre à Durtal (Maine- et-Loire), durent onze heures de venta intensive et sous la contrôle d'experts, les meubles et objets anciens découverts dens les derniers mois. Leur but : supprimer l'anerchia des mini-foires de brocante et amorcer une décentralisation des rendez-vous nationaux. L'économie de temps et da distance at la nombre des acheteurs devraient avoir une incidance sur les prix de vente.

★ **Association angevine arts et traditions populaires (A.A.A.T.P.) 49140 Jarzé, tél. : (411 89-41-80. A Paris : 277-89-34.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3542

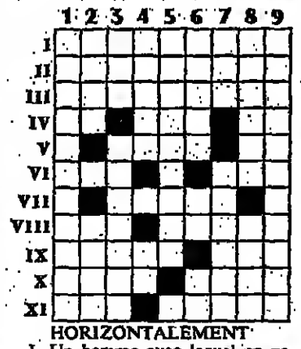

HORIZONTALEMENT

I. Un homme avec lequel on ne peut avoir que de bonnes relations. – II. Est de bois oo ne nous laisse pas de bois. – III. Licence de lettres dont Fellioi tira une certaine gloire. – IV. Ce n'est donc pas un lieu commun. Triste fin. Abréviation pour ce qui est une rallonge. – V. Ancienne forme de cootestation. Eo Asio. – VI. Il était préférable de ne pas voir le bout de sa queue. Blé rouge. – VII. Envahi par les « mouches ». – VIII. Sa naissance est dignement fêtée. Manière de vendre ou plus offrant. – IX. Entraîne un petit supplément. Une dame ou une demoiselle. – X. Bien soignés. Manière assez vive de répondre à un ordre. – XI. Nous fait bâiller en se répétant. Sont jetées sur le tapis ou soigneusement rangées.

VERTICALEMENT

1. Festival de « canes ». – 2. Demande vitale pour ao musulmàn. Opposants souveot farouches du progrès. – 3. Belle pièce. Joua, à une certaine période, avec une espèce de « flûte ». – 4. Il vaut mieux l'avoir en photo qu'à la maison. Pratiques. – 5. Se font en grande pompe ou dans la plus grande discrétion. – 6. Ses fonds sont recherchés en période d'usure. Voie, de fait. Lieu de travail (abréviation). – 7. Permet de liquider les fins de série. Soumis à une épreuve de langue. – 8. Pays de rêve. Capable de voir les choses de haut. – 9. Peuvent donc être considérées comme instruites.

Solution du problème n° 3541

Horizontalement

I. Morgue. Gé. – II. Oreiller. – III. Idée. Ton. – IV. Son. Ta. Nu. – V. Intrépide. – VI. R.N. Ironie. – VII. As. Gin. – VIII. Sterlet. – IX. Aéra. Eire. – X. Lutte. Eon. – XI. Ere. Perte.

Verticalement

1. Moisir. Sale. – 2. Ordonnateur. – 3. Réent. Serte. – 4. Gré. Ri. Rat. – 5. Ulster. EP. – 6. El. Apogée. – 7. Et. Initier. – 8. Grondin. Rot. – 9. Nuée. René.

GUY BROUTY.

185 ORDINATEURS
de 250 F à 60 000 F
et
52 logiciels
114 imprimantes
1500 adresses,
des bancs d'essais,
un lexique, etc.
L'ORDINATEUR INDIVIDUEL HORS-SÉRIE
278 p - 35 FF chez votre marchand de journaux

• INFORMATIQUE •
la raison
Métier d'avenir, intégré aux réalités actuelles où la position du demandeur d'emploi est souvent confortable.
Rémunération élevée, des offres d'emploi très nombreuses, mais quel sera l'impact de l'évolution des techniques sur la nature des besoins des entreprises ?
Voir page 5

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LA REVUE DE VOTRE ORDINATEUR DE POCHE
l'Ordinateur de poche
16 F chez votre marchand de journaux

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1968)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037

LE SICOB

XXXIVe Salon international de l'informatique, de la communication et de l'organisation de bureau

Discours et réalités

Pierre angulaire du redressement industriel, le développement des industries de l'électronique est présenté, depuis bientôt deux ans, comme le grand dessein du septennat. Par ses innombrables applications dans tous les secteurs d'activité, ses retombées en termes d'emploi, de commerce extérieur, ses conséquences sur le mode de vie, la culture et le niveau d'indépendance d'un pays, l'électronique sera, chacun en a aujourd'hui conscience, l'industrie majeure des prochaines décennies. Pas un discours présidentiel qui ne fasse allusion à ce phénomène. Pas une décision gouvernementale qui ne s'y réfère implicitement.

Une mission, dirigée par M. Abel Farnoux, a travaillé six mois sur la question. Son volumineux rapport remis en avril 1982 constituait sans doute l'« audit » le plus complet jamais réalisé sur l'industrie française de ce secteur. La plupart des questions étaient posées et un certain nombre de propositions formulées. Trois mois plus tard, un conseil des ministres annonçait solennellement que l'investissement des industries de la filière atteindrait, entre 1982 et 1986, 140 milliards de francs, soit un effort supplémentaire de 50 milliards par rapport aux prévisions.

Dans ce total, la part financée directement par l'État aurait dû atteindre environ 60 milliards de francs, soit une douzaine de milliards par an, alors que les aides et dotations diverses représentaient jusqu'alors environ 6 milliards de francs. C'était à ce prix, estimait-on, que l'industrie française pouvait espérer rattraper son retard dans de nombreux domaines, conforter ses points forts et demeurer ainsi dans le peloton de tête.

Depuis un an, le discours n'a pas changé. Bien au contraire. Mais le premier bilan que l'on peut tirer en cet automne 1983 montre combien il est difficile de passer du discours à la réalité, de traduire sur le terrain industriel des idées, aussi bonnes soient-elles,

par JEAN-MICHEL QUATREPOINT

et de tenir des engagements financiers, dès lors que la rigueur budgétaire aidant, on n'a pas osé faire les choix, en faveur des secteurs porteurs d'avenir.

Établir un décompte précis des sommes allouées en 1983 et des attributions prévues pour 1984 aux industries électroniques est bien difficile. Une chose est sûre : elles sont loin de correspondre aux ambitions manifestées dans le rapport de M. Farnoux et dans le plan d'action filière électronique. En 1983, l'État aura versé effectivement au secteur un peu plus de 7 milliards de francs. Pour 1984, on ne devrait guère dépasser les 8 milliards. Cet argent proviendra de deux sources : des armées, qui versent autour de 2 milliards sous forme de marchés d'études ; des P.T.T., qui ont désormais la charge du financement de la filière électronique pour 6 milliards environ, ce qui représente pour elles un effort supplémentaire de 3,4 milliards de francs.

Ces sommes, aussi importantes qu'elles puissent paraître au profane, sont cependant notoirement insuffisantes. Elles le sont d'autant plus que la situation des entreprises du secteur n'est, dans l'ensemble, guère brillante et que leurs capacités d'autofinancement sont de ce fait limitées. Les erreurs du passé, l'immobilisme dû à l'élection présidentielle, l'attente de la nationalisation pour les principaux groupes industriels, les changements de ministre de l'industrie et les querelles de toutes sortes font que l'industrie électronique française a perdu du terrain. Car dans le même temps ses concurrents, notamment américains et japonais, ont mis les bouchées doubles, s'installant en force sur de nouveaux créneaux comme la micro-informatique, les progiciels ; renforçant leurs positions dans les secteurs-clés que sont les composants, l'informatique, la robotique ; réattaquant sur les logiciels, les télécommunications, la télématique ; multipliant les accords de coopération technologique.

A cet égard, l'industrie française est restée, depuis trois ans, l'arme au pied. L'affaire Grundig ratée, les coopérations européennes tant prônées n'ont rien donné de concret, hormis l'accord limité entre Siemens, I.C.L. et Bull. Saint-Gobain sorti de l'électronique, toute la stratégie mise sur pied vis-à-vis d'Olivetti a dû être revue. Le débarquement aux États-Unis relève toujours du mythe. A peu de chose près, l'action internationale (hors contrats à l'exportation) se résume à l'accord entre Thomson et le japonais J.V.C.

Non seulement la plupart des grands groupes nationalisés sont « en rouge » et la liste des produits « made in France » dans leurs catalogues ou leurs laboratoires s'amenuise, mais les rangs des entreprises de taille moyenne s'éclaircissent. Ceux qu'on appelait dans le milieu des années 70 « les mousquetaires de la péri-informatique » ont pour la plupart disparu. En faillite ou rachetés par des géants souvent étrangers du secteur (Benson, R2E, Logabax). Les « entrepreneurs » s'orientent plus vers l'adaptation, la commercialisation de matériels et de logiciels importés que vers la conception de produits originaux.

La solution passe-t-elle par la concentration des moyens, les accords de répartition des tâches entre les géants du secteur ? Nul doute que des rectifications de frontière, des mises en commun des forces, notamment en recherche-développement, sont nécessaires. Elles ont en lieu en informatique et sont en cours dans les composants. Encore ne faut-il pas se tromper, car dans ce domaine les erreurs coûtent cher. On peut à cet égard s'interroger sur les conséquences de l'opération projetée entre Thomson et C.G.E. et le passage sous la houlette de cette dernière de l'ensemble des activités communication de Thomson-C.S.F. Pour les deux groupes, mais aussi pour l'ensemble des entreprises du secteur.

L'interventionnisme tatillon d'une administration imposant des découpages, se mêlant de la définition des produits et de la vie quotidienne des entreprises publiques ou privées, ne saurait tenir lieu de politique industrielle. Pas plus que celle-ci ne saurait se limiter à des accords spectaculaires entre les géants du secteur, négociés en fonction de leurs seuls intérêts. Une politique industrielle ne saurait par ailleurs être menée en fonction d'objectifs électoraux. Si le retour à la rentabilité des groupes nationalisés du secteur est un impératif louable, encore faudrait-il qu'en fixant la date butoir de 1985 (veille des élections législatives) on n'amène pas ces firmes à sacrifier le long terme.

On a souvent dénoncé, à juste titre, la politique en zigzag suivie ces dernières années par les pouvoirs publics en électronique. Peut-on continuer à rebattre ainsi périodiquement les cartes ? à défaire ce que les précédents ont fait ? à faire entrer puis sortir Saint-Gobain de l'électronique ? à prendre une participation importante dans Olivetti puis à envisager deux ans après de la revendre ? à inciter Thomson à devenir un « grand du téléphone » et de la communication puis à le placer dans les conditions d'être obligé de battre en retraite ? à favoriser la boulimie d'un Matra, puis à le mettre à la diète ?...

L'industrie, l'entreprise, travaillent à long terme. Elles ont besoin de continuité. Ne serait-ce que pour asseoir leur crédibilité internationale. Il revient à l'État, au-delà des couleurs politiques du moment, de créer les conditions du développement de toutes les entreprises. Car, la puissance d'un pays ne se mesure pas à l'aune du chiffres d'affaires d'un ou deux « champions », mais à la vitalité de tout un tissu industriel, à l'émergence de P.M.I. nouvelles. A cet égard, tout ou presque reste à faire.

Le choc électronique

par ABEL FARNOUX (*)

LES visiteurs européens du SICOB 1983 qui viennent prendre connaissance des *plus récents systèmes informatiques* se rendront-ils compte de la dimension du choc électronique que cela recouvre ? Prendront-ils conscience aussi à quel point l'Europe s'y est mal préparée ?

Aucune technologie ne s'infiltre aussi largement et profondément que l'électronique en si peu de temps. La puissance des industries de la filière électronique devient le critère qui mesurera la place de chaque nation dans le monde. Le décor de cette bataille couvre les trois pôles des nations industrialisées.

Au centre : les États-Unis. La révolution électronique y est née, s'y accélère, s'y modifie, c'est là que se nouent et se défont les alliances industrielles, c'est là que s'affrontent les techniques et se rejoignent les mondes électroniques.

A l'ouest, à dix heures d'avion de la Californie, le Japon et le « Far-East ». A l'est, à sept heures de vol de Boston et de New-York, l'Europe occidentale...

Peut-être les Français n'ont-ils pas été suffisamment clairvoyants pour saisir assez tôt l'étendue du théâtre des opérations et les conséquences de la taille respective des marchés.

Unifié, le marché européen représenterait 29 % du marché électronique mondial. En fait, c'est un ensemble hétérogène de marchés nationaux compris entre 2 % et 7 % du monde, généralement en retard sur les produits nouveaux.

Fragmentée, l'Europe aurait dû la première utiliser des « *projets coopératifs* » ou des « *associations techniques* » afin de pallier partiellement les handicaps accumulés par la division de ses normes, de ses compagnies et de ses marchés. En France, les « *projets nationaux* », qui se voulaient des coopérations ouvertes aux étrangers et en premier lieu aux Européens, n'ont pas su créer le mouvement nécessaire à leur réalisation.

L'Europe, par le jeu de la libre circulation des produits, offre aux pays tiers autant d'ouvertures différentes que la Communauté compte de nations. C'est ainsi qu'en parlant de barrières à établir comme si elle était une, l'Europe se laisse accuser de protectionnisme. Agissant sans cohérence, elle offre en guise de parapluie la plus grande passoire du monde. L'absence de statut juridique commun et le fait d'avoir donné (à Bruxelles), ou laissé prendre (à Berlin), à des organismes anticartels des rôles qui ne correspondent plus aux données des problèmes actuels, défavorisent des accords européens, qu'Étienne Davignon (1) cherche, malgré cela, à promouvoir.

Les marchés financiers trop étroits, la mobilisation des capitaux rendue plus difficile, ont conduit la plupart des entreprises, notamment les P.M.E., à une sous-capitalisation et à des charges financières à la limite du supportable. Au moment où chacune des formations politiques de chaque nation de la Communauté prépare les élections au Parlement européen, combien de candidats réalisent que la prochaine législature européenne sera inévitablement marquée par le choc de la révolution électronique. De ce choc, l'Europe risque de sortir balkanisée ; nous sommes un certain nombre à penser qu'il pourrait en être autrement.

A l'opposé de l'Europe, le Japon, 11 % du marché mondial, contrôle à tous les niveaux sa consommation et le lancement de produits nouveaux sur son marché. Depuis longtemps ce pays a mis en œuvre des projets intégrés avec l'efficacité de ses méthodes interventionnistes banque-État-industrie.

Ainsi sont menés actuellement les deux projets : d'ordinateur de cinquième génération (intelligence artificielle) et super-calculateur, pour lesquels le Japon recherche l'utilisation de cerveaux occidentaux. Devenu aujourd'hui fortement exportateur, le Japon, grâce à une forte rentrée annuelle de devises, soutient d'autant mieux son industrie électronique.

Les Japonais ont également compris qu'il fallait investir le marché des États-Unis. Important, le marché américain l'est en effet pour plusieurs raisons :

Par sa dimension : plus gros que l'Europe et le Japon réunis, la moitié du marché mondial, dix fois celui de la France ;

Par son dynamisme : sa croissance annuelle, égale en gros cette année au marché français de 1982, — le réalise-t-on vraiment ? — est essentiellement faite par des produits nouveaux. C'est là que naît leur marché, avec souvent un à deux ans d'avance sur le reste du monde. C'est précisément pour que leur industrie profite de cette ouverture, que les États-Unis, pleinement conscients que l'électronique devient de plus en plus mondiale, se lancent dans des projets coopératifs dont certains sont très ambitieux. M. Bruce Merrifield, l'actuel *assistant commerce secretary for technology* en est l'ardent promoteur. Il ne semble pas s'interroger sur leur conformité avec la réglementation « antitrust » en déclarant : « *Quand une nation vise* (à maîtriser) *un domaine, aucune compagnie ne peut seule relever le défi. Nous* (les États-Unis) *devons soit abandonner ce domaine, soit établir des barrières commerciales, ou alors mener une action en commun* (coopérative). » Naissent ainsi plusieurs projets de recherche coopérative. C'est le cas de S.R.C. qui vise les circuits intégrés de 4 millions de bits avec une mise en jeu de 100 millions de dollars. Les États-Unis, en retard sur les Japonais pour les circuits 64 K, ont repris la tête avec les 256 K et I.B.M. annonce déjà un circuit 512 K.

Par l'importance et l'originalité des financements : l'administration américaine a favorisé (contrairement à ce qui se passe en Europe) son électronique au détriment des industries obsolètes et, en créant un lien permanent de confiance entre l'épargnant et le nouvel entrepreneur, les Venture Capital ont canalisé sur l'électronique des fonds privés considérables. La dimension et l'avance du marché américain le permettent contrairement aux pays européens pris individuellement.

Les entreprises qui ont pu profiter de cette avance (effet temps) et de cette dimension (effet volume) peuvent attaquer ensuite le marché européen avec des produits déjà éprouvés et des prix de revient déjà réduits. Leurs concurrents, cantonnés aux seuls marchés européens ont donc dès le départ un double handicap dû au retard et au volume limité. Jusqu'à ce jour, en dehors des sociétés américaines, seuls les Japonais ont pleinement profité de ce double effet temps-volume du marché des États-Unis.

Deux politiques sont donc à mener de front :

La première est de s'unir et de s'organiser en Europe pour faire face au développement rapide de l'électronique. La deuxième est d'établir une présence active sur le marché américain, même si son accès peut être difficile. (Les États-Unis disposent d'une panoplie de réglementations, de normes, de spécifications, de règles d'homologation, qui découragent ceux qui n'y sont pas coutumiers.) Les grands groupes qui ont déjà quelques usines et filiales sur place, disposent des moyens humains et financiers nécessaires. Des études récentes mettent en évidence que certaines de nos moyennes et mêmes petites entreprises électroniques, si elles pouvaient démarrer leurs produits nouveaux sur le marché américain deviendraient mondialement compétitives. *A contrario* leur survie risque d'être en cause si elles ne peuvent le faire.

Encore faut-il qu'elles aient la volonté et les ressources nécessaires aux plans de la conception des produits, des capacités de production, de la connaissance du marché et des moyens de commercialisation. Sur ce dernier point, l'importance à donner aux investissements commerciaux est fondamentale et nécessaire au maintien et à la valorisation de leurs potentiels technique et industriel. A ne pas le comprendre, la France risque aujourd'hui de passer du quatrième au cinquième rang mondial.

Une chose est certaine : on ne peut pas vendre aux États-Unis depuis la France, ni considérer la vente aux États-Unis comme une activité marginale.

A l'occasion du SICOB, où se manifeste l'innovation technique, n'oublions pas que c'est en fin de compte le dynamisme commercial qui assurera le succès des nouveaux produits.

(*) Président de la mission filière électronique. Depuis un an aux États-Unis, président de la French Telecommunications and Electronics Council.

(1) Commissaire aux affaires industrielles de la Communauté économique européenne.

La recherche : le fer et les trous

La loi d'orientation et de programmation de la recherche a créé quelques « *programmes mobilisateurs* » sur des axes où un effort coordonné de recherche-développement paraissait nécessaire. L'un d'eux concerne la filière électronique, et dérive directement de la mission confiée en août 1981 par M. Jean-Pierre Chevènement à M. Abel Farnoux. Qu'en est-il advenu ?

LE programme défini dans le second semestre de 1982 prévoit un renforcement de la recherche de base, par des actions concertées ou des formules analogues, dont les thèmes ne sont pas autrement précisés, et par une coordination de l'effort public de recherche. Pour le transfert vers l'industrie des travaux de recherche, le programme a retenu neuf projets nationaux : grand ordinateur scientifique et industriel, briques de base pour mini et micro-informatique, électronique grand public, visualisation, enseignement assisté par ordinateur, conception et fabrication par ordinateur de circuits à très haut niveau d'intégration, ingénierie de la conception et de la fabrication assistées par ordinateur, traduction assistée par ordinateur, génie logiciel.

Le comité national du programme s'est réuni le 20 janvier 1983, sous la présidence effective du ministre, M. Farnoux étant vice-président. M. Chevènement avait alors recommandé qu'on aille vite. Huit mois plus tard, cette réunion est restée unique, et aucune autre n'est prévue. Des décisions sont pratiquement prêtes, qui portent sur des actions précises. Mais, pour diverses raisons — notamment pour d'obscures luttes d'influence, — elles ne verront pas le jour avant octobre. Soit plus de deux ans après la lettre de mission adressée à M. Farnoux. La mobilisation prend du temps !

Il y a de bonnes et de mauvaises raisons à ce retard. Définir un programme de recherche dans un domaine aussi vaste, complexe, chargé d'intérêts stratégiques et financiers, n'est certainement pas facile. Il fallait réunir de nombreux acteurs qui ne se connaissaient pas ou, pis, qui s'ignoraient volontairement. Il fallait convaincre là où rien n'aurait servi d'imposer. Mais ces raisons n'expliquent pas tout.

La situation politique a évolué. Le ministère de la recherche et de la technologie s'est réduit à une annexe du ministère de l'industrie. M. Chevènement a été remplacé par M. Laurent Fabius, moins enclin à bousculer gens et choses. M. Farnoux a été orienté vers les États-Unis. Toutes causes de délai. Mais l'essentiel est ailleurs.

D'abord, une distinction est nécessaire. Il y a, d'un côté, un programme mobilisateur, auquel M. Chevènement prévoyait en début d'année de consacrer quelque 200 millions de francs de crédits d'incitation, supplément ajouté aux financements usuels, qu'ils soient le fait d'organismes ou d'industries (1). Il y a, de l'autre, une stratégie de développement de la filière, un plan d'action pour lequel a été annoncé un financement global de 140 milliards de francs sur cinq ans.

La forêt a caché l'arbre. Ces deux programmes ne sont en rien comparables ; pas plus que les sommes préeitées. Mais le poids financier de l'action industrielle par rapport à celle de recherche-développement a fait disparaître cette dernière, jusque et y compris, semble-t-il, dans l'esprit de certains responsables politiques ou administratifs qui, fort préoccupés de « *méconoindustriel* », ont oublié quelques vérités élémentaires : la recherche obéit à sa propre logique, et ne se planifie pas au bouton de guêtre près. Elle est d'abord l'affaire des chercheurs, et le temps perdu ne se rattrape pas.

Le programme mobilisateur a souffert d'être par trop conçu comme l'appendice d'une stratégie industrielle. Il a été trop pensé en fonction d'objectifs utilitaires, au point que certains se demandent s'il y aura vraiment de la recherche dans les projets nationaux ou s'il ne se réduiront pas simplement à des études de produits. De plus, pour des raisons strictement financières, la filière électronique, au sens industriel, est passée récemment sous la tutelle des P.T.T., peu préparés à la prendre en charge et encore moins à même de contrôler et de coordonner une action pluridisciplinaire de recherche. Ce n'est pas là un travail d'ingénieur des télécommunications. Or les récents reports de décisions tiendraient à la volonté de la direction générale des télécommunications d'exercer son contrôle sur la recherche.

Dans les cours de récréation, les enfants racontent que, pour faire une passoire, on prend des trous et on met du fer autour. Au stade où en est le programme mobilisateur « filière électronique », il est tentant de dire qu'on a choisi les trous mais qu'il manque le fer.

MAURICE ARVONNY.

(1) Le rapport Farnoux évalue la dépense française de recherche-étude-développement en électronique à 12 milliards de francs en 1980. Mais le terme étude montre qu'il s'agit d'une définition très englobante.

Le Monde

HORS SÉRIE

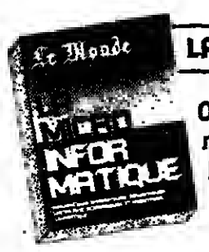

LA MICRO INFORMATIQUE

Que fait-on aujourd'hui avec un micro-ordinateur ? Quel sera l'impact de la micro-informatique sur la famille, l'école, la société ?

Dans cette brochure de 100 pages, des reportages, des enquêtes, des analyses pour nourrir la réflexion de tous ceux qui s'intéressent à ce phénomène ou s'en inquiètent.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX ET AU *MONDE* 28 F

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

BULL : toujours le dos au mur

PAUVRE industrie informatique française ! De Bull en CII. De CII en CII-HB. De CII-HB en Bull. Que de tours et de détours ! Que d'espoirs et de déceptions ! Ballottée au gré du jeu des Thomson, C.G.E. et autres Saint-Gobain, et des hommes politiques du moment. Enjeu régulier des luttes de pouvoir entre technostructures. Voilà bientôt vingt ans qu'elle tente de survivre sous l'œil goguenard d'I.B.M. qui attend patiemment son heure. Celle-ci sonnera-t-elle procbainement ? Les grandes manœuvres entre C.G.E. et Thomson, l'attitude des P.T.T., le nouveau tuteur de la filière électronique et de Bull, amènent – paradoxalement – à s'interroger une nouvelle fois sur l'avenir de l'industrie informatique française.

Il y a un an pourtant, on pouvait penser la question réglée, la voie choisie. CII-HB (pardon Bull) nationalisée – il n'y avait pas dans son cas d'autres solutions – les accords avec Honeywell renégociés, de nouveaux dirigeants nommés, on s'engageait dans l' « *opération de la dernière chance* ». Nul ne se cachait les difficultés de l'entreprise. Avec une société financièrement exsangue, un appareil de production désorganisé, des lignes de produits disparates, une image de marque dégradée chez une partie de la clientèle française, c'était presque une « mission impossible » que se voyaient confier MM. Stern et Lorentz, le nouveau tandem placé à la tête de la compagnie. A coup sûr une œuvre de longue haleine qui impliquait une vaste mobilisation à l'intérieur de la société, et un soutien sans faille de l'extérieur, à commencer des pouvoirs publics.

Plus encore que dans le cas du groupe Thomson, la situation exigeait une vigoureuse action à court terme, s'insérant dans une stratégie à long terme. Il fallait réorganiser les structures ; recruter à baut niveau ; réorganiser la production, enrayer la dégradation de la situation financière tout en menant une réflexion sur la politique-produit. C'est ce qu'ont tenté de faire ses dirigeants.

● *Les structures.* – Une reconcentration a été opérée autour des machines Bull qui ne jouaient plus depuis des années qu'un rôle marginal dans la politique de CII-HB. Désormais Bull devient une structure de commandement. Son capital, après échange des actions des petits porteurs, est détenu par l'État. Bull détient 80,1 % de CII-HB et autant de CII-HB N.V., la filiale de droit néerlandais qui règne sur la majeure partie du réseau commercial international. Honeywell conserve pour le moment 19,9 % du capital de ces deux entreprises. Parallèlement on a filialisé un certain nombre d'activités qui étaient jusqu'alors intégrées dans CII-HB. Bull contrôle ainsi une filiale « péripbérique », qui comprend notamment l'usine de Belfort ; une filiale bureautique, avec Transac reprise à C.G.E., R2E (micro-ordinateurs), DAP et les activités terminaux du groupe ; une filiale mini-informatique composée des unités industrielles et commerciales de la SEMS rachetée à Thomson. Enfin une filiale a été constituée pour le développement de la carte à mémoire.

« Changement de mentalité »

L'idée qui a présidé à cette profonde réorganisation, expliquent les dirigeants de Bull, est de « *créer des centres de profits et pertes autonomes ayant chacun des lignes de produits bien définies et des responsabilités clairement désignées* ». Outre une meilleure gestion financière, on espère ainsi que ces nouvelles structures entraîneront un « *changement de mentalité* ». Trop souvent dans le passé des considérations techniques, voire politiques, ont présidé à la politique produit. Il s'agit aujourd'hui de « *mieux coller aux marchés, aux besoins des utilisateurs* », et la filiale spécialisée est plus à même d' « *être à l'écoute de la clientèle et de suivre les évolutions de la concurrence* ».

La cohérence et la cobésion de l'ensemble doivent être assurées à travers le réseau commercial unifié, les directions fonctionnelles de la maison mère (personnel, planification, recherche, etc...) et la direction des réseaux, laquelle est chargée de veiller à ce que les systèmes et les matériels des filiales puissent communiquer entre eux. Cela afin de proposer à la clientèle, à travers un réseau commercial unifié, une panoplie complète de produits, une solution globale à ses problèmes informatiques : « *Nous assurons notre passé de généraliste de l'informatique. Nos clients attendent de nous un catalogue le plus large possible. Du grand ordinateur au mini.* » Mais Bull n'a plus les compétences et les moyens industriels de concevoir et de fabriquer la totalité des matériels : « *Nous devons nous concentrer sur quelques produits essentiels. Pour le reste, nous devons acquérir un savoir-faire d'ensemblier, garnir le catalogue à travers des accords de coopération et assurer la cohérence, la communicabilité de tous les systèmes.* »

La mise en place de ces nouvelles structures s'est accompagnée d'un profond renouvellement de la direction générale. Quant aux effectifs globaux du groupe, ils sont restés stables autour de 21 500 personnes. Bull réeupérant cependant 3 500 personnes avec le rattachement de SEMS et de Transac. Avec un chiffre d'affaires de 9,5 milliards de francs pour 25 000 personnes, Bull est loin de la rentabilité d'un I.B.M.-France, où 21 000 personnes assurent un cbiffre d'affaires de 22,2 milliards de francs. Le rétablissement de la situation financière du groupe ne passait-il pas d'abord par une amélioration de la productivité et une compression des effectifs ?

Outre les problèmes sociaux et politiques qu'auraient posés une telle décision, la direction de Bull estime qu'elle se serait traduite par une désorganisation de l'entreprise. « *D'une part, il nous faut faire face à une croissance moyenne de 15 % à 20 % par an. D'autre part, nous sommes prisonniers du passé. Les fusions, les changements de stratégie successifs, les errements des politiques précédentes, ont entraîné une multiplicité et une hétérogénéité des gammes d'ordinateurs.* » Or la compagnie est contrainte d'assurer à sa clientèle, venue d'horizons divers, un minimum de suivi et de services. « *Là où I.B.M. ne développe qu'un logiciel, nous devons en proposer plusieurs, ce qui nécessite plus de personnel et coûte donc plus cher.* » De plus, la mise au point du D.P.S. 7 mobilise des moyens humains considérables. Bref, s'il y a sans doute aujourd'hui trop de personnel par rapport à la production, on estime cbez Bull ne pas pouvoir, dans l'immédiat, faire autrement.

« L'entreprise a besoin de talents »

Il ne fait aucun doute que l'on souhaite à terme améliorer le ratio effectifs/cbiffre d'affaires. Mais cela devrait se faire plus par départ naturel que par suppressions massives d'effectifs. De plus, il n'est pas question de stopper l'embauche car « *l'entreprise a besoin de talents* ». En revanche, un processus de redéploiement interne impliquant un vaste programme de formation professionnelle est engagé afin d'orienter le personnel de certaines branches ou activités (mini) vers de nouvelles fonctions.

● *Les finances.* Si CII-HB avait été une société privée ordinaire, sa situation financière à la fin de 1982 l'aurait peut-être amenée au dépôt de bilan : 1,35 milliard de francs de pertes pour l'exercice 1982 ; 7 milliards d'endettement, des fonds propres égaux à zéro et plus de 800 millions de frais financiers.

En 1982, la compagnie a reçu un prêt participatif bancaire de 750 millions de francs. En 1983 elle a perçu 1,5 milliard de dotation budgétaire. Une partie de cet argent (800 millions) n'apparaît pas cependant dans le bilan comme du capital mais comme une dette à long terme. Bull a en effet émis pour 800 millions de francs d'obligation (portant intérêt annuel de 12 %) en échange des actions Machines Bull détenues par les petits actionnaires. Par ailleurs, le groupe n'a reçu que 250 millions de crédits d'études au lieu des 500 millions initialement prévus dans le budget de la recherche. Au titre de 1984, les dotations en capital seraient ramenées de 1,5 à 1 milliard de francs.

Même s'il ne correspond pas aux promesses faites, l'effort financier de l'État se traduira en 1983 par une diminution de la part relative des frais financiers qui reviendraient autour de 7,5 % du cbiffre d'affaires contre 8,5 %. Au niveau des résultats, le contrat d'entreprise de Bull signé avec les pouvoirs publics le 10 février 1983 ne prévoyait pas de miracle. Le retour à l'équilibre n'était envisagé que pour 1986. Malgré le coût du rachat de Transac (plus de 200 millions de francs) plus ou moins imposé par les pouvoirs publics et celui de la prise en charge de la S.E.M.S. qui perd plus de 150 millions de francs, il semble que l'exercice 1983 sera meilleur – ou plutôt moins mauvais – que prévu, le déficit global étant inférieur de 300 à 400 millions de francs aux prévisions du début de l'année qui tablaient sur près de 7 milliard de francs de pertes contre 1,35 en 1982.

Sélectivité

Due sans doute aux premiers effets de la réorganisation interne, à un marché plus porteur que prévu et à l'amélioration des processus de production à Angers, cette éclaircie reste cependant précaire. La résorption du passif en deux ou trois ans, le retour à un taux de frais financiers à un niveau inférieur à 5 % du chiffre d'affaires ne sont pas compatibles avec *certains projets en carton* et obligent Bull à ne pas avoir d'ambitions démesurées en matière de politique de produits. « *Notre stratégie industrielle sera sélective car nos moyens sont trop limités pour qu'on se disperse* ».

● *Les produits.* L'une des questions les plus cruciales qui se posent au groupe est celle des minis. Bull se retrouve avec trois produits à son catalogue. Le Mini 6 d'origine Honeywell est fabriqué dans l'usine de Joué-lès-Tours qui emploie un millier de personnes. Il assure une part non négligeable du chiffre d'affaires, mais pour le suivi technologique de ce matériel, la compagnie dépend d'Honeywell. Les Mitra et les Solar de la S.E.M.S. sont, quant à eux, en bout de course. Faut-il leur donner un successeur, et comment ? « *Il ne serait pas raisonnable de développer ex nihilo une gamme entièrement nouvelle de minis de conception française* », déclarait, le 14 septembre, M. Francis Lorentz. Elle serait d'un coût trop élevé (on parlait de 1 milliard de francs) et arriverait trop tard sur le marché. De fait, tant que les délais de conception et de fabrication seront en France le double de ce qui est la norme aux États-Unis, il serait illusoire et vain de vouloir se lancer dans une telle aventure.

Outre le Mini 6 d'Honeywell, CII-HB va développer, produire et commercialiser le « *mini* » mis au point par le C.N.E.T. (le S.M. 90), spécialisé dans les applications télécom. La compagnie s'interroge également sur sa présence dans le créneau des minis à usages industriel et scientifique. Des négociations sont en cours avec SEL. On reprend là, curieusement, une idée développée un moment par SEMS à l'époque où elle était encore dans le giron de Thomson. Idée que le gouvernement avait... écartée.

En fait, on pense aujourd'hui chez CII-HB que la mini-informatique risque de connaître les mêmes problèmes que la moyenne il y a quelques années, prise en sandwich entre des micros de plus en plus puissants et les ordinateurs traditionnels qui descendent vers le bas. Dans ces conditions, mieux vaut donc ne pas se lancer dans un investissement massif et n'être présent que sur des créneaux bien spécifiques. D'autant que le Mini 6 couvre une bonne part du marché de la gestion.

Le second problème qui se pose à Bull est celui du milieu et du haut de gamme. Si les graves difficultés de production des D.P.S. 7 sont en voie d'être résolues, il reste que la compagnie se trouve dans une position fort inconfortable. La stratégie de non-compatibilité avec I.B.M. adoptée en 1976 avec la fusion entre CII et Honeywell-Bull et l'accord avec Honeywell fut une grave erreur. Beaucoup aujonrd'hui en conviennent. Il n'est que de comparer la croissance du marché mondial avec celle des constructeurs non compatibles ces dernières années. La logique imposerait donc un retour vers des matériels compatibles – ou substituables – I.B.M. afin de grignoter si possible des parts de marché sur le géant américain.

Mais un tel virage prendrait du temps. Or, en attendant, Bull doit vivre en vendant des ordinateurs, d'origine Honeywell, qui ne sont pas compatibles. Qu'elle annonce un tel changement et sa clientèle risque d'être désorientée et de partir sous d'autres cieux. Voire de passer tout de suite chez... I.B.M. Cruel dilemme, qui explique la discrétion de la compagnie sur le sujet.

Il apparaît en tout cas que Trilogy, la société créée par Gene Amdahl, joue un rôle majeur dans la stratégie de Bull. Elle en est actionnaire (7 % environ) depuis l'origine et a, de ce fait, un libre accès à ses découvertes. Que Trilogy réussisse, comme on l'espère à sortir vers 1986 ses hyper-ordinateurs, utilisant les nouvelles technologies de circuits intégrés, et la société française, sera bien placée pour réattaquer le marché I.B.M. de la grande informatique. Dans le même temps, autant par nécessité financière que par respect de sa clientèle, Bull devra cependant assurer aux utilisateurs actuels un suivi de leurs produits ou des passerelles d'évolution. Ce qui coûtera cher.

Le joker Trilogy

Autres axes de développement : les périphériques où Bull mise sur sa dernière imprimante non impact, la carte à mémoire. Mais c'est sur la bureautique, à laquelle on a adjoint les « micros », que la compagnie fonde de grands espoirs. En 1986, cette activité devrait avoir « *autant d'importance que la partie moyens et grands systèmes* ». Cela « *implique d'aller très vite et de prendre des risques* ».

Bull veut offrir une gamme intégrée avec des produits (stations de travail, terminaux, minis, imprimantes, réseaux locaux) d'origines diverses : de Transac et de CII-HB mais aussi de l'américain Convergent. Un accord a été signé avec ce dernier qui comporte plusieurs volets (commercialisation, licence de fabrication, possibilité d'une prise de participation dans le capital). Il « *s'agit de faire la synthèse entre tous ces produits et d'offrir une vaste panoplie de logiciels* ».

● *Les coopérations.* « *Nous ne ferons pas tout et pas tout seuls* ». La profession d'ensemblier impliqué la multiplication des accords de coopération, afin, d'une part, de catalogue le plus complet possible, et, d'autre part, de diminuer le poids des recherches et des investissements. D'où les accords ponctuels avec Trilogy, Convergent, voire SEL ; la volonté de coopération avec les sociétés de services informatiques ; le centre de recherche commun avec Siemens et I.C.L. ; la participation au programme européen Esprit ; les accords sur les composants avec Thomson et Matra... Sans parler d'Honeywell et des conversations avec N.E.C. Une telle stratégie, adoptée par la plupart des grands groupes de l'informatique, comporte cependant un risque : celui de transformer un groupe industriel en simple commerçant, et de perdre peu à peu la maîtrise technologique. C'est dire la nécessité, pour un groupe comme Bull, de maintenir un niveau élevé de recherche, de choisir des « alliés » qui ne soient pas trop puissants, et surtout de prouver que sa politique n'est pas susceptible d'être remise en cause, chaque matin, au gré des humeurs des cabinets ministériels ou du « Kriegspiel » des autres groupes français de la filière électronique.

L'avenir de Bull, son redressement, dépendent presque autant de sa propre action que du comportement de son environnement. Or, à cet égard, l'horizon est loin d'être dégagé. Le chemin déjà étroit est semé de chausse-trapes. Il y a ceux qui, y compris dans les allées du pouvoir, veulent la pousser insensiblement dans les bras d'I.B.M. ; ceux qui rêvent d'en faire un appendice du CNET et de la D.G.T. ; ceux qui n'apprécient guère ses ambitions en bureautique ; ceux qui trouvent que, décidément l'informatique coûte bien cher, surtout en période d'austérité budgétaire...

Timorée pour les uns, trop ambitieuse pour les autres, la stratégie arrêtée par Bull au début de l'année apparaît pourtant, malgré ses imperfections, ses ratés, dans l'exécution, comme la seule susceptible de « *sauver les meubles* ». Le succès n'est pas garanti et le coût peut paraître élevé. C'est pourtant le prix pour maintenir, non seulement en France, mais en Europe, une compétence de généraliste de l'informatique et ne pas laisser en tête à tête américains et japonais.

J.-M. Q.

Formations
MICRO INFORMATIQUE
sessions intensives : 3 à 5 jours
Aide à la décision
MULTIPLAN, VISICALC, SUPERCALC
Traitement de texte
WORDSTAR, EASYWRITER, SIRIUS-WRITER I, TEXTOR
Gestion de données
DBASE II (niveau 1 et 2)
Langages de programmation
BASIC (Niv. 1 et 2), PASCAL
Télécommunications et réseaux
GROUPE SIGMA
spécialiste en formation informatique et micro-informatique
(1) 325.63.30

Il n'y a pas un magasin au monde qui ait aidé autant de gens à choisir parmi autant de micro-ordinateurs.

500 MAGASINS AU MONDE.
Vous trouverez des points de vente Computerland en France, à Paris XV, Paris XI, Paris IX, Rennes, Caen, Lorient, Marseille, St-Laurent-Du-Var, Lyon (ouverture prochaine) et en Belgique à Bruxelles, Antwerpen et Liège.
Nous offrons aux personnes intéressées la possibilité d'une franchise Computerland. Pour en savoir davantage, contactez Computerland Europe - B.P. 2722 - Grand Duché de Luxembourg 1451. Tél. (19/352-72-94-74).

Computerland

SOYEZ PROCHE DU FUTUR.

J. WALTER THOMPSON

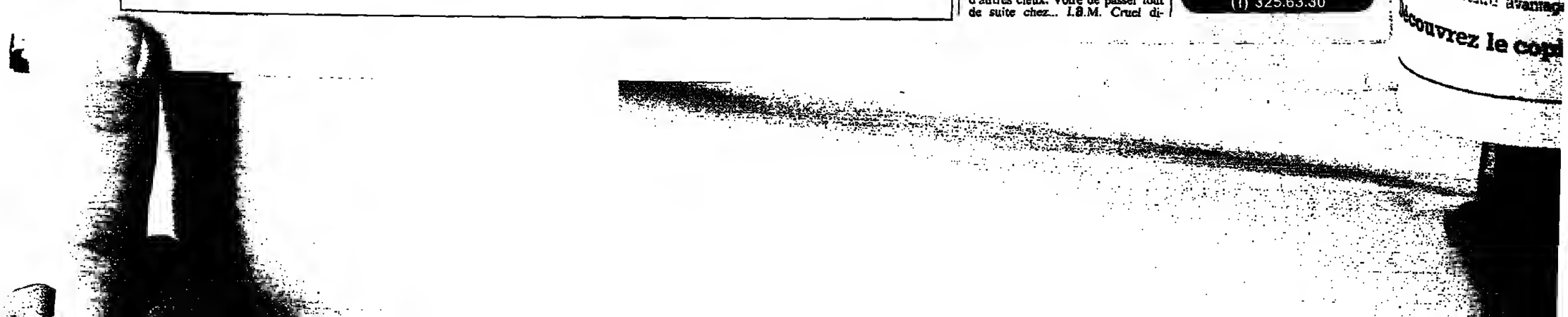

Matra oublié

FEU follet des dernières années du précédent septennat, Matra et son sémillant P.-D.G., M. Jean-Luc Lagardère, font preuve depuis deux ans d'une discrétion remarquée. Le changement politique intervenu le 10 mai 1981 a indiscutablement perturbé la stratégie du groupe et l'a obligé à revoir ses ambitions.

Matra apparaissait jusqu'alors comme l' « outsider » de l'industrie électronique, absorbant firme après firme, multipliant les accords technologiques internationaux. Le tout avec l'appui de l'Etat, qui voyait là le moyen de bousculer un peu les autres groupes français de l'électronique. Parallèlement, M. Lagardère avait lancé une vaste offensive dans la communication, les médias. En quelques années, on voyait émerger un véritable empire articulé autour de trois piliers : Matra, Europe 1, Hachette. La victoire de la gauche allait remettre en cause l'ascension du groupe.

Dans la liste des nationalisables, Matra occupait une place à part, seule sa branche armement étant en principe concernée. Cette situation particulière allait amener le nouveau gouvernement et M. Lagardère à ouvrir de longues et difficiles négociations pour décider du sort du groupe. Dans cette éprouvante partie de poker, le P.-D.G. de Matra va s'attacher à préserver ce qui est à ses yeux l'essentiel : l'intégrité industrielle de Matra et... Hachette.

Il sait plus que tout autre que l'édifice si rapidement construit est fragile. Sans les bénéfices de l'armement, la plupart des autres secteurs (téléphonie privée, composants, robotique, électronique automobile, horlogerie) sont incapables d'assumer leurs investissements. Les activités militaires nationalisées, le risque serait grand pour la partie civile de Matra (conservant un statut de société privée) de rejoindre le lot des entreprises déficitaires.

M. Lagardère réussira à faire prévaloir ce point de vue, évitant ainsi un démantèlement du groupe qui aurait mis en péril l'emploi de milliers de personnes. Matra préserve donc son intégrité, l'Etat prenant 51 % de l'ensemble. De plus, M. Lagardère conserve son poste de P.-D.G., et d'astucieux montages financiers permettent de maintenir à plusieurs filiales, notamment celles où sont associés des partenaires étrangers, un statut de firme privée.

Pour ce qui est de l'autre partie de l'empire ; les médias, le groupe Floirat-Lagardère va lâcher Europe 1 pour conserver Hachette. Sans doute parce que le nouveau pouvoir, à l'Elysée notamment, tenait d'abord à « réorganiser » le capital d'Europe 1. Sans doute aussi parce que M. Lagardère et ses amis ont estimé qu'Hachette offrait tout compte fait des possibilités de développement plus intéressantes eu égard au nouvel environnement politique.

Les négociations, menées directement avec l'Hôtel Matignon pour la partie industrielle, et avec l'Elysée pour les médias, vont durer près d'un an. Un an pendant lequel le groupe a été quelque peu bloqué dans ses développements.

Les structures juridiques, les modalités financières de l'opération définies non sans mal (les petits actionnaires faisant monter les enchères), le groupe se retrouve au début de 1983 face à ses problèmes.

Jouissant d'un statut à part dans le secteur nationalisé (1), Matra se trouve cependant plus ou moins exclu de la manne que l'Etat-actionnaire verse au secteur public. Certes, les armées et leurs marchés d'études sont toujours là. Mais les contrats à l'exportation sont plus difficiles et les avances sur commandes moins substantielles.

Si les militaires et l'espace continuent leur bonhomme de chemin, il n'en va pas de même pour la plupart des filiales. Sans doute le changement politique a-t-il contribué à avancer une heure de vérité qui aurait de toute façon sonné. Car bien des sociétés rachetées par Matra étaient fragiles, malades. Le meilleur exemple est celui de Manurhin (Matra y détient 35 %), où les pertes mensuelles atteignent aujourd'hui 14 millions de francs. Dans beaucoup d'autres filiales, c'est également l'hémorragie, l'horlogerie, la construction automobile, l'électronique automobile (Jaeger et Solex), la situation n'est pas nouvelle. Mais les télécommunications, la péritéléphonie (Péritel), connaissent à leur tour de sérieuses difficultés. Comme les composants sont — comme prévu — toujours en rouge, le bilan global des filiales de Matra n'est donc guère brillant.

Le groupe, qui reste encore dans son ensemble bénéficiaire, s'est attaché à remettre de l'ordre. Il cherche par ailleurs à renforcer son implantation sur le marché de la micro-informatique, de la productique, à accroître ses percées dans la télématique, sur le marché international, notamment aux États-Unis. Reste que l'on peut s'interroger sur les chances réelles de redressement de plusieurs secteurs de Matra. Pourra-t-il se passer de l'aide massive de l'État ? D'ores et déjà, des discussions sont en cours pour une éventuelle dotation en capital. Mais l'argent se fait rare, et il y a déjà beaucoup de calmans dans le marigot. Comment le groupe, affaibli, va-t-il pouvoir tirer son épingle du jeu face au tandem Thomson-C.G.E. ? Son P.-D.G., M. Lagardère, qui a « mal vécu » les deux dernières années, ne va-t-il pas être tenté de consacrer plus de temps à Hachette, aujourd'hui redressée, voir à d'autres activités, comme le *sponsoring* ?

On peut se demander si Matra n'est pas également victime de ses nombreux et rapides succès d'hier, de l'image que son P.-D.G. s'était forgée, des amitiés qu'on lui prêtait, à tort ou à raison, dans les allées du précédent pouvoir ? Ne tombe-t-on pas aujourd'hui d'un excès dans l'autre, en oubliant systématiquement Matra de toutes les grandes manœuvres en cours ?

J.-M. Q.

(1) Matra sera exclu en 1983 du champ d'application de la loi de démocratisation du secteur nationalisé.

Et Olivetti...

Etra propriétaire de 33 % des actions du premier groupe électronique italien, devenu cette année deuxième constructeur de matériel informatique en Europe, et ne pas savoir en tirer partie : la situation est pour le moins paradoxale.

Tel est bien le cas, pourtant, de la France avec les 33 % d'actions acquises pour le compte de Saint-Gobain dans Olivetti il y a quatre ans et aujourd'hui partagées entre la Compagnie des Machines Bull (23 %), Saint-Gobain (8,5 %) et les banques. Saint-Gobain, « sorti » de l'électronique après sa nationalisation, est vendeur. Bull de son côté à court de liquidités a besoin d'argent. D'autant que la société n'a guère pu trouver de terrain d'entente avec M. de Benedetti, P.-D.G. d'Olivetti. Les deux entreprises sont manifestement concurrentes et le seront sans doute de plus en plus.

Le gouvernement a donc demandé à la C.G.E. d'explorer les terrains d'entente possible dans le cadre de son développement dans la bureautique. Les pouvoirs publics souhaitaient particulièrement voir se bâtir une usine de machines à écrire électroniques en France.

Les deux groupes sont aujourd'hui parvenus à un protocole d'accord technique et commercial. Dans le même temps, la C.G.E. pourrait reprendre à son compte environ 10 % des actions. Toutefois, son directeur général, M. Pebereau, dont les moyens financiers sont consacrés aux vastes restructurations engagées avec Thomson et Framatome, n'a guère envie de payer (quelque 400 millions) pour obtenir une position minoritaire. Aussi a-t-on imaginé de faire porter, du moins provisoirement, ces 10 % par un consortium financier dont la Caisse des dépôts serait le chef de file.

La signature entre la C.G.E. et Olivetti reste néanmoins soumise au sort des 23 % restants. Or une partie des actions détenues par la Compagnie des Machines Bull (10 % environ) sont « syndiquées », c'est-à-dire qu'il faut l'accord de M. de Benedetti pour qu'elles changent de mains. Le président italien s'appuie sur ce droit pour réclamer l'ensemble des 23 %.

On lui prête l'intention de vouloir les récupérer pour les revendre à un autre partenaire dont la stratégie lui paraît à la fois plus claire que celle des Français, et plus conforme à la sienne. Le nom d'A.T.T. est cité... perspective qui inquiète les pouvoirs publics français. Certains préféreraient garder « en réserve » les 33 % d'Olivetti. Mais il faudrait laisser chez Bull les 10 % syndiquées, et racheter les autres 23 %. Coût : 1 milliard de francs. C'est le prix à payer si l'on veut éviter de laisser A.T.T. ou un autre groupe américain consolider sa position en Europe en échange d'une usine de montage de machines à écrire.

E.L.B.

PUBLICITE

Le copieur IBM 60 est surprenant ; rien de surprenant, c'est un IBM !

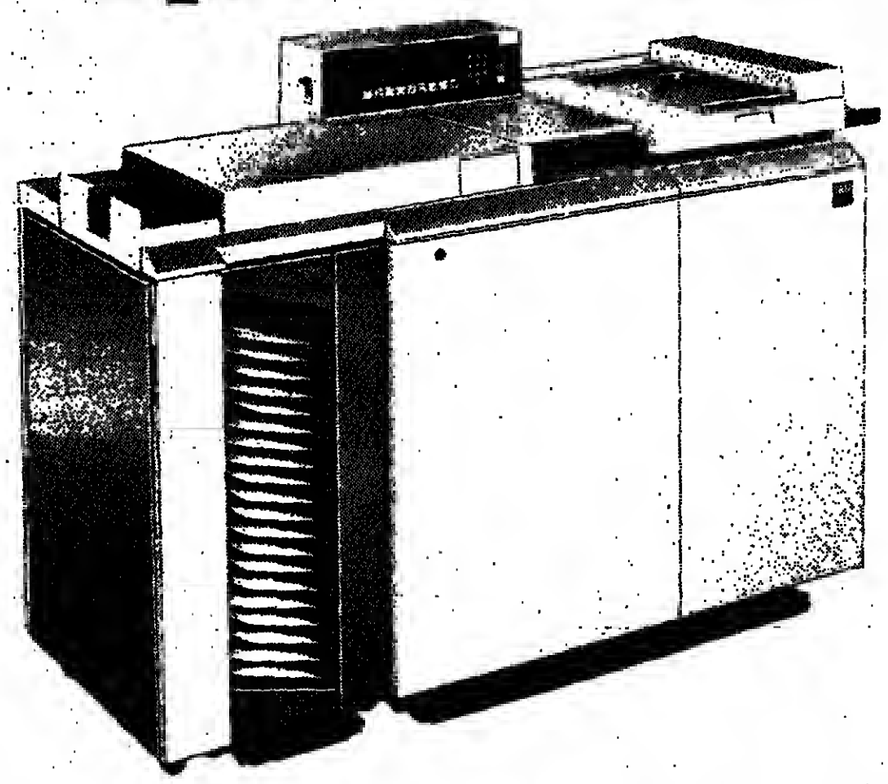

IBM va toujours de l'avant et livre, avec le modèle 60, une nouvelle génération de copieurs.

Grâce à son microprocesseur intégré, technologie oblige, le copieur IBM III modèle 60 est en mesure de vous apporter une fiabilité, une simplicité et une productivité surprenantes. Autre avantage : sa conception modulaire vous permet de lui adjoindre différentes fonctions comme la réduction de format, la trieuse, le chargeur automatique et le compteur individuel de copies.

L'IBM 60 c'est aussi le choix du support, des copies recto-verso... et une qualité de copie remarquable.

Vous avez désormais un portrait presque complet de l'IBM 60.

Découvrez le copieur IBM 60 au SICOB. Niveau 1. Zone DE. Stand 1473

Renvoyez ce bon ou téléphonez à M. Alain LEHEUTRE M
IBM France. Tour Générale. 92088 Paris-La Défense cedex 22
Tél. (1) 776 41.32 poste 40.649, pour obtenir :
☐ une documentation ☐ la visite d'un ingénieur ☐ une démonstration
Nom
Société
Adresse
Tél.
Fonction

IBM

هكذا من الأصل

Thomson : la tentation du recentrage

ETRE parachuté à quarante-trois ans par un pouvoir de gauche à le tête d'un groupe qui est le « premier électronicien de France » n'est pas une mince affaire. Lorsque M. Alain Gomez prend, le 18 février 1982, possession du fauteuil présidentiel de Thomson-Brandt, il n'a dans ses bagages que sa solide expérience de gestionnaire formé aux méthodes anglo-saxonnes, son « *tempérament* » et quelques amitiés dans les allées du nouveau pouvoir.

Il ne connaît pas l'entreprise qu'il doit diriger, pas plus que... l'électronique ou le milieu politico-industriel dans lequel il va désormais évoluer. Alain Gomez a fait ses armes dans un groupe, Saint-Gobain, qui n'a traditionnellement que peu de relations avec l'Etat. De plus, dans le secteur qu'il dirigeait – l'emballage, – les interférences de l'administration étaient quasiment nulles. Tout le contraire, en quelque sorte, de Thomson.

Au fil des semaines et de son immersion dans le groupe, M. Gomez découvre peu à peu l'ampleur des dégâts, notamment chez Thomson-C.S.F. Si la maison présente encore une façade respectable, les murs intérieurs sont lézardés, et des pans entiers risquent bel et bien de s'effondrer. Le jeune P.-D.G. va alors devoir mener une action tous azimuts, tout en faisant son apprentissage sur le terrain et sous le feu.

La première tâche sera d'assurer son autorité, notamment chez Thomson-C.S.F., filiale à 51 %. La seconde sera de mettre en place de nouvelles structures et de choisir les hommes qui les animeront. Ce solitaire est arrivé seul. Sans équipe. Voulant se faire une opinion par lui-même sur les hommes et sur les choses, et préserver son autonomie, il « *résiste* » aux conseils prodigués ici ou là.

Les changements d'hommes se feront au coup par coup et concerneront surtout les fonctions horizontales (personnel, plan, finance) par recrutement externe. En revanche, il maintiendra les opérationnels qui ont en charge les dossiers les plus brûlants : ceux où les interférences avec les pouvoirs publics sont le plus sensibles.

Indispensable, cette remise en ordre n'est cependant pas une fin en soi. Encore faut-il qu'elle serve une stratégie. Préoccupé au premier chef par la situation financière, Alain Gomez va peu à peu se faire une religion. Thomson est engagé dans de multiples activités. La plupart perdent de l'argent (infor- matique, composants, radiologie, téléphone).

L'électronique professionnelle, en fait les activités militaires, n'est plus ce qu'elle était. Les marchés à l'export sont plus difficiles. Les « avances » sur contrats versées par les pays arabes sont revenues de 30 % à 10 %, réduisant du même coup les produits financiers qui entraient pour une large part dans les bénéfices de C.S.F. Quant au grand public, pilier de Thomson-Brandt, sa taille critique est encore insuffisante.

Même si une meilleure gestion quotidienne peut boucher ici ou là quelques trous, il reste que, globalement, la situation financière du groupe ne peut que se dégrader au fil des ans. Sauf à recevoir de l'actionnaire les sommes nécessaires pour investir massivement, alléger les frais financiers et tenir plusieurs fronts technologiques.

Or M. Gomez acquiert rapidement la conviction que la situation économique, sociale et politique ne conduira pas l'Etat à faire un effort spectaculaire en faveur de Thomson. La sidérurgie, la chimie, les charbonnages, etc., absorberont l'essentiel des dotations en capital.

Elagage

Convaincu qu'il sera d'abord jugé sur sa capacité à refaire de Thomson un groupe bénéficiaire, le président-directeur général estime alors qu'il n'a plus, pour atteindre ce but, qu'une solution : se séparer d'un certain nombre de centres de pertes, diminuer le nombre des métiers pour se concentrer sur quelques points forts.

Cet élagage a déjà commencé. Pour des activités périphériques qui ne posent pas trop de problèmes politiques. La Compagnie des lampes a été cédée à Philips ; la S.E.M.S., ses ordinateurs et ses pertes ont été rattachés à Bull, Thomson conservant cependant les activités informatiques militaires. Le groupe a revendu également diverses participations dans des sociétés financières et immobilières. D'autres cessions (ingénierie, fils et câbles) sont à l'étude.

Pour les points forts, deux étaient tout trouvés. Le « professionnel », noyau dur du groupe, fascine de plus en plus le jeune président-directeur général. C'est là un domaine où Thomson est – presque – l'égal des plus grands mondiaux. Le vieux concubinage avec l'Etat s'y fait sans heurts. A travers un interlocuteur unique, le ministère des armées, client et pourvoyeur de marché, d'études. Presque un « paradis » à côté des autres grands secteurs civils où tous les ministères interviennent, sans parler des élus.

Second point fort, les produits grand public : électroménager et surtout vidéo. Seul français sur ce marché, Thomson est un des rares à résister encore en Europe. Le jour même de sa prise de fonctions, le jeune président-directeur général s'interroge donc sur le moyen de frapper un grand coup dans ce secteur afin de faire de son groupe l'« autre grand européen de l'électronique grand public ».

Les portes lui seront alors ouvertes chez Grundig, et pendant quelques mois il pense réussir l'opération. On sait comment l'affaire, pourtant bien engagée, tournera court. La coopération européenne à trois – Philips, Grundig, Thomson – dans la vidéo, que le président de la République appelle publiquement de ses vœux, débouche sur... une alliance technologique entre Thomson et le japonais J.V.C.

Quelles que soient les responsabilités de Philips et des milieux allemands dans l'échec de l'opération Grundig, le rôle joué par M. Fayard, patron de la division grand publie de Thomson, partisan depuis toujours de l'alliance japonaise, et la façon dont le groupe français a mené la négociation vont susciter ici ou là des interrogations. L'affaire a, en tout cas, laissé des séquelles.

A ces deux grands points forts, le P.-D. G. de Thomson songe à adjoindre un troisième : les composants. Sur ce point, il partage les vues des pouvoirs publics, même si parmi ses troupes beaucoup rechignent. Pour M. Gomez, Thomson doit devenir le grand pôle français de fabrication de composants.

D'abord parce qu'il est vital pour lui de maîtriser la conception et la fabrication des circuits intégrés. Car les « puces » conditionnent de plus en plus le développement de l'électronique professionnelle (notamment des systèmes d'armes) et des produits grand public. Ensuite parce que d'autres groupes français comme Bull ou C.G.E. ont besoin d'avoir un fournisseur privilégié à côté d'eux. Rôle que Matra, l'autre producteur français, ne peut jouer seul.

Renforcer les positions

En reprenant la totalité du capital d'Eurotechnique, la filiale commune de Saint-Gobain et de l'américain National Semi Conductor, Thomson renforce donc ses positions. Reste que la perspective de gagner de l'argent dans ce secteur ne peut être que lointaine. En attendant, il faut investir massivement. Un coût annuel évalué entre 1 et 1,5 milliard de francs.

Certes, l'Etat a promis d'apporter son obole. Mais les péripéties de la reprise d'Eurotechnique et les éternelles contraintes budgétaires amènent les dirigeants du groupe à s'interroger sur la réalité et surtout la continuité de l'effort de l'Etat. Dans ces conditions, il ne manque pas de gens, à l'intérieur du groupe, où chacun plaide pour sa chapelle, pour mettre en cause un investissement important dans un secteur si difficile.

Ce qui est sûr en tout cas pour M. Gomez, c'est que Thomson ne pourra pas consacrer les efforts nécessaires pour être tout à la fois « un grand » des composants, de la radiologie, de la communication. Si sur la branche communication il va hésiter, il cherche en revanche à régler le cas de la Compagnie générale de radiologie, à travers un accord avec la société américaine Technicare. Il verra le projet bloqué sèchement par le gouvernement. Pour le moment, aucune autre solution n'a été trouvée, bien peu de gens étant intéressés à reprendre la C.G.R. Qu'il y soit contraint par le gouvernement ou par l'absence d'acheteur, le maintien de Thomson dans le « médical » se traduira dans son bilan et son compte d'exploitation. Il faudra bien boucher les trous de la C.G.R. et maintenir un minimum d'investissements. Du coup M. Gomez va céder aux sirènes de Georges Pébereau, et négocier un dégagement de l'ensemble du secteur de la communication.

J.-M. C.

LE PROGRAMME DE TÉLÉVISION PAR CABLE

La proposition du groupe C.G.E. n'est pas retenue par les P.T.T.

Les négociations industrielles sur les réseaux de télévision par câble entrent dans leur phase finale. Il reste trois groupes de constructeurs en piste après élimination de quatre candidats. La direction générale des télécommunications, qui examine maintenant les prix et les perspectives d'exportation, souhaite aboutir d'ici à la fin de l'année en ne retenant vraisemblablement que deux industriels pour fabriquer d'ici à 1986 les 1,4 million de lignes prévues dans le plan câble.

Sept groupes de candidats ont répondu à la « consultation » industrielle lancée en février par la D.G.T. Chacun devait proposer une solution d'ensemble, l'administration n'ayant fixé que la structure « en étoile » du réseau, laissant aux industriels le soin d'imaginer la meilleure technique possible pour le câblage français.

Les groupes éliminés ont été en premier Sobea-Sermat, et Sannier-Duval, puis Portenseigne, filiale de Philips, qui e proposé une solution « numérique » jugée trop coûteuse, quoique intéressante pour la suite du plan après 1986. A cette date, la D.G.T. devrait en effet commencer un « câble interactif » de seconde génération, tandis que, pour la première génération, seule la vidéo (chaînes de T.V., films...) traditionnelle est envisagée.

La dernière élimination est pour le moins inattendue : il s'agit du groupement C.I.T.-Alcatel/Câbles de Lyon, deux filiales de la C.G.E. Sa proposition, adaptée des solutions américaines, a été jugée mauvaise du point de vue technique, mais également trop onéreuse. A l'heure où la C.G.E. entend devenir le seul grand groupe français des télécommunications en absorbant la division communications de Thomson, il est permis de s'inquiéter de la mauvaise réponse de ce groupe. La C.G.E. ne pourra arguer qu'il s'agit d'une « punition » de la D.G.T., administration hostile à la fusion des télécommunications de Thomson et de C.G.E. : son échec remonte à une date antérieure au projet de rapprochement.

Paradoxe : le groupe de MM. Brunet et Pebereau a toutes les chances néanmoins d'hériter d'une part du marché, car L.T.T. (filiale de Thomson, qui doit être reprise par la C.G.E.) fait partie des candidats encore en lice. Outre L.T.T., la D.G.T. a retenu la proposition de SAT/Tonna (la SAT était maître d'œuvre du câblage en fibre optique de Biarritz) et celle du groupement Velec-C.G.C.T.

La société Velec est une des filiales du groupe textile Vandeputte, installé à Tourcoing, qui compte plusieurs autres intérêts dans l'électronique, dont Télé-Desmet, fabricant de téléviseurs. Velec, avec un chiffre d'affaires de 107 millions de francs hors taxes en 1982, est une P.M.E. qui a déjà réalisé quelques percées dans la vidéo-communication. Elle a été choisie comme maître d'œuvre du câblage en fibre optique du Centre commun d'études de télécommunications et de télédiffusion (C.C.E.T.T.) de Rennes. Elle participe également au réseau de télévision câblé de Lille.

Pour répondre à la consultation de la D.G.T., Velec s'est appuyé sur les recherches publiques et fera appel à la C.G.C.T. pour une partie du réseau, ce qui, étant données les difficultés d'emploi de l'ancienne filiale d'I.T.T., constitue un argument important aux yeux des P.T.T.

Un financement difficile

Le plan de câblage prévoit de commander aux industriels cent mille « prises » cette année, trois cent mille l'an prochain et un million en 1985. Le budget prévu pour ces trois années est de 5 milliards de francs pour les commandes et de 1 milliard pour les équipements nationeux (les grandes artères), les collectivités locales devant, de leur côté, apporter un tiers des dépenses locales sous forme d'avances remboursables.

La négociation sur les prix n'étant pas terminée, il est encore trop tôt pour prévoir quel sera le pourcentage de prises réalisées en fibres optiques dans le total des 1,4 million. On sait seulement, d'après les premiers examens, que la fibre optique est deux à trois fois plus chère que prévu (5 000 F par prise) et que, en conséquence, les P.T.T. devront avoir recours à des solutions plus traditionnelles en cuivre pour une bonne partie des lignes commandées d'ici à 1986.

L'élimination de la C.G.E., le prix de la fibre optique, et plus encore les difficultés budgétaires avec le transfert aux P.T.T. du financement de la filière électronique, ne remettent pas en cause le plan gouvernemental. Les P.T.T. ont – après quelques difficultés il est vrai – réussi à inscrire 800 millions de francs au budget pour les commandes câbles de 1983. Mais l'avenir n'est pas assuré, loin de là. Dans les trois plans de la D.G.T. – le téléphone, la télémécanique, le câble, – ce dernier est celui qui a la rentabilité la plus lointaine. Si la rigueur se maintient ou s'aggrave, la vidéocommunication en fera les frais en premier.

E. L. B.

Un exemple de l'anticommunication dans l'entreprise :

LE SYSTEME DU TAM-TAM.

Le tam-tam évoque en littérature le mystère, l'aventure lointaine, mais dans l'entreprise il représente avant tout la forme de communication à son stade primitif. C'est pourtant souvent par ce système archaïque que l'information circule entre le Siège et les succursales, ou tout simplement intra-muros d'un service à l'autre, et la communication se perd ou se déforme. Aujourd'hui, ce système est périmé.

Triumph-Adler a mis au point une bureautique intégrée efficace. Votre Distributeur-Conseil établira avec vous le diagnostic équipement bureautique de votre société et vous proposera selon vos besoins : machines à écrire électroniques, photocopieurs intégrés aux postes de travail, systèmes de traitement de textes modulables, micro ou mini ordinateurs. Son Service Après-Vente assurera un service d'entretien ponctuel, rapide et fiable.

TA bureautique : la communication facile dans l'entreprise.

La solution au système du tam-tam : la communication bureautique intégrée de T.A. Machine à écrire à mémoire SE 1040. Système de traitement de texte BITSY. Photocopieur TA 258.

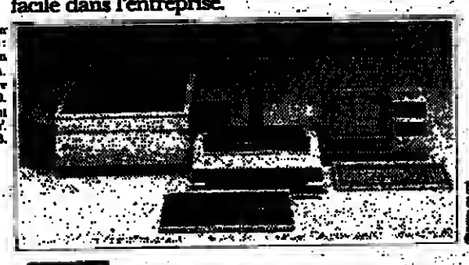

TA BUREAUTIQUE
TRIUMPH-ADLER

Pour recevoir une documentation, veuillez retourner ce coupon à : Triumph-Adler France, 3/7, avenue Paul-Doumer 92502 Rueil-Malmaison. Cedex.

Nom _____ Tél. _____

Adresse _____

MTS

C.G.E. : des moyens et des ambitions

LORSQUE l'Etat devient, en février 1982, son unique actionnaire, la Compagnie générale d'électricité est de tous les groupes industriels nationalisés celui qui a le plus d'atouts en main.

Il est un des rares avec Matra et Saint-Gobain à dégager des bénéfices. Placé sur des créneaux porteurs, électroniques, économies d'énergie, électricité, il dispose de quelques solides rentes de situation (matériel électrique, piles, câbles, etc.) et est directement en prise avec les grands programmes d'équipement nucléaires et téléphoniques. Au sein d'une filière électronique promise à un brillant avenir dans les discours des nouveaux dirigeants, il occupe une place de choix, et ce d'autant plus que ses concurrents doivent affronter — eux — d'innombrables problèmes. A commencer par de « sordides » questions d'argent.

A la différence de Bull et de Thomson, M. Ambroise Roux n'avait pas eu besoin de « gonfler » les bénéfices des dernières années. Aussi n'y aura-t-il pas, à la C.G.E., de « mauvaises surprises », et lorsque M. Roux passe la main le 17 février, il peut, à juste titre, faire valoir la bonne santé du groupe. Certes des esprits malins pourraient déceler ici ou là quelques failles. En bureautique, les espoirs sont déçus et les promesses non tenues. Le rachat du groupe britannique Ronéo ne se révèle pas très heureux. Malgré les crédits de l'État, il n'y a toujours pas de machine à écrire électronique française. Les cartons des laboratoires sont loin d'être pleins et, dans certains domaines, comme les télécommunications, l'avance technologique de la C.G.E. est grignotée. Le secteur du B.T.P. donne des signes d'essoufflement. Mais nul n'est parfait, et ces faiblesses de la C.G.E., notamment en recherche, se retrouvent malheureusement dans la plupart des autres groupes français.

Second atout : les structures et les hommes. La C.G.E. a depuis longtemps adapté une organisation décentralisée avec une multitude de filiales — dont plusieurs sont cotées en Bourse — dotées d'une grande autonomie. Réelle pour la gestion courante, celle-ci est plus formelle pour les grandes décisions stratégiques. Cette organisation décentralisée allait cependant permettre d'amortir le choc de la nationalisation, notamment parmi les cadres.

Les hommes ont pour l'essentiel été maintenus en place. A commencer par M. Georges Pebereau, qui co-gouvernait le groupe depuis plus de dix ans. M. Roux ayant très clairement annoncé son intention de partir le jour de la nationalisation et le gouvernement socialiste n'ayant aucun désir de le retenir, M. Pebereau a sans doute caressé un instant l'espoir de devenir le numéro 1 de la C.G.E. nationalisée. Peut-être n-t-il également été tenté de partir ? Mais par « devoir » envers ses troupes et aussi parce qu'il a compris très vite tout le parti que son groupe et lui-même pouvaient tirer de la nouvelle donne, M. Pebereau a oublié la petite blessure d'amour-propre qu'a été la nomination de M. Brunet, ambassadeur de France, à la présidence de la C.G.E. Après tout, n'a-t-il pas troqué un P.-D.G. qui lui faisait de l'ombre contre un P.-D.G. qui le met en lumière ?

Stratégie et négociations

Conservant toute son organisation interne, n'ayant pas à se lancer dans de complexes réformes de structures, à remettre en ordre la gestion, M. Pebereau va alors pouvoir se consacrer à ce qui est, aujourd'hui, l'essentiel de l'emploi du temps de la plupart des dirigeants de grands groupes : la stratégie, les grandes négociations, le lobbying. Toutes choses pour lesquelles il a un vif penchant et un réel talent. Celui-ci va pouvoir s'exprimer d'autant plus que, dans le club des nationalisés de l'électronique, M. Pebereau est celui qui connaît le mieux le secteur, les dossiers administratifs et les hommes, en France et à l'étranger.

Face aux nouvelles équipes politiques où les néophytes sont légion, la C.G.E. va fort habilement apparaître comme le bon élève de la classe. Certes, elle souhaite, comme les autres, recevoir sa part des dotations en capital de l'État actionnaire. Mais elle fait ses demandes sans excès. Cela lui est d'autant plus facile que sa situation financière est meilleure que celle de ses confrères. On n'oppose jamais un « non » brutal à un désir des pouvoirs publics... mais on s'arrange pour proposer une solution de rechange astucieuse. On ne demande pas à l'actionnaire une autorisation préalable... on l'informe des grandes lignes d'une opération qui ne peut servir, bien sûr, que les intérêts du pays. On ne fait pas de licenciements sauvages... mais on « dégraisse » en douceur, sans vagues.

Saint-Gobain sorti de l'électronique, Matra renvoyé dans son coin, la C.G.E. va donc apparaître peu à peu comme le noyau dur d'une filière électronique qui a une fâcheuse tendance à partir en lambeaux. Pour le groupe et ses dirigeants, l'occasion est belle de réaliser un vieux rêve : celui de devenir le « patron » de l'industrie électrique et électronique française, l'interlocuteur, voire l'instigateur privilégié, de la puissance publique.

La C.G.E., qui avait pris ces dernières années une allure de conglomérat, va donc chercher à se recentrer sur ses points forts : la communication et l'électricité, l'objectif étant de devenir ou de rester un des grands mondiaux dans ces secteurs. On désinvestit pour réinvestir. La C.G.E. va ainsi céder ses participations dans la Générale des eaux et conclure avec Saint-Gobain un accord qui doit faire passer progressivement toute la branche bâtiment et travaux publics sous la tutelle du groupe de M. Fauroux.

Rectification de frontière au demeurant logique, qui permet à la C.G.E. de récupérer près de 500 millions de francs et de se débarrasser d'un secteur qui vit ses derniers beaux jours. De même Transac sera cédée à Bull au nom de la concentration de l'informatique française.

Parallèlement, le groupe renforce ses positions dans les câbles et les services informatiques en prenant la majorité du capital de la SESA. Une opération qui témoigne de ses ambitions dans le secteur de la communication. Si la C.G.E. veut fort logiquement accroître sa position dans la commutation publique, elle entend aussi à l'instar d'autres groupes internationaux étendre sa compétence à l'ensemble de la communication : centraux privés, transmissions, logiciels, afin de proposer un service complet. Certes, il lui manque les ordinateurs et les composants. Mais ce sont des domaines difficiles, aléatoires, qu'il vaut mieux laisser à d'autres... Un point d'interrogation demeure : la bureautique. Faut-il investir massivement dans un secteur aux contours assez flous ? Se lancer à fond dans le traitement de texte ? Un projet d'accord technico-commercial a bien été signé avec Olivetti. Mais il reste encore en pointillés.

Les dirigeants de la C.G.E. étaient convaincus qu'une telle stratégie passe par l'élimination des redondances en France. Ne serait-ce que parce que le marché national et les crédits publics sont insuffisants pour nourrir plusieurs groupes.

Dans le matériel électrique, les difficultés de Creusot-Loire peuvent donc être l'occasion de concentrer autour de la C.G.E. et de sa filiale Alsthom Atlantique l'ensemble de la filière électro-nucléaire. Le groupe devenant ainsi l'interlocuteur unique d'E.D.F. Dans l'électronique, l'objectif est d'être reconnu comme le leader de l'ensemble du secteur de la communication et de devenir ainsi le partenaire privilégié des P.T.T... dispensateurs de la manne publique pour la filière électronique.

J.-M. Q.

La C.G.E. : 65,8 milliards de francs de chiffre d'affaires...

La Compagnie générale d'électricité et l'ensemble de ses filiales employaient, à la fin de 1982, 192 000 personnes. Son chiffre d'affaires consolidé atteignait 25,2 milliards de francs (dont 26,5 milliards de francs à l'étranger). La marge brute d'autofinancement de l'ensemble s'élevait à 2,4 milliards de francs et le résultat net consolidé à 638 millions de francs. Le groupe consacre 2,4 milliards de francs à la recherche-développement, dont la moitié pour les activités télécommunication-informatique.

La ventilation de ce chiffre d'affaires par grands secteurs d'activité est la suivante :

- Électro-mécanique et construction navale (Althom-Atlantique) 12,2 milliards de francs ;
- Entreprise et ingénierie (Société Générale-Sainrapt et Brice) : 13,3 milliards de francs. Ce secteur a fait l'objet d'un accord avec Saint-Gobain qui doit en prendre progressivement la responsabilité ;
- Télécommunication et informatique (C.I.T.-Alcatel) : 12,2 milliards de francs ;
- Entreprise électrique (C.G.E.E., Alsthom) : 7,3 milliards de francs ;
- Câbles (Câbles de Lyon) : 4,8 milliards de francs ;
- Accumulateurs et piles (S.A.F.T.) : 3,4 milliards de francs ;
- Matériaux (Céraver, Joint Français) : 1,2 milliard de francs ;
- Grand Public (C.E.P.E.M.) 1 milliard de francs ;
- Divers (activités commerciales et financières) : 6 milliards de francs.

... Et 47 milliards pour Thomsom

La groupe Thomson-Brandt comptait cent trente-deux mille salariés à la fin de 1982. Son chiffre d'affaires consolidé atteignait 47 milliards de francs, dont 45,1 % réalisés à l'étranger. La marge brute d'autofinancement était devenue négative (— 5 milliards de francs) par la prise en compte de nombreuses provisions pour pertes sur des marchés de télécommunications. La perte nette du groupe avait été de 2,2 milliards de francs en recherche-développement l'an passé.

Le groupe est divisé en deux parties :

- Thomson-Brandt, maison-mère, nationalisée, spécialisée :
  - — Sur les biens de consommation (téléviseurs, machines à laver...) : 14,9 milliards de francs de chiffra d'affaires ;
  - — Sur l'ingénierie par sa filiale Sodeteg, les câbles, l'armement traditionnel et divers : chiffre d'affaires 6 milliards de francs en 1982.
- Thomson-C.S.F., filiale à 40,4 % de Thomson-Brandt, qui répartit ses activités en quatre branches :
  - — Systèmes et détections (radars, avionique...) : chiffre d'affaires 2,5 milliards de francs ;
  - — composants électroniques : chiffre d'affaires 3,3 milliards de francs ;
  - — Équipements médicaux par sa filière Compagnie générale de radiologie (C.G.R.) : chiffre d'affaires 3,5 milliards de francs ;
  - — Communications (téléphone, radiocommunication, logiciels, informatique, instrumentation...) : chiffre d'affaires 12,9 milliards de francs.

A LA DECOUVERTE DU NCR DECISION V.

LE MICRO-ORDINATEUR PROFESSIONNEL QUI A DU CŒUR.

Il est indispensable de pouvoir compter sur son ordinateur personnel, comme sur l'un de ses proches. C'est pourquoi nous avons conçu le NCR DÉCISION V pour en faire votre ami dévoué. Discret quant à la place qu'il occupe, d'une extrême simplicité au niveau de sa mise en service (il suffit de connecter le clavier à l'ordinateur et de le brancher), le NCR DÉCISION V se distingue par sa grande facilité d'emploi et permet d'éviter la plupart des manipulations fastidieuses.
N'est-ce pas avoir du cœur?

UN COUP DE CŒUR QUI SERA LE DEBUT D'UNE GRANDE AMITIE.

Avec le NCR DÉCISION V, vous pouvez envisager une association - amitié durable, grâce à des possibilités d'extension qui vont pouvoir suivre votre évolution. En mémoire, vous pouvez disposer de 512.000 octets et avec un disque Winchester vous portez votre capacité de stockage à 10 millions d'octets. Enfin, avec le réseau NCR DÉCISION NET vous aurez la possibilité de partager les données et d'établir le dialogue avec les micros professionnels de presque toutes les autres marques.

PARLONS A CŒUR OUVERT.

NCR fabrique des ordinateurs depuis toujours et notre société est implantée en Europe depuis 1885. Démarrez une longue amitié avec le NCR DÉCISION V. Avec nos 364 centres d'après-vente dans toute l'Europe, vous pouvez nous faire confiance sans réserve.
Alors, n'hésitez plus, venez essayer votre NCR DÉCISION V, le meilleur des micro-ordinateurs personnels. La preuve? Nous lui avons donné un cœur.

NCR DECISION V.

Le micro-ordinateur professionnel qui a du cœur.

NCR DECISION V

NCR France – Tour Neptune – 20 place de Seine – Cedex 20 – 92086 La Défense – Tél. 778.13.31
Ci-contre liste de nos distributeurs agréés.
NCR au Sicob – Niveau 3 – Zone DE – Stand 3455.

NCR DECISION V
LISTE DES DISTRIBUTEURS AGREES

DISTRIBUTEUR NATIONAL
STE LIGEST
47, rue de la Chaussée-d'Antin
75009 Paris
Tél. 526.11.44
DISTRIBUTEURS AGREES
PARIS/REGION PARISIENNE
CLE 128
51, rue de Miromesnil - 75008 Paris
Tél. 742.46.03
STE I.M.F.
8/10, rue de l'Eglise - 75015 Paris
Tél. 575.58.30/578.07.62
STE PROGRAM
35, rue la Fontaine - 75016 Paris
Tél. 288.48.68
S.D.P.I.
424, La Closerie, Mont-d'Est
93160 Noisy-le-Grand
Tél. 305.81.30
S.D.I.
Tour Gallieni I - 78 à 80, av.
Gallieni - 93174 Bagnolet Cedex
Tél. 360.13.54/360.13.55
PROVINCE
STE PRO-GE INFORMATIQUE
23, av. Jean Médecin - 06000 Nice
Tél. (93) 53.61.22
STE ATEL
46, rue St-Jacques - 13006 Marseille
Tél. (91) 53.02.91
SPIL DIFFUSION
240, rue Paradis - 13006 Marseille
Tél. (91) 81.25.69
HEXAGONE INFORMATIQUE SUD
19, rue de Pontevès - B.P. 1957
13226 Marseille Cedex 02
Tél. (91) 91.91.15
MICRO-INFORMATIQUE SYSTEME ET SERVICES
7, avenue de la Porte Neuve
17000 La Rochelle
Tél. (46) 34.86.02
BUREAU SERVICE
Av. Kennedy - 20000 Ajaccin
Tél. (95) 22.26.21
S.P.I.D.I.
18, rue Dame Rose - 21310 Mirebeau
Tél. (80) 36.50.86
SYSTEMES INFORMATIQUES
10, rue Jules Burry
39000 Lons-Le-Saulnier
Tél. (84) 47.05.00
ETS LE DUIGOU
2, bd Victor Hugo - 44000 Nantes
Tél. (40) 20.09.80
L'ORGANIGRAMME
16, rue Emile Zola - 51100 Reims
Tél. (26) 88.51.13
ETS DESMAG
273, bd Victor Hugo - 59000 Lille
Tél. (20) 54.44.30
INGEFOR
79, rue de l'Hôpital Militaire
59000 Lille
Tél. (20) 54.09.04
ACPM
30, rue de Ribeauvillé
67100 Strasbourg
Tél. (88) 34.51.75
MICRO BOUTIQUE
37, passage de l'Argue - 69002 Lyon
Tél. (7) 837.37.63
SYSTEMES INFORMATIQUES
7, rue Victor Hugo - 69002 Lyon
Tél. (7) 837.21.54

هكذا من الاصل

LE PLAN CIRCUITS INTÉGRÉS

L'indépendance et la rentabilité ne sont pas pour demain

Où en est le plan circuits intégrés ? Cœur de toute la filière électronique, les « puces » ont fait l'objet de soins attentifs de la part des pouvoirs publics. La production repose désormais sur deux pôles, Thomson et Matra, aux côtés des filiales des groupes étrangers. La stratégie est définie et le marché mondial redémarre. Les conditions sont assez favorables si... l'argent public ne manque pas.

LES objectifs que se sont assignés les pouvoirs publics pour les circuits intégrés selon le *« programme d'actian filière électronique »* (lequel couvre les années 1982-1986) sont multiples : redressement de la balance commerciale, reconquête de l'indépendance technologique, création de mille emplois supplémentaires. Il s'agissait globalement de poursuivre les efforts entrepris depuis 1978 (premier plan composants), en les corrigeant toutefois et surtout en passant *« à la vitesse supérieure »*.

Le nouveau gouvernement, convaincu que, sans circuits intégrés, toute l'électronique française s'écroulerait, constatait que le plan de 1978 avait une vertu non négligeable : la création de deux nouvelles usines françaises, Matra-Harris semiconducteurs (M.H.S.), filiale à 51 % de Matra et à 49 % de l'Américain Harris, et Eurotechnique, filiale à 51 % de Saint-Gobain et à 49 % de l'Américain National Semiconductor. Deux usines qui s'ajoutaient à celles de Thomson et à celles des groupes étrangers R.T.C. (filiale de Philips), Texas Instruments, Motorola et S.G.S. (groupe public italien). Pourtant, l'évolution rapide du marché français creusait l'écart entre la demande et la production. Les calculs prévisionnels et la montée irrésisitible des importations prouvaient qu'on avait *« tiré trop court »*. Il fallait, pour redresser la balance commerciale et reconquérir, en outre, une relative indépendance technologique, mettre beaucoup plus d'argent dans cette industrie.

Le second plan, rendu public en mars 1982, estimait l'effort national *« supplémentaire par rapport à la tendance passée du plan 1978-1982 »* nécessaire pour la période 1982-1986 à 3,4 milliards de francs en recherche-développement et 2,2 milliards pour les investissements industriels. L'État devait prendre environ les deux tiers des dépenses de recherche à sa charge et trouver des financements privilégiés pour les investissements. Pour l'année 1982, l'aide publique pour la recherche devait être de 480 millions de francs, puis une *« montée en charge »* devait s'opérer. Dix-huit mois plus tard, où en est-on ?

En 1982, l'aide de l'État a plafonné à 400 millions de francs puis s'est redressée à 700 millions cette année. Ce rythme, s'il est poursuivi en francs constants, entre (tout juste) dans l'épure pour la recherche-développement. Mais cela ne suffit pas à cette industrie boulimique de capitaux. Il faut consacrer plus d'un franc à l'investissement pour augmenter d'un franc le chiffre d'affaires. *« L'aide à la recherche ne suffit pas, nous sommes constamment à cours de trésorerie »*, explique un directeur. La production française et étrangère en France, 1 milliard de francs en 1982 (1), doit passer à 4,6 milliards en 1986 en francs constants (taille du marché à cette date). Pour la seule production française, Thomson (qui comprend des usines internes, sa filiale Efcis et Eurotechnique, acquise à Saint-Gobain, que le gouvernement a *« sorti »* de l'électronique) doit croître de 370 millions de francs en 1982 à 2 milliards. M.H.S. doit passer de 50 millions de francs en 1982 à 1 milliard en 1986. Il y a donc une différence globale de 2,6 milliards à financer : c'est-à-dire plus que les 2,2 milliards prévus dans le plan. Pour l'instant, il n'a jamais été indiqué par les pouvoirs publics comment cet argent serait trouvé, si ce n'est pas l'autofinancement des firmes et par emprunt.

En réalité, une partie de l'aide à la recherche-développement sert à financer les investissements. C'est un premier facteur de confusion. Il en est un second, provenant des dotations en capital et des prêts participatifs des entreprises publiques (en 1982, 1 milliard et demi de francs pour Thomson mais rien pour Matra). Car une partie – inconnue – de cet argent est réinjectée dans les composants.

On en est donc, par ignorance des chiffres précis, réduit aux estimations. L'État aurait versé environ 1 milliard de francs pour les circuits intégrés cette année (700 millions d'aides à la recherche et environ 300 millions de dotations en capital reversés). Cette somme est sans commune mesure avec celle versée par l'ancien gouvernement (150 millions par an), mais elle est inférieure à ce qui était jugé nécessaire par le plan (1,2 milliard par an sur cinq ans).

Elle l'est d'autant plus que les 150 millions de francs que devait recevoir Thomson pour la reprise d'Eurotechnique ne lui ont pas été versés. Ils doivent faire l'objet d'un collectif budgétaire 1983 que refusent pour l'instant les services de M. Delors.

Devant ces difficultés budgétaires, MM. Lagardère et Gomez, les présidents de Matra et de Thomson, ont hésité. Leurs interrogations sont d'autant plus compréhensibles que leurs productions de circuits intégrés sont déficitaires. En 1982, les pertes avaient été proches de 150 millions de francs pour Efcis, 100 millions pour les divisions spécialisées de Thomson, 120 millions pour Eurotechnique (soit un total de 370 millions pour le groupe Thomson) et environ 60 millions de francs pour M.H.S. De tels *« trous »* étaient prévus, et ils n'ont en fait rien d'alarmant dans cette industrie très difficile.

Acheter français ?

Beaucoup doutent que les groupes japonais, après dix ans d'efforts et avec 30 % de la production mondiale, ne soient devenus bénéficiaires. Quand on sait qu'ils réinvestissent plus de 25 % de leur chiffre d'affaires (2), on saisit le niveau des difficultés de cette industrie et les hésitations de *« petits »* producteurs comme Matra ou Thomson. Le groupe Schlumberger a déjà englouti 1,5 milliard de dollars pour remonter sa filiale Fairchild, et le succès se fait toujours attendre... Néanmoins, M. Lagardère comme M. Gomez semblent vouloir tenter le pari. Reste à trouver la bonne stratégie.

Pour les pouvoirs publics, il n'y en a qu'une possible : la filière. Elle consiste à produire en priorité les *« puces »* dont ont besoin les utilisateurs français et à demander en retour à ces derniers à se tourner vers les pôles français de production de *« puces »*. Un appui des uns sur les autres en quelque sorte, qui conduit à réorienter les productions en priorité vers les circuits dits *« linéaires »*, très utilisés dans l'électronique grand public (télévision, hi-fi...) (3) et dans l'automobile, secteur qui à terme rapproché deviendra un marché *« porteur »*. Thomson doit être le pôle français de linéaires aux côtés de SGS (qui sera aidé), de RTC et de Motorola. Ensuite, pour les circuits *« numériques »*, l'idée est de s'appuyer sur les télécommunications, l'électronique professionnelle, et l'informatique et de demander aux entreprises de ce secteur *« d'acheter français »*.

La mise en œuvre de cette stratégie de filière se heurte à une conception différente de nombreux responsables, qui ne veulent acheter français qu'à conditions égales de qualité et de prix. C'est le cas chez Thomson, où l'on rechigne à faire une quelconque faveur aux collègues de la maison. D'où des tiraillements tant internes qu'avec les pouvoirs publics... Plus nécessaire encore et peut être plus fondée, étant données les structures actuelles de gestion décentralisée des grands groupes, est la collaboration des équipes sur la mise au point de composants nouveaux. En somme, une stratégie de filière sur l'avenir plus que sur le présent. M.H.S. et CIT-Alcatel (téléphone) pourraient inventer en commun de nouvelles *« puces »*, de même que Thomson pourrait améliorer les coopérations internes et se lancer dans les circuits prédiffusés. Cette stratégie de filière sur la recherche-développement fonctionne mieux. Mais elle est loin d'être parfaite, certaines divisions de groupes restant trop isolées.

On s'oriente donc, le principe *« d'autonomie de gestion »* aidant, vers une demi-filière. M.H.S. et Thomson développeront certes quelques produits nouveaux, mais l'essentiel du volume produit proviendra encore en 1986 de circuits intégrés plus ou moins démarqués des partenaires américains (Motorola et National Semiconductor pour Thomson ; Harris, Intel et éventuellement le japonais NEC pour M.H.S.). Mais là n'est pas le handicap essentiel. Du point de vue de la conception de produits, la France avec ses ingénieurs peut combler tout retard.

Le principal risque du plan est technologique : il faut savoir fabriquer à bas coûts. Or, dans cette industrie qui tient un peu de la chimie, un peu de la physique du solide, un peu de l'optique et beaucoup de la cuisine du silicium, le *« savoir faire »* évolue si vite qu'être *« à niveau »* une année ne garantit en aucune façon de l'être un an plus tard. Les circuits intégrés sont une industrie *« d coût marginal presque nul »* (4). Autrement dit, perdre 5 % de rendement sur on seul concurrent japonais ou américain, c'est perdre 5 % net de profit. Dans cette difficile course à la technologie, il faut pour réussir de bonnes équipes et des équipements dernier cri. Il apparaît donc essentiel que Thomson ne perturbe pas les ingénieurs de l'usine de Rousset d'Eurotechnique récemment acquise. Quant aux équipements, la France et même l'Europe en manqué. C'était tout l'enjeu du conflit qui a opposé cet hiver les équipes de M. Gomez et celles de M. Chevènement à propos de Cameca.

Cette filiale de Thomson voulait abandonner ses travaux sur les équipements à cause d'un accord signé par Matra avec le fabricant américain GCA, et le ministère de l'industrie s'est opposé à cet abandon. Aujourd'hui, Cameca semble avoir bel et bien mis le principal de ses recherches en sommeil.

Pour réussir, il faut aussi fabriquer des mémoires. La course se joue en effet sur ce type particulier de circuit de grande diffusion. Ce sont les mémoires qui *« poussent »* la technologie que l'on applique ensuite ailleurs sur quelques produits plus spécifiques, très rentables. Il faut donc faire des mémoires sous licences en France, quitte à *« y perdre sa chemise »*, affirment unanimement tous les spécialistes. En clair, cela signifie qu'on ne peut éviter d'entrer de plain-pied dans la coûteuse bagarre mondiale entre Japonais et Américains. Pas de demi-mesure possible.

Comme la France est handicapée par sa petite taille et le retard pris au départ, il apparaît évident, dans ces conditions, que ni l'indépendance technologique ni la rentabilité ne sont pour demain. Mais si tout se passe bien, si l'on peut profiter de la reprise qui s'amorce, même si elle ne touche pas encore la France, et si surtout l'État poursuit ses efforts au niveau nécessaire – ce qui reste à assurer, – alors les Français seront encore là après-demain.

ÉRIC LE BOUCHER.

(1) Le chiffre d'affaires de la profession a été de 1,8 milliard de francs en 1982 selon la Fédération des industries électriques et électroniques. Mais il s'agit de négoce ou d'études payées pour 800 millions environ.

(2) Le coût des équipements de production, de plus en plus complexes, croît de 25 % chaque année et il faut les renouveler en bonne partie tous les trois ans.

(3) D'où l'importance qu'avait le rachat de Grundig par Thomson. Projet qui, on le sait, a avorté.

(4) *La raison en est mathématique :* les *« puces »* ne se font pas une à une, mais par lots entiers (par *« tranche »* qui en comporte côte à côte plusieurs centaines). N'avoir qu'une puce de bonne coûte la tranche entière. En avoir deux divise le prix de la puce par deux, etc. Sur un type donné de circuit, si l'on a par exemple 100 puces bonnes par tranche et si un concurrent en a 110, il peut réduire son prix de vente dans le monde entier de 10 % et provoquer des pertes de 10 % chez tous ses concurrents. D'où une course à la technologie dans laquelle la France n'est pas en avance. En particulier en ce qui concerne le diamètre des tranches. Plus il est grand, plus le rendement est élevé. Or la France travaille avec des diamètres de 4 pouces alors que les Américains, déjà à 5 pouces, passent à 6 pouces.

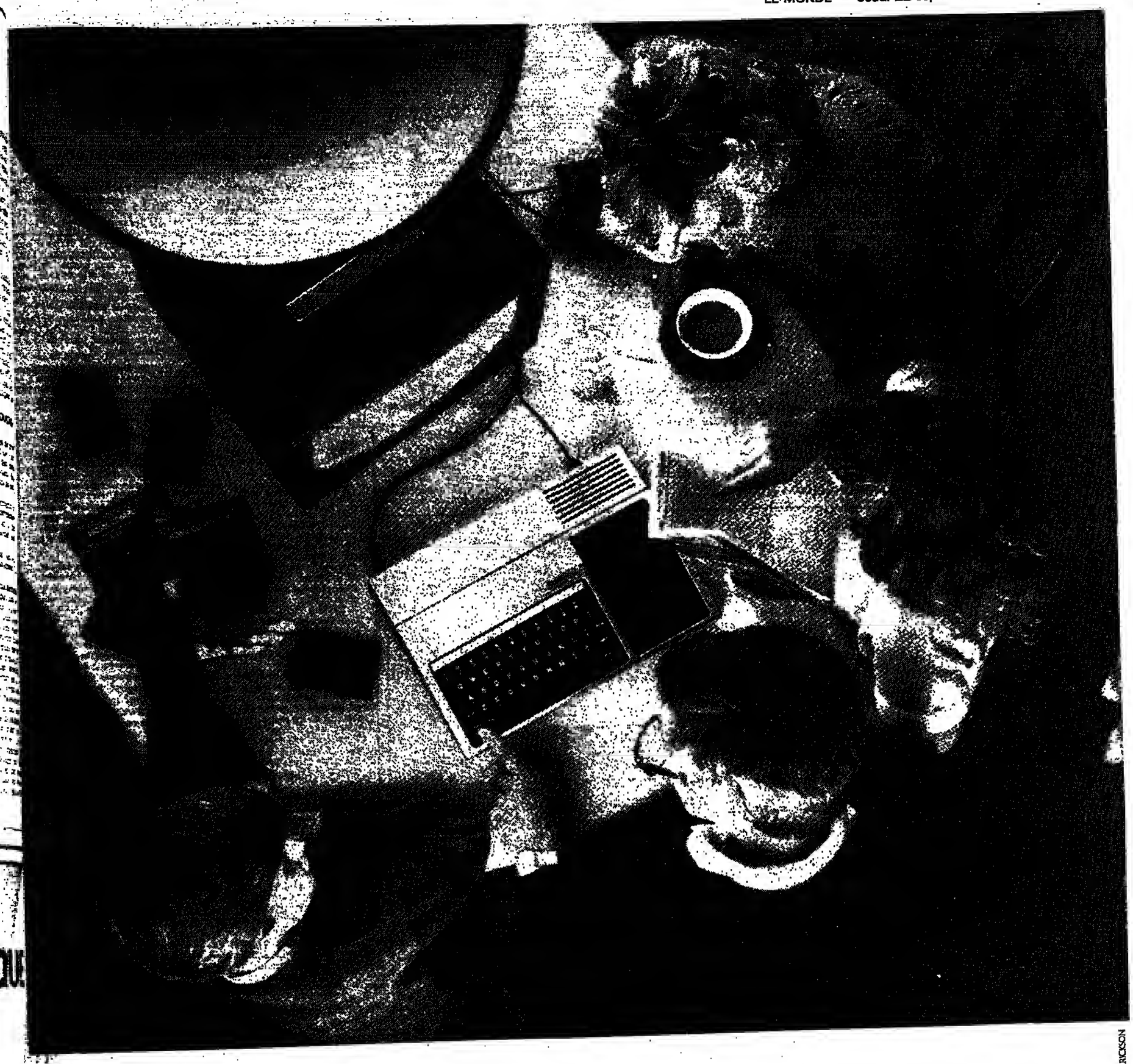

L'incroyable TI 99/4A, l'Ordinateur Familial de Texas Instruments: des programmes jamais vus à la télé!

L'Ordinateur Familial de Texas Instruments, c'est très facile à utiliser: sans connaître l'informatique, il suffit d'enficher une cartouche et le programme peut commencer.

Vous pouvez par exemple, gérer votre budget familial, apprendre à jouer aux échecs et composer de la musique. Les enfants peuvent apprendre les maths ou la grammaire. Et il y a même une fantastique série de jeux comme "PARSEC" et "OTHELLO" qui permettent à tous de passer d'excellents moments. Car Texas Instruments a déjà une très grande bibliothèque de programmes et n'arrête pas de l'enrichir.

L'Ordinateur Familial de Texas Instruments, avec son langage BASIC intégré est immédiatement prêt à vous initier à l'informatique. Et, le moment venu, vous pouvez avec lui évoluer facilement vers les langages de programmation plus sophistiqués: Assembleur, Logo, Pascal, etc.

L'Ordinateur Familial TI 99/4A est conçu de telle façon qu'il puisse répondre à tous vos besoins.
Il dispose en option d'une large gamme de périphériques, du magnétophone à cassette au système de mémoire à disquettes, en passant par le synthétiseur de parole.

Pour un prix très familial de 1.800 F*, le TI 99/4A de Texas Instruments vous offre vraiment d'incroyables possibilités.

Essayez-le, vous comprendrez vite pourquoi l'Ordinateur Familial TI 99/4A de Texas Instruments constitue le meilleur choix pour toute la famille et s'est déjà vendu à plus d'un million d'exemplaires dans le monde.

TEXAS INSTRUMENTS

*Prix conseillé TTC au 1er janvier 1983 susceptible de modifications sans préavis. Prix pratiqué au 20.08.83.

M.CANN-ERICKSON

هكذا من الاصل

Des copies par milliards

La photocopie, secteur traditionnel du bureau, est en pleine bouleversement. Atteints par la fièvre de la décentralisation, les photocopieurs deviennent — comme les ordinateurs — personnels, et dotés de fonctions jusqu'à présent réservées aux groases machines, ou au contraire, telles les imprimantes laser, basculent dans l'univers de l'électronique et de l'informatique.

GRIGNOTANT au fil des ans la part impartie à la copie sur papier *traité*, la copie sur papier ordinaire est, ainsi que l'indiquent bon nombre d'études de marché, en pleine expansion : le chiffre d'affaires mondial actuel, de plus de 140 milliards de francs, qui a triplé au cours de ces cinq dernières années, devrait encore tripler à nouveau d'ici à la fin de la décennie, pour atteindre 400 milliards de francs. Et le nombre de photocopies produites dans l'ensemble des pays où le leader mondial, Xerox, exerce son activité atteindrait à cette date le chiffre fantastique de 300 milliards...

Le bureau sans papier n'est donc pas pour demain, et l'on verra certainement cohabiter pendant quelque temps des imprimantes laser très performantes, reliées entre elles par des réseaux locaux, et des copieurs traditionnels plus petits. Il y a, semble-t-il, encore un créneau pour le *petit copieur* de bureau, puisque 80 % des copies se font au coup par coup. De plus, *son utilisation permet* d'éviter les déplacements et les attentes jusqu'au service centralisé de photocopie. C'est le créneau visé par la nouvelle société française Tetras S.A., qui fabriquera dès la fin de l'année, à Issoudun, un photocopieur portable entièrement français.

Cette diversité des besoins — grandes unités centralisées, petits outils de bureau — et les perspectives de progression du marché expliquent qu'un grand nombre de *sociétés* — au *moins* une quarantaine — soient présentes sur le marché *mondial de la photocopie sur papier* ordinaire.

Pour avoir quelque peu négligé *son marché traditionnel* — celui de la photocopie sur papier ordinaire grâce au procédé *xérographique*, dont il avait été le promoteur et qui avait fait son succès — au profit des nouveaux outils du bureau électronique — machines à écrire électroniques, traitement de textes, imprimantes à laser, réseau local Ethernet, terminal d'avant-garde Xerox 8000, micro-ordinateurs de gestion, — le groupe américain Xerox s'est trouvé débordé, sur un marché où il régnait en maître, par l'arrivée de nouveaux concurrents, essentiellement japonais.

Cela s'est traduit pour Xerox, en 1982, par une baisse de ses bénéfices au niveau mondial. La part de Xerox sur le marché américain de la photocopie est ainsi passé de 96 % en 1970 à... 46 % en 1980.

En France, les constructeurs japonais détiennent déjà la même part de marché que Rank Xerox, soit 40 %, le reste se répartissant entre les autres constructeurs, américains (5 %) et européens (15 %). Le danger japonais est d'autant plus grand qu'après avoir attaqué avec succès, grâce à des prix compétitifs, le marché de bas de gamme, les constructeurs nippons visent maintenant les autres segments, gamme moyenne et haute, ainsi que le marché de l'imprimante laser.

Comme le bureau du futur n'en n'est qu'à ses premiers balbutiements, le groupe américain ne peut espérer rentabiliser rapidement les importants investissements qu'il a consentis aux produits bureautiques de l'avenir. Il se devait donc de revenir en force sur le secteur qu'il connaît bien et dont il demeure encore *malgré tout le leader*.

Ainsi fut fait, et, en mars dernier, à Londres, Xerox présentait une nouvelle gamme de quatre photocopieurs — la série 10 — dont les coûts de fabrication ont été abaissés par la robotisation des usines, et le coût de maintenance diminué grâce à diverses améliorations techniques : toutes les opérations de photocopie sont gérées par microprocesseurs, et visualisées sur un tableau d'affichage, ce qui permet une détection très rapide des pannes.

Innovations japonaises

La conception modulaire des matériels permet en outre une adaptation rapide aux besoins du client. Le développement de cette nouvelle gamme de matériels a coûté à Xerox la coquette somme de 4 milliards de francs.

Si Xerox a innové, les Japonais ne sont pas demeurés en reste, puisque, à la dernière Foire de Hanovre, en mai dernier, les nouveautés en matière de photocopie sont essentiellement le fait des fabricants nippons. Ainsi que le précise la revue *Reproduire* de mai 1983, qui y a recensé les nouveautés, « *l'explosion des copieurs est venue d'Orient* », puisque sur les 36 nouveaux copieurs 29 sont japonais, 7 américains et 1 européen.

Fait intéressant, *il s'agit* essentiellement de copieurs petits ou moyens, puisque sur ces 36 nouveautés, 12 appartiennent à la classe I (moins de 15 copies/minute), 14 à la classe II (15 à 29 copies/minute), 8 à la classe III (30 à 60 copies/minute) et seulement 2 à la classe IV (plus de 60 copies/minute).

Si les copieurs à papier ordinaire, dans la majorité des cas, sont devenus des outils de plus en plus performants, les petits et les moyens copieurs voient leur productivité accrue par l'adjonction de fonctions réservées jusqu'à présent aux grosses machines : alimentation automatique des originaux, magasin à papier supplémentaire, copie automatique d'un document imprimé recto-verso, agrandissement, reconnaissance du format de l'original permettant d'obtenir une uniformisation des tirages à la sortie. Enfin, pratiquement tous les tableaux de bord des machines utilisent l'électronique, et un affichage lumineux permet de suivre le processus de la reprographie.

A signaler deux innovations japonaises assez spectaculaires : le copieur EP 450Z de Minolta, équipé d'un zoom et de microprocesseurs, qui propose 780 possibilités de réduction et d'agrandissement ; et le copieur personnel de Canon (déjà présenté l'an dernier), qui intègre dans une cartouche, jetable toutes les deux mille copies, toute la partie active du copieur.

Le marché de la photocopie *n'étant néanmoins pas promis à une* expansion indéfinie, de nombreux fabricants, *y compris Xerox*, ont pensé se diversifier dans l'impression électronique par laser. La technologie des imprimantes laser — qui génère caractères et dessins grâce à un rayon laser, et qui utilise le procédé xérographique pour leur impression — leur permet de fonctionner en liaison directe avec ordinateurs et matériels de traitement de textes. Toutes les polices de caractères sont possibles et il n'y a aucun problème pour faire apparaître sur une même feuille des textes et des graphiques issus de documents différents.

L'imprimante laser est certainement promise à un brillant avenir, et les estimations du marché pour 1987 sont déjà alléchantes : 45 milliards de francs pour le monde entier, et 1,7 milliard de francs pour la France. Ainsi que l'exposait M. Hamish Orr-Ewing, président de Rank Xerox Limited, lors des premières assises européennes de la bureautique, en septembre 1982 : « *Alors que les copieurs ne peuvent reproduire que des documents papier, les imprimantes laser peuvent travailler à partir de toute source numérique, d'une simple machine à écrire électronique à un gros ordinateur. La vitesse et la souplesse des systèmes d'impression électronique font de ces imprimantes des rivales redoutables pour les machines offset.* »

CHRISTIANE GALUS.

Des photocopieurs tricolores

APRÈS la pénurie, la pléthore ? En effet, alors qu'il n'existait pas, jusqu'à présent, de photocopieurs français, il en sera présenté deux petits au SICOB 1983. L'un, portable, d'un poids de 18 kilogrammes et dénommé Attaché-1, fabriqué par la société Tetras. L'autre, le Royal-214, proposé par la Société de construction électromécanique (S.C.E.M.). Par ailleurs, le japonais Canon implante en France, près de Brest, une unité de construction pour ses petits copieurs personnels PC-10 et PC-20.

Tout cela répond au souci des pouvoirs publics de rééquilibrer la balance commerciale française en matière de machines de bureau, et d'être moins dépendant de l'étranger. Pour l'Attaché-1, Totras bénéficie d'une aide financière s'élevant à 9 millions de francs. Le Royal-214 n'a pas eu droit à une manne aussi importante.

Tetras, *société anonyme au* capital de 9 millions de francs, *regroupe plusieurs actionnaires*, dont Meciloc, filiale d'Elf-Aquitaine, REM, distributeur de copieurs, et la société suisse Teamtec S.A., spécialisée dans le développement et la commercialisation de copieurs dans le monde entier.

Une cinquantaine de brevets ont été déposés pour l'Attaché-1, initialement développé par un bureau d'ingénieurs américains en collaboration avec un centre de recherches australien. Tous ces brevets ont été rachetés, si bien qu'à l'exception de quelques pièces européennes, le nouveau copieur est vraiment français. Il présente quelques caractéristiques techniques intéressantes, dont un toner monocomposant, travaillant à sec, sans chaleur, ce qui évite le préchauffage, et une optique réalisée par des fibres optiques, afin de diminuer la hauteur de l'appareil. La réalisation d'autres photocopieurs, plus puissants, est envisagée, ainsi que l'acceptation de documents numérisés.

C. G.

QUAND IL S'AGIT DE CHOISIR UN CONSTRUCTEUR D'ORDINATEURS, LA QUESTION N'EST PAS DE SAVOIR QUI EST LE PLUS GRAND, MAIS QUI EST LE MEILLEUR.

LE REMARQUABLE PETIT SYSTÈME DE GESTION: BURROUGHS B20

La plupart des gens pensent que si un constructeur d'ordinateurs est plus grand que Burroughs, il est automatiquement meilleur que Burroughs.

Ce n'est pas forcément vrai.

Dans la gamme des petits systèmes de gestion, par exemple, le Burroughs B20 est l'un des ordinateurs autonomes les plus polyvalents, les plus faciles à utiliser et les plus écolatifs du marché.

Avec son puissant processeur 16 bits et jusqu'à 640 K octets de mémoire RAM dans chaque poste de travail, le Burroughs B20 donne à chaque utilisateur son propre ordinateur, mais avec la puissance, les bases de données et la mémoire associées auparavant uniquement à de grands systèmes.

Plus important encore, le B20 peut s'intégrer dans un réseau d'autres B20, ce qui permet à chacun de disposer dans son travail des informations les plus récentes. Et comme le B20 peut gérer de nombreux postes de travail, il grandira avec votre entreprise.

Pour le mettre en exploitation, vous n'avez qu'à le déballer, le brancher *, choisir un de nos nombreux logiciels destinés à la gestion des entreprises (fiches de paie, livres de ventes, registres de stocks, etc.), incliner l'écran à la hauteur voulue—et c'est à vous de jouer. (Nos manuels de formation programmée sont si faciles à utiliser que vous serez capable de projeter vos ventes au bout de quelques heures seulement.)

Si vous avez besoin d'aide, appelez le Centre Burroughs de Gestion et de Ressources des Appels Clients. Les informaticiens compétents de Burroughs vous aideront à résoudre tous vos problèmes—qu'ils soient liés à notre matériel, notre logiciel ou nos systèmes d'exploitation. Notre expérience internationale de 87 ans dans le domaine du matériel de bureau nous a appris certaines choses en matière de service et de soutien aux entreprises.

Donc, si vous cherchez un petit système de gestion, votre décision ne doit pas être fonction de la taille du constructeur.

Mais plutôt de sa qualité.

*L'unité de mémoire de masse B22 doit être installée par un technicien qualifié de Burroughs.

Le petit système de gestion B20 m'intéresse. Veuillez m'envoyer de plus amples informations.

Nom:
Fonction:
Société:
Adresse:
Téléphone:

A envoyer à: Direction du Marketing Systèmes B20 S.A. Burroughs 95015—Cergy Pontoise Cedex.

LM 9223

Burroughs

LA QUESTION N'EST PAS DE SAVOIR QUI EST LE PLUS GRAND, MAIS QUI EST LE MEILLEUR.

La télématique repose encore entièrement sur les commandes publiques

LES P.T.T. annoncent à l'occasion du SICOB l'ouverture d'un service Télétex, la nouvelle génération du Télex. Neuf salles de visio-conférence sont inaugurées le 21 septembre. Le réseau télé-informatique Transpac est un succès. Quelque 500 000 abonnés au téléphone de l'Ille-et-Vilaine disposent à ce jour d'un annuaire électronique. Le programme prévoit qu'ils seront 1,7 million en 1985. Au début de cette année-là, le satellite Télécom 1 entrera en service. Cinq ans après son lancement, la télématique française apparaît sur les rails.

Pourtant l'inventaire des services et des matériels nouveaux de cette technique, née du mariage de l'ordinateur et du téléphone, est trompeur. Rien n'est joué. Tout peut encore se transformer en une sorte de Concorde électronique : une belle technique sans marché.

La télématique dépend encore presque exclusivement des commandes publiques. Ni les industriels ni les prestataires de services n'ont so développer de véritables marchés privés co France et à l'exportation, même si l'on constate un bouillonnement d'expériences et de prises de contact. Si le réseau Transpac a été uo soecès, en revanche l'audio-conférence, le Télétex, le Télécopieur, sont des *« échecs commerciaux »*, notait la Cour des comptes dans son rapport de l'an passé. Le taux d'occupation des salles d'audio-conférence ne dépasse guère deux heures trente minutes par mois. Les perspectives de vente du terminal Télétex ont dû être réduites de moitié en 1980. Quant au télécopieur *« à large diffusion et très bon marché »* (autour de 1 000 F en 1977), il a été abandonné, après que les budgets d'études, payés par l'administration aux industriels, eussent été *« singulièrement dépassés »*.

Sans doute les idées lancées — et financées — par la direction générale des Télécommunications ne pouvaient-elles toutes aboutir. Uo certain déchet est inévitable et sans importance si d'autres appareils réussissent leurs percées. Reste qu'aujourd'hui seul Transpac a réussi la sienne. *« Les études de marché ont manqué de réalisme »* s'inquiète la Cour des comptes. *« Les nouveaux services offerts par les Télécommunications ont des caractéristiques communes qui font que leur mise en œuvre et surtout leur commercialisation sont très délicates : ils reposent sur des techniques à évolution rapide, se présentent sur un marché concurrentiel, sont d'ailleurs concurrents entre eux, et surtout à la différence du téléphone ne font pas l'objet d'une demande massive et immédiate. »* Que o'a-t-on, en somme, inventé et développé en France des micro-ordinateurs...

L'optimisme des P.T.T.

D'une commercialisation difficile, les objets télématiques ne vivent donc que du sootien public, incapables d'autofinancer seuls leur développement. Or ce processus d'assistance ne peut durer indéfiniment. Le risque est grand qu'il ne se réduise ou s'arrête avec les restrictions budgétaires et le basculement du financement de la filière électronique vers les P.T.T. Sera-t-on contraint de choisir entre Bull et la télématique ?

Les P.T.T. o'ignorent pas que la corde se tend. Ils font valoir que leur budget télématique s'accroît (1,5 milliard de francs en 1983, 2 milliards environ l'an prochain), car il serait stupide d'arrêter au moment où d'autres pays se lancent dans la bataille : le Japon et surtout les Etats-Unis où A.T.T. a décidé d'ouvrir un service videotex. Bref, pour la D.G.T. il faut consolider l'avance technologique française, car le décollage est proche.

Pour appuyer son optimisme, l'administration évoque le cas du videotex, ce terminal d'ordinateur très bon marché destiné à l'interrogation de banques de données, soit par M. *« Tout le Monde »* (version annuaire électronique), soit professionnelles.

● *Côté industriel*, en 1982 la D.G.T. a commandé 300 000 terminaux videotex, rebaptisés Minitel, à la filiale Telic-Alcatel de la C.G.E., puis en 1983, 200 000 à eette même eotreprise (dont 100 000 pour le compte de Matra) et 100 000 à T.R.T., filiale de Philips. Une nouvelle *« consultation »* pour 450 000 minitels vient d'être lancée pour 1984.

Le prix payé est de 1 200 F hors taxes alors qu'il devait être de 600 F 1978 (soit enviroo 1 000 F 1983). Le surcoût par rapport aux prévisions (de 20 % eoviron) s'explique par les volumes encore insuffisants de production. L'administration, qui devait acbeter un million d'annuaires en 1984, o'atteiodra ce volume qu'un an plus tard. Elle a en outre réparti ses commandes entre deux ou trois constructeurs.

Parallèlement, l'ensemble des ordinateurs, des concentrateurs et des logiciels qui permettent les dialogues, dont deux versions ont été développées, seront restructurés en une seule autour de Bull (ordinateur Mini 6), de T.R.T. (frontaux), de C.I.T.-Alcatel (point d'accès) et de Cap-Gemini et Sesa (logiciel). Deux « pools » d'exportation ont été créés pour l'annuaire (Sesa, Cap-Gemini, C.I.T.-Alcatel) et pour les vidéotex aux Etats-Unis (Cap-Gemini, Steria, Thomson).

● *Côté utilisation*, la D.G.T. affiche un même optimisme au regard des premiers résultats obtenus à Vélizy et en Ille-et-Vilaine. A Vélizy, un tiers des 2 500 minitels (10 000 à la fin de l'année) sont inutilisés. Mais le temps d'utilisation par les deux tiers des abonnés restants, s'est stabilisé à un peu moins d'une demi-heure par semaine. Conclusion des P.T.T. : *« Il n'y a pas eu d'effet planche à roulettes »*, c'est-à-dire un vif engouement suivi d'un abandon. Le minitel répond apparemment à de réels besoins de renseignemeots (horaires, information) et de messagerie. Le nombre et la diversité des services offerts reste néanmoins très insuffisant. Les P.T.T. espèrent que la presse, les banques, la vente par correspondance, pourront servir de *« locomotive »*. En Ille-et-Vilaine, où 50 000 terminaux annuaire électronique ont été distribués, les appels sont plus fréquents que prévu (deux par semaine) et plus nombreux que les consultations estimées de l'annuaire papier (soixante-dix par an).

Troisième axe de développement, le vidéotex professionnel dont l'usage s'étend. Les services commerciaux des P.T.T. ont loué 12 000 appareils à 70 F par mois (1) depuis l'ouverture du service au début de cette année. Ils sont utilisés dans les nombreuses expériences de toutes sortes qui prolifèrent en France, dans l'agriculture, la banque, le commerce, l'enseignement, la presse ou le tourisme. On en compte plus de 130. Toutes intéressantes mais toutes limitées pour l'instant, et toutes ou presque soutenues par l'administration. Aucune n'est rentable.

Une rentabilité lointaine

Quand le seront-elles ? Quand le videotex sera-t-il rentable ? La perspective reste lointaine, tant pour les prestataires des différents services que pour l'administratioo elle-même. L'annuaire électronique se substitue certes à un service de renseignement, le « 12 », très coûteux (600 millions de francs de pertes). Mais les études économiques manquent ou dateot. Il apparaît que le vidéotex ne sera nettement rentabilisé que si son utilisation se développe au-delà des trente minutes d'utilisation actuelle par semaine. L'administration va donc privilégier les grands utilisateurs potenuels par catégorie socio-professionnelle et par région (Paris sera équipé bientôt). Cela risque d'être encore insuffisant. Le réel développement de la télématique dépend du secteur privé, et on regrettera à cet égard l'attentisme des industriels français.

A travers la télématique, les P.T.T. espéraient mettre - *le pied à l'étrier* - des industriels dans l'ensemble des technologies qui naissaient aux confins de l'informatique et des télécommunications. Les contrats d'étude et les commandes publiques de terminaux simples devaient rentabiliser les premiers investissements, permettre aux industriels de développer des gammes entières de matériels et d'exporter. A la C.G.E., à Thomson, à Matra d'utiliser le tremplin pour regagner des places dans le secteur de la péri-informatique sur la concurrence étrangère. En debors de Matra, peu, sinon rien, n'a été fait. Les industriels n'ont pas su donner plus d'« *intelligence locale* » au vidéotex et le transformer en un terminal, par exemple en un micro-ordinateur connecté au réseau téléphonique. A ne pas tirer partie de l'avance technologique dont ils disposent, à se contenter du marché capif des P.T.T., les groupes français, la C.G.E. en premier, ne se privent-ils pas de considérables possibilités d'exportation ? N'hypotbèquent-ils pas l'avenir de la télématique ?

E.L.B.

(1) 70 francs pour la version de base M 1. Une nouvelle version M 10 intégrant un téléphone intelligent sera loué 50 francs par mois dans les zones où l'annuaire électronique sera proposé aux abonnés et 120 francs ailleurs.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

L'Europe de plus en plus dépendante

UNE croissance inférieure à celle de ses concurrents américains et japonais, une perte régulière de parts de marché depuis 1978 et une dépendance technologique accrue. Telle est la conclusion que l'on peut tirer de l'examen de l'évolution de l'industrie informatique européenne sur une dizaine d'années.

L'histoire de la dernière décennie est celle d'une perte de vitalité progressive qui, au fil des ans, prend des allures de fatalité, tant les velléités de sursaut apparaissent insuffisantes, dérisoires. Pourquoi ? *Comment* ? Le diagnostic est connu de longue date : l'Europe est morcelée, insuffisamment protégée, et consacre des sommes trop faibles en recherches informatiques (0,06 % du P.N.B. en Europe, contre 0,1 % au Japon et 0,17 % aux Etats-Unis). A partir de là le processus, analysé par l'organisme d'études PAC (1) pour le compte de la C.E.E., est triple :

– En volume, les chiffres d'affaires des sociétés européennes croissent à un rythme (11,8 % en moyenne annuelle entre 1973 et 1981) inférieur de trois points à celui des concurrentes japonaises (14,5 %) et américaines (14,9 %). *On notera* avec inquiétude que le décalage apparaît encore plus marqué dans les logiciels, secteur où les Européens *ont eu jusqu'ici* bonne réputation. Le phénomène des progiciels, généralisé surtout à partir de 1982, risque encore de creuser cet écart à l'avenir.

– Les sociétés américaines regagnent des parts du marché mondial à partir de 1978. Cette évolution apparaît nettement avec les dernières statistiques connues de 1981, alors qu'elle n'était que sous-jacente dans celles de 1980 (*le Monde*, supplément SICOB du 22 septembre 1982). Le « réveil » américain porte ses *fruits et a contrario* les discours sur la « percée japonaise » doivent être ramenés à leur juste proportion.

Selon les études PAC, le Japon a même reperdu, à partir de 1978, ce *qu'il avait gagné sur les Américains* entre 1973 et 1978. Ce qui implique sans doute le report sur la « *cinquième génération* » des espoirs nippons. Les Américains, I.B.M. en tête, ont également reconquis des parts du marché mondial aux Européens, qui n'en contrôlent plus que 14,4 %. La perte s'expliqua par un quasi-affrontement de la « péri-informatique » (mini, micro, terminaux), où les Européens, *qui ne peuvent* guère compter que sur Philips, Olivetti et Nixdorf, sont revenus à 27 % du marché européen en 1981 contre 31 % en 1973. En revanche, les Européens « tiennent » mieux le marché des logiciels (33 %) et des services informatiques (25 %), et se stabilisent à 8,1 % sur la grande informatique, part, il est vrai, très faible.

Une chute préoccupante

Cette analyse de parts de marché, réalisée à partir des chiffres d'affaires, doit être complétée, dans la mesure où les sociétés européennes revendent de plus en plus des matériels qu'elles importent. *Cette évolution, qui tend à transformer* les firmes européennes en sociétés commerciales et qui accroît *la dépendance* technologique du Vieux Continent, a été soulignée par PAC dès l'an dernier. Cet organisme calcule un « taux de dépendance » de façon originale et en déduit une part de marché « réelle ». En fait, les Européens ne contrôlent donc que 12 % du marché mondial (28 % du marché européen) de la péri-informatique, 17,5 % du marché mondial (71 % du marché européen) des logiciels, 14,5 % du marché mondial (69 % du marché européen) des services informatiques et 6 % du marché mondial (16 % du marché européen) de la grande informatique. « *La chute est très préoccupante pour la péri-informatique et les logiciels* », conclut PAC.

Ces importations accrues se traduisent d'année en année par une diminution de la part de la valeur ajoutée dans la production réalisée en Europe : de 55 % en 1975 à 51,1 % *en* 1979. Il *ne faut pas* chercher ailleurs l'explication de la très faible création d'emplois dans l'informatique en Europe.

E.L.B.

(1) Pierre Audoin Conseil, 65, rue Desnouettes, 75015 Paris.

L'ÉCART S'ACCROIT ENTRE LES EUROPÉENS ET LEURS CONCURRENTS

	Matériels	*Logiciels*	Total
Europe	10,9	13,5	+ 11,8
Japon	12,2	21,2	+ 14,5
États-Unis	13,8	20,9	+ 14,9

Taux de croissance des chiffres d'affaires des sociétés européennes, japonaises et américaines entre 1973 et 1981 (moyenne annuelle en volume).

Source PAC

LES ÉTATS-UNIS RENFORCENT LEUR SUPRÉMATIE

	1973	1978	1981
Europe	14 %	16,5 %	14,4 %
Japon	7,5 %	10 %	9,3 %
États-Unis	78,5 %	73,5 %	76,5 %

Évolution des parts du marché mondial des chiffres d'affaires (en %)

Source PAC

LA DÉPENDANCE TECHNOLOGIQUE EUROPÉENNE S'ACCROIT

	Taux de dépendance technologique		Part de marché réelle		
			Sur le marché mondial		Sur le marché européen 1981
	1973	1981	1973	1981	
Grande informatique	15 %	35 %	5 %	6 %	16 %
Péri-informatique ..	21 %	25 %	25 %	12 %	28 %
Logiciels	19 %	22 %	21,5 %	17,5 %	71 %
Services	10 %	15 %	10 %	14,5 %	69 %

Taux de dépendance technologique et part « réelle » de marché des entreprises européennes.

Source PAC.

Balance U.S.

Le marché américain a absorbé en 1982 pour 28 milliards de dollars d'ordinateurs, de calculatrices et matériel de traitement des données, soit un montant supérieur de 9,2 milliards à celui enregistré en 1980, selon les chiffres publiés par la commission du commerce international des États-Unis.

Les matériels vendus par les fabricants américains, aussi bien sur le marché intérieur qu'à l'exportation, sont passés de 24,8 milliards de dollars en 1980 à 34,4 milliards en 1982. Les exportations américaines d'ordinateurs, de calculatrices et autres machines de traitement des données se sont élevées en 1982 à 9,2 milliards de dollars contre 7,8 milliards en 1980. Les principaux clients étrangers des États-Unis ont été la Grande-Bretagne, le Canada et la R.F.A. Les importations américaines sont passées de 1,7 milliard en 1982 à 2,8 milliards en 1982, faisant ressortir une progression de 8,9 % à 9,9 % de leur taux de pénétration du marché américain. Les principaux fournisseurs étrangers des États-Unis ont été le Japon et le Canada. L'excédent commercial des États-Unis en informatique est donc passé en deux ans de 6,1 milliards de dollars à 6,4 milliards de dollars.

134 317 ordinateurs en France

La Franca comptait 134 317 ordinateurs en janvier 1983, soit une progression de 21,3 % par rapport au même mois de 1982, alors que la croissance annuelle du parc était de 20,4 % au cours des dix dernières années, selon le Syndicat des fabricants d'informatique et de bureautique (S.F.I.B.).

● La valeur du parc français – qui a atteint 66,9 milliards au début de l'année – a également progressé plus rapidement que lea annéaa précédantaa : + 17,2 % contre 14,7 % en moyenne au cours des dix dernières années.

● Le chiffre d'affaires de la profession, qui emploia cinquante et un mille personnes, s'est élevé à 34,1 milliards de francs en 1982, en progression de 30 %, alors que l'augmentation avait été de 24 % l'année précédente.

● Le déficit du commerce extérieur de l'informatique s'est lourdement aggravé, passant de 2,2 milliards en 1981 à 5,8 milliards l'année suivante. Cette tendance s'est également vérifiée pour laa machines de bureau : 4 milliards de déficit en 1982 contre 3 milliards en 1981.

Renseignements pratiques

Le XXXIVe SICOB (Salon international d'informatique, télématique, communication, organisation de bureau, bureautique) se tient au CNIT, Paris-la Défense, du mercredi 21 septembre au vendredi 30 septembre, de 9 h 30 à 18 heures. Le salon est fermé le dimanche 25 septembre.

Les trois premières journées – mercredi 21, jeudi 22 et vendredi 23 septembre – sont réservées aux professionnels, l'ensemble des visiteurs étant admis à partir du samedi 24 septembre. L'entrée est de 30 francs. Les visiteurs étrangers, quant à eux, sont reçus gratuitement pendant toute la durée du salon sur simple présentation d'une pièce d'identité.

Outre le SICOB proprement dit, se tiennent, sur le parvis de la Défense, deux petites expositions :

– SICOB boutique, consacrée aux micro-ordinateurs à usage professionnel et familial. Entrée libre et gratuite.

– SICOB O.E.M., consacrée aux sous-ensembles informatiques. Entrée sur invitation.

Par ailleurs, du 21 au 23 septembre se déroulent les Journées d'études et d'applications, lieu de rencontres entre professionnels et utilisateurs.

En même temps que le SICOB se tient au Palais des Congrès, porte Maillot, le IXe congrès mondial d'informatique de la Fédération internationale du traitement de l'information – IFIP'83 – organisé par l'AFCET (Association pour la cybernétique économique et technique), le SICOB et la Convention informatique. Les trois mille cinq cents congressistes attendus à l'occasion de cette importante manifestation dans le domaine informatique pourront se rendre directement, grâce à un bus navette, au SICOB, dont la section informatique constitue l'exposition officielle du congrès. Participation à l'ensemble des conférences : 2 750 francs.

MOYENS D'ACCES AU CNIT : **RER – station la Défense (ligne A : Boissy-Saint-Léger/Marne-la-Vallée – Saint-Germain-en-Laye) ; train – Paris (gare Saint-Lazare) Saint-Cloud/Versailles (gare de la Défense) ; bus – ligne 73 (gare d'Orsay/la Défense), ligne 174 (Saint-Denis/la Défense) voiture – itinéraire direct du centre de Paris : Concorde, Champs-Elysées, Etoile, pont de Neuilly, boulevard circulaire, sorties la Défense 4, 6, 7, 8 ou 9 (parkings payants).**

RENSEIGNEMENTS **(téléphone) SICOB et IFIP : (1) 261-52-42 et (1) 261-46-21.**

Penser seulement en fonction d'un marché national est insuffisant. L'acquisition de positions internationales est affaire de patience, de sens de l'adaptation et d'opportunité.

Cette souplesse est notre règle. Nous avons grandi par acquisitions autant que par croissance interne. Notre mondialisation s'achève. Où que vous vouliez exporter ou vous installer sur notre planète, branchez-vous sur notre réseau international.

Nixdorf Computer S.A. 7-13, boulevard de Courbevoie, 92200 Neuilly-s/Seine. Tél.: 747.12.70.

Nixdorf Computer Lyon S.A. 83-85, av. Félix-Faure, 69003 Lyon. Tél.: (7).860.00.91.

AU SICOB
STAND 3 DE 3474

NIXDORF COMPUTER

les offres d'emplois informatique **SPECIAL SICOB 1983** offres d'emplois informatique
emplois informatique offres d'emplois informatique les offres

digital
N° 1 de l'informatique interactive

Ingénieurs commerciaux
très expérimenté(e)s

Paris - Lyon - Marseille - Bordeaux - Lille - Nantes - Strasbourg

Vous voulez une activité de très haut niveau qui vous passionne.
Vous voulez dialoguer avec ceux qui décident, comprendre leurs projets, participer à leurs plans informatiques, leur proposer une véritable solution, avoir la responsabilité de très grands groupes ou secteurs économiques.
Nous voulons dépasser le succès du VAX, exploiter la réussite des ordinateurs personnels, nos ressources et notre expérience dans les domaines des applications gestion, bureautique, scientifique et technique.
Vous avez au moins 5 ans d'expérience de la vente de produits ou d'applications informatiques, vous sortez d'une école d'ingénieurs de commerce ou de gestion, vous parlez l'anglais, nous vous proposons d'entrer dans une société jeune, dynamique.

Ecrivez sous la réf. M 64, en précisant la ville choisie à la Direction du Personnel,
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE, 18, rue Saarinen, Silic 225, 94528 Rungis Cédex.

La diversité des activités de services réalisés par la département Logiciel avez un succès croissant l'amène à développer ses structures :

Ingénieurs logiciel

Région Parisienne - Province

Vous exercez une activité de Conseil auprès de nos clients pour le choix de solutions informatiques et d'assistance aux ingénieurs commerciaux. Vous êtes responsables de la mise en place et du suivi de nos logiciels.
Vous êtes amenés à assister nos clients dans l'utilisation des nouvelles techniques (réseaux, bureautique, bases de données, ordinateurs personnels).

Réf. M 61.

Directeur du marketing logiciel

Evry

Vous élaborez le plan à long terme du logiciel. Vous en préparez les études de marché, les programmes et les stratégies en commun avec le Directeur du marketing France. Vous imaginez de nouveaux Services induits par l'existence des technologies de pointe.
10 ans d'expérience en informatique, aux Ventes ou au Marketing, parler couramment l'anglais sont nécessaires à ce poste.

Réf. M 62.

Ingénieurs d'applications

Région Parisienne - Province

Votre expérience préalable des applications informatiques (gestion de production, bureautique, banque CAO/FAO, EAO, distribution, etc...) vous permet de participer soit à :
• la négociation d'accords de distribution avec des auteurs de progiciel, • la présentation de nos produits logiciel à nos réseaux de distribution, • au support clientèle, • à la réalisation et à l'évaluation de logiciels techniques.

Réf. M 63

Vous avez une expérience professionnelle de plusieurs années, une formation supérieure et une bonne connaissance de l'anglais, pour tous ces postes, écrivez sous la référence choisie à Claude PESQUET, Directeur Logiciel France, DIGITAL EQUIPMENT FRANCE, 2, rue Gaston Crémieux, B.P. 136, 91004 Evry Cédex.

Directeurs de marchés

Ils définissent les stratégies marketing pour la réussite de notre développement sur des marchés spécifiques. Ils réalisent la mise en place opérationnelle de ces stratégies, les animent et en assurent le suivi en collaboration étroite avec notre force de vente. De formation supérieure, vous avez une expérience approfondie des marchés informatiques, acquise dans un poste de vente de préférence chez un constructeur. Votre créativité s'allie à une excellente capacité de négociation et vous avez fait preuve de réelles qualités de planification et de management.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. M 65 à la Direction du Personnel, DIGITAL EQUIPMENT FRANCE,
2 rue Gaston Crémieux, BP 136, 91004 Evry Cédex.

INGENIEURS DIPLOMES, DEBUTANTS ET EXPERIMENTES

MARKETING - BUREAU D'ETUDES GENIE INDUSTRIEL - SUPPORT

Vous êtes motivés par un constructeur informatique qui se veut très en avant dans le domaine des technologies de pointe, et qui l'a prouvé. La progression de son CA (25% à 30% par an) témoigne bien de son dynamisme. Vous êtes Ingénieurs diplômés, débutants et expérimentés. Notre taille et notre rayonnement nous permettent de vous proposer des opportunités dans une large palette de fonctions : marketing, bureau d'études, génie industriel, support.
Pour un premier contact, nous vous prions d'écrire sous réf. 4544 à l'agence DESSEIN - 69 rue de Provence — 75009 PARIS, qui transmettra.

LCT

Laboratoire Central de Télécommunications
recherche pour son service Brevets

ingénieur électronicien

2 à 5 ans d'expérience dans la propriété industrielle, de préférence diplômé du CEIPI. Bonnes connaissances de l'anglais.
Nationalité française exigée.
Adresser CV (en précisant les domaines techniques où l'expérience à été acquise) et prétentions à LCT - BP 40 - 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex.

Grand Quotidien Parisien
recherche

UN INGÉNIEUR INFORMATIQUE

Il sera responsable :
• du fonctionnement d'un important système de photocomposition et de son évolution.

Il sera en outre conseiller de la Direction pour les futurs investissements.

Le candidat âgé de 35 ans ou plus devra :
• connaître les techniques temps réel et de préférence le système PDP11-IAS ;
• avoir une expérience des responsabilités liées à la production ;
• avoir de goût du travail en équipe et être un excellent formateur ;
• de préférence connaître les techniques ARTS GRAPHIQUES ;
• parler l'anglais.

Le poste est situé à PARIS.

Prière d'adresser votre dossier de candidature, C.V., photo et prétentions (lettre manuscrite) sa référence 272.406 M, RÉGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

JE VIS

Vivre son métier, c'est participer, échanger.
Cela m'est d'autant plus facile qu'à TELESYSTEMES nous travaillons sur des techniques de pointe.
En ingénierie de système par exemple.
Beaucoup de travail bien sûr mais autant de satisfaction.
La vocation Régionale, Nationale et Internationale de TELESYSTEMES s'affirme chaque jour.
Satisfait de ma vie professionnelle c'est sûr et cela ne m'empêche pas de partir le plus souvent possible aux sports d'hiver; ma femme et les enfants adorent cela.

DES METIERS POUR BIEN VIVRE

- La gestion temps réel
- L'information et son traitement
- La communication des hommes et des systèmes

Les pratiquer à TELESYSTEMES :
- C'est développer et mettre en œuvre les techniques et une gamme de services allant du conseil à l'exploitation de systèmes en passant par l'ingénierie.
- C'est développer et mettre en œuvre des grands serveurs (QUESTEL, EURODIAL...) des miniserveurs (TSV 3000, VIDEOTEL, MINIQUESTEL...), et des microserveurs (TSL 400).
- C'est développer et mettre en œuvre des produits réseaux (MULTICABLE, TSX, TSL...) utilisant les techniques d'aujourd'hui et de demain (réseaux locaux, réseaux hétérogènes, TELECOM 1 avec des architectures conformes aux normes nationales et internationales (ISO, CCITT, ARCHITEL...).
- C'est développer et mettre en œuvre de nouvelles applications de communication comme la messagerie, le transfert de fichiers et l'interconnexion d'ordinateurs (MERCURE, FORUM, MICRODIAL...).
- C'est utiliser les nouveaux modes de saisie, de stockage et de restitution de l'information (VIDEOTEX, MULTIMEDIA, GRAPHIQUE...).
- C'est maîtriser les logiciels et matériels des principaux constructeurs (BULL, IBM, CONTROL-DATA, HEWLETT-PACKARD...) et particulièrement leurs systèmes de base de données et leurs architectures de réseaux.

telesystemes
DES METIERS POUR PENSER, AGIR, VIVRE.
115, rue du Bac. 75007 PARIS. Tél. (1) 544.38.98
Au SICOB, Stand N° 3F 36116 avec la télématique

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

REPRODUCTION INTERDITE

les offres d'emplois informatique SPECIAL SICOB 1983 offres d'emplois informatique les offres d'emplois informatique les offres

GROUPE SG2

Votre première expérience dans le domaine informatique vous a conforté dans votre choix. Vous souhaitez maintenant enrichir vos acquis, donner une nouvelle dimension à votre carrière.

SG2, groupe puissant de 4000 personnes poursuit sa rapide expansion dans tous les secteurs de l'informatique.

Nous vous proposons de renforcer vos compétences grâce à notre savoir-faire dans les domaines de pointe suivants : • conception et réalisation de systèmes de gestion • plan informatique • méthodologie d'analyse et de gestion de projets • orchitecture de systèmes • génie logiciel • conception et utilisation de réseaux • réseaux locaux • bases de données réparties • monétique et bureautique. Nous vous apporterons une formation complémentaire adaptée à la spécialisation choisie par vous. Vous assumerez rapidement des responsabilités dans des équipes opérationnelles réalisant des projets d'envergure.

Avec vous jeunes informaticiens

Diplômés d'études supérieures scientifiques

Nous développerons d'ambitieux projets

Vos candidatures (lettre, CV et prétentions) sont à adresser sous réf. YR 18 à SG2 : 12-14 avenue Vion-Whitcomb 75016 Paris.

SG2 : l'informatique des idées et des hommes.

Participez à notre développement informatique !

Importante société d'Ingéniérie (5 000 personnes) recherche pour sa Direction de l'Information :

Responsable des moyens techniques

Ingénieur de formation, vous avez plusieurs années d'expérience en qualité de responsable système sur gros matériel IBM (VM/MVS) dans un environnement d'informatique répartie.

Vous maîtriserez l'évolution des matériels et logiciels dans un souci de cohérence et de performance.

Vous superviserez l'activité des équipes systèmes, l'administration physique des bases de données et le support technique. (Réf. 2607/1)

Responsable d'exploitation

De formation scientifique, vous avez l'expérience de la fonction sur gros et moyens systèmes depuis plus de 5 ans.

Cette expérience et vos connaissances IBM vous permettront d'assurer l'encadrement de 20 personnes chargées de gérer et d'optimiser la production informatique à partir de nos moyens puissants et évolués. (Réf. 2607/2)

Ingénieur système

Ingénieur de formation, vous avez 3 à 5 ans d'expérience MVS. Vous assurerez la mise en œuvre, la gestion optimisée et la maintenance de nos logiciels d'exploitation sur IBM.

Vous apporterez une assistance technique à nos équipes d'études et d'exploitation (conseils et développement d'outils systèmes). (Réf. 2607/3)

Technicien réseau

De niveau DUT, vous avez une première expérience en gestion de matériel de transmission. Vous aurez la responsabilité du fonctionnement quotidien et du maintien de la qualité technique du réseau.

Répondant aux demandes des utilisateurs, vous coordonnerez les opérations de démarrage, la mise en œuvre et la validation des nouveaux équipements. (Réf. 2607/4)

★ ★ ★

Nos moyens : IBM 3083 B, VAX 750, 300 terminaux VM/MVS - CICS - CMS.

Pour ces postes basés à La Défense,

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions en indiquant sur l'enveloppe la référence du poste choisi à

MEDIA P.A.
9, Bd des Italiens - 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA P.A.

---

digital

N° 1 de l'informatique interactive

Pour notre Centre de réalisations européen d'**Annecy** spécialisé dans les produits de **Télécommunications**

Chef de produit (Europe)

Sa mission : assurer le succès d'une famille de produits de haute technologie sur le marché européen (définition, développement, investissements, politique de prix, prévisions de vente, plan de promotion, etc...).

Ingénieur de formation, il -ou elle- a une expérience de plusieurs années de marketing ou de vente dans l'informatique.
Il se signale par son **goût d'entreprendre** et par une excellente connaissance de l'anglais.
Aimant les responsabilités et les voyages, il cherche un poste lui offrant un développement de carrière qui peut être prestigieux.

Ecrivez, sous rét. M 66, à Dominique Lux,
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE,
ZI Les Glaisins, 74000 Annecy Le Vieux.

L'INNOVATION TECHNIQUE

CGCT — COMPAGNIE GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES

Centraux téléphoniques, péritéléphonie, télématique, réseau et commutation à large bande, la vocation de la société est de concevoir, produire et installer des matériels et réseaux dans le monde entier.

LA CGCT RECRUTE
POUR SON SERVICE COMPOSANTS

ingénieurs débutants ou confirmés

pour participer aux développements des composants VLS 1, aux études de selection et aux travaux d'expertise des composants destinés aux systèmes électroniques de pointe.
Une expérience en technologie des semi-conducteurs est souhaitable.

Nous vous remercions d'adresser CV et souhaits de rémunération à CGCT - Direction du Personnel 251, rue de Vaugirard 75740 PARIS Cedex 15.

---

responsables de centres de profits

RESEAUX DE TRANSMISSION — 300-350.000 F

Nous sommes un important Groupe Industriel indépendant de l'**Electronique** et de l'**Informatique** (C.A. supérieur à 5 Milliards dont le quart à l'export). L'une de nos Divisions s'est taillée une place de choix dans le domaine des **RESEAUX** et des **SYSTEMES INFORMATIQUES**. Notre croissance nous amène à créer des Centres de Profits regroupant plusieurs grands projets. Nous souhaitons en confier la responsabilité globale (depuis le commercial jusqu'à la livraison en passant par le suivi des études et de la production en nos usines) à des **INGENIEURS G.E.** (ESE, ENST et similaires) ayant déjà au moins de 8 à 10 ans d'expérience dans ces domaines, bien rodés aux contacts et à la vente auprès des "Grands Comptes" (grandes Administrations, Banques, secteur tertiaire etc.), et qui soient désireux de tirer parti de leur polyvalence et de leur volonté d'entreprendre. Ils intègrent un Groupe où techniques de pointe, synergie, autonomie de fonctionnement et participation ne sont pas des vains mots.
Prenez contact avec notre Conseil, sous référence 30 DM (courrier ou téléphone) et soyez assurés du respect de la confidentialité des informations transmises.

HB — **Hervé Le Baut Consultants** 8, rue la Boétie - 75008 PARIS Tél. : 265.38.39

Directeur informatique

PARIS EST — 250.000-300.000 francs

La filiale française (700 personnes, CA 200 millions de francs) d'un important groupe américain fabrique des équipements mécaniques et électriques sophistiqués. L'informatique gère en temps réel (saisie en usine - matériel IBM et HP) le contrôle de la production ainsi que la comptabilité.
Rattaché au Directeur Financier, le Directeur Informatique animera un service de 30 personnes, avec un budget important. Il aura notamment la possibilité de l'introduction d'un nouveau matériel IBM.
Agés d'au moins 30 ans, les candidats auront acquis une expérience informatique de haut niveau au sein d'une entreprise industrielle si possible anglo-saxonne. L'anglais est essentiel.

Envoyer C.V. detaillé précisant votre salaire actuel sous référence 7667 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.
Les candidatures seront étudiées en toute confidentialité.

• INFORMATIQUE •

la passion et la raison

Impliquant, passionnant, captivant : tous ces adjectifs sont fréquemment utilisés par les informaticiens lorsqu'ils parlent de leur métier.
Plus cette passion survient-elle aux motivations que se font pour dans l'industrie informatique ?

Mesurer d'avenir énergie aux réalités actuelles, où la pénurie de demandeurs d'emplois est souvent confortable, le choix d'une carrière informatique est d'abord un choix de raison, rémunérations élevées, offres très nombreuses.
Mais quel sera l'impact de l'évolution des techniques sur les besoins des entreprises ?

L'informatique : maître du temps présent, maître du futur ?
Une étude réalisée par Régal Phytia Ile Monde, apporte sans doute un éclairage nouveau sur l'informatique.
Destinée aux informaticiens, Responsables d'entreprises, Responsables du personnel et de recrutement, elle leur permet sur ce métier les informaticiens en France aujourd'hui, la mobilité de l'emploi, le recrutement, les annonces, leur lecture, l'information des P.M.E...

Pour recevoir cette étude, vous remercier de nous adresser votre demande accompagnée de 20 timbres à 2,20 francs, et envoyer le tout à Régal Presse, 94 bis Boulevard Haussmann 75002 PARIS

Ingénieurs électroniciens

Région Centre

Notre société de télécommunications (1 200 personnes), implantée en région Centre, filiale d'un important groupe français, assure sa diversification dans des matériels de technologie avancée. Afin de renforcer notre direction des études, nous recherchons des ingénieurs électroniciens.

Vous êtes **DEBUTANTS** ou **CONFIRMES**, disponibles immédiatement ou dans quelques mois.

Nous vous proposons de participer, selon vos compétences, soit :
- à l'industrialisation de systèmes radio-téléphoniques,
- au développement de systèmes de commutation privée et bureautique (conception hard et soft).

Ces opportunités vous intéressent ?

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en indiquant sur l'enveloppe la référence 2649/1 à MEDIA P.A. – 9, boulevard des Italiens – 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA P.A.

Le Monde

…ERGIE

…SOREDUIT A NOUVEAU …ACTIVITES DE RAFFINAGE

MARCHÉ INTERBANC…

TAUX DES EURO…

économie

L'ACCORD C.G.E.-THOMSON ET SES CONSÉQUENCES

LA LETTRE DE M. FABIUS AUX DEUX PRÉSIDENTS

M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie, a adressé deux lettres aux présidents des groupes Thomson et C.G.E.

Dans la lettre à M. Gomez, le ministre écrit : « *Vous m'avez fait part de votre souhait d'engager les procédures nécessaires à une redéfinition des domaines d'action respectifs de votre groupe et du groupe C.G.E. visant, grâce à une coopération accrue, à renforcer vos positions mondiales dans les domaines où chacun des deux groupes peut le mieux protéger les emplois du personnel, développer la recherche et défendre les intérêts de l'industrie française.*

» *Je vous fais part de l'accord de principe du gouvernement à une telle démarche, qui conduirait, comme vous le proposez, à donner entre les deux sociétés, au groupe C.G.E. la responsabilité principale du domaine des communications civiles, et au groupe Thomson celle des activités destinées à satisfaire les besoins de la défense, de l'électronique professionnelle, des composants et du domaine grand public, dès lors que les conditions suivantes, dont la mise en œuvre sera vérifiée au 31 décembre 1984, seront remplies.*

» *Les rapprochements d'activités interviendront après consultation des partenaires sociaux. Ils devront se traduire par une amélioration de l'emploi par rapport au maintien des structures actuelles. Ils donneront lieu à la présentation de plans d'entreprise détaillés à moyen terme, permettant aux pouvoirs publics de suivre l'évolution de la situation des sociétés. Après la mise de fonds initiale de l'Etat, les deux groupes assureront le financement de l'opération. (...)*

» *La fabrication de la gamme de matériels de commutation publique actuels du groupe Thomson sera poursuivie, le développement et les adaptations techniques nécessaires aux besoins de vos clients français et étrangers et sa promotion à l'exportation seront assurés.*

» *Les modalités résultant pour la C.G.C.T. de l'accord qu'elle a passé avec Thomson sont confirmées. Enfin, vous établirez une étroite collaboration entre votre groupe et le groupe C.G.E., en particulier dans le domaine des composants.* »

La lettre adressée à M. Brunet, président du groupe C.G.E., comporte les mêmes dispositions. Elle précise seulement que ce groupe « *devra se rapprocher d'un informaticien dans des conditions agréées par les pouvoirs publics* ».

Les grandes lignes du dispositif

Le protocole d'intention, signé à la fin du mois d'août entre M. Georges Pebereau, directeur général de la C.G.E., et M. Alain Gomez, président de Thomson-Brandt, compte, avec ses annexes, une trentaine de pages, et prévoit un ensemble de dispositions assez complexe. Ce protocole n'a subi, ces derniers jours, que d'infimes modifications (part de la C.G.E. dans Thomson-Telecom portée de 10 % à 12 %). Il est susceptible d'être légèrement amendé au cours des négociations qui vont s'ouvrir avec les partenaires sociaux et les pouvoirs publics pour mettre au point les derniers détails et les textes définitifs. A ce jour, les dispositions retenues par les deux groupes sont les suivantes :

● **Montage financier** : Thomson apporte à une nouvelle société baptisée Thomson-Télécommunication ses filiales suivantes :

— Thomson-C.S.F. téléphone et ses principales filiales Ferrer-Auran, Vega, Cimest, TTT, Somartel, Sotc, Saci, Thomson-C.S.F. Inc. U.S.A., le département télécopie ;

— Les divisions faisceaux hertziens, espace, ses 50 % de Telspace, la société I.T.T., les activités télécommunication et bureautique ;

— Thomson-C.S.F.informatique (à l'exception de Cimsa, Cameca et Sophymo), Answare, TITN, A.E.A., Syseca.

Thomson s'engage en outre à porter, par apports supplémentaires de titres et d'immeubles, abandon de créances, etc., l'actif net consolidé de Thomson-Telecom à 751 millions de francs au 31 décembre 1983. Ces apports sont notamment représentés par la participation de Thomson dans la société américaine Fortune, et 5 % de la société japonaise Teac. Thomson et C.I.T.-Alcatel apporteront en outre à Thomson-Télécommunication leur participation de 34 % chacun dans Locatel.

L'Etat souscrira ensuite à une augmentation du capital de Thomson-Télécommunication d'un montant d'environ 720 millions de francs, et Thomson rétrocédera 12 % du capital de la société à la C.G.E. A l'issue de ces opérations, le capital de Thomson-Télécommunication sera réparti de la façon suivante : Etat : 48 % ; Thomson : 40 % ; C.G.E. : 12 %.

La C.G.E., de son côté, crée une holding à laquelle elle apporte 50,1 % des actions de sa filiale C.I.T.-Alcatel. Le capital de cette holding sera détenu par C.G.E. (84 %) et Thomson (16 %). Ainsi les 12 % détenus par C.G.E. dans Thomson-Télécommunication seront payés par les 16 % de Thomson dans la nouvelle holding (voir organigramme).

La fusion entre C.I.T.-Alcatel et Thomson-Télécommunication sera effective en plus tard le 1er janvier 1987.

● **Gestion de Thomson-Télécom** : « *La C.G.E. recevra de l'Etat et de Thomson le mandat de gérer Thomson-Telecom.* » Le conseil d'administration sera constitué de dix membres, quatre désignés par l'Etat, trois par C.G.E., trois par Thomson. « *Thomson s'engage à voter dans le même sens que la C.G.E. dans les assemblées générales et au conseil d'administration.* »

» *La rémunération des services de gestion générale de C.G.E. et internationaux de Thomson, sera assurée par le versement d'un pourcentage sur le chiffre d'affaires hors taxes consolidé annuel de Thomson-Télécommunications de 0,50 %.* » En 1986, ce pourcentage reviendra entièrement à la C.G.E.

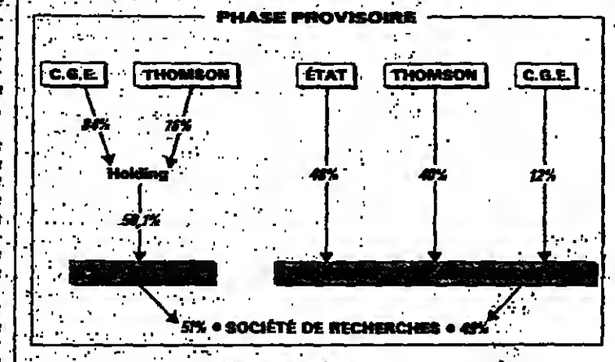

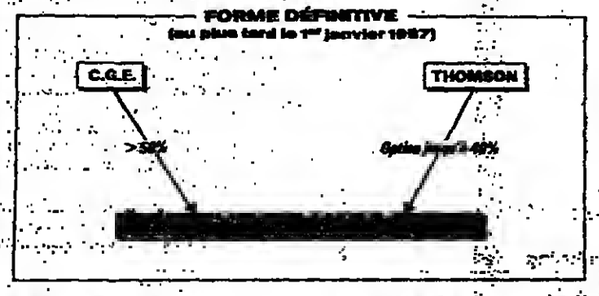

D'ici à 1987, la C.G.E. s'engage à céder à Thomson le nombre d'actions nécessaire pour porter sa participation dans la holding contrôlant C.I.T.-Alcatel de 16 à 40 %, s'il le désire.

Autres secteurs concernés : la C.G.E. cédera à Thomson sa participation de 72 % dans Sintra, payable par tiers sur trois ans avec un intérêt annuel. Toutefois, les activités radiocommunication civiles, téléimprimerie et télétexte de Sintra resteront chez C.I.T. à une valeur à déterminer.

— Grand public : C.G.E. cédera à Thomson sa participation d'environ 100 % dans Cepem pour une valeur de l'ordre de 130 millions de francs.

— Tri postal : Thomson cédera à une société détenue par la C.G.E. sa participation, voisine de 100 %, dans H.B.S., au prix de 130 millions de francs.

— Composants : Thomson assurera la maîtrise des activités composants et tubes électroniques pour les deux groupes.

« *L'activité semi-conducteurs silicium sera exercée par une société spécialisée à majorité Thomson, dans laquelle la C.G.E. aura une participation ne nécessitant pas d'efforts financiers notable de sa part, étant entendu que C.G.E. et Thomson chercheront d'autres partenaires éventuels, notamment, dans un premier temps, Bull.* »

» *L'activité quartz et filtres sera assurée par C.E.P.E., filiale de Thomson, à qui la C.G.E. fera apport de sa filiale Quartz électronique Alcatel.* »

Plusieurs exceptions sont cependant prévues. Ainsi, les activités connecteurs, écrans plats à cristaux liquides, diodes électroluminescentes, semi-conducteurs optiques, resteront du ressort de la C.G.E.

Les deux parties expliquent ensuite que l'accord ne peut se réaliser sans « *un large soutien des pouvoirs publics* ». Outre les 720 millions de francs pour le capital de Thomson-Télécommunication, il est demandé un prêt participatif de 250 millions de francs à l'Etat. Lors de la fusion en 1er janvier 1987 entre Thomson-Télécommunication et C.I.T.-Alcatel, l'Etat apportera à la C.G.E. sa participation dans Thomson-Télécommunication contre des actions émises par la C.G.E., qui, rappelons-le, est un groupe nationalisé.

« *Les P.T.T. maintiendront globalement au profit de Thomson-Télécommunication et C.I.T.-Alcatel la part de fournitures qui leur a été confiée en 1982 (...) La part actuelle des crédits de recherche-développement sera au minimum conservée.* »

Enfin, les deux parties ont prévu une « clause de sortie ». « *Au cas, ou pour des raisons indépendantes de la volonté des parties, la fusion entre C.I.T. et Thomson-Telecom ne pourrait être réalisée à la date prévue, c'est-à-dire avant le 31 décembre 1986, l'Etat rachèterait à Thomson et C.G.E. leurs participations respectives dans Thomson-Télécommunication sur la base de l'actif net.* »

Autour du tapis vert

Hôtel Intercontinentel, 15 heures. L'aval du gouvernement a été rendu officiel trois heures auparavant. Les journalistes prévenus à la hâte de la tenue d'une conférence de presse sont venus prendre connaissance des détails d'un accord qualifié du « sans fondement » par les porte-parole officiels, la semaine précédente.

La conférence — le hasard fait parfois bien les choses — a lieu dans le salon Napoléon... on ne saurait trouver mieux pour parler du partage de l'empire de l'électronique entre Thomson et C.G.E. Trois hommes derrière le *tapis vert de la table : deux de la* C.G.E. : MM. Brunet, P.-D.G. depuis le nationalisation, et Pebereau, directeur général ; un de Thomson : M. Gomez, son président d'après le 10 mai. Deux contre un.

Calme, M. Brunet a gardé de ses fonctions précédentes de diplomate le goût des poignées de main. Placé au centre, il affiche de suite la satisfaction d'avoir réuni les deux frères ennemis de l'électronique française, Thomson et C.G.E., qui croisent le fer depuis quinze ans.

A sa gauche — hasard encore ? — M. Alain Gomez, quarante-cinq ans, bouillant comme à son habitude, est content. Fondateur avec Jean-Pierre Chevènement du CERES, après Sciences-Po et l'ENA, il a franchi une nouvelle étape avec l'arrivée de M. François Mitterrand. Sa réputation d'homme de gauche et de bon industriel moulé par Herverd at mis à l'épreuve de Saint-Gobain-Emballage lui vaut sa promotion. A ce poste difficile, il débarque à peu près seul. La mâchoire carrée, le cheveu raide, enthousiaste pour les uns, naïf pour les autres, il parle *e critère de gestion marché mondial, coût, taille critique* ». Sa stratégie est simple. Son maître mot est rentabilité : on compte parmi les grands mondiaux ou on sabre. Abrupte conviction pour un homme qui *se veut d'abord un* industriel et qui a cru comprendre qu'il ne sera jugé que comme tel.

Mais depuis mai 1981, il a découvert que les rapports avec le monde politique étaient d'une autre nature que ceux que l'on peut entretenir *sur le terrain*. Son amitié avec M. Chevènement en a pâti très vite. Les rangs de ses détracteurs grossissent, y compris au P.S. Il en garde une profonde aversion pour l'Etat, pesant, décidément indécis, trop compliqué. Bref il *n'aime pas les* cabinets ministériels.

Ces cabinets, « Monsignore » Pebereau, *qui siège à droite de* M. Brunet — hasard encore ? — les connaît bien. De l'intérieur d'abord, après l'X et les Ponts, et de l'extérieur, après 1968 et son entrée *dans* la groupe C.G.E., présidé alors par M. Ambroise Roux, un maître en négociations at en relations politiques. Cinquante-deux ans, la calvitie distinguée, M. Pebereau parle, lui, d'« *économie, de crise, de la France* », *discours qu'entend* un ministre ou un président. Implacable avec ses équipes, qu'il fait trembler, il affiche en public une courtoisie policée. « *Un homme dangereux* », disent ses ennemis, qui rendent aussi hommage à son habileté pour monter des « coups », calculés de loin, dans le secret... et pour *avoir survécu à la gauche*. Il triomphe visiblement aujourd'hui. Mais avec modestie, sans crier victoire. Sait-on jamais ? On pourrait le lui reprocher un jour... — E.L.B.

L'un des principaux groupes mondiaux

(*Suite de la première page.*)

D'où l'idée de procéder à un nouveau partage des tâches, à un redécoupage des activités entre les deux principaux groupes — désormais nationalisés — du secteur : C.G.E. et Thomson. D'autres motivations — ne serait-ce que des questions financières, des volontés de puissance ou de revanche — ont également pesé dans la réflexion de chacun des deux groupes.

Thomson va donc se recentrer sur l'électronique « grand public », les activités militaires et les composants. Le sort de son électronique médicale restant toujours incertain. La C.G.E. est sacrée « champion » de la communication, vaste domaine, en forte croissance, qui recouvre la téléphonie publique et privée, la bureautique, les transmissions, les activités spatiales, les réseaux, etc. Elle reprend dans un premier temps la gestion des activités de Thomson dans ces domaines (12 milliards de francs de chiffre d'affaires), l'objectif étant d'ici trois ans de les absorber par une fusion avec sa filiale spécialisée C.I.T.-Alcatel.

Cet accord est contesté dans les milieux les plus divers. Les arguments avancés officiellement sont forts et résonnent agréablement dans un pays féru de cartésianisme. Les choses — hélas ! — ne sont pas aussi simples que la présentation que l'on en fait. Dans l'industrie « *un plus un* » a rarement fait *deux* ; plus d'un exemple le montre. Toute fusion est un processus difficile, traumatisant pour les équipes. Phénomène encore plus sensible dans ces *industries technologiques* où les hommes, la matière grise, sont essentiels. Au moment même où les équipes de Thomson pensaient avoir enfin surmonté les difficultés nées des fusions et restructurations de 1976 — date de l'entrée du groupe sur le marché du téléphone — les voici confrontés à de nouveaux bouleversements. Le risque d'un gâchis humain existe.

Il n'est pas évident, de surcroît, que le regroupement des forces à l'exportation se traduise par une augmentation des ventes à l'étranger. On a vu, dans le passé, qu'il était parfois préférable pour l'industrie française d'avoir deux fers au feu. Dès lors, bien sûr, qu'elle ne se livrait pas à une concurrence sauvage et stérile.

Autre point essentiel : la constitution *de facto* d'un monopole de la « communication » autour de la C.G.E. ne risque-t-elle pas du se traduire paradoxalement par une perte de compétitivité ? Au-delà des « erreurs » de parcours, la restructuration de l'industrie du téléphone en 1976 a eu un double mérite. Elle a mis fin au cartel des prix entre C.G.E. et I.T.T., source de retard de l'équipement de la France. La concurrence de Thomson a « aiguillonné » les équipes de la C.G.E. Le risque existe désormais qu'au niveau des prix, de la recherche et de l'exportation, la C.G.E. ne s'endorme à l'abri de son monopole en France et ne s'en remette, à l'exportation, à la formule des bonnes vieilles « ententes » internationales.

Le rôle de la D.G.T.

La C.G.E. souhaite que l'Etat concentre sur elle l'essentiel des moyens financiers prévus pour la communication. Ce faisant, on peut déboucher sur une situation paradoxale : soit la C.G.E. obtient ce qu'elle souhaite et c'est l'asphyxie pour les autres entreprises du secteur, soit la D.G.T., dans un désir de maintenir la concurrence, accroît les parts de Matra, SAT, SAGEM, T.R.T., etc., dans tous les marchés hors commutation publique, au détriment du nouvel ensemble. Equilibre bien difficile à trouver, surtout à un moment où les crédits publics se font plus rares.

Au-delà de toutes ces interrogations, il est certain que, dans un tel accord, il y a le plus souvent un perdant et un gagnant. La C.G.E. paraît faire la meilleure affaire. Ne serait-ce que dans la mesure où, sans mettre un sou au départ — c'est l'Etat qui finance — et avec 12 % seulement du capital, elle prend le contrôle d'un ensemble de 12 milliards de francs, comportant certes la téléphonie publique, mais aussi toutes les autres activités de communications (notamment les transmissions), qui l'intéressaient plus encore, au risque de créer un déséquilibre à son profit dans l'ensemble de l'électronique.

Dans les milieux politiques et industriels, on ne s'y trompe pas. « *M. Georges Pebereau est un virtuose. Il réalise aujourd'hui, avec un gouvernement socialiste, ce que son ancien patron, M. Ambroise Roux, n'avait jamais osé espérer.* » Le véritable gagnant se verra à terme, répond-on à demi-mot chez Thomson : « *Dans trois ans, le groupe, recentré, sera largement bénéficiaire, mais en sera-t-il de même pour la C.G.E. ?...* »

« *Cet accord, en nous donnant la taille suffisante, rendra plus faciles des coopérations internationales* », explique-t-on à la C.G.E., où l'on ne fait pas mystère de négociations tous azimuts. Le choix est limité. Veut-on s'égréger demain au trio en voie de constitution entre le géant A.T.T., Philips et Olivetti ? Revenir aux anciennes amours avec I.T.T. ? Faire entrer dans le jeu I.B.M., qui frappe à la porte des marchés européens des télécommunications avec de plus en plus d'insistance ? Toutes ces formules comportent évidemment des risques de marginalisation pour l'ensemble de l'industrie française.

A moins que l'on ne conclue des accords plus équilibrés avec Plessey, Siemens ou Ericsson ? Mais comment ces groupes vont-ils réagir à ce qui *vient de se passer en France*

Les gouvernements changent, les méthodes demeurent. La petite histoire retiendra d'abord que l'accord Thomson-C.G.E. sur les communications avait été proposé par M. Chevènement, alors ministre de l'industrie, avec des modalités plus restreintes, puisque seule la téléphonie publique devait être regroupée. Un veto lui fut opposé à l'Elysée. Cela n'avait pas été pour rien dans sa disgrâce. Six mois après, c'est un projet beaucoup plus vaste que l'Elysée et M. Fabius, le nouveau ministre de l'industrie, ont poussé et approuvé.

Pour la méthode, on retiendra que, comme par le passé, tout s'est décidé entre quelques hommes. Le « secret des affaires » aidant, la démocratie industrielle reste pour la gauebe comme pour la droite un slogan.

Les effets bénéfiqoes ou pervers de cette vaste opération ne pourront être jugés que dans plusieurs années. Reste que l'état dans lequel on a trouvé la plupart des groupes nationalisés prouve, s'il en était besoin, que concentration et restructuration ne sont pas *toujours synonymes* d'efficacité et de rentabilité.

J.-M. QUATREPOINT.

Pour des informations complémentaires sur les groupes Thomson et C.G.E. et sur l'ensemble de la filière électronique française, lire notre dossier SICOB, page 33.

ENERGIE

ESSO RÉDUIT A NOUVEAU SES ACTIVITÉS DE RAFFINAGE

Esso-France a décidé de réduire davantage ses activités de raffinage en France en fermant, au début du mois de septembre, « *pour une durée indéterminée* », la deuxième unité de distillation de sa raffinerie de Fos-sur-Mer, d'une capacité de 5 millions de tonnes/an. Un porte-parole du groupe a expliqué cette mesure par les modifications apportées à la formule automatique des prix des produits pétroliers.

Après la fermeture, en 1982, de la raffinerie d'Hanconcourt (Lorraine), et l'arrêt des opérations à Ambès (près de Bordeaux), qui devait être définitif en 1984, Esso ne disposera plus en France que d'une capacité de raffinage de 11 millions de tonnes, contre 18 millions il y a un an. L'arrêt de l'unité de Fos-sur-Mer n'entraînera pas de réduction de personnel.

« L'Humanité » : viser le développement non le repli

Charles Silvestre traite à la fois, dans l'éditorial de première page de *l'Humanité*, mercredi 21 septembre, de l'accord C.G.E.-Thomson et du projet de budget pour 1984. Après avoir dénoncé les tentatives du patronat pour imposer un retour à la politique de « casse » industrielle du précédent septennat et rappelé que le P.C.F. soutient les travailleurs de chez Talbot et de La Chapelle-Darblny qui luttent pour leur emploi, Charles Silvestre écrit : « *Pour autant, les communistes ne sont pas partisans de l'immobilisme. Que rien ne bouge n'est pas leur objectif économique. Au contraire, ils préconisent un renouveau du dynamisme, de l'efficacité de la production. Et, pour cela, deux conditions au moins doivent être réunies : qu'on vise le développement, la reconquête, et non le repli sur la croissance nulle, avec tous les dégâts qu'elle implique ; qu'aucune décision, qu'aucun projet, ne soient arrêtés sans que les travailleurs et leurs représentants n'en discutent et ne se prononcent, comme les droits nouveaux les y autorisent.* »

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep.	+ou Dép.	Rep.	+ou Dép.	Rep.	+ou Dép.
$ E.-U.	8,8610	8,8635	+ 170	+ 200	+ 345	+ 395	+ 940	+ 1060
$ can.	6,5420	6,5460	+ 165	+ 205	+ 330	+ 390	+ 905	+ 1030
Yen (100)	3,3270	3,3300	+ 125	+ 155	+ 280	+ 320	+ 875	+ 950
DM	3,8220	3,8240	+ 170	+ 185	+ 330	+ 355	+ 930	+ 990
Fl.	2,7019	2,7036	+ 140	+ 155	+ 275	+ 300	+ 780	+ 835
FB (100)	14,9490	14,9785	+ 395	+ 515	+ 665	+ 850	+ 1685	+ 2055
FS	3,7335	3,7340	+ 250	+ 270	+ 495	+ 520	+ 1420	+ 1490
Lit (1000)	5,8275	5,8305	— 210	— 175	— 440	— 360	— 1370	— 1230
£	12,1423	12,1517	+ 295	+ 330	+ 560	+ 655	+ 1625	+ 1855

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9	1/8	9	1/2	9	7/16	9	13/16	9	1/2	9	7/8	9	11/16	10	1/16
DM	5	1/4	5	5/8	5	7/16	5	13/16	5	1/2	5	7/8	5	7/8	6	1/8
Fl.	5	3/4	6	1/4	5	5/8	6	1/4	5	3/4	6	3/8	6	1/16	6	9/16
FB (100)	5		6	1/4	8	1/4	9	1/8	9	1/8	9	3/4	9	1/4	10	1/4
FS	1	7/8	2	1/8	4	5/16	4	11/16	4	5/16	4	11/16	4	1/2	4	7/8
Lit (1000)	15	3/4	16	3/4	16	1/2	16	3/4	16	1/2	17	1/2	17	1/4	18	1/8
£	9	3/8	10	1/8	9	3/8	10		9	5/16	9	15/16	9	3/8	10	
ECU	12		12	3/4	12	1/8	13		12	7/8	13	3/4	15	1/4	16	1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

● **Sacilor va investir 380 millions de francs à Hagondange.** — La SAFE, filiale à 75 % de Sacilor, qui emploie deux mille salariés, va investir 380 millions de francs dans une nouvelle aciérie dotée d'un four électrique qui portera sa capacité de production de 200 000 à 300 000 tonnes.

● **U.S. Steel annonce quatre mille licenciements.** — Le numéro un de l'acier eux Etats-Unis veut licencier quatre mille de ses salariés, ce qui porte à douze mille les licenciements depuis le début de 1982. U.S. Steel a enregistré 230 millions de dollars de pertes au premier semestre de cette année. — (*A.F.P.*)

● **Les prix de détail helvétiques** ont augmenté de 0,3 % en août, ce qui a ramené le taux d'inflation pour les douze derniers mois à 1,70 %, le plus bas depuis janvier 1979. L'indice des prix ayant une base 100 en septembre 1977, la hausse des prix de détail pour les six dernières années s'élève qu'à 26 %. — (*A.F.P.*)

هكذا من الاصل

ÉTRANGER

POUR ASSURER LA RELANCE EUROPÉENNE

La France est prête à de grandes concessions moyennant contreparties

Bruxelles (Communautés européennes). – Les ministres des affaires étrangères et les ministres des finances des Dix ont tenu, le 21 septembre, une session spéciale consacrée à la réforme de la Communauté. M. Delors, qui a précisé la position française, a marqué des points. Il est apparu, en effet, que huit Etats membres partageaient un point de vue très proche sur ce que devraient être, schématiquement décrits, les principaux résultats de la négociation. En outre, la R.F.A., dont l'attitude au départ était plutôt restrictive, a manifesté, au cours du débat, une certaine ouverture. En revanche, le Royaume-Uni, qui détient d'indéniables atouts et qui est convaincu qu'il peut tout bloquer, ne s'est pas montré, du moins à ce stade, disposé au compromis.

Il est difficile d'imaginer que des tensions très vives n'auront pas lieu lors du conseil européen d'Athènes, début décembre.

De notre correspondant

La négociation lancée par le conseil européen de Stuttgart en juin dernier comporte deux exercices distincts. Le premier, qui est nécessaire, a pour objet de régler un contentieux budgétaire qui, depuis longtemps, divise les gouvernements membres. Il s'agit de mieux maîtriser les dépenses agricoles ainsi que celles qui résultent de « *politiques structurelles* » (fonds régional, fonds social) et aussi de corriger de manière durable les déséquilibres qui caractérisent le budget européen, en particulier au détriment du Royaume-Uni. Le deuxième exercice, plus flou, consiste à réanimer la construction européenne par la mise en œuvre d'actions communes nouvelles. La marque d'une conclusion heureuse sur ces deux tableaux devrait être la décision d'accroître les ressources de la C.E.E. – qui sont déjà pratiquement épuisées – en relevant le plafond des recettes de la T.V.A. (aujourd'hui 1 %) pouvant être affectées par les Etats membres au budget européen.

La préoccupation principale des Allemands et des Britanniques, qui ne récusent pas pour autant l'idée de politiques nouvelles, porte sur le premier des deux exercices. Le gouvernement de Mme Thatcher poursuit un double objectif : d'une part, avoir l'assurance que les pays membres les moins prospères (ceux dont le P.N.B. est inférieur à la moyenne communautaire) ne seront jamais, sinon dans des proportions très limitées, « *contributeurs nets* » au budget européen ; de l'autre, faire admettre que les dépenses agricoles ne doivent en aucun cas progresser plus vite que les ressources propres et adopter des mécanismes contraignants afin de garantir que ce plafonnement sera respecté.

M. Howe, le secrétaire au Foreign Office, a répété que c'était uniquement dans la mesure où ces deux conditions seraient remplies que le Royaume-Uni pourrait prendre en considération une éventuelle augmentation des ressources de la C.E.E. M. Stoltenberg, le ministre allemand des finances, donna d'abord l'impression d'observer de manière favorable de telles perspectives ; mais M. Delors rejeta cette approche étroitement budgétaire, qui, souligne-t-il, changerait complètement la nature de la Communauté.

Sa première conséquence serait de désigner une victime, la politique agricole commune (PAC) : en plafonner les dépenses reviendrait à en empêcher le fonctionnement. « *Certains parlent de situation inacceptable*, a observé le ministre français, en faisant allusion au Royaume-Uni, *mais la persistance des montants compensatoires monétaires (M.C.M.), qui créent des distorsions de concurrence au sein du Marché commun agricole, constitue aussi une situation inacceptable pour la France. Et si l'on veut tout quantifier, on peut même affirmer qu'il en est de même de nos échanges commerciaux fortement déficitaires avec les pays partenaires.* » En résumé, M. Delors a indiqué « *que le gouvernement français ne proposerait pas à l'Assemblée nationale une réforme qui se traduirait par une résignation passive à des situations inacceptables pour notre pays* ».

La France est disposée cependant à consentir un effort important pour raffermir la C.E.E. : elle est ouverte à l'idée d'une réforme de l'Europe verte. L'objectif dans son esprit est de parvenir à « *une PAC mieux maîtrisée, mais bien vivante, proche du sol, tournée vers l'extérieur, qui voudrait maintenir ses parts du marché mondial et débarrassée des M.C.M.* ». Elle estime que l'usage des fonds structurels doit être révisé afin que de les mettre davantage au service d'une politique de croissance et de lutte contre le chômage. M. Delors est revenu sur l'idée que les fonds pourraient contribuer activement à l'adaptation et à la reconversion des bassins sidérurgiques.

Le mécanisme danois

Paris est ouvert à l'idée d'une compensation budgétaire durable au profit du Royaume-Uni. C'est une concession spectaculaire si l'on pense que, l'année dernière encore, la position de la France était que ce type de compensation devait être « *forfaitaire, provisoire et dégressif* ». M. Delors a « *montré de l'intérêt* » pour le mécanisme de correction conçu par les Danois. Ceux-ci proposent de créer un « *fonds de convergences* », dont l'objet serait d'assurer une compensation aux pays membres les moins prospères qui reçoivent du budget européen, en application des politiques communes, des versements inférieurs à ce qu'est leur part de produit national brut dans la Communauté.

Le mécanisme danois, dont le fonctionnement serait théoriquement limité à cinq ans, et qui fait appel à des critères supposés objectifs, bénéficierait aux seuls Anglais, leur assurant, par la mise en œuvre d'un jeu de double plafond, une compensation budgétaire substantielle, voire très substantielle, mais néanmoins inférieure à celle qui, en moyenne, leur a été octroyée par les pays partenaires depuis 1980. Huit Etats membres se sont déclarés favorables au projet danois. M. Stoltenberg, peut-être ébranlé par l'intervention de M. Delors, a laissé entendre qu'il pourrait se rallier à un « *front de convergences* » de ce type, du moins s'il était aménagé afin de tenir compte du problème spécifique que pose le budget européen à la République fédérale. « *L'Allemagne ne peut jouer le rôle d'un contributeur net illimité* », a-t-il indiqué.

Toutefois, M. Delors a clairement fait savoir que cette concession majeure – une compensation financière durable en faveur du Royaume-Uni – n'était envisagée par la France que de manière conditionnelle. Il ne serait pas question de se prêter à l'opération si l'on s'orientait vers une communauté réduite aux acquêts. Si tel était le cas, la France défendrait des formules pour elle moins coûteuses, il est vrai moins communautaires, « *l'écrêtement systématique des soldes positifs et négatifs* », – afin de résoudre le différend budgétaire.

Paris, qui est suivi avec résolution par huit Etats membres, entend que des décisions opérationnelles de réanimation de la Communauté soient prises, en même temps que celles concernant le budget et la réforme de la PAC. Le problème, a souligné M. Delors, est de faire en sorte que « *les propositions en ce domaine atteignent un même degré de finition que les autres* ». Il y a peu, la France a remis à ses partenaires un mémorandum traitant de la coopération industrielle et de la politique de recherche, qui, apparemment, a été bien accueilli.

S'agissant des actions de développement industriel et technologique, M. Delors a indiqué quelles étaient, selon lui, les pistes à suivre si l'on voulait prendre des décisions concrètes dès le conseil européen d'Athènes : « *Il faut mettre sur les rails les propositions de la Commission qui ont l'avantage d'exister* », c'est-à-dire continuer le programme « Esprit » (soutien européen au projet présenté conjointement par des entreprises de plusieurs Etats membres dans le domaine des techniques de l'information) coopérer en matière de télécommunications et de biotechnologie ; animer la collaboration entre les entreprises européennes, notamment en créant vite les conditions juridiques favorables à une telle coopération et créer un climat de croissance, en particulier par un usage plus dynamique du Fonds social et du Fonds régional européens.

PHILIPPE LEMAITRE.

Comptes suisses : les douanes auraient déchiffré des listes codées de déposants français

L'affaire de la « liste des comptes suisses », née de la découverte de documents codés au domicile de l'amie d'un repris de justice niçois à la fin de 1982 (*le Monde* des 8 et 9 février 1983), connaît un rebondissement qui lui donne les couleurs d'un véritable roman d'espionnage, avec l'entrée en scène de l'informatique.

Selon *le Canard enchaîné*, dans son numéro du mercredi 21 septembre 1983, les douanes auraient réussi à percer à jour le code de l'Union de banques suisses (U.B.S.) et à obtenir les noms de cinq mille Français ayant déposé clandestinement des fonds dans ladite banque sur des comptes « à numéro », en principe rigoureusement anonymes et secrets. Cette performance aurait été obtenue grâce au puissant ordinateur EUREKA du service du chiffre commun aux ministères des relations extérieures et de la défense, utilisé pour chiffrer les messages officiels et décoder, si possible, ceux des autres puissances, comme la chose se pratique depuis des siècles dans tous les pays. Munis de ces noms, les douaniers auraient perquisitionné chez un certain nombre de présumés fraudeurs et obtenus des aveux suivis de « transactions » pour solde de tout compte.

Les détails fournis sont croustillants. La Direction nationale des enquêtes douanières (D.N.E.D.) aurait disposé de trois listes. La première, en grande partie codée, avec des noms sans adresse et des montants sans indication de noms, a été saisie en novembre 1982 à Nice, au domicile de Mme Gabrielle B..., de nationalité helvétique. Cette liste, au sigle de l'U.B.S., aurait été achetée en Suisse par l'ami de Mme B..., Richard Graziani, un repris de justice originaire de Bastia, qui voulait la négocier auprès de la D.N.E.D. Cette dernière la jugeait peu exploitable, du fait, précisément, du codage. Par chance, selon le *Canard enchaîné*, la D.N.E.D. aurait, quelques mois plus tard, saisi une deuxième liste codée dans la voiture d'un employé suisse de l'U.B.S. au passage de la frontière franco-helvétique.

Pour ajouter au bonheur des douaniers, une troisième liste codée, relative, comme les précédentes, aux fameux « cinq mille », lui serait parvenue grâce à un informaticien auparavant employé par l'U.B.S. Avec ces trois listes, EUREKA aurait pu déchiffrer le code et livrer les noms de la grande majorité des fraudeurs, avec les numéros et le montant des sommes déposées, sans toutefois les adresses, mais les ordinateurs de la direction des impôts s'en seraient chargé.

Munis de ce précieux viatique, les douaniers pouvaient, suivant *le Canard enchaîné*, dans le cadre d'une grande opération BUS (anagramme d'U.B.S.), aller visiter les présumés fraudeurs, avec perquisition à la clé, et les menacer de poursuites en correctionnelle, avec condamnations, amendes et, dans tous les cas, même celui de non-lieu, une publicité indésirable. En fait, comme de telles listes peuvent très difficilement servir de preuves devant les tribunaux, il se serait agi d' « intimider » les « clients », afin d'obtenir une transaction comportant en général le paiement d'une amende égale ou supérieure au montant des dépôts frauduleux. Selon notre confrère, plusieurs centaines d' « d'aveux » auraient été obtenus en dix jours par cent douaniers et policiers.

Le D.N.E.D., se retranchant derrière le secret professionnel, se refuse à confirmer ou à infirmer, se contentant de dire que des opérations de ce genre sont menées toute l'année, avec le concours de l'informatique.

Démenti de l'U.B.S.

Au siège de l'Union de banques suisses, le secrétaire général, M. Franz Lusser, a tout démenti en bloc. « *Ces listes sont des faux ou ont été falsifiées, par les douanes françaises, d'après des informations dont elles disposaient déjà* », a-t-il affirmé, ajoutant que les noms des détenteurs de comptes à numéro ne figurent pas sur liste informatique : seul le directeur de chaque agence concernée, ou l'un de ses adjoints directs, sait quel nom correspond à chaque compte numéroté. Dans ces conditions, a-t-il déclaré, un informaticien ne peut avoir accès à de telle informations.

AFFAIRES

DÉCIDÉE A ACCENTUER SA DIVERSIFICATION

La Générale des eaux veut renforcer sa présence dans la communication

Traditionnellement axée sur la distribution de l'eau, l'assainissement et le traitement des déchets, qui demeurent « son métier de base », mais également présente dans le chauffage urbain et le bâtiment-travaux publics, la Compagnie générale des eaux a hissé son chiffre d'affaires consolidé de 5,5 milliards de francs en 1975 à 26,7 milliards l'année dernière, tandis que les résultats consolidés (part du groupe) passaient dans le même temps de 115 à 356 millions de francs.

Fort de cette production d'ensemble, le groupe entend à présent développer des activités nouvelles, a indiqué, mardi 20 septembre, son président, M. Guy Dejouany, devant le Club Presse-Finance, sortant de la remarquable (regrettable ?) réserve observée tout au long des récents développements qui ont marqué l'arrivée d'un nouveau partenaire au sein du groupe : Saint-Gobain.

Cette diversification, a-t-il précisé, portera essentiellement sur trois axes : l'agro-alimentaire (sous la forme de traitement de déchets et de bio-combustibles), les services à l'étranger et, surtout, la communication, un secteur qui prend toute sa signification quand on sait que M. André Rousselet, président de l'Agence Havas, doit faire officiellement son entrée, vendredi 23 septembre, au conseil d'administration de la Générale des eaux, en remplacement de M. Jean-Maxime Levêque, qui avait remis son mandat d'administrateur à ses pairs à la fin du mois de juin dernier.

Aux termes d'une convention signée au début de l'année avec les P.T.T., le groupe de la rue d'Anjou, qui déployait déjà depuis plus d'une demi-douzaine d'années des efforts importants dans la télédistribution, avait accepté de proposer aux collectivités locales (en association avec d'autres partenaires, le cas échéant) des services et des moyens pour assurer le financement, la réalisation, la gestion et la programmation des réseaux câblés, outre l'engagement de développer et d'exporter « *le savoir-faire français* » dans ce domaine. A cet égard, la Générale des eaux, qui assure un certain nombre de services de cette nature dans les villes nouvelles, va réaliser l'hiver prochain la première tranche d'équipement en télédistribution de la ville de Nice, une opération de câblage qui concernera initialement dix mille foyers niçois, pour un investissement évalué à 20 ou 25 millions de francs.

Au passage, M. Dejouany a précisé qu'il avait bon espoir de se voir confier la gestion des décodeurs et des abonnements dans le cadre de la future quatrième chaîne de télévision, Canal-Plus, compte tenu de son expérience de gestionnaire de services publics pour le compte des collectivités locales. Il est certain que l'arrivée de M. Rousselet va certainement faciliter les conversations en ce sens, après le concours actif apporté par le président de Havas, ami intime de M. Mitterrand, pour freiner les ambitions initiales de Saint-Gobain à l'égard du numéro un de la distribution d'eau en France.

A cet égard, M. Dejouany n'a pas manifesté d'inquiétude particulière, un relatif équilibre ayant été établi, selon lui, entre, d'une part, le groupe de M. Fauroux, qui détient environ 20 % des actions Générale des eaux, et, d'autre part, « *les fidèles amis de la rue d'Anjou* », qui en possèdent sans doute à peu près autant.

SERGE MARTI.

Contestant les aides publiques à la sidérurgie

LA R.F.A. VEUT PORTER PLAINTE CONTRE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Le gouvernement ouest-allemand veut porter plainte contre la Commission économique européenne, accusée d'avoir autorisé des aides publiques illégales pour les sidérurgies en France, en Belgique, en Italie et en Grande-Bretagne. Bonn laisse un bref délai de grâce à Bruxelles, prise de court, en ne déposant sa plainte que jeudi 22 septembre auprès de la Cour européenne de justice.

Le gouvernement veut protester contre le fait que la Commission lui demande la plus grande réduction de capacité de production (6 millions de tonnes d'acier), alors qu'il n'aide que peu ses sidérurgistes, contrairement aux autres pays.

Le président du S.N.P.M.I. mis en cause par les siens

Le Syndicat national du patronat moderne et indépendant (S.N.P.M.I.) traverse, depuis le début du mois, un conflit qui oppose M. Jacques Tessières – premier vice-président et ancien président délégué national – à M. Gérard Deuil, président. Selon l'A.F.P., un « comité de sauvegarde » – animé par M. Tessières – a rédigé un manifeste qui avance quelque seize accusations étayées par des documents et des témoignages contre M. Deuil ; il met en cause la personne de celui-ci, son passé et son comportement à la tête du syndicat. Les auteurs du manifeste affirment avoir été « *trompés* » par M. Deuil en particulier sur ses activités durant l'occupation.

Il semble que, pour le principal, il soit reproché à M. Deuil certaines malversations. M. Tessières a au reste engagé deux actions en justice contre son président, l'une en diffamation, l'autre afin de contester le montant des frais qu'il s'est fait rembourser pour ses activités syndicales.

Un conseil national de l'organisation devait se réunir, ce mercredi matin 21 septembre à Paris, en présence d'huissiers. Cette instance est composée de vingt-huit membres, essentiellement des présidents des syndicats régionaux. Selon M. Deuil, quatre présidents sur cinq lui auraient déjà envoyé des télégrammes de soutien. Toujours selon M. Deuil, mardi soir, M. Tessières et certains de ses amis auraient tenté d'occuper les locaux du syndicat, rue du Jura à Paris, dans le treizième arrondissement.

Il est difficile de faire la part du conflit – et des ambitions – des personnes dans cette « crise ». Les deux hommes qui s'opposent ont des conceptions différentes sur la politique ou plutôt la stratégie que devrait suivre le syndicat.

M. Deuil, industriel près d'Angoulême, qui a soixante-trois ans, avait été élu président du S.N.P.M.I. en janvier 1981 ; depuis cette date – et surtout depuis l'automne de 1981 – il a réussi, à la faveur des circonstances politiques nouvelles, à étendre sinon l'influence du moins le nombre d'adhérents de son organisation. Celle-ci compterait environ trente-cinq mille adhérents.

Les pouvoirs publics avaient promis solennellement en novembre 1981, la représentativité au S.N.P.M.I. et cela pour faire pièce au Conseil national du patronat français (C.N.P.F.). Ils ne le lui ont jamais accordé en fait. Les responsables de ce syndicat ont un langage dur, outrancier, ce qui fait dire à certains que le S.N.P.M.I. est à « *droite de la droite* » (*le Monde* du 7 septembre). – A. T.

Une proposition des chambres de commerce et d'industrie

LA TAXE PROFESSIONNELLE NE DEVRAIT FOURNIR QUE 50 % AU PLUS DES FINANCES LOCALES

M. Pierre Netter, président de l'assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie (A.P.C.C.I.), a fait – au cours d'une conférence de presse qu'il avait réunie le mardi 20 septembre à Paris, – un tour d'horizon des principaux problèmes économiques actuels.

La conjoncture est très difficile pour les entreprises tout particulièrement, a-t-il d'abord constaté. Toutefois, M. Netter a tenu à relever un certain nombre de points encourageants : l'amorce d'un retour à l'équilibre de la balance des paiements ; la baisse relative de l'inflation, bien que le « différentiel » de prix entre la France et ses principaux partenaires ne se resserre pas.

Le président de l'A.P.C.C.I. a ensuite souligné la persistance des sujets d'inquiétude : la stagnation de la production industrielle et celle de la consommation ; les mauvais résultats des entreprises ; la baisse de l'investissement.

M. Netter a esquissé enfin les grandes lignes d'une réforme de la taxe professionnelle. Sans remettre en cause l'assiette sur laquelle est calculée celle-ci, il a suggéré que soit précisé une double limite à son montant :

1) Son taux ne devrait pas entrer pour plus de 50 % dans les recettes finales des collectivités locales ;

2) La charge pour chaque entreprise devrait être limitée à 3 % ou 4 % de la valeur ajoutée (actuellement elle peut atteindre jusqu'à 6 %).

OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISÉ ?
Téléphonez d'abord ou venez à la
LIBRAIRIE
LE TOUR DU MONDE
9, rue de la Pompe, 75116 PARIS
Tél. : 288-58-06
● 100 000 livres en stock dans tous les domaines.
● Service de recherches gratuit.
● 5 catalogues par an.
● Achat au comptant.

EXCEPTIONNEL
WEEK-END SUPERSONIQUE EN IRLANDE
VOL SPÉCIAL EN CONCORDE
le 1.10.83
3 950 F
Vol Paris-Dublin A.R.
2 nuits hôtel luxe
petits-déjeuners
AIRCOM SETI
25, rue La Boétie, 75008 Paris
Tél. : 268.15.70
LIC A 962

Le BHV spécialiste de l'éclairage halogène
Boutique "Perspectives" 2e étage
Eclairage halogène et contemporain
BHV RIVOLI

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS DU 19 OCTOBRE

Plus de 30 millions d'électeurs pour 373 organismes de Sécurité sociale

Le 19 octobre prochain, tous les assurés du régime général de la Sécurité sociale, absolument tous, sont conviés à élire leurs représentants dans les conseil d'administration des organismes gestionnaires. C'est la première fois depuis 1962 qu'un tel *scrutin* a lieu (1). Certes, d'autres grandes consultations sociales ont eu lieu ces vingt dernières années : les plus récentes, les prud'homales, datent de 1982.

Mais les futures élections à la Sécurité sociale présentent de nombreux particularismes, tant du point de vue des électeurs que des éligibles.

Jamais, tout d'abord, une élection sociale n'a concerné autant de monde. Les dernières prud'homales s'adressaient à un peu moins de quatorze millions de personnes, les municipales à environ trente-six millions et le scrutin social de 1962 à treize millions d'assurés. Ceci permet de préciser l'ampleur du prochain scrutin. Trente millions d'électeurs sont convoqués pour élire leurs représentants aux conseils d'administration de l'assurance-maladie. Pour les caisses d'allocations familiales, ils sont encore plus nombreux : les rejoignent un million et demi d'électeurs, travailleurs indépendants, plus d'autres assujettis à des régimes spéciaux (militaires, employés à la S.N.C.F., etc.)

Le ministère des affaires sociales a défini il y a quelques jours la composition du corps électoral pour l'assurance-maladie comme pour la famille. 13 206 000 salariés de l'industrie et du commerce et assimilés (dont les P.-D.G., par exemple), étaient assurés en juin 1982, selon la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés. Ils ne sont pas les seuls concernés par ce scrutin. Quelque 30 000 frontaliers devraient également voter pour l'assurance-maladie ; 1 120 000 chômeurs indemnisés (au 1er janvier 1982) feront de même ; 185 000 assurés volontaires et personnels ; 169 000 grands invalides de guerre, veuves et orphelins de guerre ; 323 100 invalides de deuxième et troisième catégorie ; 176 000 praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés ; 38 000 rentiers ; 84 300 titulaires de rentes de survivants ; 4 416 700 retraités du secteur privé ; 2 034 500 fonctionnaires civils, titulaires et ouvriers de l'Etat actifs, 1 121 000 en retraite, etc.

Pour les caisses d'allocations familiales, ce sont ces mêmes trente millions d'assurés auxquels s'ajoutent d'autres catégories, tels les agents titulaires de la S.N.C.F. (660 000 environ), les militaires de carrière (612 000), les marins du commerce (151 000). Ou encore des *travailleurs indépendants* : 300 000 membres de professions libérales, 555 000 de professions artisanales et 630 000 de professions industrielles commmerciales.

A la différence d'un scrutin politique

Au-delà de cet aspect statistique, le corps électoral, convoqué le 19 octobre, présente une spécificité intéressante. Il ressemble comme *un frère à celui* convié aux élections politiques, mais à deux différences importantes près. Les immigrés travaillant en France et les jeunes de seize à dix-huit ans uyant une assurance sociale autonome (qui n'est pas celle de leurs parents) sont, eux aussi, invités à voter.

Bref, toutes les catégories sociales du pays sont concernées par ce scrutin du 19 octobre, d'une *manière ou d'une autre*, à l'exclusion cependant du monde agricole. Une réforme de la gestion de la Mutualité sociale agricole est d'ailleurs à l'étude au ministère de l'agriculture.

Autre remarque : tous les assurés sont appelés à voter, mais en aucun cas leurs ayants-droit.

Pratiquement, chaque foyer français recevra donc une carte électorale d'ici le 13 octobre. Mais que se passe-t-il si tel n'est pas le cas ? Il faut s'adresser à sa commune. On peut ne pas avoir été inscrit. Il n'est alors pas forcément trop tard. En effet, selon l'article L 34 du code électoral, le juge d'instance peut, sur un recours individuel, inscrire le demandeur pour pallier une erreur matérielle d'enregistrement ou de recensement (2). En la matière, il n'y a pas de jurisprudence ferme. Le ministère de la justice vient d'envoyer une circulaire d'information sur le sujet.

Qui est éligible ?

La particularité du prochain scrutin est de garantir aux cinq grandes organisations syndicales de salariés (3) l'exclusivité pour présenter des candidats. Certes, d'autres administrateurs siégeront dans les caisses de Sécurité sociale. Mais ils seront désignés soit par le patronat, soit par la Mutualité, soit par le gouvernement. Une exception est faite concernant les caisses d'allocations familiales : les travailleurs indépendants invités à voter pour ces caisses peuvent présenter des candidatures libres et diverses.

Les administrateurs patronaux sont, rappelons-le, désignés par le C.N.P.F., et par la C.G.P.M.E. Mais le S.N.P.M.I. n'a pas le droit de désigner ses propres candidats, contrairement à ce qu'il souhaitait. Exclusivité syndicale, donc, pour l'élection. Mais la gestion des caisses, telle qu'elle est modifiée, est désormais ouverte à d'autres composantes sociales, puisque parmi les membres à désigner pour les conseils des caisses figurent des représentants de la Mutualité (deux) pour la branche maladie, des associations de retraités pour la *branche vieillesse et la caisse générale* des DOM (un), de l'Union nationale des associations familiales (trois) dans toutes les branches. De plus, on sait déjà que, parmi les *personnalités* que l'Etat désignera dans les caisses d'assurance-maladie, l'une appartiendra à la FEN.

Autre innovation d'importance : *pour être éligible, il ne* faut pas forcément être de nationalité française. Ainsi, après le scrutin, les caisses pourraient-elles se doter d'un président yougoslave ou maghrébin. On ne connaît pas actuellement le nombre de candidats *étrangers. Un fait est sûr : il* y en aura, ne serait-ce que pour « *capter* » les voix immigrées.

Les candidats sont au nombre d'environ 23 000, selon le ministère des *affaires sociales, qui ne* dispose pas d'information concernant la C.G.C., mais qui a rendu publiques celles concernant les autres centrales. Ainsi la C.G.T. propose-t-elle 5 516 candidats, la C.F.D.T. 5 750, F.O. 5 750 également et la C.F.T.C. environ 6 000. Ces candidats se présentent pour 373 organismes de Sécurité sociale (en juin 1983). Il s'egit d'un scrutin de liste à la proportionnelle au plus fort reste : cette régle est le symbole du suffrage démocratique.

Mais les listes doivent comporter quinze candidats au minimum, vingt-trois au maximum. Dans douze départements, les travailleurs indépendants n'ont pu présenter de listes, fante d'avoir suffisamment de candidats.

La question prioritaire, désormais, est de savoir quelle sera la participation de cette trentaine de millions d'électeurs. Rien ne permet de l'évaluer. Un scrutin à 50 % d'abstention serait déjà un bon score, laisse-t-on entendre au ministère des affaires sociales.

DANIELLE ROUARD.

(1) Voir *le Monde* du 21 septembre, pour l'aspect pratique du vote.

(2) *Cf.* circulaire du 19 août 1983 de M. Bérégovoy, publiée au *Journal officiel* du 14 septembre.

(3) Ni la FEN ni la C.S.L. ne participent au scrutin.

CONFIRMANT SES MANIFESTATIONS DES 3 ET 5 OCTOBRE

La C.G.C. dénonce la « gestion catastrophique et incohérente » du gouvernement

La C.G.C. a confirmé, le 20 septembre, au cours d'une conférence de presse, sa décision de manifester le 3 octobre á Paris — à 17 heures, de l'espace Balard aux Invalides — et le 5 octobre dans sept métropoles régionales (1). Pour la confédération française de l'encadrement, les conditions d'une réussite de la manifestation sont déjà réunies : elle s'attend à la participation de plusieurs dizaines de milliers de Français. Pour le *cas où* son « *cri d'alarme* » ne serait pas entendu, elle envisage d'autres actions plus dures, n'excluant pas une grève générale de l'encadrement.

Dans son argumentaire, la C.G.C. dénonce très vivement la politique gouvernementale : « *Une gestion catastrophique et incohérente* (...) *Le pouvoir ne peut gérer que la pénurie* (...) *L'égalitarisme est en marche, la paupérisation des Français aussi* (...) *L'oppression fiscale qui commence risque d'engendrer des phénomènes de rejet et de révolte.* » Pour la C.G.C., qui s'adresse non seulement aux cadres mais également « *à l'ensemble des hommes et des femmes de bonne volonté*, selon la formule de M. Marchelli, son délégue général, *la démagogie, l'égalitarisme, l'incohérence et l'incompétence, ça suffit !* (...) *Il ne s'agit pas d'une grogne ou d'un défoulement, mais d'exprimer le refus d'attendre passivement la ruine de la France. Il s'agit d'exprimer une volonté pour la France : l'exigence d'une autre politique économique et sociale* ».

Devant la presse, M. Paul Marchelli a de nouveau affirmé que la C.G.C. n'avait plus confiance en *M. Mauroy, dont « le degré d'incompétence est devenu notoire »*, et il a regretté que les propositions fiscales de M. Delors n'aient pas été reteunes : « *Finalement, celui qui fait le plus pour sortir la France de l'ornière se trouve attaqué à boulets rouges au sein du gouvernement et de son propre parti.* » Estimant que le budget 1984 « *est la résultante d'arbitrages internes au parti socialiste* », le délégué général a admis que la C.G.C. aurait préféré « *une impositlan plus généralisée* » (comme un prélèvement de 2 %). M. Marchelli et M. Jean Menu, président de la centrale, ont vivement insisté sur le fait que la C.G.C. entendait conserver son indépendance et nullement se transformer en un « *mouvement d'opposition politique* ».

(1) Lille, Lyon, Marseille, Rennes, Mulhouse, Nancy, Bordeaux.

Citroën : la commission des libertés propose un « code de bonne conduite »

Les services de M. Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, viennent de rendre publiques les conclusions de la commission des libertés instaurée chez Citroën au cours de l'été 1982, sur les recommandations du professeur Jean-Jacques Dupeyroux, médiateur dans le conflit de l'an dernier à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).

Il n'aura pas fallu moins d'un an pour que ce rapport puisse voir enfin le jour, après vingt-six réunions de la commission présidée par M. Bois, inspecteur général du travail, et qui rassemblait les représentants de partenaires sociaux parfois antagonistes. Il est vrai que ce « code de bonne conduite » devrait revêtir la valeur juridique d'un accord collectif d'entreprise, applicable dans tous les établissements d'Ile-de-France.

En gros, il s'agissait — dans le cadre d'une « *rénovation irréversible des rapports sociaux* » — d'examiner les conditions d'assainissement des relations professionnelles et sociales dans ces établissements. On sait à quel point ees relations s'étaient trouvées compromises par des tensions qui résultaient aussi bien du tissu social de l'entreprise, avec une population ouvrière composée pour près de 80 % d'O.S. immigrés, en majorité maghrébins, que de méthodes disciplinaires basées sur le système des syndicats « maison », voire sur de véritables milices patronales.

C'est pour mettre fin à ce elimat, peu propice à la recherche d'un consensus social, que le professeur Dupeyroux avait demandé la mise en place de « *structures de dialogue et de concertation* ». Les efforts de la commission ont done été orientés vers la définition de « comportements » s'imposant aux divers interlocuteurs sociaux. Ses conclusions portent aussi bien sur les mutations que sur les déroulements de carrière — avec la possibilité d'un entretien individuel, dit de bilan personnel, au moins une fois par an entre un salarié et son supérieur biérarchique, — sur le rôle de la maîtrise et de l'encadrement, « *qui n'est pas de dicter nu personnel placé sous sa responsabilité les options politiques au syndicales que celui-ci doit suivre ou adopter* », et vice-versa ; ou encore sur la protection des délégués syndicaux centraux, proclamés « *interlocuteurs privilégiés de la direction à l'échelle de l'entreprise* ».

Dans un préambule, la commission des libertés déclare que la direction de l'entreprise et les syndicats qui s'y trouvent représentés « *s'engagent à respecter les principes généraux et fondamentaux des droits de l'homme, de la liberté syndicale entendue comme la liberté de chacun de faire choix de son appartenance (au non-appartenance) à une organisation syndicale et de la liberté du travail* ». Les parties reconnaissent « *essentiel* » de garantir la dignité de chacun et l'égalité des chances en matière d'accession aux emplois, de conditions de travail, de promotion, de rémunération, d'avantages sociaux, de relations de travail, de discipline et de congédiement.

A la direction de Citroën, on s'était déclaré prêt, dès le 16 septembre, à signer ces propositions, « *pour autant qu'elles fassent suite aux recammandations du rapport Dupeyroux et que toutes les organisations syndicales s'engagent à les respecter* », et l'on annonçait qu'une réponse définitive serait donnée d'ici au 6 octobre. Pour sa part, M. Bérégovoy « *souhaite l'aboutissement du processus mis en œuvre pour favoriser le développement de relations professionnelles de qualité* ». Du côté des organisations syndicales, la C.G.C., F.O., la C.F.T.C. et la C.S.L. ont déjà fait connaître leur accord de principe. En revanche, la C.F.D.T. s'est déclarée hostile à ce texte, et l'on s'attendait à une prise de position similaire de la C.G.T. — J. B.

FAITS ET CHIFFRES

● **Quatre cent vingt-trois licenciements dans l'entreprise de bâtiment S.A.E.P.**, filiale du groupe S.A.E. (Société auxiliaire d'entreprise), qui emploie deux mille personnes. Alors que se tenait une réunion du comité central d'entreprise, où devaient être annoncés les licenciements, le 20 septembre, une manifestation avait lieu devant le siége de la société, à Paris, à l'appel de la C.G.T. Plusieurs centaines de personnes participaient à ce rassemblement qui avait été précédé d'un mouvement de grève, dans l'après-midi.

La C.G.T. accuse la S.A.E. de procéder à ces licenciements pour les besoins d'une restructuration, alors que le chiffre d'affaires du groupe a augmenté de 39 % et que le bénéfice s'est élevé à 433 millions de francs en 1982.

● **Le syndicat national des cadres et ingénieurs de la métallurgie** C.G.T., a décidé de signer la convention collective nationale des cadres et ingénieurs de la métallurgie, dans sa nouvelle formule, déjà signée par les autres syndicats (*le Monde* du 15 septembre). Dans un communiqué en date du 17 septembre, la C.G.T. regrette l'« *attitude de certaines organisations syndicales* » qui n'ont pas permis d'avancer notamment sur « *la reconnaissance de la citoyenneté des ingénieurs et cadres dans les entreprises* ».

● **Grève à la Caisse d'épargne.** — Une grève a eu lieu le 20 septembre à la Caisse d'épargne de Paris, à l'appel des syudieats C.G.T., C.F.D.T. et du Syndicat unifié. Ceux-ci s'opposent à la décision de la direction de dissocier l'horaire individuel des salariés et les heures d'ouverture des caisses, à l'occasion de la réduction du temps de travail hebdomadaire à 36 heures depuis le 1er septembre. La grève a été suivie par 37 % des agents selon la direction, par 55 % à 60 % des présents dans les agences, et 15 % au siège, selon les syndicats. Ceux-ci ont aussi déposé un référé auprès du tribunal de grande instance pour obtenir la *suspension de la mesure*. Le tribunal doit rendre son jugement le 27 septembre.

● **« Décrue » des grèves dans les centres de tri, selon la direction des postes :** Selon M. Rémy Hély, directeur adjoint des services ambulants des postes, les mouvements de grève dans les centres de tri postaux de Paris et de province, commencés le 14 septembre, étaient en « décrue » le 20 septembre et le 21 au matin. On a « *amorcé une reprise très sensible du travail* », a précisé M. Hély, malgré les difficultés qui persistaient sur deux réseaux, celui de la gare de Lyou et celui de la gare Montparnasse, et dans une moindre mesure au centre de Paris-Brune.

GRÈVE DES PHARMACIENS A PARIS ET EN PROVINCE

Les pharmaciens devaient fermer leurs officines ce mercredi 21 septembre en province et le jeudi 22 dans la région parisienne pour protester contre la baisse du prix des médicaments. Cette grève, décidée par l'Union nationale des pharmacies de France et la Fédération des syndicats pharmaceutiques, sera accompagnée de manifestations mercredi en province, et jeudi après-midi à Paris, où se déroulent actuellement « les journées pharmaceutiques ».

Les pharmaciens estiment qu'ils font l'objet « *depuis un an de mesures autoritaires de la part du gouvernement qui mettent en cause l'exercice pharmaceutique, tel qu'il est connu et apprécié de la population* ». Durant la grève, les pharmaciens réquisitionnés travailleront vitrines fermées, et n'interviendront qu'en cas d'urgence. La liste des pharmacies de garde sera disponible dans les commissariats.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

IMMOFFICE

Au cours de sa réunion du 15 septembre 1983, le conseil d'administration d'Immoffice, sous la présidence de M. Jean-Michel Cornudet, a examiné les résultats du 1er semestre de l'exercice 1983 et fait le point de l'activité de la société.

Le bénéfice d'exploitation au 30 juin 1983 s'élève à 25,6 millions de francs, en progression de près de 45 % par rapport à celui de l'exercice antérieur.

Cette évolution s'explique par la croissanee des recettes locatives (63 millions de francs hors taxes contre 56,2 millions en 1982) et par le niveau moins élevé des taux d'intérêts.

Le bénéfice net est de 26 millions de francs.

Au cours du mois de juillet, ane nouvelle levée d'option a été enregistrée donnant lieu à un profit exceptionnel de plus de 24 millions de francs.

Compte tenu de cette opération, les engagements fermes de la société se sont accrus du 1er janvier au 1er septembre de 48,5 millions de francs.

Le résultat prévisible de l'exercice 1983 devrait permettre, sauf événement inattendu, une augmentation du dividende correspondant au taux de l'inflation.

Le conseil, sur proposition de son président, a approuvé la nomination de M. Bertrand de Feydeau, en qualité de directeur général de la société.

BANQUE NATIONALE DE PARIS

La situation au 30 juin 1983 s'élève à 637,044 milliards.

Au passif, la rubrique « Banques, organismes et établissements financiers » figure pour 17 619,5 millions (comptes à vue) et 195 872,5 millions (comptes et emprunts à échéance).

Les comptes de sociétés, entrepreneurs individuels et divers s'inscrivent pour 52 792,8 millions (comptes à vue) et 46 386,7 millions (comptes à échéance).

Les comptes de particuliers atteigneot 38 799,1 millions (*comptes à vue*), 15 900,9 millions (comptes à échéance) et 48 478,6 millions (*comptes* d'épargne à régime spécial).

Les bons de caisse apparaissent pour 33 151 millions.

Le total des ressources de clientèle s'élève à 235 509,1 millions.

A l'actif, les crédits à la clientèle s'élèvent pour le portefeuille à 232 640,7 millions, répartis comme suit : 38 485,1 millions de créances commerciales, 61 803,2 millions d'autres crédits à court terme, 73 536,4 millions de crédits à moyen terme, 58 816 millions de crédits à long terme.

Les comptes débiteurs atteignent 24 858 millions.

Les banques, organismes et établissements financiers figurent pour 9 815,3 millions (comptes à vue) et 208 444,1 millioos (comptes et prêts à échéance).

Le total de la situation consolidée du groupe à la date du 30 juin 1983 s'établit à 725,55 milliards.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 9,30 %
Novembre 1973

Les intérêts courus du 2 octobre 1982 au 1er ocinbre 1983 sur les obligations Electricité de France 9,30 % novembre 1973 seront payables, à partir du 2 octobre 1983, à raison de F 83,70 par titres de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon nº 10 ou estampillage du certificat nominatif, après retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 9,30 (montant global : F 93,00). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 13,94, soit un net de F 69,76.

Le *paiement des coupons* est effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésorerie générale, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 18 bis, rue de Berri, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque Nationale de Paris, Banque Paribas, Crédit du Nord, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial et Banques affiliées, Société Générale Alsacienne de Banque, Société Marseillaise de Crédit, Banque de l'Union Européenne, Banque Indosuez, Caisse Centrale des Banques Populaires et toutes les Banques Populaires de France, Société Centrale de Banque.

● **M. Chotard s'en prend à la C.G.T.** — Commentant le 20 septembre à Marseille les récentes déclarations de M. Krasucki au *Figaro* (*le Monde* du 20 septembre), M. Yvon Chotard a affirmé : « *Pour ma part j'espère que les Français n'ont pas perdu toute mémoire et qu'ils ont encore en tête l'histoire du Petit Chaperon rouge et qu'ils se souviendront qu'il ne suffit pas de se mettre un fichu de couleur rose sur la tête pour faire disparaître le loup.* » A propos des élections à la Sécurité sociale, le premier vice-président du C.N.P.F. a ajouté : « *Ce que nous voulons éviter c'est que les caisses de sécurité sociale soient à l'avenir gérées par des marxiste* (...) *Nous ne manquerons pas, quant à nous, de continuer à exprimer notre anti-marxisme primaire.* »

Vous êtes :
• Dirigeants
• Cadres de PME-PMI
• Membres de Professions Libérales
• Artisans - Commerçants - Enseignants - Etc.

Vous voulez :
— être plus efficaces professionnellement
— découvrir les possibilités de la Micro-Informatique
— vous familiariser avec toutes ses applications
— connaître les points de vente dans votre région.

DANS UN LANGAGE ACCESSIBLE A TOUS

MICRO ORDINATEURS

VOUS INFORME,
VOUS EXPLIQUE,
VOUS CONSEILLE.

LE MENSUEL DE LA MICRO-INFORMATIQUE ET DE TOUTES SES UTILISATIONS

EN VENTE CHEZ TOUS LES MARCHANDS DE JOURNAUX

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

PUBLICITÉ

3 Jours Avec... WANG

Travailler en France

Wang se développe rapidement en France profitant dn véritable décollage que connaît le marché bureaucratique dans notre pays, comme partont en Europe. Alors que des industries traditionnelles connaissent parfois des difficultés de reconversion, le sectenr de l'informatique/bureautique continne à se développer à un rythme de 30 % par an en moyenne. La bureautique est donc un secteur d'activité créateur d'emplois. Par ailleurs, en améliorant la productivité dans les entreprises, les systèmes bureantiques rendent celles-ci plus performantes, donc plus compétitives en France et à l'exportation. Mais même en tenant compte de cette « explosion » bureautique, la croissance de Wang France durant les douze mois qui viennent de s'écouler est exceptionnelle, avec une hausse de 60 % du chiffre d'affaires.

L'avenir ? C'est, nous explique M. Geoffroy de Belloy, P.-D. G. de Wang France, la présence, à terme, d'un terminal sur chaque bureau. Ce sera une bureantique de plus en plus proche de l'utilisateur qui pourra lui-même créer les programmes dont il aura besoin.

La dernière Transat en double a été l'occasion d'une innovation technologique. Les organisateurs de cette course, « *Europe 1* » et *le Point*, ont choisi d'utiliser la micro-informatique professionnelle pour assurer une retransmission quasi-instantanée de l'information sur la course. La Transatlantique Lorient-les Bermudes-Lorient est ainsi devenue une course aussi proche de nous que le Tour de France.

Pour la première fois en Europe, une application logicielle de ce type a été effectuée sur micro-ordinateur. La fiabilité du P.C. de Wang utilisé (avec un logiciel développé par Scribtel) a constitué un atout considérable dans le système informatique mis en place pour la course. Le micro-ordinateur Wang a rempli, tout au long de l'*évènement*, un double rôle : informer sur l'évolution de la course et assurer la sécurité des équipages.

Le micro Wang dans la Transat

Sur les bateaux, les balises du système Argos émettent des signaux, recueillis par des satellites et traités par le CNES à Toulouse. A Europe 1, les micro-ordinateurs Wang qui accèdent aux informations du CNES gèrent l'avance et la position des bateaux et procèdent aux différents classements. A tout moment, ils ont pu être sollicités en direct. Ce qui a permis aux journalistes et autres personnes présentes à Europe 1 de suivre chaque instant de la course, grâce au système conversationnel mis en place. Le traitement de données pour lequel les ordinateurs Wang étaient programmés a permis également d'effectuer en simultané des comparaisons avec les courses précédentes, de connaître le cap suivi par les bateaux, leur vitesse, la distance qu'il leur restait à parcourir. Chaque panne, chaque alerte, chaque abandon, étaient connus immédiatement à Paris.

Le bilan pour Wang ?

L'opération Europe 1-Transat a permis au micro-ordinateur Wang de faire la preuve sur le terrain de ses multiples avantages : rapidité et puissance de traitement de l'information bien sûr, *mais aussi intégration parfaite* dans l'ensemble télématique installé par les P.T.T..

En effet, les résultats communiqués par les ordinateurs Wang étaient retransmis via Télétel auprès d'une quarantaine de rédactions : journaux, et télévision, à Paris et en province. Les informations, acheminées par le réseau téléphonique à partir d'Europe 1, apparaissaient, dans les différentes rédactions, sur les terminaux Minitel. Cette liaison parfaitement réussie entre les ordinateurs Wang et le CNES (via Transpac) d'un côté et Télétel de l'autre a constitué, par la qualité et la fiabilité de son intégration dans le système télématique français, une première technologique.

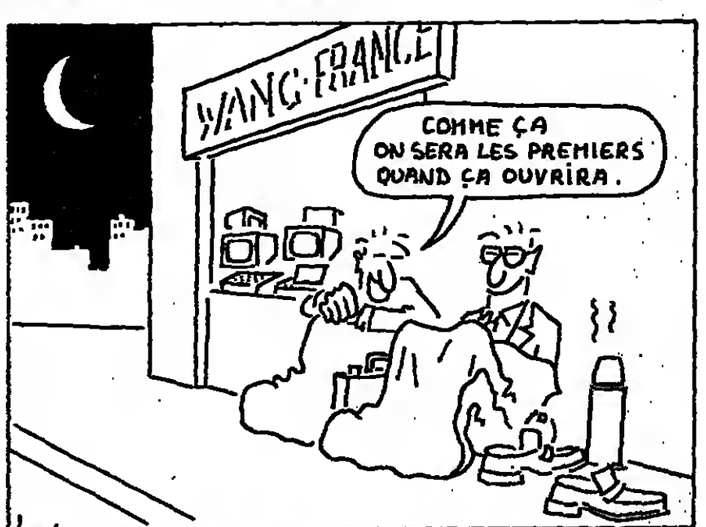

Wang et les Sociétés de Développement Régional

Quatre Sociétés de Développement Régional (S.D.R.), des établissements financiers spécialisés dans le financement des petites et moyennes entreprises, viennent de choisir des systèmes bureautiques *Wang pour la modernisation du traitement des informations*. Ce choix intervient après une évaluation complète des systèmes bureautiques interactifs disponibles sur le marché français.

Les systèmes choisis par les S.D.R. seront basés sur des ordinateurs WANG VS (« Supermini », 32 bits) et bénéficieront d'un *logiciel français particulier élaboré* par la société française CAP-SOGETI dans son centre de développement de Lyon. Ces nouveaux systèmes bureautiques apporteront une aide considérable à la gestion des dossiers traités par les S.D.R. Ils seront notamment utilisés pour la comptabilité, la gestion des prêts, participations, cautionnements et des fonds de garantie, ainsi que pour le courrier, les dossiers, mémos et autres activités de traitement de texte. Les logiciels développés par CAP-SOGETI Lyon répondent parfaitement aux besoins des Sociétés de Développement Régional. L'introduction de logiciels avancés devrait faciliter l'étude des dossiers et les relations commerciales avec les entreprises régionales.

Les quatre systèmes seront installés à Lyon pour la région Rhône-Alpes, à Paris pour les régions Auvergne-Limousin-Centre et Poitou-Charentes, à Dijon pour les régions Bourgogne et Franche-Comté, et à Rouen pour la région Normandie. Ils seront opérationnels à la fin de l'année 1984.

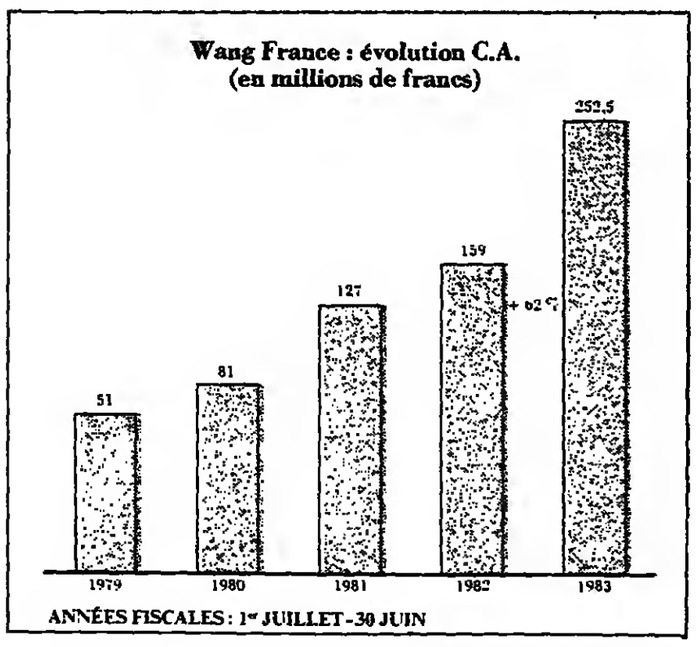

WANG France S.A.

- Chiffre d'affaires 82/83 : 252,5 millions de francs
- Nombre de terminaux installés en France : plus de 10 000
- 14 agences régionales
- Collaboration établie avec près de 40 sociétés de services et de conseil en informatique
- Réseau de ventes directes complété par un réseau de 32 distributeurs à Paris et en province.

Vous souhaitez plus d'informations sur Wang France ?

Envoyez votre carte de visite à Évelyne Mayard Marketing-communication Wang France

Entretien avec M. Geoffroy de Belloy, président-directeur général de Wang France.

« Votre année fiscale s'est achevée le 30 juin dernier. Que pensez-vous des résultats obtenus ?

Geoffroy de Belloy. – Pour Wang France, l'année 1982-1983 a été une année remarquable puisque nous avons augmenté nôtre chiffre d'affaires de plus de 60 %. Et ceci dans un contexte économique relativement difficile. Ce résultat est d'autant plus remarquable que notre chiffre d'affaires a augmenté proportionnellement plus que la moyenne de la compagnie, qui a connn une croissance tout à fait respectable de 33 %. Pourquoi avons-nous connu une expansion plus rapide en France ? D'abord, parce que l'Europe a, en matière de bureautique, encore un retard par rapport au continent américain. Ensuite, les industriels français ont investi plus, ce qui semble indiquer que la confiance est revenue. Enfin, la *bureautique commence* à pénétrer non seulement dans les grandes entreprises mais également dans les petites et moyennes, ce qui fait que notre couche de clientèle s'est considérablement élargie.

– Comment réussissez-vous à maîtriser une croissance de 60 % par an ?

G.B. – Faire grandir une entreprise et créer des emplois, c'est le problème le plus fascinant qui soit. Wang a une image d'innovateur, de « fonceur », d'une société où les gens peuvent se réaliser. Dans ce métier, ce qui nous distingue de nos concurrents, ce sont les hommes et les femmes qui travaillent chez Wang. Par notre seule croissance nous leur permettons des promotions internes tant en France qu'à l'étranger. En janvier 1982, nous étions environ dix-huit mille dans le monde ; aujourd'hui nous sommes près de vingt-cinq mille. Nous recrutons des gens confirmés mais nous assurons également d'importantes promotions internes : notre nouveau directeur administratif et financier vient d'être promu de façon interne, de même que trois de ses adjoints. Cette année nous avons recruté quatre-vingts personnes, dont cinquante dans le service après-vente. La formation permanente est un élément fondamental de notre politique. Bien sûr notre centre de formation assure, en plus de la formation de nos clients extérieurs, celle de nos ingénieurs et techniciens, mais nous utilisons aussi beaucoup d'organismes extérieurs. Nous investissons beaucoup plus que le 1 % obligatoire !

– Ancien directeur général de Honeywell au Mexique, vous êtes un homme d'informatique. Quelle différence faites-vous entre l'informatique et la bureautique ?

G.B. – L'informatique est un sous-ensemble de la bureautique. D'abord dans sa dimension humaine. L'informatique – ce sont des informaticiens, des spécialistes en contact avec des utilisateurs qui cherchent à définir leurs problèmes et le type de solution qu'ils amendent. On a trop parlé des difficultés de communication entre ces deux groupes pour que j'y revienne. Mais qui a entendu parler de « bureauticiens » ? Les bureauticiens, ce sont vous, moi, ma secrétaire et tout le personnel du bureau. Ce qui implique que la bureautique doive être avant tout facile à utiliser.

» Dans sa dimension matérielle, la bureautique ne connaît pas ces grandes salles d'ordinateurs froids et clignotants. Le matériel est un poste d'utilisateur, un outil personnel. Et si nous reliions des systèmes entre eux nous ne voulons pas nous limiter au seul transport de données mais aussi à celui de l'image, du son. Il en est de même pour le stockage. Comme nous savons numériser la voix et l'image nous pouvons les stocker et les retrouver au même titre que les données. Vous voyez donc que la bureautique est un ensemble beaucoup plus vaste que l'informatique.

– Wang vient de créer une nouvelle filiale en Italie qui vous est rattachée. Craignez-vous de rentrer ainsi dans le pays d'Olivetti ?

G.B. – D'abord, nous étions déjà depuis plusieurs années en Italie par l'intermédiaire d'un distributeur. Vu les perspectives du marché italien, nous avons décidé de nous y implanter directement. Olivetti étant italien, l'Italie n'achèterait-elle qu'Olivetti ? Je pense, en vérité, qu'Olivetti et Wang ne couvrent pas les mêmes segments de marché. Olivetti est dans des tas de domaines où nous ne sommes pas et nous avons pris dans d'autres beaucoup d'avance. Olivetti est présente aux États-Unis, nous sommes en Europe et en Italie. La rencontre avec des constructeurs nationaux est notre meilleur stimulant dont bénéficie la clientèle.

» *Votre carrière vous a amené aux États-Unis, en Amérique latine. Quelles leçons en avez-vous tiré pour l'industrie informatique française, qui ne représente que 4 % du marché mondial ?*

G.B. – Une industrie n'a pas besoin d'un grand marché intérieur pour se développer. Quand je me suis rendu pour la première fois au Japon, j'ai eu la surprise de découvrir très peu de motos dans les rues. Alors, pourquoi ont-ils si bien réussi ? Des études de marché bien faites, des produits bien conçus, une qualité industrielle remarquable, des prix parfaitement concurrentiels ont permis aux Japonais de conquérir le marché mondial de la moto. En matière d'informatique, la France peut s'affirmer comme un leader. Je prends comme exemple les S.S.C.I. françaises qui ont atteint une place très importante dans le monde. Mais l'informatique est une industrie où les choses vont très vite. L'essentiel c'est de disposer de structures faites de professionnels compétents qui peuvent décider vite et maintenir leur choix. Autrement, les ingénieurs français, qui sont capables de travailler aussi bien – si ce n'est mieux – que leurs concurrents étrangers, seront condamnés à sortir toujours les produits de la veille. La lourdeur dans la prise de décision est, à mon avis, le principal risque pour l'industrie française.

– Wang envisage-t-il de renforcer sa présence en France ?

G.B. – Notre présence en France – il faut la voir sur différents plans : commercial, industriel, et recherche et développement. Notre présence commerciale nous la renforçons, avec comme objectif de fournir le même type de service à n'importe quel point du territoire français. Nous avons donc ouvert un certain nombre de bureaux supplémentaires dans l'Hexagone.

» Au niveau de la présence industrielle nous souhaitons nous comporter en bons citoyens et amener des emplois sur le sol français. Nous le faisons déjà en achetant une partie des composants de nos matériels et certaines pièces en France. Il entre dans nos intentions d'augmenter notre présence dans le domaine industriel.

» Troisième aspect : la recherche et le développement. Là, nous avons déjà une activité de développement appliqué et nous souhaitons renforcer cette activité, si nécessaire en association avec des partenaires français.

– Wang se préoccupe des utilisateurs de la bureautique. Comment cela se traduit-il concrètement ?

G.B. – Nous pouvons fabriquer toutes les boîtes du monde, toutes les plaques électroniques, tous les écrans : si les gens ne peuvent pas s'en servir facilement, nous n'irons nulle part. Le dialogue avec les utilisateurs est donc essentiel, en France comme ailleurs. Je vais vous donner un exemple. En France l'Association des utilisateurs (1), a étudié notre système de traitement de texte en le comparant à d'autres produits concurrents et à ce qui serait *in abstracto* un système idéal. Tout en considérant que notre système était toujours le meilleur, ils nous ont soumis un Livre blanc avec de très nombreuses suggestions. Quel chemin nous avons suivi ? Nos laboratoires ont comparé ces suggestions avec celles émanant d'autres pays et organisé des rencontres avec les responsables de l'AFUW. La communication s'est établie et les améliorations suggérées par l'Association française se retrouveront dans la nouvelle génération de logiciels. »

(1) Association francophone des utilisateurs. WANG, 19, rue Cambacérès, 75008 Paris.

WANG

WANG FRANCE S.A.
Tour Galliéni-1
78-80, avenue Gallieni
93174 BAGNOLET CEDEX
Tél. : (1) 360-22-11

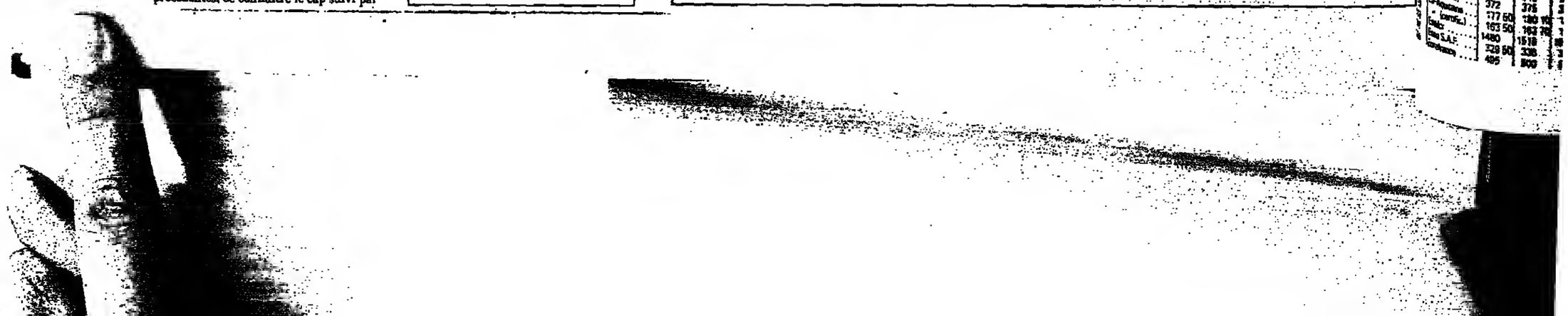

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

20 septembre

Vive avance

Pour la seconde séance consécutive, le marché parisien a vivement progressé mardi, l'indicateur instantané s'adjugeant près de 1,2 % de hausse lors des dernières transactions, après avoir déjà gagné 1,03 % la veille.

Dès le premier son de cloche, un feu nourri d'ordres d'achats a été déclenché au palais Brongniart, confirmant la bonne orientation perceptible dans la matinée en « avant-séance ».

De nombreux titres en ont profité, à commencer par Moulinex, en progrès de près de 16 % sur la veille, après avoir été initialement « réservé à la hausse ».

Très discret depuis plusieurs semaines, le groupe de M. Mantelet a donc refait surface rue Vivienne. Mais ce n'est pas la première fois que le titre est brusquement propulsé sur le devant de la scène boursière pour repartir aussitôt après en coulisse, une fois démenties par les faits les sempiternelles rumeurs de succession à la tête de cette société, qui doit sa fortune à une géniale invention : le moulin légumes !

Loin derrière, Docks de France, Chantiers France-Dunkerque, Nord-Est, Thomson-C.S.F. (qui vient de recevoir le feu vert gouvernemental pour son accord avec C.G.E.), Nobel-Bozel, Bis, Peugeot et Screg gagnent tout de même 4 % à 6 %.

Parmi les replis les plus significatifs, seuls ceux de G.T.M. Entrepose (– 7 %), Radiotechnique et Crédit National (– 3 %) méritent d'être signalés.

En hausse sur le marché international, le cours de l'or est passé à 413 dollars l'once à Londres contre 410,25 dollars la veille. A Paris, le lingot a gagné 400 F, à 106 950 F, et le napoléon, 6 F, à 688 F.

Pratiquement inchangé, le dollar-titre se négocie autour de 10,48 F.

NEW-YORK

Nouveau record : 1 249,19

La bonne humeur a gagné la communauté boursière après la constatation d'une nette décélération sur les taux d'intérêt à court terme, et l'indice Dow Jones des valeurs industrielles, déjà en hausse la veille, a accentué son avance mardi pour se hisser en clôture à 1 249,19 points (plus 15,25 points), inscrivant ainsi un nouveau record historique, le précédent (1 248,30) ayant été affiché le 16 juin dernier.

Une fois de plus, les valeurs de transports, de services publics ont été particulièrement en vue, et le volume des affaires s'en est ressenti, puisque plus de 103 millions d'actions ont finalement changé de main.

Le principal élément encourageant pour les spécialistes a été la baisse du loyer de l'argent matérialisée par les taux des fonds fédéraux, qui sont tombés à 9 %, soit leur plus bas niveau depuis de nombreuses semaines. Dans le même ordre d'idées, les familiers du Big Board considèrent que la Réserve fédérale, le gendarme de la circulation monétaire aux États-Unis, a réussi à contenir plus ou moins cette dernière dans les limites qu'elle s'était fixé, sans pour autant handicaper une reprise économique qui s'avère plus ténue que ne le prévoyaient les conjoncturistes outre-Atlantique.

Les informations communiquées par le secrétaire au Trésor à propos du budget, à savoir un déficit voisin de 200 milliards pour l'année fiscale en cours, soit 10 milliards de moins que prévu, ont aussi constitué un facteur positif pour Wall Street.

VALEURS	Cours du 19 sept.	Cours du 20 sept.
Alcoa	44 3/8	46
A.T.T.	67	67 3/4
Boeing	43 3/8	42 7/8
Chase Manhattan Bank	51	50 3/8
Du Pont de Nemours	52 1/4	52 1/2
Eastman Kodak	69 1/8	68 7/8
Exxon	38	37 3/4
Ford	63	63 1/2
General Electric	50 1/2	50 1/2
General Foods	47 5/8	48 3/4
General Motors	73 1/8	76
Goodyear	30 1/4	31 3/8
I.B.M.	123 3/4	123 3/4
I.T.T.	43 1/8	44 1/8
Mobil Oil	32 3/8	32 3/8
Pfizer	39 1/8	39 1/2
Schlumberger	56 7/8	57 3/8
Texaco	37	37 1/8
U.A.L. Inc.	31 7/8	32
Union Carbide	70	69 3/4
U.S. Steel	29 1/4	29 3/4
Westinghouse	47 1/4	47 3/4
Xerox Corp.	43 5/8	44 6/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

B.S.N. – En annonçant ses résultats consolidés pour le premier semestre 1983 (lesquels ne sont pas audités et n'incluent pas la totalité des sociétés du groupe concernées par la consolidation annuelle), le groupe de M. Antoine Riboud fait état d'un bénéfice net (part du groupe) de 401 millions de francs, contre 339 millions pour la période correspondante de l'année dernière.

Dans le même temps, le résultat net (intérêts minoritaires inclus) est passé de 377 à 454 millions de francs sur un chiffre d'affaires (représentant environ 90 % des ventes du groupe réalisées au 31 décembre) de 11,59 milliards de francs, contre 10,04 milliards au premier semestre 1982.

CYCLES PEUGEOT. – Les Cycles Peugeot vendront six mille exemplaires du « scooper » en 1983, a déclaré M. William Desazars de Montgailhard, vice-président-directeur général. Il a également annoncé que les cycles Peugeot fournissaient d'ores et déjà soixante-dix mille moteurs à Honda dans le cadre des accords qui les lient sur les trois cent cinquante mille produits annuellement par la firme française. Le « scooper », qui avait nécessité un investissement publicitaire de 15 millions de francs, s'était vendu à quatre mille exemplaires en 1982. Toutefois, la société ne fera pas encore de bénéfices en 1983, ce qui l'a amenée à entrer en discussion avec les pouvoirs publics pour essayer d'obtenir quatre-vingt-dix contrats F.N.E., cent trente licenciements (sur sept mille employés), ainsi qu'une augmentation de prix, qui avait été limitée à 7,5 % en 1983. Il faut cependant remarquer qu'au contraire de son concurrent Motobécane, avec lequel elle se partage 80 % du marché du cyclomoteur, les perspectives d'évolution sont rassurantes, a-t-il ajouté : première entreprise française du secteur avec 2 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1982, les Cycles Peugeot viennent de prendre pied dans la grande distribution sous la marque Talbot, tout en restant très dynamique à l'exportation : une bicyclette sur deux et trois cyclomoteurs sur cinq sont vendus à l'exportation avec une progression de 80 % pour ce dernier secteur de 1982 à 1983.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	19 sept.	20 sept.
Valeurs françaises	137,9	139,2
Valeurs étrangères	152,1	152,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	19 sept.	20 sept.
Indice général	134,2	135,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 21 sept. .... 12 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20 sept.	21 sept.
1 dollar (en yens)	241,90	242,50

BOURSE DE PARIS Comptant 20 SEPTEMBRE

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 20/9

◆ : prix précédent.

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 068	8 048	7 800	8 200
Allemagne (100 DM)	302 290	302 240	291	311
Belgique (100 F)	14 973	14 972	14	15 100
Pays Bas (100 fl.)	270 320	270 200	256	276
Danemark (100 krd)	84 200	84 080	79	87
Norvège (100 k)	108 840	108 750	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	12 098	12 150	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 675	8 637	8	10 100
Italie (1 000 lires)	5 048	5 037	4 707	5 200
Suisse (100 fr.)	372 720	372 850	361	382
Suède (100 krs)	102 520	102 420	99	106
Autriche (100 sch)	42 980	42 990	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 303	5 309	5	5 600
Portugal (100 esc.)	5 500	5 490	5 600	7
Canada ($ can 1)	6 534	6 530	6 280	6 620
Japon (100 yens)	3 318	3 322	3 190	3 350

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/9
Or fin (kilo en barre)	106800	107000
Or fin (en lingot)	106550	106950
Pièce française (20 fr)	682	688
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	670	667
Pièce latine (20 fr)	659	660
Souverain	823	825
Pièce de 20 dollars	4500	4420
Pièce de 10 dollars	2000	2002 50
Pièce de 5 dollars	1205	.....
Pièce de 50 pesos	4315	4260
Pièce de 10 florins	680	677

هكذا من الاصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. LA TRAGÉDIE LIBANAISE : « Ponce Pilate », par Daniel Le Gac ; LU : *les Frères musulmans*, d'Olivier Carré et Gérard Michaud.

ÉTRANGER

3-4. PROCHE-ORIENT
– La guerre au Liban.
4-5. AMÉRIQUES
– L'engagement des États-Unis en Amérique centrale : Guatemala et Nicaragua.
4. DIPLOMATIE
6. EUROPE
– BELGIQUE : la grève des services publics prend un tour de plus en plus politique.
– POLOGNE : quatre militants du KOR vont comparaître devant un tribunal militaire.
7. ASIE
– CHINE : les exécutions capitales se chiffrent par centaines.
7. AFRIQUE

POLITIQUE

8. « La gauche divine » (III), par Jean Baudrillerd.
10-12. La préparation des élections sénatoriales.

CULTURE

14. THÉATRE.
– CINÉMA : *Une femme peut en cacher une autre*, de Georges Lautner.
– VARIÉTÉS.
14-15. EXPOSITIONS : le musée de Liège à Paris.

SOCIÉTÉ

20. La campagne nationale de protestation des chirurgiens.
21. Publicité et morale.
– La polémique sur la pollution du Rhin.
22. ÉDUCATION : une rentrée scolaire « techniquement » réussie.
29 à 38. Le SICOB : 34e Salon international de l'informatique, de la communication et de l'organisation de bureau.

ÉCONOMIE

41. L'ACCORD C.G.E.-THOMSON ET SES CONSÉQUENCES.
42. ÉTRANGER : la France et la relance européenne ; Les comptes des Français dans les banques suisses.
– AFFAIRES : controverse à la tête du S.N.P.M.I.
43. SOCIAL : la préparation des élections de la Sécurité sociale ; La C.G.C. dénonce la « gestion catastrophique et incohérente du gouvernement ».

RADIO-TÉLÉVISION (19)
INFORMATIONS « SERVICES » (28) :
La maison ; « Journal officiel » ; Météorologie ; Mots croisés.
Annonces classées (24 à 26) ; Carnet (22) ; Programmes des spectacles (16 à 18) ; Marchés financiers (45).

● *Géraldine Lacourt reste introuvable.* – Les recherches entamées par la gendarmerie et les services de police à Aubercbicourt, près de Douai (Nord), pour retrouver Géraldine Lacourt, dix ans, disparue le 16 septembre en plein après-midi, n'ont toujours rien donné. Seul son cartable e été retrouvé. – *(Corresp.)*

EN CORSE

Le F.L.N.C. a revendiqué l'assassinat de M. Massimi

Le Front de libération nationale (F.L.N.C.), dans un communiqué parvenu ce mercredi matin 21 septembre à plusieurs organes de presse a revendiqué l'assassinat, le 13 septembre à Bastia, de M. Pierre-Jean Massimi, secrétaire général du conseil général de la Haute-Corse, ainsi que le meurtre de Félix Rosso, restaurateur à Lecci (Corse-du-Sud).

De notre envoyé spécial.

Ajaccio. – Ce que l'opinion et la classe politique corses redoutaient, ce que l'Etat refusait la semaine dernière de prendre en compte, s'est produit ce mercredi 21 septembre en fin de matinée : l'ex-F.L.N.C. a revendiqué « l'exécution » de Pierre-Jean Massimi.

Un communiqué, euthentifié par « le canal habituel » – un journaliste disposant d'un code – est parvenu dans certaines rédactions de Bastia et d'Ajaccio. L'ex-F.L.N.C. justifie l'assassinat du haut fonctionnaire en expliquant que Pierre-Jean Massimi était « *l'un des principaux organisateurs de l'assassinat* », le 17 juin, du militant nationaliste Guy Orsoni. « *C'est à lui* », affirment encore les clandestins, que M. Joseph Francescbi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique, « *a remis 100 millions le jour de son passage à Bastia, le samedi 18 juin, pour payer les hommes de main* ».

L'ex-F.L.N.C. profite de ce communiqué dessiné en normographe, pour revendiquer « *l'exécution* », le 10 septembre, de Félix Rosso, un restaurateur de Porto-Vecchio (Corse-du-Sud), ami de Jean-Marc Leccia et d'Henri Rossi, instigateurs présumés de l'enlèvement de Guy Orsoni.

Ph. Bg.

La grande peur du mont Fuji

De notre correspondant

Tokyo. Ouf ! il est toujours là. Tout le Jepon, qui eveit retenu son souffle, respire eprès s'être frotté les yeux ; symbolique, solennel, majestueux, le Fuji-Yema – ou Fouji-San – est toujours à l'horizon, impériel, intect. Les marchends de cartes postales, hôteliers et orgenisateurs d'escaledes ont en effet tremblé... de peur qu'il ne tremble. Il s'est heureusement tu. Ce sont eux qui grondent aujourd'hui.

La prédiction qui pesah sur les villages des environs et sur toute une partie du Japon était effroyable. Contenue dans un ouvrage très précisément intitulé : La Granda Explosion du mont Fuji, elle annonçait que la première des bouches à feu naturelles d'un pays qui en compte beaucoup s'epprêtait à vomir ses brûlentes entrailles et à cracher la mort. L'auteur, M. Sagera éteit d'autant plus « crédible » qu'il est paré du titre de spécialiste (c'est un encien de l'Agence netionele de météorologia...). Fort de cela, il apportah à une opinion publique japoneise d'eutant plus crédule qu'elle vit littéralement assise sur des volcans des précisions pouvant passer pour scientifiques.

Largement empiriques, elles n'en éteient que plus dramatiques : l'éruption, prédite avec « *degré de probebilité de 90 %* », eureit lieu entre le 10 et le 15 septembre 1983. Le pire des scénerios effirmah que dix pour cent de la montegne-volcan (3 776 mètres) voleraient en éclats, pulvérisant les villes et les villages d'elentour et tuant des millions de gens à des centaines de kilomètres à la ronde : Tokyo n'est pas si loin.

L'effaire fit grand bruit. Tout s'y prêtait d'eilleurs, y compris le souvenir tragiquement vivace des grands tremblements de terre – comme celui de Tokyo qui fit, en 1923, plus de cent quarante mille morts, – la théorie très en vogue d'un cycla sismique de soixante ennées (1923-1983) et plusieurs fortes secousses enregistrées récemment : tout cela eggrave le psychose et fit monter les ventes du livre de M. Sagara è plusieurs centaines de milliers d'exemplaires. La presse y alle de ses spéculations, et le Perlement fut même interpellé à trois reprises.

Comment s'étonner, dans ces conditions, que les pèlerinages estivals en aient pris un coup ? Les cohortes qui se lancent è l'assaut de le montegne sacrée, provoquant habituellement des embouteillages sur le route d'un sommet où l'on ettend religieusement le soleil levant, se sont amenuisées. Les municipalités, les hôteliers et les agents de voyeges qui font dans le fuji s'en trouveraient lésés de quelques milliards de yen, sans compter une contre-publicité dureble. Aussi, désormais rassurés, certains ont-ils ennoncé leur intention d'en eppeler à le justice. On ne s'en prend pas sans risques eux dragons qui somnolent sous le symbole, ni à ceux qui en vivent, plus ou moins dangereusement.

R.-P. PARINGAUX.

DANS SA PREMIÈRE PRISE DE POSITION DEPUIS LE MOIS D'AOUT

M. Andropov ne fait aucune mention de l'affaire du Boeing sud-coréen

Dans sa première intervention publique depuis la destruction du Boeing sud-coréen par la chasse soviétique, M. Andropov, ebef du parti communiste et de l'Etat soviétique, a ignoré délibérément cet incident et n'e commenté qu'un seul problème international : la course eux armements et la procbaine installation des missiles de l'OTAN en Europe. Dans une réponse, retransmise par l'agence Tass mardi 20 septembre, à une lettre que lui avait envoyée, il y e plusieurs mois, un groupe de députés du S.P.D. au Bundestag de Bonn, M. Andropov réaffirme qu'il est prêt à « *liquider* » tous les missiles qui seraient concernés par un éventuel accord de réduction en Europe. Il déclare que les peuples d'U.R.S.S. et de R.F.A. « *sont résolument contre les récidives de la guerre froide et ne peuvent pas rester indifférents face aux tentatives de rayer, au nom d'intérêts étrangers à l'Europe, tout ce qui a été fait de positif (...) pour assurer l'avenir pacifique de notre continent* ». M. Andropov a adressé par ailleurs une lettre eu chancelier Kohl. La dernière intervention écrite du dirigeant soviétique remonte au 27 août et sa dernière epparition publique au 18 août.

En revanche, l'affaire du Boeing a été mentionnée, encore que indirectement, en terme d'une réunion qu'ont tenue à Moscou lundi les secrétaires (pas les premiers) des P.C. du bloc soviétique consacrée eux « *problèmes internationaux et idéologiques* ». « *Les derniers événements montrent que les milieux impérialistes, américains avant tout, n'hésitent pas devant les actes de provocation pour empoisonner encore plus l'atmosphère* », déclare ce communiqué signé par les représentants des pays de l'Est européen, ainsi que de la Mongolie, de Cuba, du Vietnam et du Laos.

A propos des euromissiles, nn responsable américain a précisé, selon l'agence A.P., qnelles seraient les « *propositions modifiées* » faites par Washington : les États-Unis seraient prêts à discuter d'une limitation du nombre des bombardiers à moyenne portée dans les deux camps et, sans renoncer à leur droit d'équilibrer un jour les cent huit SS-20 soviétiques stationnés en Asie, ils n'insisteraient pas pour qu'ils soient pris en compte dans le total. A Tokyo, cependant, un responsable du gouvernement a déclaré ne pas être informé d'une telle proposition, ajoutant que le Japon s'opposerait à un gel de l'arsenal asiatique des SS-20.

Washington pourrait faire également une nouvelle proposition concernant les armements stratégiques (intercontinentaux) des Deux Grands. Ceux-ci s'engageraient, dans le cadre d'une formule dite « *plus un moins deux* », à détruire deux charges nucléaires pour toute nouvelle arme introduite dans leur arsenal. Une motion en ce sens n'a toutefois pas été votée lundi par la commission des affaires étrangères, qui s'est partagée à égalité sur cette question après avoir rejeté par dix voix contre sept une autre motion préconisant un gel des arsenaux à leur niveau actuel. (A.F.P., U.P.I., A.P.)

Les pilotes français vont demander la suspension du boycottage international de l'Union soviétique

Le Syndicat national des pilotes de ligne français va demander à la Fédération internationale à laquelle il est affilié, l'IFALPA, de suspendre le boycottage des vols vers l'Union soviétique pendant le délai de trente jours imparti par l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.) à la commission d'experts qu'elle a désignée pour mener à bien une enquête sur la destruction du Boeing-747 de Korean Airlines, le 31 août dernier. Un émissaire du S.N.P.L. se rend dès ce mercredi 21 septembre en siège de l'IFALPA, à Montréal, pour y présenter la proposition des navigants français. Ces derniers, en attendant, refusent toujours d'assurer les vols vers Moscou.

La position des navigants français n'apparaît pas très confortable. A la différence de tous leurs collègues occidentaux, ils sont en effet les seuls, en observant le boycottage, à s'opposer à leur gouvernement qui n'e pas donné de consigne en ce sens à sa compagnie nationale. De plus, ils avaient, dans un premier temps, subordonné l'arrêt de leur mouvement à une démarche de la France auprès de l'O.A.C.I., afin que les États membres (et l'Union soviétique en fait partie) s'engagent à s'abstenir de recourir à la force à l'encontre des aéronefs civils. (*le Monde* du 9 septembre). Cette intervention ayant été faite quelques jours plus tard, la consigne perdait donc, en principe, sa raison d'être.

Pourtant, le bureau national du S.N.P.L., réuni le 20 septembre, en a décidé autrement. Tout en reconnaissant que le gouvernement français a fait « *une démarche cohérente et constructive* », le syndicat se déclare déçu de son résultat, un certain nombre d'États représentés au conseil de l'O.A.C.I. n'ayant pas jugé bon de soutenir cette proposition de révision de la réglementation internationale. C'est donc en affirmant vouloir « *renforcer la position officielle de la France et de l'IFALPA* » que le S.N.P.L. maintient « provisoirement » son mot d'ordre.

Il y a aussi, dans cette attitude, une considération morale, les pilotes français ne voulant pas être les seuls, dans les circonstances présentes, à atterrir à Moscou. Mais ils ne seront certainement pas les derniers à s'associer à une reprise du trafic avec l'Union soviétique, ne serait-ce que pour permettre à l'enquête de l'O.A.C.I. de se dérouler dans la sérénité et pour enlever à l'U.R.S.S. une raison de s'y soustraire en prétextant une pression internationale inadmissible.

Selon des résultats provisoires

LA DÉCÉLÉRATION DES DÉPENSES DE SANTÉ S'EST POURSUIVIE EN AOUT

Selon le ministère des affaires sociales, le ralentissement de la croissance des dépenses de santé constaté depuis plusieurs mois s'est poursuivi en août. Ainsi, leur taux de croissance en rythme annuel a augmenté fin août de 12,4 % au lieu de 13,1 % fin juillet et 18,5 % fin août 1982.

Tous les postes de l'assurance-maladie, à l'exception des honoraires médicaux, connaissent une décélération. Pour les « *soins de santé* », le taux en rythme annuel fin août était de + 12,8 % au lieu de + 13,5 % le mois précédent. Pour les « *indemnités journalières* » (arrêt pour maladie), ce taux est passé de + 9,2 % fin juillet à + 8,4 % fin août.

Quant aux honoraires médicaux, ils sont passés de + 14,9 % fin juillet à + 15,3 % fin août.

LE DOLLAR RESTE FERME 8,0550 F

Le dollar s'est légèrement raffermi mercredi 21 septembre 1983, passant, à Paris, de 8,0450 F à 8,0550 F et, à Francfort, de 2,66 DM à 2,6640 DM. Le raffermissement s'est effectué à la surprise des milieux financiers internationaux, car tout concourait à faire baisser le « billet vert » : les taux d'intérêt se sont détendus à nouveau, revenant de 10 % à 9 7/8 % sur l'eurodollar à six mois et de 9 1/4 % à 9 % pour le loyer de l'argent au jour le jour.

Au sein du système monétaire européen, le franc belge, très faible, a dû être soutenu par la Banque de France pour lui éviter de crever son cours plancher.

L'affaire Boussac

UN SYNDIC INCULPÉ

L'inculpation de malversations par syndic, délit réprimé par l'article 146 de la loi du 13 juillet 1967, a été notifiée il y a quelques jours par M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction à Paris, à Me Jacques Garnier, cinquante-cinq ans, syndic près le tribunal de commerce de la capitale. C'est l'aboutissement d'une enquête qui durait depuis plusieurs années à propos de la liquidation par Me Garnier du groupe Boussac, avant l'intervention des frères Agache-Willot.

La comptabilité que Me Garnier avait été chargé de tenir à jour ne portait pas trace de dépôts d'un montant total de plusieurs dizaines de millions de francs. Ces dépôts auraient été effectués sur un compte ouvert par l'administrateur judiciaire auquel il avait délégué une partie de ses pouvoirs, Me Jacques Pesson, à Faigence centre du Crédit Lyonnais au nom du Comptoir de l'industrie textile de France (C.I.T.F.), société holding du groupe Boussac. Ce compte aurait permis le versement de 11 millions de francs environ à M. Jacques Vigne, l'expert-comptable auquel Me Pesson avait confié la mission de dresser un état comptable des sociétés du groupe. C'est pourquoi M. Vigne et Me Pesson ont déjà été incalpés, en juillet, de complicité de malversations par syndic.

[Me Pesson, qui dirige l'une des trois études les plus importantes de France, a connu d'autres ennuis judiciaires cette année. Accusé d'irrégularités dans sa gestion de la banque Lacaze, de Lourdes, il a été inculpé, à la fin du mois de juin, et détenu du 21 de ce mois au 13 juillet (*le Monde* des 23 juin et 15 juillet).]

PHARMACIE MEDECINE classe préparatoire
NEUILLY ET QUARTIER LATIN CEPES 57, rue Ch.-Laffite, 92 Neuilly. 722.94.54. 745.09.19 — enseignement supérieur privé

WANG
« Travailler en France »
voir en page 44

Piano Center
PIANOS : 71, rue de l'Aigle, 92250 LA GARENNE (La Défense). 781.93.11
PIANOS, ORGUES, SYNTHÉS :
122-124, rue de Paris, 93100 MONTREUIL (Mo Robespierre). 857.63.38
Rue Hélène-Boucher, Z.I. 78350 BUC (Versailles). 956.06.22

COPIES GEANTES NOIR-BLANC SUR XEROX 2080
SUR PAPIER BLANC, COULEURS, CALQUE, POLYESTER LARGEUR 62 CM LONGUEUR ILLIMITÉE
RÉDUCTION/AGRANDISSEMENT POUR PLANS CONTRECALQUES AFFICHES, POSTERS
ETRAVE 38, Av. Daumesnil PARIS 12e ☎347.21.32 Tx 220064 F

avec DUNLOP TENNIS ACTION 734-36-36
STAGES LONGUE DURÉE 4 ou 5 mois
Adultes Enfants Tous niveaux
9 CENTRES A PARIS
Ptes d'Orléans, Ivry, Chapelle, Pt de Neuilly, Paris 16ème, Porte d'Auteuil, Versailles, Fontenay s/Bois, Meudon

L'ORDINATEUR PERSONNEL
Les réponses à toutes les questions des non-spécialistes sur l'acquisition et l'usage professionnel d'un micro-ordinateur
20 FF chez votre marchand de journaux.

CHAMPAGNE DE VENOGE DEPUIS 1837
30, Av. de Champagne 51200 EPERNAY
Téléphone : (26) 55.01.01

(Publicité)
RAPPEL
DALE CARNEGIE® A PARIS
Parler avec efficacité, en public, en privé, dans la vie professionnelle ? L'entraînement international Dale Carnegie à l'expression orale et aux relations humaines vous propose de venir à titre gracieux en découvrir les ressorts. Deux conférences d'information avec la participation d'anciens sont organisées 33, av. de Wagram, (M° Etoile) Paris 8e à 19 h Jeudi 22 Septembre et Mardi 27 Septembre. Rens. : 3/954.61.06.

Le numéro du « Monde » daté 21 septembre 1983 a été tiré à 499 770 exemplaires

PIAGET
Montre pour homme en or 18 carats, étanche, avec mouvement à quartz extra-plat. Changement de fuseau horaire instantané. Autres modèles pour homme et dame avec lunette ronde ou carrée.
Modèle déposé
Aldebert
16, place Vendome
1, bd de la Madeleine
70, fg Saint-Honore
Palais des Congres, Porte Maillot